This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

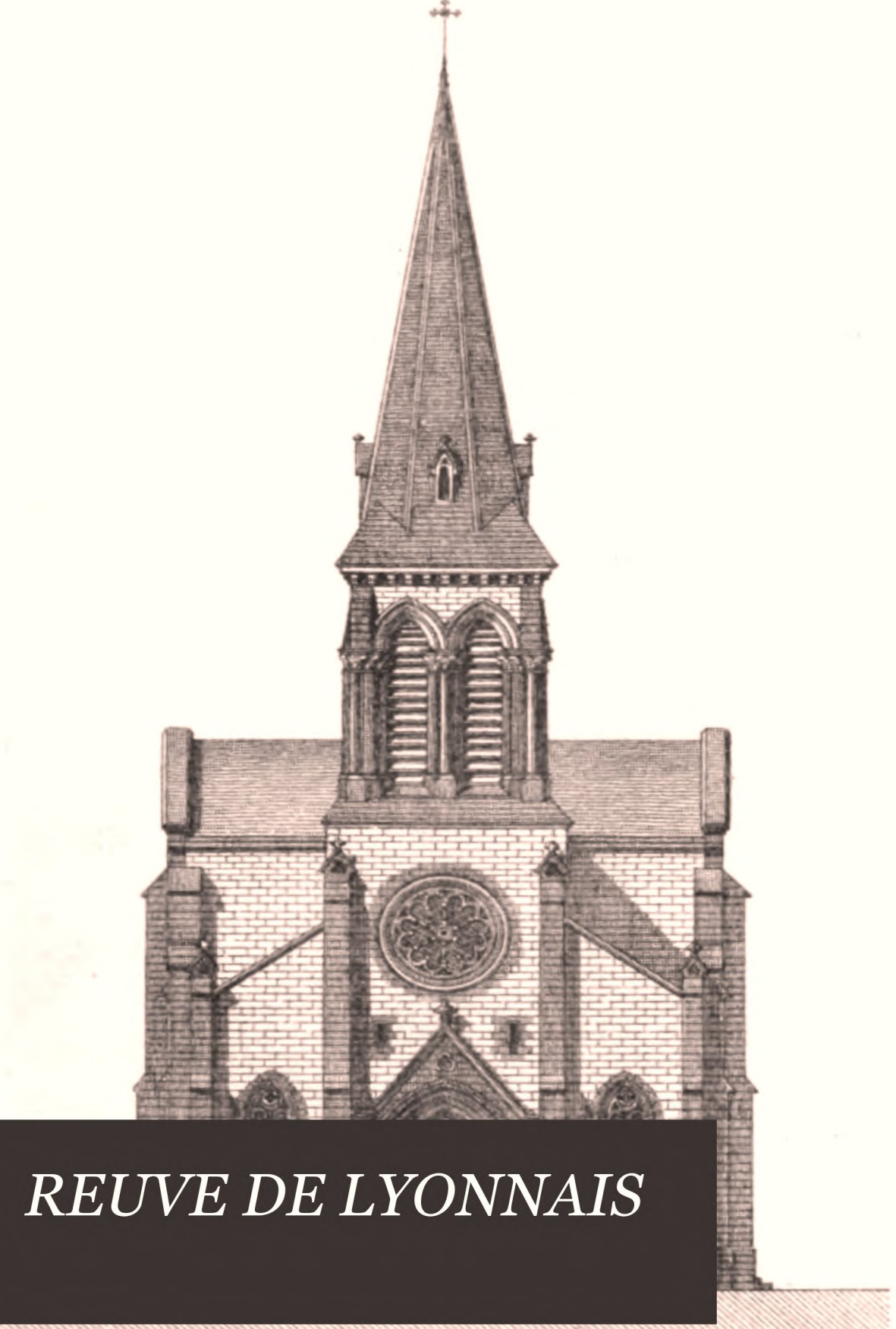

REUVE DE LYONNAIS

Digitized by Google

1137

Per. 23728 d. 35
35.11-12

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DU LYONNAIS

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DU

LYONNAIS

RECUEIL HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE

—

(Troisième Série)

—

TOME XI

FORMERLY
BODLEIAN
PERIODICAL

LYON
AIMÉ VINGTRINIER, DIRECTEUR
RUE DE LA BELLE-CORDIÈRE, 14.
PARIS
F. SAVY, LIBRAIRE
Rue Hautefeuille, 24
1871

Digitized by Google

Digitized by Google

A LA REVUE DU LYONNAIS !

Bonjour ! bien chère Lyonnaise !
Bonjour ! de tout cœur, — et bon an !
Permettez ! — Je prends une chaise ;
Car je suis.... des *neiges d'antan*....

Je viens vous faire ma visite,
En ces jours de beaux compliments
Qui tous n'ont pas le doux mérite
D'être vrais comme ils sont charmants.

Toutefois, n'allez pas me croire
Disposée à suivre le cours
De ce fleuve où chacun va boire
Des flots chargés de vains discours.

Point ! — Je suis une bonne femme,
Qui vous tend la main et vous dit :
— « Dieu vous bénisse ! ma chère âme !
Et vous donne de son esprit ! ! »

Pour venir vers vous, ma mignonne,
J'ai dû braver neige et glaçons ;
Rudes fleurs que l'hiver nous donne,
En attendant douces chansons.

Mais vous me rendrez ma visite,
En péplos couleur de chamois,
Et vous m'arriverez bien vite,
Comme vous faites chaque mois.

Digitized by Google

Janvier me remet en mémoire.
Ce qu'un jour comme celui-ci,
A propos d'une vieille histoire,
J'ai broché sans trop de souci.

Tel qu'il est, voici mon grimoire :

CHARLES-NEUF, LE BON ROI.

Moi, si j'avais été Charles-Neuf, le bon roi,
J'aurais laissé naître l'Année
Au temps où des Zéphyrs revient la douce loi ;
Lorsque s'attiédit la journée.

Alors que, par les soins du Dieu puissant et bon,
De biens la terre est couronnée ;
Quand le cep, — reverdi, — du coteau ceint le front,
Et nous promet large vinée.

Avec ce qui renaît, renaîtrait l'An nouveau ;
Avec les fleurs de la vallée ;
Avec les nids charmants que sait tisser l'oiseau,
Et dont il jonche la feuillée.

Avec le rossignol et sa belle chanson ;
Avec l'agneau dans la prairie ;
Avec les beaux soleils, préparant la moisson,
Et couvrant tout de broderie.

Mais point ! — De cela rien ! Charles-Neuf, le bon roi !
En sa très-auguste sagesse,
A trouvé lui, — tout seul ! — cette sublime loi
Qui foule aux pieds tant de liesse.

Il a, — de la Princesse, — au nez du froid Janvier,
Accroché la berceionnette,
L'emmaillotant de neige, — appelant du glacier
La Bise pour sa chansonnette....

Aussi les visiteurs arrivent tout transits
Près du berceau de la fillette,

Digitized by Google

Et, pour la saluer, n'ont que des mots redits
Cent fois, comme un glas de sonnette...

Même, en leur déplaisir, d'être ainsi débiteurs
D'une vaine et froide visite,
Ils mandent, en leur lieu, chevaux, — chars, — serviteurs,
Avec la carte parasite....

Ah ! si j'avais été Charles-Neuf, le bon roi,
J'aurais laissé naître l'Année
Au temps où des zéphyrs revient la douce loi,
Lorsque s'attiédit la journée.
Pour sûr, je l'eusse fait, dans ma naïve foi..

. . . . . .

Adieu, bien chère Lyonnaise !
Il est grand temps, n'est-il pas vrai ?
Que je quitte enfin cette chaise,
Dont en entrant je m'emparai.
Mais laissez-moi vous dire encore :
« Bonjour ! — bon an ! — et de tout cœur !
« Que partout, pour vous, on arbore
« Louange vraie et chant vainqueur !!! «

Une DAUPHINOISE.

31 Décembre 1870.

BEAU PAYS DES CHIMÈRES !

A Monsieur le Directeur de la *Revue du Lyonnais*, en lui rendant le volume des *Traditions populaires*.

Poète, vous savez que chaque pas du temps
Est chargé d'un soupir ; et qu'il est des instants
Où notre âme n'est plus qu'une forêt obscure
Sans brise, sans rayon, sans torrent, sans murmure ;
Où l'on ne trouve rien, que la mort sur ses pas ;
Où, mieux on a plané, plus on retombe bas ;
Où, l'on quitte la rive, où l'on cherche une étoile,
Hélas ! et l'on ne voit qu'un navire sans voile !

Digitized by Google

Et vous vous êtes dit, en voyant ma douleur :
Il faut au cœur qui souffre un rêve voyageur.
Oui !.. vos *Traditions* m'ont doucement bercée.
Pendant quelques instants, j'ai laissé ma pensée
Flotter sur cette mer qui nous mène au pays
Des djinns, des farfadets aux grands yeux de rubis ;
Des sylphes, des dragons, des belles Dames-blanches
Dont les yeux sont rivaux de nos jeunes pervenches.
Là, que de beaux soleils qu'on n'avait jamais vus !
Sans l'aimable légende, ils seraient tous perdus.
Là, que de visions qui chantent dans notre âme !
Que de brûlants parfums de myrrhe et de cinname !
Toujours le gai zéphyre agite un sable d'or;
On tombe dans l'abîme,... on découvre un trésor.
Comme on navigue bien sur une grosse rose !
Avec un sylphe sage ! Oh ! Dieu, la belle chose !
Un brillant papillon tient votre gouvernail ;
Toujours la douce brise offre son éventail....
Enfin, j'ai laissé là cette raison superbe
Qui ne sait même pas comment vient un brin d'herbe.
Je n'ai rien comparé. Les yeux sur l'horizon,
J'ai fait comme l'enfant qui veut prendre un rayon.
Oh ! ne vous fâchez pas ; j'apprécie un beau livre :
Plus tard, croyez-le bien, je saurai mieux le suivre.

Maître, vous qui suivez tous les sillons des cœurs
Pour y faire germer quelques fruits, quelques fleurs,
Vous qui voulez sourire à ma muse inconnue,
A cette humble frayeur qui m'avait retenue,
Avant de m'assoupir sous la voûte des cieux,
D'allez voir si, là-haut, on vit sans être deux,
Laissez-moi vous conter une très-courte histoire
Sans rêve de forçat, sans pleurs, sans page noire ;
Une histoire d'oiseau, de ces charmants lutins
Qui dansent devant moi, mais s'échappent des mains.
Si je découvre, un jour, quelque belle légende,

Digitized by Google

Oh ! je vous l'enverrai. Mais, pour que mon offrande
Vous berce mollement sur un nuage d'or,
Hélas ! comme il faudra chercher, chercher encor !
Vous avez parcouru les monts et les étoiles ;
Le ciel, les bois, les flots pour vous n'ont plus de voile.
Que n'avez-vous pas vu ? peut-être les enfers ?
Eh bien, j'y puiserai mille récits divers.

Dans le savant faubourg que Saint-Jacques l'on nomme,
Il existe à Paris des moines qu'on renomme
Pour leur humilité, enfants de saint François,
Ils vont glanant souvent, comme Ruth autrefois.
J'ai vu, dans le fronton de leur modeste église,
Une Vierge de plâtre à tous les vents soumise,
Humble dans sa grandeur, blanche comme le lis
Qu'apporta Gabriel des champs du paradis.
Sur le bras potelé de son Jésus sans tache,
Près du sein virginal qu'un peu d'ombre vous cache,
Une sage hirondelle a construit le berceau
De ses chers oisillons. Quel ravissant tableau
Quand, pour alimenter cette gentille race,
Sur la main de la Vierge, heureuse, elle se place !
Et que son œil, tout fier, semble dire aux curieux :
« Je suis aussi l'enfant de la reine des cieux ! »
Qui sait si dans son cœur il n'est pas tout un monde
De prudence, d'espoir qu'un chaud rayon féconde ?
Croyez-vous à l'instinct de ces êtres bénis ?
Je crois à leur *raison* quand je vois leurs doux nids
Et quand je les entends chanter sur les tourelles,
Et se reprendre en chœur en agitant leurs ailes.
Ils viennent à ma voix, du fond de mon jardin,
Quand je veux leur donner des miettes de pain ;
Et si je les oublie, ils viennent me surprendre
Et trouvent le moyen de se faire comprendre.

Peut-être les oiseaux sont-ils des séraphins

Digitized by Google

exilés sur la terre, et dont les chants divins
N'arrivent jusqu'à nous que voilés par la brise ?
Leurs doux gazouillements quand notre âme se brise,
Semblent venir du ciel... Chantez ! anges mignons,
Je garderai pour vous toujours les plus doux noms.

Aglaée GARDAZ.

MARGOT DE LAYE

QUI SAUVA MONTÉLIMAR AU XVIe SIÈCLE.

I.

Les ondes du Roubion glissaient plus transparentes,
Et les myosotis souriaient au printemps ;
L'air était frais et doux, les brises murmurantes
Venaient avec amour vous caresser longtemps;
Sur ces bords enchantés, une admirable fille,
Au bras d'un cavalier, devisait en marchant,
Ses beaux yeux noirs avaient le rayon qui scintille,
Quelque chose de fier, d'aimable et de touchant.

— Elle disait : — Ami, moi, je réponds des femmes,
Nous nous battrons jusqu'à la mort !
Combattre pour la foi, mourir en nobles âmes,
Voyez-vous quel glorieux sort !
Coligny peut venir : nous défendrons la ville !
— Mais si tu meurs, ange adoré,
Si je viens à te perdre ! — Henri, soyez tranquille,
Avant tout, un devoir sacré
M'appelle, je le sens, et votre fiancée
Sera digne de votre amour !
— Oh ! je n'en doute pas ! va, plus d'une pensée
Me le dit assez chaque jour !
Je te sais courageuse, enthousiaste et fière,
Je lis cela dans tes grands yeux !

Digitized by Google

Eh bien ! nous lutterons ensemble, ô ma guerrière !
Si tu meurs, nous mourrons tous deux !
Mais si j'expire seul, il faudra me survivre,
Orphelin, j'ai besoin de toi
Pour m'aimer ici-bas, Margot, si je dois vivre;. .
Pour prier, si, suivant la loi
Qui régit tout là-haut, en brave je succombe;
Pour prier, te dis-je souvent,
Sur le gazon fleuri, vert tapis de ma tombe,
Et pleurer aux soupirs du vent ! —

Comme ces mots plaintifs s'exhalaient avec grâce,
Un oiseau vint tomber au milieu du chemin,
Un pauvre roitelet déchiré dans l'espace
Par un sombre épervier... Ils se prirent la main;
Margot se détourna, tremblante, à cette vue,
Puis, se levant bientôt, elle dit : — Au revoir ! —
Mais d'un accent troublé, d'une voix tout émue...
Henri la rassura par un doux mot d'espoir...

II.

Le lendemain !... voyez la ville qu'on assiége,
Les sanglantes fureurs au nom de l'Eternel,
Au nom d'un Dieu si bon ! Coligny veut un siége
Pour dompter les esprits : procédé paternel !
Ainsi l'on agissait dans ces temps de démence,
Sans pitié, sans égards pour les convictions;
O sainte liberté de chaque conscience,
Qu'étais-tu donc alors, aux yeux des nations !...

A l'assaut ! à l'assaut ! quel bruit se fait entendre ?...
Montélimar s'éveille à de tristes échos :
— Aux armes ! Dauphinois ! et sachez vous défendre,
Dit une voix de femme, ou mourez en héros !
Le Ciel protégera notre foi catholique,

Digitized by Google

Il saura nous donner un triomphe final !
Vous, mes sœurs, déployez une force héroïqne,
Que notre bataillon repousse l'amiral !
Point de Réforme ici ! le culte de nos pères
Doit seul régner ! Pour lui, grimpons jusqu'aux remparts,
Et puisqu'il faut, hélas ! s'égorger entre frères,
Montrons et notre ardeur et nos saints étendards !

Ainsi parle Margot. — Sa troupe alors s'élance; —
Bouillante de courage et la prunelle en feu!
L'héroïne apparait, belle de sa vaillance,
Ses longs cheveux flottant dans l'air limpide et bleu.
France de Jeanne d'Arc, France de Jeanne Hachette,
Et toi qui m'es si cher, Dauphiné de Philis,
Vous la vîtes sublime, avec sa blanche aigrette,
Activant le combat ! Son fier drapeau de lis
S'élevait, ondoyant, mais moins pur que son âme,
Et son épée altière, allait, frappant toujours.
Ange exterminateur sous les traits d'une femme,
Elle invoquait le roi du ciel à son secours !
Les lances se heurtaient, se croisaient avec rage.
Non, jamais, en des jours où le bronze et l'airain
Sifflent, on n'avait vu plus sinistre carnage !
C'était, de tous côtés, une lutte sans frein !

. . . . . .

Car, la nuit, près de la chaumière
Qu'habitait la noire sorcière,
On avait ouï le hibou
Crier, dans son lugubre trou,
Et c'était un fatal présage
De mort, de désolant naufrage !

III.

Enfin, les assiégeants, pâles, ont tressailli !...
Ah ! Margot leur fait peur avec sa main guerrière,

Digitized by Google

Son courage indomptable, et s'ils ont assailli
De menaces la ville, ils marchent en arrière!...
La troupe féminine a surtout combattu;
Coligny se retire, honteux de sa défaite,
Rude héros pourtant qu'une femme a vaincu!

Montelimar respire et chante cette fête,
On acclame Margot, on parsème de fleurs
Son radieux passage, et sa plus chère gloire
Est dans l'amour qu'alors lui montrent tous les cœurs!
Elle veut aussitôt partager la victoire
Avec le chevalier Henri, son fiancé...
Mon Dieu! pourquoi faut-il qu'en ce monde les larmes
Passent toujours, hélas! où la joie a passé!...
Henri! que ce doux nom lui paraît plein de charmes!
Cherchez, cherchez Henri!... ne le voyez-vous pas?...
Intrépide, il était sans cesse sur la brèche,
Mais il a disparu dans le feu des combats...
Versez des pleurs!... Oh! non, que la gloire les sèche!
La gloire ne peut rien quand l'amour a parlé!...
Le jeune homme est là-bas, mourant près de ses armes...
Jamais ton cœur, Margot, ne sera consolé,
Car tes pressentiments et tes tristes alarmes
Vont se réaliser: — Ma douce amie, adieu!
Je meurs!... que je t'aimais pourtant, ô noble fille!
Quoi! te quitter déjà!... je te perds pour mon Dieu!...
L'œil des mourants voit tout: ton beau visage brille
Sous le rayonnement de l'immortalité!...
Adieu!.. — Mon cher Henri, ne meurs pas, Margot t'aime!...
Elle arrosait de pleurs cet être regretté,
Mais il s'était éteint dans un baiser suprême.

IV.

L'heureux Montelimar, au sein de son bonheur,
Voulut récompenser la charmante héroïne

Digitized by Google

De son beau dévoûment, de sa rare valeur,
De son courage ému, de sa fierté divine!
Alors, tous, d'un élan rempli d'un saint orgueil,
Ils mirent sur leurs murs un glorieux trophée,
Rappelant ses exploits et le touchant accueil
Qu'ils faisaient à ce doux génie, à cette fée,
Leur idole, leur ange et leur gracieux bien;
Le rempart qui la vit combattre eut sa statue;
Où donc est-elle?.. où donc?... l'on n'aperçoit plus rien!
Est-ce ainsi qu'on oublie?... Ah! la ville s'est tue,
C'est sans doute de honte et de regret tardif!...
En ce siècle blasé, que peut l'indifférence?
Rien!... mais ton souvenir, Margot, est noble et vif,
Le Dauphiné le sait, ainsi que notre France!

Adèle SOUCHIER.

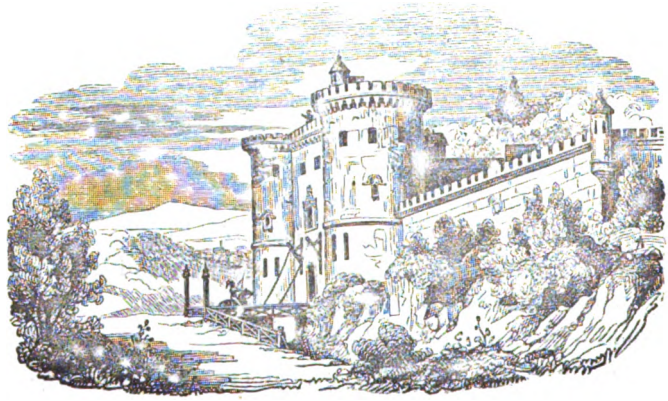

Digitized by Google

ÉTUDE HISTORIQUE

SUR

LE CANTON DE MORNANT

(RHONE)

PREMIÈRE PARTIE

LA BARONNIE DE RIVERIE

La circonscription de l'ancienne baronnie de Riverie a varié suivant les époques. Aux XIIIe et XIVe siècles, notamment, ses limites étaient beaucoup plus étendues qu'aux temps modernes. Mais les changements subis par cette ancienne seigneurie sont difficiles à suivre. En 1789, elle ne comprenait plus que six paroisses : Riverie, Sainte-Catherine, Saint-Didier, Chaussan, Saint-André et Saint-Sorlin, son annexe, qui forment aujourd'hui six communes du canton de Mornant.

Ces six localités feront donc l'objet de la première partie de cette étude.

I. RIVERIE

I. Topographie. Souvenirs. — Quand de la plaine du Lyonnais on contemple les dernières montagnes de la chaîne de l'Iseron, dont les versants inclinent vers la vallée du Gier, on aperçoit sur un sommet escarpé

Digitized by Google

un village dont les habitations se pressent autour d'une église et d'un vieux château : C'est Riverie.

Pendant qu'un nouveau village est venu s'établir le long des anciens remparts et sur le bord de l'ancien chemin de Vienne à Saint-Symphorien-le-Château, le vieux bourg féodal est demeuré attaché au sommet et sur les pentes de l'éminence que couronne le château. En parcourant ses rues étroites et tortueuses, bordées de maisons à l'extérieur sombre et austère, dont plusieurs gardent encore ces larges toits qui abritaient nos aïeux sur le seuil de leurs demeures, on retrouve partout la trace d'un état social disparu depuis longtemps. Là, comme presque partout, ce sont nos guerres civiles qui ont créé le plus de ruines. Riverie est aujourd'hui encore tel que la Ligue nous l'a fait. Son antique château, aux tours massives et imposantes, a fait place, depuis près de trois siècles, à une lourde construction qui n'a rien du style gracieux de la Renaissance. De son enceinte fortifiée, il ne subsiste plus qu'une tour détruite à moitié et quelques restes de murailles qui s'écroulent de toutes parts.

Cette enceinte, à laquelle les titres du siècle dernier donnent toujours le nom de *Vingtain*, offrait un développement de mille à onze cents mètres Il est facile, de nos jours encore, d'en suivre la trace. Son plan était fort irrégulier, car l'on avait suivi pour son établissement tous les accidents de terrain les plus favorables à la défense.

Quatre portes donnaient accès au vieux bourg féodal. La principale, appelée porte de la Barre et située à l'entrée de la grande rue, ne fut détruite qu'en 1816, pour donner plus de largeur à la voie publique ; mais une tour carrée, qui la surmontait, avait été abattue

Digitized by Google

plusieurs années auparavant, en vertu d'un arrêté du préfet du Rhône, du 25 mars 1807 (1). Les trois autres, démolies depuis longtemps, étaient placées, la première, à l'issue de la *Ruelle*, la seconde, vers la Croix-du-Châtel, et la dernière, sous la brèche de la terrasse du château.

Ces fortifications appartenaient à deux époques bien distinctes. Quand le vieux château fut bâti, vers le XIe siècle, une enceinte continue enveloppa seulement tout le sommet de la montagne et renferma, avec le château proprement dit, un certain nombre de maisons appartenant à de nobles familles (2). De là le nom de *Châtel*, donné encore aujourd'hui au quartier renfermé dans cette première enceinte. Plus tard, quand la population des environs vint chercher un abri auprès de la forteresse féodale et qu'un village se forma au pied de ses remparts, il fallut protéger aussi le nouveau bourg ; alors s'élevèrent les murs dont nous voyons encore les restes, et qui furent bâtis au moins vers le milieu du XIVe siècle, époque où les incursions des Tards-Venus obligèrent un grand nombre de bourgs de nos pays à se clore de murailles.

Outre le *Châtel*, divers noms de lieux nous rappellent encore l'époque et les coutumes de la féodalité. Le chemin des *Terreaux* occupe l'emplacement des anciens fossés. La *Barre* nous garde le souvenir d'un

(1) *Archives municipales*.

(2) Les Lavieu, les Arod, les de Bron, les de Vaurion et plusieurs autres familles moins connues. Ainsi nous voyons dans *l'Inventaire des titres du chapitre de Saint-Paul* (f° 65), qu'en 1388, Antoine d'Albent (*Albenco*), vendit audit chapitre ses maisons dans le château de Riverie (*Archives du Rhône*).

Digitized by Google

ancien droit de péage, qui se percevait à l'entrée du bourg, et les *Poternes* nous indiquent la situation des fausses portes des remparts.

Chef-lieu de baronnie, siége d'une juridiction seigneuriale à tous les degrés, Riverie avait, au temps de sa splendeur, plusieurs notaires, ses procureurs fiscaux et ses baillis ou châtelains, qui appartenaient à des familles de noble race. Enfin, dernier privilége des hauts justiciers, les fourches patibulaires de ses seigneurs, plantées sur les limites de la seigneurie, au sommet du monticule du *Peu*, près de Saint-Maurice, annonçaient au loin que le baron de Riverie avait droit de vie et de mort dans ses domaines.

A le voir, tel qu'il est aujourd'hui, privé de ce qui faisait sa prospérité passée, on a peine à se figurer l'importance qu'avait autrefois Riverie. C'est là pourtant que plus d'une illustre famille chevaleresque avait établi sa demeure. Là aussi, nous retrouvons plus d'un souvenir des grands feudataires de nos provinces : les comtes de Forez, les seigneurs de Roussillon-Annonay et les sires de Thoire-Villars. Quand les guerres de religion désolèrent nos provinces, Riverie vit passer sous ses murs les débris de l'armée protestante, vaincue à Auneau par le duc de Guise. Trois ans plus tard (1590), Chevrières, le farouche ligueur, l'assiégea et rasa ses remparts et son vieux château ; triste événement qui a laissé chez le peuple un souvenir si profond qu'à ses yeux toute ruine, tout combat, tout champ de bataille se rapporte au temps de la Ligue. La tradition locale ne remonte pas au delà.

II. Le nom de Riverie. Temps anté-historiques. — *Riviria, Riveria, Reviria, Riviriacus*, telles sont les

Digitized by Google

diverses formes du nom de Riverje dans les chartes latines et les autres documents du moyen-âge. Aux temps modernes, nous trouvons *Revirieu*, *Rivirie* et *Riverie*. Cette dernière forme a prévalu depuis longtemps.

Ce nom a-t-il été donné à ce bourg à cause de sa position au-dessus d'une vallée profonde, arrosée par un ruisseau (en bas latin, *riviria*) ? Faut-il, avec M. Péan, rechercher son origine dans le mot celtique *grippe*, *rippe* (d'où *riparia*, *rivaria* ou *riveria*), en cymrique *crib* ou *krib*, qui signifie *hauteur*, *montagne*, *lieu escarpé* ? Ou devons-nous, avec d'autres étymologistes, ne voir dans le nom de *Riviria* (ou *Rivoria*) que le sens générique de *champ* ou *territoire*; d'où *castellum de Riviria* signifierait *château des champs* ? Aucune de ces étymologies n'est contredite par la topographie locale, mais il est difficile d'avoir sur ce point une opinion bien arrêtée, et nous laissons à nos lecteurs le soin de choisir entre elles (1).

A raison de sa situation sur un contrefort détaché de la chaîne de l'Iseron, qui commande l'unique passage faisant communiquer la partie méridionale du Lyonnais avec le plateau montagneux qui sépare cette province du Forez, Riverie dut être un centre d'habitation dès l'époque la plus reculée. L'existence d'une bourgade celtique nous semble révélée par les restes de deux vieux chemins qui lui servaient d'accès et qui présentent tous

(1) V. Glossaire de Ducange. V. *Riviria*. — Remarquons ici, à titre de curiosité étymologique, que dans la langue romane, le mot *riverie* ou *reverie*, signifiait *divertissement*, *réjouissance* (Gachet, *Glossaire roman*. V. *Riverie*) :

Là menèrent grant joie et grande riverie...

(*Chroniques rimées de Godefroy de Bouillon*, vers 35014.)

Digitized by Google

les caractères des chemins gaulois. Le premier, chemin primitif de Riverie à Sainte-Catherine, nous offre, dans sa traversée de l'ancien communal, ces profondes ornières creusées dans le roc, signe caractéristique des routes des temps anté-historiques. Le second, qui descend au hameau de Larzelier, par une croupe ardue, à une profondeur parfois de deux mètres au-dessous des fonds riverains, conserve toujours le nom significatif de *Creuse* ou *Crose*, que l'on retrouve ailleurs dans le Lyonnais (1), en Picardie, en Limousin et en Franche-Comté, et qui signale généralement une ancienne voie celtique (2).

De l'époque gallo-romaine, il ne nous reste d'autre souvenir que le nom de Mont-Musard (*mons Musarum*), donné au point culminant de la hauteur du Châtel, où le culte païen éleva sans doute un autel aux neuf Muses, divinités auxquelles on consacrait surtout les sommets élevés.

Aux xe et xie siècles, Riverie était compris dans les limites de l'ancienne circonscription territoriale connue sous le nom d'*Ager Gofiacensis* (3), dont le chef-lieu primitif fut Goiffieu, près de Saint-Laurent-d'Agny, et dans la suite, Mornant. Dès cette époque déjà, ce bourg avait ses seigneurs et une forteresse féodale couronnait la croupe ardue où il se trouve situé. Il existe pourtant, à moins d'un kilomètre de ses murs et près du village de Sainte-Catherine, les ruines informes d'un manoir an-

(1) Notamment à Châtillon d'Azergues (Rhône). Voir *la Charte de franchises de ce village*, de l'an 1260... *Via de Croses en Azergo*... (*Revue du Lyonnais*, 3e série, T. VIII, p. 392.

(2) Paul Bial. *Chemins, habitations et oppidum de la Gaule*. p. 16, 92, 94 et 105.

(3) Littéralement : *Campagne de Goiffieu*.

Digitized by Google

tique, dont la destruction remonte à une époque si reculée qu'il n'en existe plus d'autre souvenir que le nom significatif de *Châteauvieux*. Faut-il voir dans cette ancienne forteresse le premier berceau des seigneurs de Riverie, et ces derniers lui auraient-ils préféré la position du bourg actuel, comme plus inexpugnable? Cela est possible. Mais nous aimons mieux croire que les deux châteaux ont existé à la même époque, et c'est là que nous retrouvons, plutôt qu'à Iseron, le fief des Aybraud, seigneurs de Châteauvieux. Car tous les documents démontrent que cette famille était possessionnée dans le voisinage de Riverie (1). Mais s'il en a été ainsi, il est à présumer que Châteauvieux aura péri à la suite d'une de ces guerres d'extermination de seigneur à seigneur, qui entraînaient souvent la destruction de la retraite du vaincu.

III. Premiers seigneurs de Riverie. Famille de ce nom. — Quelle que soit l'époque de sa fondation, le château de Riverie existait certainement au XIe siècle. Nous le trouvons alors en la possession de la famille de Riverie qui, suivant l'usage du temps, avait emprunté son nom patronymique à son fief, indice certain de la plus ancienne noblesse.

De cette famille, dont les armes nous ont été conservées en partie par un sceau du XIIe siècle (2), quatre

(1) Ajoutons qu'un ancien terrier nous montre les ruines de Châteauvieux possédées, au milieu du XVIe siècle, par les Arod, famille dans laquelle s'étaient fondus les Aybraud et que l'un de ces derniers est appelé, dans un document du XIe siècle, Aybraud de Riverie (*Ebraldus de Riviria*). V. *Mazures de l'Isle-Barbe*. p. 213. — Guigues. *Obituarium Ecclesiæ Lugdunensis*. p. 175. — Terrier du Chapitre de Saint-Paul.

(2) Les Riverie portaient : *de... à trois étoiles de... à la bordure de...* V. *Armorial du Lyonnais*.

Digitized by Google

personnages seulement nous sont connus, et leur souvenir n'est demeuré dans l'histoire que par des donations faites aux églises. Le premier est Adon de Riverie, noble chevalier, *miles nobilissimus*, disent les cartulaires. En 1090, il donne à l'abbaye de Savigny et au prieuré de Mornant l'église de Saint-Maurice, avec le cimetière, le presbytère et toutes leurs dépendances, qu'il possédait à titre d'alleu. Cette donation fut faite également par Gaudemar, surnommé Charpinel, et son frère Pons Bérard, auxquels Adon avait donné en fief ladite église, le presbytère et le cimetière de Saint-Maurice (1).

C'était, dit Menestrier, un abus assez ordinaire, à cette époque, que la possession, à titre de fief, des églises, paroisses et chapelles, par les seigneurs laïques (2). Cette possession, d'ailleurs, doit s'entendre ici plutôt de la jouissance du casuel et des revenus produits par l'inhumation des morts dans le cimetière que de la détention réelle de ces biens. L'inféodation de l'égli e de Saint-Maurice aux deux vassaux mentionnés dans la charte ne s'expliquerait guère autrement.

Cette occupation des biens écclésiastiques avait quatre causes principales : Souvent elle résultait des anciennes donations faites par Charles-Martel, Charlemagne et ses successeurs à leurs compagnons de guerre. D'autres fois, les seigneurs laïques les avaient acquis par échange ou reçus en fief de l'Eglise elle-même, sous la condition de l'hommage et à la charge de certains services de garde et de protection. Fréquemment aussi l'établissement de l'église et de ses dépendances était dû aux

(1) *Cartulaire de Savigny*, ch. 835.

(2) Menestrier. *Histoire civile et consulaire de Lyon*. p. 267.

Digitized by Google

libéralités du seigneur ou de ses prédécesseurs (1). Mais, dans les premiers temps de l'époque féodale, le plus souvent les barons ne devaient leurs possessions qu'au droit du plus fort.

Et telle était bien ici l'origine du droit d'Adon de Riverie. La circonstance, qu'il possédait l'église de Saint-Maurice à titre d'alleu, suffit déjà pour nous faire croire à une usurpation, alors même que nous ignorerions que cette même église avait été donnée aux moines de Savigny et de Mornant, déjà vingt ans auparavant, par deux seigneurs nommés Gauzerand et Hugues (2). Et ce qui achève de rendre cette usurpation évidente, c'est que, vers la même époque, Adon restitua au chapitre de Saint-Paul de Lyon l'église, le cimetière et la dîme de Larajasse, dont il s'était aussi emparé (3).

Adon de Riverie eut deux fils : Adon et Ilion. Ce dernier fut chanoine de l'église métropolitaine de Lyon. Adon, deuxième du nom, qu'une charte de l'an 1110 environ qualifie de prince illustre (*inclytus princeps*), possédait sur le Rhône, près de l'église de Saint-Nizier, un port dont la propriété lui était contestée par l'Eglise de Lyon. Mais une transaction ménagée par le chanoine Ilion entre son frère et l'archevêque Josserand, termina heureusement ces difficultés. Adon donna et restitua (*dedit et reddidit*) à l'archevêque et à l'église de Saint-Etienne tous les droits qui appartenaient à cette dernière sur le port en litige. Cette restitution reçut néanmoins toutes les apparences d'une vente. Car l'arche-

(1) Menestrier, *loc. cit.* — Guizot. *Histoire de la civilisation en France*, 13e leçon.

(2) *Cartul. de Savigny*. ch. 759 et 760

(3) *Inventaire des titres du chapitre de Saint-Paul*, f° 66. *Biblothèque Coste*, n° 2977. — *Obituarium ecclesiæ Lugdunensis*, p. 175.

Digitized by Google

véque s'engagea, en retour, à payer à Adon 4,000 sous viennois. D'un autre côté, le prélat, voulant témoigner de son désir d'enrichir l'Eglise de Lyon, donna la moitié de ce port au chapitre, à la charge toutefois de payer la moitié de la somme promise à Adon de Riverie (1).

Vers la même époque, Ilion, frère d'Adon, donna aussi à l'Eglise de Lyon divers droits qui lui appartenaient dans la seigneurie de Riverie (2). Mais il ne semble pas s'être montré toujours aussi dévoué aux intérêts de cette Eglise, et sa qualité de chanoine de la métropole ne l'empêcha pas d'essayer de reprendre sur l'église de Larajasse l'exercice des droits auxquels son père Adon avait renoncé en faveur de l'église de Saint-Paul. Il fallut qu'une sentence de l'archevêque Humbaud vînt arrêter des tentatives spoliatrices que l'on retrouve malheureusement partout au moyen âge (1118-1128) (3).

Vers la même époque, Guillaume de Riverie, chantre de Saint-Paul, fit aussi don au chapitre de cette dernière église de tous ses droits de dîme dans les paroisses de Riverie, Saint-Didier, Mornant, Taluyers et autres lieux, ainsi que de la huitième partie de la dîme de Montagny, de la Plaine et de Chavagnieu, qu'il possédait en franc-alleu.

Un siècle plus tard, Renaud, archevêque de Lyon, réunit à l'obéance de Riverie tous les droits de dîme cédés ainsi au chapitre de Saint-Paul par Guillaume de Riverie (4).

C'est sans doute depuis cette donation que la paroisse

(1) Monfalcon. *Monumenta lugdunensis historiæ*. p. 389.— *Obituarium lugdunensis ecclesiæ*. p. 27 et 55.

(2) *Mazures de l'Isle-Barbe*. p. 531.

(3) *Obituarium lugdunensis*, p. 174.

(4) *Inventaire des titres du chapitre de Saint-Paul*. f° 62

Digitized by Google

de Riverie, dont l'église est placée sous le vocable de saint Paul, eut pour patron temporel le chapitre de Saint-Paul de Lyon. Le pouillé du diocèse de Lyon du XIIIe siècle nous apprend, en effet, que déjà à cette époque ce chapitre nommait à la cure de Riverie, et ceci a subsisté jusqu'en 1789.

Quoi qu'il en soit, ces diverses donations nous font juger de l'importance des biens possédés, dans nos pays, par la famille de Riverie.

D'autres seigneurs du même nom succédèrent sans doute à Adon, dans la possession de cette terre. Mais nous n'en avons aucune preuve. Il est certain, toutefois, que, vers le milieu du XIIe siècle, ses descendants quittèrent Riverie pour se retirer à Chagnon, à Coise et à Saint-Symphorien, où nous les retrouvons jusqu'au commencement du XVe siècle. Parmi eux, nous pouvons mentionner Barthélemy de Riverie, chevalier de l'Eglise de Lyon, en 1298, Josserand de Riverie, seigneur de Chagnon, au commencement du XIVe siècle, et Bonnet de Riverie, écuyer, qui fut choisi, en 1412, pour capitaine, par les habitants de Saint-Symphorien-le-Château (1).

Mais avec ce dernier paraît s'être éteinte la descendance masculine de cette ancienne famille, qui, d'après les manuscrits de Guichenon, se fondit, vers cette époque, dans les Girard de Saint-Symphorien-le-Château ; ce qui nous explique comment nous voyons souvent depuis lors le nom de Girard ajouté à celui de Riverie. Il ressort, en effet, d'un acte de l'an 1451 que Jacques Girard, seigneur de Clérimbert, neveu du cardinal Girard, évêque

(1) Menestrier. *Histoire civile et consul.* p. 301.— *Mazures de l'Isle-Barbe.* supplément. p. 9. — *Archives historiques du Rhône.* V. 35.

Digitized by Google

du Puy, fut le premier qui prit le nom de Riverie, sans doute par suite d'une alliance avec la dernière héritière des Riverie, et ce furent ses descendants que nous voyons, à compter de cette époque, possessionnés à Saint-Symphorien et ses environs, sous le nom de l'ancienne famille chevaleresque.

Cette nouvelle maison de Riverie, qui contracta des alliances avec les Manuel de la Fay, les Gayardon de Grésolles, et les Arod de Lay, ne se fondit point avec les Bénéon, comme le dit Cochard et après lui La Tour-Varan, car elle a survécu à ces derniers. L'un de ses membres, Jacques ou Jacob de Riverie, seigneur de Clérimbert, commanda souvent les troupes catholiques dans nos guerres religieuses du XVIe siècle. Son frère puîné, Jean de Riverie, devint la tige de la branche de la Rivière, pendant que la branche ainée demeura en possession de Clérimbert jusqu'en 1739. C'est à cette dernière qu'appartenaient les seigneurs de la Mouchonière, près de St-Jean de Toulas, qui possédèrent aussi Echalas et St-Romain-en-Gier et fournirent plusieurs membres aux chapitres d'Ainay et de Notre-Dame de la Platière. Trois représentants de cette famille assistèrent à l'assemblée générale des trois ordres qui se tint à Lyon, en 1789, pour l'élection des députés aux Etats Généraux. Le dernier d'entre eux, possesseur de la terre de la Mouchonière, est mort sans enfants, vers 1820, et le nom de cette seconde famille de Riverie s'est éteint avec lui. (1)

(1) Guichenon, mss. I. n° 36. — Noms féodaux. V. *Riverie*. — *Archives du Rhône* (Registres de Sainte-Croix, d'Ainay et de la Platière). — Cochard. *Notice sur le canton de Saint-Symphorien-le-Château*. — *Archives de la Cour d'appel de Lyon (Insinuations*, vol. 5e*)*. — *Revue forésienne* t. I. p. 131.

Digitized by Google

IV. Hugues de Vers. Pons de Glenne. Familles nobles de Riverie au XIIe siècle. — La seigneurie de Riverie passa de la famille de ce nom aux mains des de Vers (*de Veris*). Pons de Vers, témoin dans une charte de l'an 1128 (1), fut-il l'un des possesseurs de cette terre? Rien ne le prouve. Mais une autre charte, reproduite par Le Laboureur, nous apprend que Hugues de Vers, seigneur de Riverie, mit, dans le courant du même siècle, la terre de Riverie sous le fief du chapitre de Lyon, dont il se déclara l'homme lige. En signe de vassalité, ce seigneur s'engagea à payer chaque année un cierge (*unum cereum*), à l'église suzeraine (2).

Cette reconnaissance de fief doit se rattacher sans doute au traité de 1173, intervenu entre Guy, comte de Forez et l'archevêque de Lyon, pour mettre fin aux difficultés qui existaient entre eux depuis de longues années. Dans cet acte, le comte Guy abandonne, en effet, toute prétention aux droits de suzeraineté sur la seigneurie de Riverie en faveur de l'Eglise de Lyon.

Cette concession est faite dans les termes suivants :

« Le comte cède pareillement à l'Eglise le fief du seigneur de Riverie, ainsi que la suzeraineté sur ledit fief. « Le château de Riverie, avec son mandement et tout ce « qu'il renferme, jusqu'au mandement de Châtelus, demeurent dans les limites du domaine de l'Eglise (3).

Ce document nous permet donc de croire que Hugues de Vers vivait dans la dernière moitié du XIIe siècle et que ce fut en exécution du traité de 1173 qu'il fit hommage à l'Eglise de Lyon de la terre de Riverie, qui ne cessa jamais, depuis lors, de faire partie du Lyonnais.

(1) *Cartulaire de Savigny*, ch. 914.
(2) *Mazures de l'Isle-Barbe*, p. 531.
(3) Menestrier. *Histoire civile et consul.* p. 281.

Digitized by Google

Hugues de Vers est le seul seigneur de Riverie de ce nom qui nous soit connu. Après lui cette famille disparaît de la contrée, et c'est avec la plus grande réserve que l'on peut croire la retrouver dans les seigneurs de Gorze et de Germole en Beaujolais, dont la descendance s'éteignit au XVIe siècle (1).

Pendant les dernières années du XIIe siècle, Riverie était possédé par Pons de Glaine ou de Glenne (*de Glana*). Cette famille, étrangère à notre province, appartenait à la Bourgogne et avait emprunté son nom au château de Glenne, situé près d'Autun. Plusieurs de ses membres furent défenseurs ou avoués *(advocati)* de l'abbaye de Saint-Symphorien d'Autun. Pons de Glenne portait ce titre en 1077 et Gauthier de Glenne en 1232 (2).

Quant à Pons de Glenne, seigneur de Riverie, nous ne connaissons de lui que les différends qu'il eut avec Renaud, archevêque de Lyon. Le fier chevalier ne recula point devant la violence; il soutint ses prétentions les armes à la main et dévasta les terres du chapitre. L'Eglise de Lyon dut subir la loi du plus fort. Mais elle n'oublia point de réclamer plus tard une réparation au successeur de Pons de Glenne (3).

Ce successeur fut Artaud de Roussillon, troisième du nom, qui épousa la fille unique de Pons de Glenne, nommée Alix, laquelle apporta en dot à son époux la terre de Riverie.

De cette seigneurie, nous dit Le Laboureur, dépendaient un grand nombre de vassaux considérables. Les

(1) *Armorial du Lyonnais*, V. *de Vert*.

(2) *Gallia Christiana*, IV. 382 et 886. — Courtépée. *Description du duché de Bourgogne*. II. 573. — *Congrès archéologique de France*. 17e session. p. 196.

(3) *Mazures de l'Isle-Barbe*, p. 531.

Digitized by Google

documents du temps nous apprennent aussi que Riverie était, à cette époque, la résidence de plus d'une noble famille chevaleresque. Ainsi en était-il notamment des Lavieu, des Arric et des Arod. Ces derniers, dont Riverie était le berceau (1), exercèrent, pendant plusieurs générations, les fonctions de baillis de la seigneurie. Mais dès le commencement du XIIIe siècle nous les voyons déjà établis dans la contrée. Un acte de 1202, scellé du sceau de l'archevêque Renaud, nous apprend que Guillaume Arod oblige en faveur du chapitre de Lyon tout ce qu'il possédait à Saint-Didier, moyennant 10 livres. La même année, nous voyons aussi Roland de Veauche *(de Velche)*, céder au chapitre de Saint-Paul, sa part des dîmes de Riverie, en retour de la somme de 7 livres (2).

Le traité de 1173, cité plus haut, nous apprend, ainsi que beaucoup d'autres documents, qu'au moyen âge la circonscription de la seigneurie de Riverie portait le nom de *mandement*, dénomination généralement adoptée dans le Forez et le Vivarais. Quant au titre de baronnie, il est bien plus moderne et nous ne le voyons pas appliqué à la terre de Riverie avant le milieu du XIVe siècle (3).

V. La famille de Roussillon. — Peu de familles chevaleresques de nos contrées pouvaient prétendre à une origine plus ancienne que les seigneurs de Roussillon. Mais, entraînés par la similitude de nom, nos vieux historiens ont voulu ajouter encore à leur illustration, en rattachant les Roussillon du Viennois à Gérard de Roussillon, le fameux paladin des romans de chevalerie, et à son fils, aussi nommé Gérard, lieutenant de l'empereur

(1) *Mémoire de l'intendant d'Herbigny.*

(2) *Inventaire des titres de Saint-Paul.* f° 62.

(3) Chaverondier. *Inventaire des titres du comté de Forez*, n° 827.

Digitized by Google

Lothaire dans le Lyonnais et le Dauphiné, au milieu du IXe siècle (1).

Cette origine n'a point paru justifiée à la critique moderne. Rien ne l'établit; le nom de Roussillon se retrouve dans plusieurs provinces, et l'on sait, d'autre part, que le château de Roussillon, dont le héros des guerres carlovingiennes tirait son nom, était situé dans la Bourgogne, près de Châtillon-sur-Seine, tandis que c'est dans le comté d'Albon, près de Vienne, que nous trouvons le berceau certain des Roussillon des temps de la chevalerie (2). Gérard de Roussillon, gouverneur de Vienne vers l'an 1045, et mort en 1050, suivant son épitaphe, qui nous a été conservée par Chorier (3), serait ainsi le premier auteur connu de cette famille. Les souvenirs de l'histoire ne remontent pas à une date plus reculée.

Après Gérard, les chroniqueurs citent le nom de Guillaume, son fils, suivant toutes les vraisemblances, et père de Gérard de Roussillon, qui conduisit, en 1096, les croisés dauphinois en Terre-Sainte, où il commandait le 11e bataillon de l'armée chrétienne. A Gérard succéda Artaud Ier, et à ce dernier Artaud II, père d'Artaud, troisième du nom, époux de la fille de Pons de Glenne, seigneur de Riverie.

C'est par cette famille illustre, dont la branche aînée posséda aussi Annonay et donna un abbé à Cluny, deux à Savigny, un archevêque et plusieurs chanoines à l'Eglise

(1) Rubys. *Histoire véritable de la ville de Lyon*, p. 220.— Chorier *Histoire du Dauphiné*, I. 682, 778. — Guy-Allard. *Dictionnaire du Dauphiné*, V. *Roussillon*.

(2) De Terrebasse. *Gérard de Roussillon* (REVUE DU LYONNAIS), 2e série. t. VI. p. 18.

(3) *Antiquités de la ville de Vienne*, p. 266.

Digitized by Google

de Lyon, que Riverie va être possédé pendant cent cinquante ans (1).

VI. Artaud III de Roussillon. Traités avec l'archevêque Renaud. — Artaud de Roussillon, devenu seigneur de Riverie, par son mariage avec la fille de Pons de Glenne, vivait en 1202. Au mois de juin de cette année, nous le voyons s'engager, avec plusieurs autres seigneurs dauphinois, comme caution de l'exécution des clauses du contrat de mariage du dauphin Guigues André avec Béatrix de Claustral, fille de Guillaume, comte de Forcalquier. Quelque temps après, Artaud accompagna le dauphin dans son expédition contre la ville de Sisteron, qu'assiégeait le comte de Forcalquier, son beau-père. A son retour, il devint l'auxiliaire de Gontard, seigneur de Chabeuil, dans sa querelle avec Humbert, évêque de Valence (2).

Une charte, du 2 juillet 1209, nous apprend qu'à cette date Artaud de Roussillon s'engagea, envers Milon, légat du Saint-Siége, à observer tout ce que le pape ou le nonce avaient prescrit au sujet des péages et des sauf-conduits

(1) *Mazures de l'Isle-Barbe*, p. 528 et s. — De la Mure. *Histoire des ducs de Bourbon*. I. p. 17 et s. — Morel de Voleine. *Archevêques de Lyon*, p. 60 et 249. — De Rivoire de la Bâtie. *Armorial du Dauphiné*.

(2) Guy Allard. *Dictionnaire du Dauphiné*. p. 511 et s. — Chorier, *Histoire du Dauphiné*. II p. 86 et 87.

Digitized by Google

accordés aux marchands étrangers (*guidagia*); cette promesse fut même garantie par l'engagement du château de Roussillon (1).

En 1215, Artaud de Roussillon, Pons de Charpinel et Hugues de Talaru, tous trois co-seigneurs du bourg et du château de Dargoire, se trouvaient en grande contestation avec le chapitre de Lyon, au sujet de la seigneurie de Saint-Andéol, sur laquelle ils élevaient diverses prétentions.

Après un long démêlé, les parties s'en rapportèrent à l'arbitrage de Renaud de Forez, archevêque de Lyon, qui décida que ces trois seigneurs ne pourraient, à l'avenir, réclamer aucun droit ni percevoir aucune redevance dans la seigneurie de Saint-Andéol, qui appartenait au chapitre. Toutefois, les habitants de ce lieu demeuraient tenus d'aller travailler aux fortifications du château de Dargoire, quand ils en seraient requis par les seigneurs de ce bourg; mais seulement deux fois par an, à savoir : une semaine entre Noël et le Carême et une autre semaine entre Pâques et la Pentecôte; et sans que l'on pût leur réclamer les corvées qu'on aurait négligé de requérir aux époques convenues (2).

Cette obligation de travailler aux fortifications des châteaux était moins arbitraire qu'on pourrait le penser d'abord. A une époque où les guerres privées désolaient fréquemment les campagnes, les populations rurales ne trouvaient de refuge que dans les forteresses du voisinage. Les travaux auxquels elles étaient soumises n'étaient donc que le prix de l'asile qui leur était assuré.

Artaud III était déjà fort âgé à cette époque, et son fils,

(1) Bréquigny et Pardessus. *Diplômes, Chartes*, etc, IV. 452.
(2) *Mazures de l'Isle-Barbe*. p. 528.

Digitized by Google

Artaud, quatrième du nom, se trouvait, quatre ans plus tard, sous la tutelle de l'archevêque Renaud, bien que son père vécût encore. C'est ce qui résulte d'une charte de l'an 1219, qui renferme un traité destiné à mettre fin aux difficultés suivantes :

Les Levrat (*Levratenses*) (1), viguiers de Dargoire, s'étaient plaints à l'archevêque d'avoir été dépouillés injustement de certains droits qu'ils prétendaient avoir sur le marché de ce village. La charte nous laisse ignorer le nom des spoliateurs. Mais avant que le prélat eût connu de l'affaire, Artaud de Roussillon avait étouffé le différend et fait droit aux réclamations des demandeurs. Dans le traité qui s'en suivit, les Levrat reconnurent tenir du seigneur de Riverie la viguerie de Dargoire et lui devoir hommage pour cette viguerie et ses dépendances, au nombre desquelles nous remarquons plusieurs localités qui conservent encore, de nos jours, le nom qu'elles portaient au XIIIe siècle : le Carteys, Brullioles, Vanel, Collonge, Missilieu, etc.

Par le même traité, il fut concédé au seigneur de Riverie un emplacement à Dargoire, pour y élever une maison, dont le cens devait appartenir aux viguiers, à moins qu'elle ne fût bâtie par un chevalier. On attribua, en outre, à ces derniers la connaissance de tous les débats qui leur seraient soumis. Si le litige était porté devant le seigneur, un tiers des droits de justice leur demeurait réservé. Enfin, il fut stipulé que le seigneur de Riverie et les viguiers de Dargoire possédaient indivisément, en toute seigneurie (*in toto dominio*), cinq maisons situées dans ce bourg, à savoir : celle de Pierre Roux de

(1) Le nom de *la Levratière*, ancien fief et actuellement simple ferme, située près de Saint-Andéol, nous conserve encore le souvenir de cette ancienne famille.

Digitized by Google

la Porte, celle de Bertrand, celle de Puvignon, celle de Pariole et celle de Pons de Lorme (1).

Ce traité reçut, en outre de l'approbation des deux Artaud, celle de l'archevêque Renaud, en sa qualité de tuteur du fils d'Artaud III.

Cette tutelle est difficile à expliquer. Mais comme elle ne s'exerçait qu'au sujet de la seigneurie de Riverie, qui appartenait à Artaud IV du chef de sa mère, il est probable qu'elle résultait, soit d'une disposition particulière du testament de cette dernière, soit des droits de suzeraineté que possédait le chapitre de Lyon sur cette seigneurie.

On ne peut, en effet, supposer qu'Artaud III fût, à raison de son âge avancé, impropre à l'administration des affaires, puisque cette transaction était due à ses soins. D'ailleurs, l'année suivante (1220), nous le voyons passer directement un accord avec l'Eglise de Lyon, au sujet de l'hommage de la terre de Riverie, que le traité de 1173 imposait aux possesseurs de cette seigneurie, mais qui répugnait sans doute à l'orgueil d'Artaud.

Le chapitre réclamait instamment cet hommage, en se fondant surtout sur la reconnaissance du droit de suzeraineté faite au chapitre par Hugues de Vers. Mais là ne se bornaient pas ses prétentions. Il revendiquait, en outre, les droits que lui avait concédés Ilion de Riverie, chanoine de Lyon. Enfin, il exigeait des réparations pour les dommages causés aux terres du chapitre, soit par Pons de Glenne, soit par Artaud lui-même.

Artaud, de son côté, élevait des prétentions sur le port que le chapitre possédait à Lyon sur le Rhône. Il récla-

(1) *Mazures de l'Isle-Barbe*, p. 529. — *Archives du Rhône. Inventaire des titres du chapitre de Saint-Jean.* Esther, f° 196.

Digitized by Google

mait la moitié du fief de la Chance (1), ainsi qu'une partie d'une ferme (*villa*) située à Ecully et détenue à son préjudice par l'Eglise de Lyon. Enfin il se plaignait vivement des fortifications élevées par l'archevêque Renaud à Rive-de-Gier, à Saint-Martin-la-Plaine et à Saint-Andéol.

Longtemps les parties furent divisées sur tous ces points. A cette époque, il n'existait aucun tribunal qui pût trancher de semblables contestations. Quand la force brutale n'intervenait pas dans le débat, un arbitre choisi par les parties ou un traité amiable étaient les seuls moyens qu'on eût alors pour mettre fin à un litige entre deux puissants feudataires.

Ce fut à une transaction qu'on eut recours ici. Le chapitre abandonna, en faveur du jeune Artaud, pupille de l'archevêque, toutes ses prétentions au sujet de la terre de Riverie, ainsi que les droits concédés par le chanoine Ilion. Il renonça pareillement à toute indemnité pour les torts et dommages causés aux terres de l'Eglise par Pons de Glenne et Artaud III.

Mais cet abandon des droits de suzeraineté ne fut point absolu. Renaud ne voulait favoriser que son pupille. Le jeune Artaud fut bien dispensé de l'hommage au chapitre; mais ses héritiers demeuraient soumis au devoir féodal. Quant au port réclamé par Artaud, l'Eglise de Lyon en avait acquis une partie d'Albon de Saint-Michel, au prix de 110 marcs d'argent; l'autre lui appartenait déjà auparavant. Celle-ci fut cédée gratuitement à Artaud, mais l'abandon de la première ne fut consenti que moyennant la somme de 80 marcs d'argent. Enfin le chapitre céda à Artaud diverses terres à Longes, Disimieu, Griffonnet, Trèves, la Garde, etc.

(1) La Chance (appelée aussi *la Chaucer* dans des titres du XIIIe siècle), ancien fief situé dans la commune des Hayes (Rhône).

Digitized by Google

En retour, ce dernier, du consentement de l'archevêque Renaud, son tuteur, se reconnut vassal du chapitre pour tout ce qu'il possédait à Mornant et à Ampuis, ainsi que pour le port qui lui était cédé. Les prétentions du seigneur de Riverie, au sujet du fief de la Chance et de la ferme d'Ecully, furent abandonnées, et le chapitre obtint même, au prix d'une somme de 100 sous, la remise des droits qu'Artaud père avait acquis d'une dame nommée Blanche, dans la paroisse de Saint-Martin-la-Plaine. Les griefs élevés au sujet des fortifications bâties par l'Eglise de Lyon à Rive-de-Gier et à Saint-Martin-la-Plaine furent également abandonnés; il fut même permis au chapitre d'en élever d'autres dans les mêmes lieux. Toutefois, cette faculté ne devait pas créer une gêne pour le seigneur de Riverie, et l'Eglise dut s'engager, sous la foi du serment, à n'établir aucune fortification nouvelle dans les mandements de Riverie, de Dargoire, de Châteauneuf et de Pizey, ni sur les hauteurs, ni dans la plaine. Il lui fut aussi interdit d'acquérir aucun droit *de pariage* (co-suzeraineté) sur ces divers châteaux. Défense absolue lui fut faite, en outre, d'élever des fortifications à la Chance et à Saint-Andéol ; bien plus, ce qui avait été construit récemment dans ce dernier lieu dut être démoli, sous la surveillance de quatre chevaliers (1220) (1).

La même année, nous voyons encore Artaud et son fils Gérard choisir l'archevêque de Vienne pour arbitre, dans le différend qui s'était élevé entre eux et le dauphin, au sujet de la suzeraineté de la terre de Roussillon (7 octobre 1220). Trois ans plus tard, les mêmes seigneurs, du consentement de l'épouse d'Artaud, donnent au sei-

(1) *Mazures de l'Isle-Barbe*, p. 531.

Digitized by Google

gneur de Saint-Vallier les paquerages qu'ils possédaient à Montbreton (juillet 1223).

La mort d'Artaud doit se placer, selon toute apparence, vers l'année 1228. De sa femme, Alix, il eut plusieurs fils :

1° Artaud IV, qui suit ;

2° Gérard, qui posséda, pendant quelques années, la seigneurie de Roussillon ;

3° Guy ou Guigues, archidiacre de l'Eglise de Lyon, de 1252 à 1274 (1).

VII. Artaud IV de Roussillon. Ses vassaux. Ses rapports avec l'Eglise de Lyon et les comtes de Forez. Ses enfants. — Artaud IV succéda à son père dans la possession de la seigneurie de Riverie. Quant à la terre de Roussillon, elle fut attribuée à son frère Gérard, et ce ne fut que le 30 janvier 1236 (nouveau style) qu'Artaud en fit l'acquisition de ce dernier, en échange des seigneuries de Peyraud et de Montbreton, ainsi que des droits qu'il possédait sur les villages de Champagne et de Saint-Rambert (2).

Indépendamment de ses diverses possessions à Mornant, à Dargoire et à Ampuis, Artaud possédait aussi à Longes plusieurs terres, soumises à des redevances à son

(1) Morel de Voleine. *Archevêques de Lyon*, p. 60. — Plusieurs renseignements sur les Roussillon ont été empruntés à un manuscrit de la bibliothèque de Vienne, qui nous a été communiqué obligeamment par feu Victor Teste, et dont l'auteur, Fornans de la Robertière, avocat au Parlement de Grenoble en 1768, avait puisé aux archives de la Chambre des Comptes du Dauphiné.

(2) Huillard Bréholles, *Inventaire des titres de la maison ducale de Bourbon*, n° 184. — Noms féodaux.

Digitized by Google

profit (1226) (1). Guichard, baron de Montagny, lui devait également hommage pour une terre qui avait appartenu à Arod du Chol (2). Le même seigneur tenait aussi en fief d'Artaud de Roussillon divers droits de lods et ventes, de garde, de pêche dans les fossés du château de Chaponost, et de cens et servis sur 21 parcelles de terre situées au même lieu. Le baron de Montagny aliéna plus tard ces divers droits (1268) (3).

Les Lavieu étaient aussi au nombre des vassaux des seigneurs de Riverie. C'est ainsi qu'un acte de 1239 nous apprend que Bérard de Lavieu, seigneur d'Iseron, reçoit en fief de l'Eglise de Lyon tout ce qu'il possédait à la Chapelle-en-Vaudragon et à Aveize, sauf l'hommage qu'il devait au comte de Forez et au seigneur de Riverie (4).

Indépendamment de ces fiefs ou rentes nobles, dont nous ignorons la situation, les Lavieu possédaient encore divers droits de dîme à Riverie même. Ainsi, en 1255, Girin, Pierre et Jean de Lavieu cèdent au chapitre de Saint-Paul de Lyon, tous les droits qu'ils avaient à Riverie, ainsi que la huitième partie des dîmes de Montagny, de la Plaine et de Chavagnieu et, en outre, la dîme des terres et vignes qu'ils possédaient dans les paroisses dudit chapitre et dans celle de Saint-Didier (5).

L'histoire de ce temps consiste presque tout entière dans le récit de semblables donations aux églises, des querelles des seigneurs avec les suzerains ecclésiastiques et des guerres privées entre possesseurs de fiefs. Les nom-

(1) Severt *Histoire des Archevêques de Lyon*. p. 264.
(2) *Manuscrits de Guichenon*. t. XVIII. n° 105.
(3) *Mazures de l'Isle-Barbe*, p. 562.
(4) *Archives du Rhône*, G. 946.
(5) *Inventaires des titres de Saint-Paul*, f° 62.

Digitized by Google

breux droits de dîmes, de cens et servis, que possédaient les églises, étaient surtout une source constante de difficultés avec les seigneurs laïques, qui s'efforçaient chaque jour de secouer le joug de la suzeraineté ou de s'emparer des bénéfices ecclésiastiques.

On ne saurait reprocher cependant de pareilles tentatives spoliatrices à Artaud IV qui se montra, au contraire, toujours dévoué aux intérêts des églises. C'est ainsi qu'en 1233, il cède au chapitre de Saint-Paul le droit de dîme qu'il possédait sur une vigne située à Saint-Didier, au lieu de Favaud (1). Trois ans plus tard, il engage pour 100 livres viennoises, à Guillaume de la Palud, chanoine de Saint-Etienne et prévôt de Fourvière, la sixième partie du port qu'il possédait sur le Rhône et que son père Artaud III avait déjà engagée au même Guillaume, pour 3,000 sous viennois. Artaud tenait en fief de l'église de Lyon cette sixième partie du port du pont du Rhône. Quelques années plus tard, il en abandonna la possession à son frère Guigues, archidiacre de cette Eglise, et, à cette occasion, le droit de suzeraineté du Chapitre fut reconnu de nouveau expressément. Guigues légua, en mourant, à l'Eglise de Saint-Etienne 200 livres viennoises, à prendre sur sa part du port du pont du Rhône, qui avait appartenu à Albon de Saint-Michel (2).

Au mois de février 1236 (n. st.) Artaud termina par une transaction les difficultés qu'il avait avec Pons Charpinel, son vassal, au sujet du château de Dargoire. D'après ce traité, conclu par les soins d'Aymar de Roussillon, seigneur d'Annonay, et d'Aymar, seigneur de Bressieu, il fut convenu que Pons Charpinel tiendrait en fief d'Artaud de Roussillon tout ce qu'il avait acquis

(1) Ibidem.

(2) *Obituarium Lugdunensis Ecclesiæ*. p. 103, 215 et 223.

Digitized by Google

à Dargoire, à savoir la moitié du château et onze manses, à l'exception d'une surface de 24 toises qu'il tiendrait en alleu. Les deux parties s'engagèrent à n'élever aucune construction dépendant de cette forteresse, sans le consentement de l'autre. Et, dans ce cas, Pons Charpinel s'engageait à livrer à Artaud les nouvelles fortifications édifiées dans le château à première réquisition de son suzerain. Enfin, il fut stipulé que le portail du château serait commun aux deux parties (1).

Artaud IV de Roussillon était l'un des plus puissants seigneurs de nos contrées. Sa considération n'était pas moins grande ; elle lui mérita d'intervenir dans plusieurs actes importants de l'histoire du Forez, et notamment dans le traité qui termina le différend existant depuis plusieurs années entre le comte Guy V et Guillaume de Baffie. On sait que ce dernier élevait des prétentions à la possession du comté de Forez. Mais en 1244, une transaction, ménagée entre eux par l'entremise de saint Louis, décida que les deux parties s'en rapporteraient à l'arbitrage d'Armand, seigneur d'Alègre, de Guillaume de Baffie, père, de Bérard de Lavieu, chevalier, de Hugues d'Ecotay et d'Artaud de Roussillon (2).

Quelques années plus tard, Artaud de Roussillon fut aussi l'un des six garants *(pléges)* que Guillaume de Baffie et Artaud de Saint-Germain, seigneurs de Saint-Germain-Laval, donnèrent aux habitants de cette petite ville, pour assurer l'exécution de la charte qu'ils leur avaient consentie (juin 1248) (3).

(1) Huillard-Bréholles. *Inventaire des titres de la maison de Bourbon*, n° 186. — Noms féodaux.

(2) Baluze. *Histoire de la maison d'Auvergne*, II, p. 115 et 126.

(3) De la Mure. *Histoire des ducs de Bourbon*, I, p. 195. — Huillard-Bréholles. *Inventaire des titres des ducs de Bourbon*, n° 288.

Digitized by Google

Suivant Le Laboureur, Artaud IV aurait épousé une fille de la maison de Genève. Un titre dans lequel Amé de Genève, évêque de Die, est qualifié d'oncle d'Amédée de Roussillon, fait présumer, en effet, qu'Artaud avait eu pour femme la sœur d'Amé, fille de Guillaume, comte de Genève, et de Marie ou Alix de la Tour. D'après d'autres historiens, au contraire, Artaud avait contracté mariage avec Artaude, fille de Guy IV, comte de Forez, ce qui est confirmé : 1° Par le testament de Renaud de Forez, qui donne le titre de cousin à Guillaume de Roussillon, fils d'Artaud IV. 2° par la donation que les frères et sœurs de ce dernier lui firent de tous les droits qu'ils pouvaient prétendre sur la succession du comte Guy IV (novembre 1262) (1) et 3° par les termes de la dispense donnée par le pape au mariage d'Aymar de Roussillon avec Jeanne de Forez, en 1318 (2).

Peut-être Artaud avait-il contracté deux mariages successifs. Quoi qu'il en soit, nous lui connaissons les enfants suivants :

1° Guillaume, qui suit.

2° Aymar, élu archevêque de Lyon, au deuxième concile tenu dans cette ville, en 1274.

3° Amédée, d'abord abbé de Savigny, puis évêque de Valence en 1270, et de Die en 1272, dont la vie a été publiée par le P. Jean Colombi.

4° Artaude, épouse d'Etienne d'Oingt, seigneur de Châtillon d'Azergues.

5° Alix et 6° Béatrix (3).

(1) Huillard-Bréholles, ibidem, n° 394.

(2) *Ex uno latere tertio, ex altero quarto gradibus vos consanguinitatis invicem attinetis.* (De la Mure, *Histoire des ducs de Bourbon*, III, p. 111.

(3) Conf. *Mazures de l'Isle-Barbe*. p. 581.— Morel de Voleine. *Ar-*

Digitized by Google

Artaud émancipa son fils aîné, Guillaume, le 10 février 1258 (n. st.) et, à cette occasion, il lui donna, en pleine propriété, la seigneurie de Châteauneuf, près de Rive-de-Gier, avec toutes ses dépendances. Deux ans plus tard (21 juillet 1260), il lui fit encore donation de ses châteaux de Roussillon, Surieu, Riverie, Dargoire, du Péage-de-Roussillon, de la garde de Mornant et de tout ce qu'il possédait à Saint-Romain-en-Jarez, sous la seule réserve de l'usufruit pendant sa vie et du droit de faire des dispositions en faveur de ses autres enfants (1).

Quelques années plus tard, vers 1265, dans une guerre entre Aymar IV, comte de Valentinois et Sylvion de Clérieu, seigneur de la Roche de Glun, Artaud de Roussillon et son fils Guillaume prirent ouvertement parti pour ce dernier. Retiré dans le château inexpugnable de la Roche de Glun, ce dernier fit, à plusieurs reprises, des courses sur les terres du dauphin Guigues VII, qui soutenait Aymar. Mais ce prince exigea réparation de ces dommages, et Guillaume de Roussillon fut tenu, pour cette cause, de lui payer la somme de 500 livres viennoises et Artaud de lui céder sa maison de Landrins avec tous les droits qu'il possédait sur la paroisse d'Epinouze (juin 1267) (2).

La donation faite par Artaud à son fils, nous explique comment nous voyons Guillaume de Roussillon intervenir dans divers traités passés par son père, pendant les der-

cherêques de Lyon, p. 51. — Huillard-Bréholles. *Inventaire des titres de la maison de Bourbon*. n° 391, 815, etc.

(1) Huillard-Bréholles. *Inventaire* etc., n° 354, 273 et 407. — D'Achéry. *Spicilegium*, III. p. 637. — Noms féodaux.

(2) Chorier. *Histoire du Dauphiné*. p. 146. — Manuscrit de la bibliothèque de Vienne, déjà cité. — Abbé Chevalier. *Inventaire des archives des dauphins, à Saint-André de Grenoble*. n° 93, 97 et 263.

Digitized by Google

nières années de sa vie. C'est ainsi qu'en 1268, il homologue avec Artaud un échange passé entre le seigneur de Montagny et le prieur de Saint-Irénée (1).

La même année intervint aussi entre Artaud IV et son fils Guillaume, d'une part, et le prieur de Saint-Romain-en-Jarez, d'autre part, une transaction, au sujet des droits de justice sur la paroisse de Saint-Romain, dont le prieur revendiquait une partie. Par cet acte, dû à l'arbitrage de Jean de Saint-Symphorien, cellérier de l'Ile-Barbe et de noble Aymar Guichard, il fut reconnu que la haute justice appartenait exclusivement aux seigneurs de Riverie, dans le bourg de Saint-Romain et les limites fixées par la transaction ; mais la moyenne et la basse justice furent déclarées communes entre les parties. Les seigneurs de Riverie se réservèrent le droit de connaître des crimes entraînant la peine capitale, ce qui résultait déjà de leur droit de haute justice. Mais ils cédèrent au prieur le droit de rachat de la mutilation de membres, ainsi que la moitié des droits de bans, de clameurs et d'échaytes (2). En retour, il fut permis aux seigneurs de Riverie de tenir trois sergents à Saint-Romain (3).

Deux ans plus tard (1270), nous voyons Artaud se porter caution envers le roi de France, pour Thomas et Amédée de Savoie, débiteurs du monarque (4). C'est là le dernier document où figure le nom d'Artaud, et il est à présumer qu'il mourut peu de temps après.

(1) *Mazures de l'Isle-Barbe*, p. 442.

(2) *Bans* (banna) : amendes. — *Clameurs* : droits de justice. — *Echaytes* : droits sur les épaves ou objets sans maîtres.

(3) Titre communiqué par M. Testenoire-Lafayette, notaire honoraire, à Saint-Etienne.

(4) Douet-d'Arcq. *Inventaire des sceaux*, n° 3471.

Digitized by Google

VIII. Guillaume de Roussillon. Acquisition de la terre d'Annonay. Expédition en Terre Sainte. Béatrix de la Tour, sa femme. — En même temps que Guillaume devenait, par la mort de son père, seigneur de Roussillon, de Riverie, de Dargoire, et de toutes les autres terres dont une donation entre vifs lui avait déjà transmis la propriété, il succédait aussi à tous les biens d'Aymar, sire d'Annonay, son cousin, qui l'institua son héritier universel, dans son testament du 6 juin 1271, confirmé par un codicille du 11 août de la même année. Ce legs était grevé de plusieurs libéralités à titre particulier, s'élevant à 5,000 livres viennoises, que Guillaume acquitta fidèlement en 1273 et 1274 (1).

Mais ce ne fut pas sans contestations que Guillaume entra en possesion de tous les biens légués par Aymar de Roussillon. Il lui fallut d'abord résister aux prétentions de Guillaume, abbé de St-Pierre de Vienne, sur une grange dite de *Charaysin*, située dans le mandement d'Annonay, et tous les biens que Philippa, veuve d'Aymar, sire d'Annonay, avait possédés dans la paroisse de Saint-Clair (2). Une sentence arbitrale, du 31 décembre 1274, mit fin à ces difficultés, en attribuant les biens en litige à Guillaume de Roussillon, à la charge de payer au monastère de Saint Pierre de Vienne la somme de 120 livres viennoises, qui furent acquittées par Béatrix de la Tour, son épouse, le 8 septembre 1276, pendant que Guillaume guerroyait contre les infidèles (3).

Guillaume de Roussillon dut aussi recourir à la justice pour obtenir la délivrance du château d'Annonay. Une

(1) Huillard-Bréholles. *Inventaire des titres de la maison de Bourbon*, nos 518, 520, 553, 559 et 575. — Chorier, p. 147.

(2) Saint-Clair, canton d'Annonay (Ardèche.)

(3) Huillard Bréholles, *Inventaire* etc. nos 585 et 613.

Digitized by Google

sentence du juge du Viennois en avait mis en possession Eustache de Mastre, damoiseau. Mais, sur l'appel interjeté par Guillaume, le juge délégué par l'archevêque de Vienne reconnut les droits incontestables de ce dernier (30 janvier 1275. n. st.) (1).

Déjà, du vivant de son père, Guillaume avait intenté un procès à Renaud, comte de Forez, au sujet de la moitié d'un château, dont les documents du temps nous laissent ignorer le nom. Peut-être ce litige se rattachait-il aux droits de succession que Guillaume de Roussillon pouvait réclamer au comte de Forez, du chef de sa mère. Quoi qu'il en soit, ce dernier opposait à son adversaire qu'il n'était pas tenu de répondre à sa demande, attendu que le seigneur de Roussillon relevait de l'empire, et ne tenait aucun fief dans le royaume. C'était là une erreur, puisque Guillaume possédait, depuis l'année 1258, la seigneurie de Châteauneuf. Aussi un arrêt du Parlement rejeta l'exception soulevée par le comte de Forez et décida qu'il serait passé outre aux débats et qu'en conséquence le comte serait tenu de plaider avec Guillaume de Roussillon (24 mai 1265) (2). Une transaction vint sans doute mettre fin à la querelle des deux parties, car, cinq ans plus tard (1270), le comte Renaud témoignait de son affection pour son cousin Guillaume de Roussillon, en lui léguant, dans son testament, une rente annuelle de 200 livres viennoises (3).

Guillaume testa le 11 août 1275, au moment de partir pour la Terre-Sainte, où le roi Philippe-le-Hardi l'en-

(1) Huillard-Bréholles, *Inventaire*, etc. n° 588.

(2) Les Olim. I, n° 928. — Huillard-Bréholles, n° 419.

(3) De la Mure. *Hist. des ducs de Bourbon*, publiée par M. de Chantelauze, III. *Preuves*. p. 62.

Digitized by Google

voyait secourir les chrétiens d'outre-mer, à la tête de 100 hommes à cheval et de 300 sergents à pied, auxquels se joignirent plusieurs chevaliers dauphinois. Arrivé au port d'Acre, au mois d'octobre de la même année, il prit le commandement général des troupes françaises et donna, dans maintes occasions, des preuves de son habileté et de sa bravoure. Mais ce n'était pas avec d'aussi faibles forces que l'on pouvait rétablir les affaires des chrétiens. Le vaillant chevalier eut du moins la gloire de maintenir la situation et d'inspirer aux infidèles une terreur méritée (1).

Guillaume mourut dans cette expédition, à la fin de l'année 1277, en emportant les regrets de toute l'armée chrétienne. Il avait épousé Béatrix de la Tour, fille d'Albert III, baron de la Tour, et de Béatrix de Coligny, qui lui donna plusieurs enfants, sur le nombre et le nom desquels les historiens sont loin d'être d'accord.

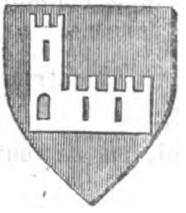

LA TOUR DU PIN

Ainsi Le Laboureur lui donne pour second fils, Aymon, qui aurait continué la lignée, comme seigneur de Roussil-

(1) Chorier. *Hst. du Dauphiné*. p. 155. — Guy-Allard. *Dictionnaire du Dauphiné*. p. 355 et 511. — Roger. *La noblesse de France aux Croisades*, p. 158. — Nous trouvons dans ce dernier ouvrage le texte de l'état dressé à l'occasion du départ de Guillaume. En voici un extrait :

« C'est l'ordonnance que ly légat Symons, Messire Erard de Valery « et ly connestable de France ont faite de gens que ly rois et ly légats

Digitized by Google

lon et Annonay, après son ainé Artaud, mort, suivant lui, sans enfants. Mais c'est là une double erreur; ce dernier ne mourut point sans postérité, et le nom d'Aymon ne se rencontre dans aucun des titres originaux conservés aux archives nationales (1). D'après ces documents nous établissons donc de la manière suivante la liste des enfants de Guillaume de Roussillon et de Béatrix de la Tour :

1° Artaud V, seigneur de Roussillon, Annonay et Riverie, qui suit.

2° Albert, destiné à l'Eglise, qui hérita de 500 livres de rente.

3° Guillaume, qui embrassa aussi l'état ecclésiastique et fut légataire de la même somme.

4° Béatrix, mariée à Godemard de Jarez, 3e du nom, seigneur de Saint-Chamond, et qui, devenue veuve, rendit, en 1290, hommage de la terre et seigneurie de Rochetaillée, comme tutrice de ses enfants.

5° Alphonse.

6° Thivène, qui suivit la carrière des armes, comme son frère Alphonse (2).

Dans son testament, que sa veuve fit transcrire par

« envoyent outre-mer, dont Messire Guillaume de Roussillon est che-
« veteine. Premièrement. l'on baille audict Guillaume cent hommes
« à cheval, c'est à scavoir XL archers, XXX arbalestriers et XXX ser-
« gents à cheval. — Item, l'on luy baille trois cents sergents à pied.
« Et pour tous sa gens mener et conduire, l'on baille audict certaine
« somme d'argent pour tout un an. etc. »

(1) Noms féodaux. — Huillard-Bréholles. *Inventaire des titres de la maison de Bourbon.*

(2) Conf. *Mazures de l'Isle-Barbe*, p. 531 et 373. — Morel de Voleine. *Archevêques de Lyon*, p. 63. — Poncer. *Mémoires sur Annonay et le Haut-Vivarais.* — De la Mure. *Histoire des ducs de Bourbon*, I, p. 280 et s. — Guichenon. Mss. XVIII. n° 105.

Digitized by Google

l'official de Vienne, le 3 janvier 1278 (n. st.) (1), Guillaume avait désigné, pour héritier universel, Artaud son fils aîné, auquel il substitua ses autres enfants, en cas de prédécès sans postérité. Tous se trouvaient encore en bas-âge, au moment de sa mort, et leur tutelle passa aux mains de leur mère Béatrix.

Cette dernière fit d'abord fixer son douaire. Son mari lui avait légué les châteaux de Nervieu et de Châteauneuf. Mais comme elle ne pouvait toucher immédiatement les revenus de la terre de Nervieu, Aymar, archevêque de Lyon, frère de Guillaume, promit de lui payer une somme de 30 livres viennoises, pendant deux ans, soit sur les revenus d'Artaud, son neveu, soit sur ceux de la terre dont il avait hérité lui-même de son père, Artaud de Roussillon. (22 janvier 1278 n. st.) (2).

Mère d'une nombreuse famille, et chargée de l'administration de toutes les terres des seigneurs de Roussillon, Béatrix pourvut à toutes les nécessités de sa position difficile avec la fermeté et la constance que nous admirons chez quelques-unes des femmes pieuses et énergiques de cette époque, qui savaient, comme Blanche de Castille, gouverner d'une main ferme et faire respecter leur faiblesse dans un temps où la force brutale avait encore tant d'empire.

Encore jeune, à la mort de Guillaume, Béatrix résolut de ne pas s'engager dans les liens d'une nouvelle union. Elle avait aimé passionnément son époux, dit Chorier, et son amour s'était transformé en vénération pour sa mémoire.

L'affection maternelle, une piété sincère, et le culte du souvenir l'absorbèrent désormais tout entière. Vainement

(1) Huillard-Bréholles. *Inventaire*, etc. n° 640.

(2) Huillard-Bréholles. *Inventaire*, etc, n° 641. — Noms féodaux.

Digitized by Google

de nobles chevaliers prétendirent à sa main, vainement ses proches la pressaient de choisir parmi eux un protecteur pour elle et ses enfants ; elle résista à toutes ces instances. Quoique vivant au milieu du monde, elle semblait déjà lui avoir dit adieu, pour se consacrer aux pratiques de dévotion et aux fondations pieuses.

Mais ses libéralités s'adressèrent surtout aux maisons des Chartreux. En 1280, elle fit don à la Chartreuse de la Salette, en Dauphiné, de la moitié de la terre de Versieu, dont elle avait hérité d'Albert de la Tour son père.

La même année, elle fonda la Chartreuse de Sainte-Croix-en-Jarez, près de Rive-de-Gier.

A. VACHEZ.

(*A continuer.*)

Digitized by Google

ÉTUDE SUR LA GENÈSE DES PATOIS

ET SPÉCIALEMENT

DU ROMAN OU PATOIS LYONNAIS

SUIVI D'UN

ESSAI COMPARATIF DE PROSE ET PROSODIE ROMANES

(SUITE (*)

DEUXIÈME PARTIE.

Placé au centre et pour ainsi dire au cœur de la France, à Lyon, dejà métropole des Gaules, tandis que Paris, la grande et héroïque cité d'aujourd'hui, reléguée dans le champ étroit de son île, devenait la trop facile conquête des barbares du Nord et de l'Ouest, qui s'en disputaient à l'envi les dépouilles, il nous a semblé, non sans raison, avons-nous dit, que si on devait trouver quelque part vestige du vieux roman ou langue internationale des Gaules, c'était là surtout que nous avions chance de le rencontrer. Après avoir donc mis un soin tout particulier à l'étudier dans ses origines et dans ses applications, tant en prose qu'en vers; après avoir fouillé les vieilles chansons et noëls, où se reflètent si bien les expressions naïves du temps (1), il nous a paru convenable, pour mettre le

* *Voir les précédentes livraisons.*

(1) *Vaqui quand Martho fielavo*
Lis eansouns que se cantavo,
Eron belle, ô jouvent, e tiravon de long ..
L'èr s'èi fai'n pou vièi, mais que provo?
Aro n'en canton de pu novo.
En franchiman, ounte s'atrovo
De mots forço pus fins; mais quau y entind quicon?
Mistral. *Mireio.*

Et voilà, du temps que Marthe filait, les chansons qui se chantaient. Elles étaient belles, ô jeunesse, et quelque peu longues. L'air en a vieilli;

Digitized by Google

complément à notre œuvre, de l'étudier comparativement avec ses deux branches collatérales, l'italien et le languedoc, frère et sœur par l'origine ; mais qui, mieux conservés et plus vivaces dans leur autonomie, se sont naturellement moins imprégnés de l'élément celtique ; en sorte que l'on pourrait dire, sans jeu de mots, de ces deux langues, qu'elles sont restées moins romanes que romaines. Je comparerais, sous ce point de vue, notre dialecte, à un temple druidique fruste, auquel le roman aurait accolé des colonnes ioniques, et la langue d'oc des canelures et des volutes corynthiennes ; tandis que l'italien le brodait d'arabesques, et sur ses autels dépouillés de dieux informes et sanguinaires, plaçait les gracieuses créations mythologiques, fruit de l'imagination poétique de la Grèce et de l'Inde, d'où nous sont venues toute civilisation et toute langue.

La langue aujourd'hui parlée dans la Gascogne, ancien pays des Basques, indifféremment appelés par les anciens historiens Basculi, Bascloni, Gasconi et Vasconi (1) est loin d'être la langue basque proprement dite ; elle n'a même avec elle que des rapports fort éloignés. Celle-ci, ancienne langue des indigènes, parlée encore aujourd'hui par les montagnards pyrénéens et par ceux de quelques provinces espagnoles qui bordent notre frontière, est une langue à part, tout à fait distincte de nos langues néo-latines, très-perfectionnée, à ce que disent ceux qui l'ont étudiée (2), et à

mais qu'est-ce que cela prouve ? Aujourd'hui on en chante de plus nouvelles, en français, où l'on trouve des mots peut-être plus fins ; mais qui y comprend quelque chose ?

(1) Voir précédemment note de Moréri. *Siès Vascoun ?* êtes-vous Gascon ? dit-on encore aujourd'hui à l'étranger qui se présente au pays.

(2) L'harmonie du basque est si grande dans ses conjugaisons, leur variété, leur disposition si admirables, que l'on ne saurait imaginer rien de mieux en ce genre. On trouve incontestablement chez lui un ordre, une variété, une clarté et une convenance qui prouvent une sagesse et un génie admirables chez ses auteurs.

(Grammaire de la langue basque, par le P. Manuel de Larramendi, intitulée : *El impossible vencido.* — Lyon, Blanc, éditeur. 1854).

Digitized by Google

laquelle je serais tenté d'assigner une origine arienne. Contemporaine et quelque peu consanguine de notre celte, elle n'aurait pas été sans exercer comme lui une notable influence sur les dialectes nouveaux, qui lui auraient notamment emprunté le mode de formation de leurs temps simples, et principalement leurs temps composés, que ne possèdent ni le grec, ni le latin.

DU ROMAN GASCON, OU LANGUE D'OC.

Quant au gascon moderne, ou langue d'oc il n'est, à proprement parler, comme nous venons d'en avoir un aperçu dans le chapitre précédent, qu'une variante du roman ; la transition, en quelque sorte, de celui-ci au catalan, qui le relie à l'espagnol. A entendre ses chauds partisans, il le disputerait en euphonisme à l'italien (1). Pour nous, à qui il a été donné de l'entendre dans les localités les plus diverses, et de la bouche même du fameux Jasmin, le Figaro-poète agenais, dût nous être réservé le sort de Marsyas, écorché vif par le trop susceptible Apollon, nous avouons, malgré toute la grâce et la finesse qu'il s'efforçait de lui donner, qu'il nous a fait l'impression d'un patois vif, abondant et disert ; mais que, sous le rapport de l'euphonisme ou de l'émission des sons , il ne nous a point paru du tout lutter avantageusement avec l'italien. Il est bien vrai que jadis, lorsque nous étions à cet âge où l'on aime indifféremment les filles majeures et les pommes vertes, nous l'avons trouvé singulièrement doux dans la bouche des

(1) L'amatur del patouès, amai los Francimans
Se n'en poden tasta n'en debendran gourmands.
Aquel climat deliciou,
Ribal d'aquel de l'Italio,
Ren, per l'effet de sa magio,
Soun sol en pouetos fecoun.
Lou menetrié, lou mitroun
Excello dins la pouesio...

DEBAR.

Digitized by Google

grisettes. Nous aimions leurs *boun Diou!* et leurs *pécaïré!* accompagnés d'une petite tape sur les doigts. Nous l'avons trouvé également euphonique plus tard chez les filles célèbres d'Arles et les belles compatriotes de l'adorée de Pétrarque; mais ceci est affaire d'âge et de tempérament, et nous aurions quelque peine à nous expliquer aujourd'hui cette prétention, qu'il ne serait pas sain de contester sur les bords de la Garonne, si nous ne connaissions toute la puissance des préjugés nationaux, de tous, assurément, les plus difficiles à renverser. Donc, tout en reconnaissant ce que peut avoir de bon en soi cette innocente prétention, indice d'un bon naturel et d'une forte vitalité nationale, que cette considération n'influe en rien sur notre conviction. Or, ce que je puis affirmer, sans crainte d'être démenti par quiconque voudra se donner la peine de disséquer la langue et d'en étudier les éléments, c'est que l'on retrouve dans le gascon la même syntaxe et la même formation que dans notre roman lyonnais; et que, sauf quelques locutions locales et certains changements dans les désinences qu'il a retenu du latin, les *et*, les *ès*, les *ou*, *oun* et *ous*, et les *ad*, *ado*, *ada*, qu'il a de commun avec l'espagnol, le fond en est absolument le même. L'*o* terminal surtout y domine au point de sembler faire le fond de la langue, ce qui a pu contribuer à lui faire donner le nom de langue d'O. Il s'applique même au féminin, et ce n'est pas assurément une des moindres surprises pour nous que de voir, par exemple, l'article féminin accolé à un substantif pourvu d'une désinence masculine, la *pouesio*, la *magio*, l'*Italio*, la *canaillo*, la *paraoulo*. C'est, en quelque sorte, un archaïsme que la langue aura retenu des Grecs, fondateurs de Marseille. Ceux-ci disent encore Ellenco pour Hélène, Stancho, Phano et Marco, pour désigner des noms de femmes.

De millo e millo flous la campagno ès couberto,
D'aquelos del ginest la coumbo ès tapissado,

Digitized by Google

D'aquelos del bouisson la plano es perfumado :
Qu'un baoumé per lou nàs ! qu'un regal per la bisto !
De tous bijoux, printems, qual pourrio far la listo (1)*?*

Il est bien vrai encore, qu'à l'instar de l'italien, la langue d'O a ses mignardises, consistant en diminutifs et en augmentatifs, qui donnent une certaine grâce au discours :

Près d'un poulid castel où bex uno gleyssetto,
Ount va s'axinouilla lé paouré bouyatzur
Agrado à l'el de Diou, de la santo Biergetto,
Quand ou prego dabant sa janto capeletto,
Fa lusi su l'aouta l'estello del bonur. (2)

L'emploi fréquent du *b* pour le *v* est une des singularités du gascon; moins fréquente dans le provençal mais qui revient encore assez souvent,

Et quand dins Bostro cueur un aoutré ten la plaço,
De m'aima cependant aBès fa la grimaço,
Aco de Boustro part uno maouBaize actiou,
Dont iéou me Benxerai, Bezès-Bous, mort ou Biou.

C'est cette singulière manière de prononcer les *v* qui avait inspiré à Scaliger la spirituelle boutade :

Eorum VIVERE, BIBERE *est.*

pour eux, vivre, c'est boire.

(1) De mille et mille fleurs la campagne est couverte ; de celles du genêt la vallée est tapissée ; de celles du buisson la plaine est parfumée : quel baume pour le nez ! quel régal pour la vue ! de tes trésors, printemps, qui pourrait faire la liste ?

(2) *Bouberto*, *bisto*, *bouyatzeur*, *biergetto*, pour *couverto*, VISTO, *vouyatzeur*, VIERGETTO.

Digitized by Google

Mais, outre qu'on ne saurait raisonnablement prétendre que cela suffise à constituer l'individualité d'une langue, on est forcé de convenir que cet avantage est racheté par une prononciation généralement dure, traînante, et une accentuation bruyante, pénible à quiconque n'en a pas contracté l'habitude; ce qui suffirait, à notre avis, pour lui constituer une véritable infériorité, si on la compare à l'élégance du latin, à la diction musicale de l'italien, et à la précision mathématique du français. Je proteste, du reste, de ma formelle intention de ne vouloir élever la moindre querelle à cet égard; je connais trop le *genus irritabile* des peuples en général, et des poètes en particulier, pour vouloir me faire ici gratuitement le champion pour ou contre de telle ou telle nationalité: j'exprime seulement mon impression personnelle, sous toute réserve et considération pour l'opinion contraire. Cela dit, je reprends mon sujet au point où je l'ai laissé, et je reviens à mon analyse grammaticale, réservant pour plus tard à m'occuper du génie poétique de la langue. Les exemples que je vais citer ne sont à autre fin. Pas ne sera besoin d'être maître profès ès-science linguistique pour voir que si, d'une part, notre roman lyonnais accentue son origine italienne, le languedocien, lui, revèle plus de consanguinité avec l'espagnol.

GASCON.

Cantas, damos, cantas, doumaizellos tant bounos,
Se sabiès qu'on bous aïmo et que sias panadounos,
Quand, d'uno blanco man que s'amago del cel,
Dounas en sourigan et la larma dins l'et,
A la fillo miex nudo, à sa maïre que crento
De la trouba, lou ser, bestido (1) *et trop countento...*
Oh! bous prêgui (2), *cantas! car dins bostros cansous*
Lou paouré dis qué trobo un baoumé à sas doulous.

(1) *Trouba, vestido*, trouver, vêtue.

(2) *Bous prêgui*, je vous en prie.

Digitized by Google

PATOIS LYONNAIS.

Chantò, me bròve damé et vo me damizelle!
Si seiò qu'o vos ame et que vos ête belle,
Quand, d'ina blanchi man qu'ure lo paradis,
Vo bailli soriante et la lorma ous is,
A la fill' indiginta et à sa mòre emua
De la revaïr lo saï de sa honta vetua!
Chantò! cor din çu chant, qu'inspire un coeur piou,
Lo pouro dit qu'a trove un baum' à sa dolou.

Un souer tremoulava de frech
E n'aviey per tout acatatge
Qu'uua serviata de louatge.
Sins Ulysso n'aouriey crebat.
Mais el qu'et un omo rusat,
Embé lou bout de l'holebarda
D'un viel soldat qu'ero de garda
Te va depencha lou mantel
Accroucat en d'un gros clavel.
Tout crassous qu'éro, camarada,
Servigué fort ben de flassada ;
Et jouxt aquel mantel pegou
Rouquéro couma un bienérou.

Un saï que, tot trimblant de fret,
Je n'eïns, par tot linçuet (1),
Qu'ina sarvietta de loïajo,
Par trop ligiri par mon ajo,
Sin Ulyssi j'arïns crevò.
Mais lu qu'est ïn omo rusò,
Avoï lo bot de l'haleborda
D'un vieux soudor qu'équiet de gorda,
S'in vint dépindre lo manter
Accrochi ou cliou dou ròter (2).
Qué crassousa que fut la cuerta,
Je me gordi d'ou pindre certa (3);
Et, so çu mantio pejou (4),
Je deurmis com' un bienérou.

(1) *Linçu*, diminutif *linçuet*, drap de lit (linceul).
(2) *Ròter* râtelier, porte-habit.
(3) Prendre à certe, *certa*, *certamen*, combat, je ne m'en défendis pas.
(4) *Pejou*, *peja*, *poix*; on dit *Pejati*, cordonnier, un homme de poix.

Digitized by Google

Venguere baouja, estacadouna (1),
Batìey mos gents, mourdiey ma bouna;
Nioch et jour m'intendias crida;
Me play, me volé marida!
Eh bé! Savés dé qué m'arriva?
Aco tourna me recaliva;
Sentis quécou qué me dis:
Onen, foulou (2), *dé qué sertis?*
Las languidéouras daou veouzage
Soun bé trop rudas à toun âge,
Pren vite un aoutre ome, mardi!
Dé qu'as paou? dou charivari?
Avay! lou fan à la carriera,
E lou s'amaga à la païera,
O, per un escu de sieix francs,
On fait calla palos, Sartans.
E pioi, véouza que se marida
Déou perdre ton veyre e l'aouzida (3).

Fa pou, folòtra, ennocienta,
Je batïns me gints, la sarvinta.
Net et jor m'intindian criò :
Vito ! me volo mariò !
Vore, sòs-tu ce que m'arrive?
Vaiqua veni la recidiva ;
J'intindo un ne saïque que dit :
Allons fualla, par qué soffri?
Le-z-indurance dou vuvajo
Sont ben trop rude par ton ajo.
Prin vìto in autr'homo, pardi !
Qu'òs tu pou ? dou charivari ?
Bast ! ì lo fan so la chanò (4)
Tot se cliout so la chaminò.
O, par ïn écu de siai francs,
O fa quaisi palle et carcans.
Et pus que vout homo repindre
Ne det rin vaïre, ni intindre.

(1) Naguère, *baouja*, bougearonne. Estacadouna, fermée, non encore épanouie (estacade, porte, fermeture, barricade), une vierge.

(2) Allons, folle, *foullou*, diminutif caressant au vocatif; *Dolphion* ! *Louisou* !

(3) Le voir et l'ouïr, comme on dit perdre le boire et le manger; métonymie familière du latin.

(4) La CHANÒ, la gouttière ; le charivari se fait sous la gouttière (dans la rue) ; tout s'arrange sous la large cheminée, où l'on vient se ranger autour du feu et faire l'accord.

Digitized by Google

Voilà du gascon dans toute sa crudité native. Mais si cette poésie, quelque peu abrupte, rappelle peu par son harmonie la langue usitée au Parnasse, combien nous allons la voir gagner en ampleur, en grâce et en mignardise, à mesure qu'elle descendra de ses rudes monts des Cévennes, pour s'étendre dans la plaine, sous le ciel si pur et si doux de la Provence! On dirait qu'elle s'imprègne alors de la senteur des prés en fleurs, et qu'elle reflète sous ses grands bois de micocouliers le roucoulement de la colombe. Tel est l'effet qu'elle m'a produit, et la sensation que j'ai éprouvée à la lecture de *Mireio*, adorable pastiche de ses aînés, *Daphnis et Chloé*, *Paul et Virginie*, *Hermann et Dorothée*, œuvres émanées elles-mêmes de l'œuvre du *divin Aveugle*, dans ce vieux poème éternellement jeune de l'*Odyssée*, où se déroule l'épopée humaine dans ses actes les plus simples et les plus élevés. Là est le secret de l'intérêt et de la vitalité du roman de la vie intime, lequel, s'adressant à tous, sera éternellement de tous les temps et de tous les âges. Les us et coutumes des peuples, ceux de la Provence en particulier, derniers vestiges de son autonomie, pourront disparaître sous le niveau égalitaire de la centralisation, qui absorbe à elle toutes les individualités dispersées, que *Mireio*, comme l'*Odyssée*, comme les pastorales de Longus, de Gesner, de Bernardin de Saint-Pierre et de Goëthe (1), surnagera sur le flot d'une civilisation

(1) N'en déplaise à la studieuse et prétentieuse Allemagne, les œuvres, destinées à perpétuer son nom dans les âges futurs ne seront peut-être point celles dont elle est le plus fière, ses théories abstraites et quelque peu nébuleuses sur la philosophie ou la morale. Les œuvres qui ne s'adressent qu'à l'esprit préoccupent un petit nombre de lecteurs et risquent de périr dans le cataclysme des révolutions. Il n'en est pas de même de celles qui s'adressent au cœur : intéressant l'universalité du genre humain, elles se trouvent dans toutes les mains; elles sont de tous les temps et de tous les lieux, et, à ce titre, sont vraiment immortelles. Voilà pourquoi les simples idylles de Gessner, les poèmes intimes de Herder, et la pastorale semi-

Digitized by Google

disparue, et personnifiera en quelque sorte à lui seul la vieille Occitanie.

La Prouvenço cantavo, e lou tems courreguè,
E comme au Rose la Durenço
Perd à la fin son cscourrenço,
Lou gai reiaume de Prouvenço
Din lou sen de la Franço à la fin s'amaguè.

Franço emè tu meno ta sorre!
Digué soun darrié rèi, ieu more.
Gaudissès vous ensen alin vers l'aveni,
Au grand prefa que vous apello,
Tu siès la forto, elo es la bello!...

Dr Monin.

homérique et semi-biblique de *Faust* survivront encore quand toute la savante métaphysique de Kant aura disparu, avec l'hégélisme, dans le fleuve de l'oubli, où roulent pêle-mêle, entassées les unes sur les autres, tant d'œuvres qui, tour à tour, ont passionné leurs contemporains. Il en sera de même de ses succès militaires du moment : surprise, trahison, abus de la force, guerre de Mohicans, tournant contre des peuples plus civilisés qu'eux les enseignements qu'ils en ont reçus ; torrent dévastateur ravageant tout, sans rien féconder, et laissant, pour tout souvenir, une longue trace sanglante, appelant la vengeance. L'histoire a des larmes pour Troie, Athènes, Sparte et Rome ; elle n'a que du mépris pour Xerxès et son orgueilleux satrape, et flétrit les orgies tachées de sang d'Alexandre et de ceux qui se le sont tour à tour proposé pour modèle, modernes pygmées, qui se haussent sur leurs talons pour faire croire à une éphémère grandeur.

A continuer.

Digitized by Google

UN MARIAGE SOUS LES TROPIQUES

SUITE (*).

LA FASCINATION.

— Mon père, dit Rodolphe après quelques moments de silence, ne pensez-vous pas que le mariage est la fin de l'homme et qu'il vaut mieux s'y décider jeune?

— C'est pour une question philosophique que tu as pris cet air bouleversé! repondit le comte en souriant.

— Je vous ai souvent ouï dire, continua Rodolphe de plus en plus troublé, que le bonheur en cette vie n'existait que dans une satisfaction légitime et que les unions passagères, commencées par la joie se terminaient toujours dans la douleur.

— Mon cher enfant, nous n'en sommes pas, je pense, à faire un cours de psychologie. Sans préambule, tu es amoureux et tu voudrais te marier, n'est-ce pas? Allons, regarde-moi en face! Je n'ai jamais été le tyran de mon fils, dont je ne veux être que l'ami et le conseil, celui dont l'expérience tempère les ardeurs et dissipe les illusions. Prends courage : qui aimes-tu?

— Je ne suis pas amoureux, mon père.

— Bah! Tu ne le crois pas, peut-être, mais tu en as toute la tournure. Si tu n'es pas amoureux tu es donc ambitieux et tu comptes faire fortune par un établissement?

— Je n'y ai pas pensé davantage. Mes goûts sont simples, vous le savez; la jeune personne sur qui mes yeux se sont portés m'a parue modeste et, je ne la crois pas riche.

— Alors c'est une beauté, ce qui m'étonne, car j'ai toutes

Digitized by Google

les filles de ce pays assez présentes à la mémoire et, je n'en trouve aucune qui soit digne de te faire perdre la cervelle.

— Vous vous trompez encore, mon père, elle est laide.

— Mais sais-tu que je n'y comprends plus rien! s'écria M. de Czernyi, visiblement intrigué. Tu n'es pas amoureux, tu choisis une fille pauvre et laide; que diable as-tu donc! et, d'abord, comme s'appelle-t-elle?

— Dona Herminia, mon père.

— Comment, ce laideron? la fille du général? cela devient curieux. Voyons, mon enfant, conte-moi un peu l'histoire de tes amours, mais bonnement, sans métaphysique ni réticences.

— L'histoire de mes amours, comme vous les appelez, est bien courte et je crois, mon père, qu'après l'avoir entendue vous me rendrez justice et que vous ne verrez en moi ni un fou ni un ambitieux. Le désœuvrement, l'occasion, peut-être une certaine attraction m'ont fait fréquenter assidument depuis un mois la maison du général. Le hasard m'a presque toujours fait rencontrer Dona Herminia seule, et dans ces entretiens commencés par pure politesse, continués avec un intérêt, je l'avoue, toujours croissant et puis dans une intimité absolue, j'ai pu lire à mon aise dans un cœur dont on ne me défendait point l'accès. Dona Herminia est bien douée. Elle est laide, mais elle le sait, elle le dit elle-même, et c'est peut-être une chance de plus pour l'avenir. Bien que son père se soit peu occupé d'elle, il n'a pu faire autrement que de l'initier par la pensée à notre civilisation européenne, et Dona Herminia méprise profondément les coutumes de son pays. Elle brûle de s'instruire, tout en convenant d'une ignorance dont on ne peut lui faire un reproche. Qui lui en voudrait de ne pas savoir, alors qu'il n'existe ici de professeur d'au-

Digitized by Google

cune nature, ni pour les arts, ni pour les choses sérieuses. Elle a dévoré quelques bribes de la littérature française, mal traduites en espagnol et venues ici on ne sait comment. Elle sait qu'elle doit vivre avec vous, et c'est pour elle une aurore de bonheur à son horizon, car jusqu'ici elle a prodigieusement souffert. Les chagrins de son enfance, les mauvais traitements qu'elle a reçus dans sa propre famille, la tristesse sépulcrale qui l'attend dans ce pays perdu sont autant de raisons pour sentir mieux que personne la joie d'échapper à ces douleurs et de bénir la main qui aura forcé les grilles de cette prison. Vous voyez, mon père, que je ne me suis occupé ni de sa figure, ni de sa fortune. Et pourtant puisque vous désirez, ainsi que vous en avez le droit, connaître à fond la moindre de nos pensées, permettez-moi de vous dire qu'il y a peut-être prudence à se créer ici une indépendance véritable, plutôt que de se laisser ballotter aux espérances vagues de notre vieux monde. Je suis jeune, mais j'ai observé, et cent fois en Europe j'ai entendu des plaintes amères sur l'encombrement des carrières, sur la difficulté et l'impossibilité presque d'y utiliser son intelligence. Ici, mon père, la terre, si fertile, est cultivée à peine. Avec du labeur et de la persévérance, il doit être facile de s'y faire un sort honorable, et qui sait si un jour l'abri que j'aurai créé de mes mains, que j'aurai embelli de mes soins, ne sera pas pour vous et pour ma mère un refuge contre les circonstances de la fortune! Vous voyez que je ne suis point enthousiaste. Si je désire épouser Dona Herminia, c'est que je crois voir dans cette union des motifs raisonnés, sinon d'un bonheur parfait, au moins d'une félicité calme. J'échappe aux incertitudes de l'avenir, je me fixe par le travail, et si le malheur venait à nous frapper dans ces régions sauvages, si la main de Dieu, toujours cachée dans

Digitized by Google

ses sévérités, me rendait le seul soutien de ma mère, je sais qu'alors elle trouverait dans l'affection de son fils une ressource effective matérielle, et non plus seulement l'amour sincère mais impuissant qui aujourd'hui remplit mon cœur. Si cet exposé si simple a pu vous convaincre, j'espère que vous voudrez bien, non-seulement me donner votre consentement, mais encore solliciter celui de ma mère. La tendresse qu'elle me porte et pour laquelle mon âme lui a vouée une gratitude sans nom, lui avait fait concevoir pour moi un sort plus brillant. Je voudrais respecter sa volonté, tout en la persuadant de ce que je crois devoir être une assurance de bonheur pour ma vie, et j'ai compté que vous ne refuseriez pas d'être mon avocat auprès d'elle.

En disant ces mots Rodolphe releva les yeux, qu'il avait tenus jusque là constamment baissés, et son trouble fut extrême en apercevant sa mère debout et appuyée sur l'épaule du comte. Wilhelmine avait vu passer Rodolphe, et sa pâleur l'avait frappée. Elle s'était avancée sans bruit jusqu'à la porte, puis, entraînée par son émotion, elle était venue jusqu'à son mari, écoutant religieusement les paroles qui tombaient lentement et comme avec peine des lèvres de son fils bien aimé. Quand celui-ci redressa la tête, il la vit noyée de larmes silencieuses, et sans attendre la réponse de M. de Czernyi, il se jetta au cou de sa mère. Wilhelmine ne put supporter ce choc. Pressant contre son sein l'enfant qui la baignait de ses pleurs, elle laissa un libre cours à ses sanglots déchirants, puis, se séparant de lui par un effort suprême, elle courut se réfugier dans la solitude de son appartement

Le comte, profondément ému se promenait de long en large dans la chambre, sans articuler un mot. Un combat violent semblait se livrer dans son âme ; enfin la sérénité

Digitized by Google

habituelle de son front reparut et, s'asseyant auprès de Rodolphe, qui était tombé anéanti sur une chaise.

— Cette nouvelle, mon cher fils, nous a pris à l'improviste, dit-il avec gravité. J'avoue qu'à ton âge je songeais plus à quelque amourette qu'à un engagement sérieux, et que j'aurais préféré avoir à te gronder de quelque folie, naturelle à tes vingt-deux ans, qu'à te conseiller pour une démarche dont les suites n'ont point de remède. C'est une loterie que le mariage, toujours chanceuse, alors que tout semble être préparé pour le bonheur, mais qui se change en une lourde chaîne, en une irréparable détresse quand l'harmonie déserte le foyer conjugal. Rien n'est effroyable comme cette vie à deux, cette intimité de chaque jour, de chaque heure, cette communauté forcée d'intérêts, si le lien des cœurs vient à se briser. Et comment répondre à vingt-deux ans, des révolutions morales que l'âme pourra subir! Tu ne connais pas le monde, tu as vécu retiré et absorbé par la famille : tu ignores les séductions dont tes pas seront semés et le désespoir qui te fera maudire tes entraves si un jour un amour véritable venait à t'envahir! Je ne dis pas que je refuse mon consentement, car j'estime les Fléming, le général me paraît honnête homme et je crois ce parti sortable sous le rapport de la fortune. Mais je ne connais nullement Dona Herminia et ne puis me résoudre à te voir perdre ta liberté avant d'avoir expérimenté la vie, à te laisser contracter, si jeune, un lien que la souffrance, le désespoir même ne peuvent dénouer, et cet empêchement formidable, dressé au milieu de ton avenir, me remplit d'un effroi indicible. Je ne parle pas de la possibilité d'un abri pour ta mère : ton cœur t'en a dicté la pensée et j'y trouve l'excellence de tes sentiments. Mais c'est une illusion créée à ton insu par ton désir et dont la réflexion te fera promptement reconnaître l'inanité.

Digitized by Google

Ta mère t'adore, mais elle souffre par tous les pores, par tous les endroits sensitifs de son âme d'usages qui la froissent à chaque instant du jour. Jamais elle ne s'accoutumera à une manière de vivre si antipathique à son éducation, à sa raison, à ses habitudes. Tu as vu la foudre sillonner son visage à l'audition de ta confidence : elle pourra se consoler de ton mariage si elle te voit heureux : je doute que jamais elle puisse en être heureuse pour elle-même. Que tu renonces à ce projet ou que tu y persistes, je te demande d'y mieux réfléchir. Reste huit jours sans aller chez le général : tâche de t'occuper, chasse, monte à cheval, agis pour agir, et dans huit jours viens me rendre compte de l'état de ton âme. Nous verrons alors ce qu'il y aura à faire. Adieu, mon pauvre Rodolphe, ajouta-t-il en l'attirant vers lui, j'ai peur, car je te vois sur une pente où l'imagination enfante des fantômes ! Que Dieu t'éclaire, mon fils, et prenne pitié de nous tous !

La comtesse eut de la peine à se remettre de la secousse qu'elle venait de recevoir. Sa tendresse ardente, une divination qui ne jaillit que du cœur d'une mère lui avaient fait pressentir ce résultat, et sa curiosité, pleine d'angoisses, avait pénétré le mystère avant que Rodolphe ne le révélât à son père. Mais elle cherchait à douter, elle écartait cette pensée, comme un cauchemar, jusqu'au moment où elle ne put plus se soustraire à l'évidence. Wilhelmine était d'une nature élevée et délicate. Ses sentiments aristocratiques, si développés dans la noblesse allemande, ne se bornaient pas à rechercher l'illustration de la naissance. Elle était bien plus choquée des manières triviales, des mœurs licencieuses, de l'absence de principes qu'elle ne l'eût été d'une différence de blason. Son âme se révoltait à l'idée de nommer, « sa fille » une enfant sauvage dont elle ignorait les instincts et qui pouvait

Digitized by Google

être indomptable. Toutes les jeunes filles de la Hongrie, si nobles et si fières, toutes ces charmantes Viennoises, souriant sous les boucles dorées de leurs soyeuses chevelures, toutes ces apparitions suaves, imprégnées de ce que la culture et la naissance donnent de fin, de bon ton, d'attraction et de grâce, formaient un essaim délicieux au milieu duquel sa pensée errait sans savoir choisir, tandis que, par un contraste douloureux, elle voyait se dresser tout auprès la figure laide et ironique de Dona Herminia, devant qui s'évanouissait la radieuse vision Elle ne pouvait rien articuler de précis contre mademoiselle Fléming, mais une prescience suprême lui faisait soupçonner un malheur, et le nom seul de cette jeune personne lui inspirait une répulsion dont elle ne pouvait se défendre. La stupeur où l'avait plongée la confidence de son fils s'augmentait de la connaissance intime qu'elle avait de Rodolphe. Les femmes ont à cet égard une puissance d'intuition née de leur amour et qui manque généralement à l'homme. Elles lisent dans chaque pli du visage, chaque froncement du sourcil, chaque inflexion de la voix. Un enfant aimé n'a point de secrets possibles pour l'œil de sa mère. Cette faculté, qui leur est innée, les rend d'adorables consolatrices; leurs lèvres boivent une à une les larmes qui perlent à la paupière de l'enfant bien-aimé, et chacune de ces saintes caresses apaise une douleur, fait naître une espérance. La tête appuyée contre leur sein palpitant, le pauvre affligé sent un magnétisme délicieux calmer son âme, le sourire renaît sur sa bouche, et la mère à son tour s'épanouit du bonheur qu'elle a donné! Malheur à qui n'a pas su comprendre cette tendresse ineffable, malheur à celui qui n'a pas respecté, adoré sa mère vivante, ou qui, l'ayant perdue, ne conserve pas au cœur une blessure qui ne doit plus guérir! L'amour qui naît entre deux âmes vierges et

Digitized by Google

pures, sanctionné par une sympathie brûlante, par une estime méritée, aiguillonné par l'attraction puissante de la forme, par le désir que la nature a mis au sein de la jeunesse, toute cette passion, toutes ces ardeurs pâlissent devant le dévouement sublime, l'éternel sacrifice de la tendresse maternelle! Heureuse de souffrir pour la créature qu'elle a mise au monde, son affection la couve dès sa naissance pour ne plus l'abandonner jusqu'à son dernier souffle. Dans l'orgueil de son nom, un père peut tuer son fils pour en couvrir le déshonneur. Dans son amour, que rien n'ébranle, la mère subira la honte de son enfant pour en adoucir l'amertume!

Wilhelmine avait une de ces âmes d'élite, capables de toute souffrance, et rien ne lui eût coûté pour épargner un soupir à son Rodolphe. Mais chez elle la voix du cœur n'étouffait point celle de la raison, et son angoisse était extrême. Elle savait à n'en pouvoir douter que lorsque son fils avait pris une décision elle était irrévocable, et la douleur de ce mariage s'augmentait de la certitude de son impuissance à l'empêcher. Aussi quand, deux jours après, le comte lui demanda son avis sur le projet de Rodolphe, elle secoua tristement la tête.

— Vous aimez notre enfant autant que moi, sans doute, répartit Wilhelmine, mais soyez sûr, Léonard, que vous ne le connaissez pas comme moi. Rodolphe est une nature de contrastes, et, suivant que brille une des facettes de son caractère, vous pouvez le croire timide et résigné ou bien obstiné et intraitable. Il a le cœur aimant et souvent la parole dure. La gaîté de son sourire fait place, à l'occasion, à une colère dont l'expansion serait terrible. Rodolphe aurait besoin d'avoir pour compagne une femme d'esprit, douce, bonne, adroite, raisonnable, surtout, et qui saurait éviter les chocs d'un caractère dont le frottement

Digitized by Google

du monde n'a pas adouci les aspérités. Une pareille femme serait heureuse avec lui, car, guidée par son cœur et son jugement, son jour viendrait, et Rodolphe, sachant qu'il pourrait se fier à elle, le ferait aveuglément. Mais ces qualités, filles de l'éducation, comment les espérer chez une jeune personne née et élevée au milieu de la société que nous avons sous les yeux ! Quant à moi, je crois l'issue de ce mariage fatale à nous tous. Fatale pour Rodolphe, dont le désillusionnement causera le désespoir ; fatale pour nous deux, qui souffrirons dans nos cœurs tous les tourments qui déchireront notre fils.

— Ainsi donc, vous pensez que nous devons nous opposer à cette union ? Jamais Rodolphe ne passera outre à notre déplaisir.

— Léonard, ajouta Wilhelmine, avec un sourire plein de larmes, tu as un excellent cœur, une noble nature, et Dieu sait que depuis que ma main s'est reposée dans la tienne tu ne m'as pas donné un jour de douleur ! Mais tu ne comprends rien aux femmes et pas davantage à ces jeunes âmes qui s'ouvrent à la vie avec toutes les aspirations d'une imagination ardente et toutes les illusions dont le prisme les trompe si bien sur les réalités! Il faut pour cela sentir comme elles, avoir souffert comme elles, et vous autres hommes, absorbés par vos études ou le soin de vos ambitions, vous ignorez les orages cachés qui ravagent ces jeunes plantes! Vous voyez Rodolphe tous les jours, mon ami, et vous ne vous êtes jamais aperçu du désir d'indépendance qui le travaille. Parce que vous l'avez toujours trouvé soumis à vos volontés, parce que rien ne manque matériellement à ses besoins, parce que sa gaîté ordinaire recouvre le fond de mélancolie qui est le prélude des passions à venir, vous croyez Rodolphe heureux et vous ne songez qu'à vos fouilles et à vos fossiles. Mais moi

Digitized by Google

qui n'ai point les mêmes préoccupations, moi dont la vie est concentrée en vous et en lui, j'y vois plus clair et je lis sur son front les combats de son cœur. Rodolphe a vingt-deux ans et paraît en avoir vingt-cinq ; son activité est sans objet, car son poste de sécrétaire avec un travailleur comme vous est une sinécure. Il ne sait comment dépenser sa vie, et le pauvre enfant s'est rattaché au premier moyen de faire acte d'homme. Il s'est dit, — et croyez bien que chez lui cette pensée a pris de profondes racines, bien que ce ne soit qu'une illusion de son raisonnement, — il s'est dit qu'il pourrait devenir le protecteur de sa mère, de son père, peut-être, car vous pourriez être condamné à l'impuissance par la maladie, et cette croyance, grandissant dans son cerveau, s'est alliée avec une ardeur de personnalité qui lui fait désirer à son insu de jouer un rôle en ce monde. Voilà ce qui cause ma perplexité. S'il était réellement amoureux, je vous proposerais de m'envoyer quelque part avec lui afin de changer le cours de ses idées par la vue de pays nouveaux ou le plaisir de distractions toujours efficaces à son âge. Mais il n'en est rien. Il n'aime pas Dona Herminia, et il cède instinctivement à une impulsion secrète dont il nierait l'existence si quelqu'un lui présentait le miroir de son cœur. Je vois un projet arrêté, et c'est pourquoi mon âme se brise de douleur, car en même temps je pressens les larmes qui l'abreuveront plus tard !

— Mais ma chère Wilhelmine, il me semble que si tout est comme tu le dis, ce que je crois sincèrement, nous couperions court à tous ces dangers en lui refusant notre consentement. Le coup serait rude dans le premier moment, mais il s'y habituerait et nous serions tous sauvés.

— Hélas ! vous me prouvez encore que vous ne con-

Digitized by Google

naissez pas encore Rodolphe ! Comprenez donc, Léonard, que nous n'avons aucune bonne raison de nous opposer à ce mariage du moment que cet enfant ne ressent point les répulsions intimes qui font battre une poitrine ! Il n'a point été élevé brutalement, accoutumé à une obéissance servile. Vous avez voulu en faire un compagnon, un ami, et vous l'avez habitué vis-à-vis de vous, vis-à-vis de moi, à une indépendance de pensée que vous ne sauriez rompre aujourd'hui. Son projet repose, à mon gré, sur une base fausse, et c'est ce qui me fait prévoir la douleur pour résultat. Mais si sa conviction est autre, s'il croit son bonheur attaché à cette union, que lui direz-vous ? Que vous ne le voulez pas, uniquement parce que vous ne le voulez pas ? Il ne vous croira pas et vous demandera les motifs de votre refus, car ce sera la première fois que vous aurez tenu ce langage. Parlerez-vous de la laideur, du manque d'éducation, de la fortune incertaine, des manières triviales de la jeune personne ? Il vous répondra comme il l'a déjà fait, que sa figure ne lui déplaît point et que, d'ailleurs, on s'y habitue ; qu'il ne tient nullement à la fortune et que la nôtre suffit à son ambition ; et qu'enfin l'ardent désir d'Herminia de s'instruire, de se modeler sur les mœurs de l'Europe lui est un sûr garant qu'elle aura bientôt brisé sa chrysalide de sauvage pour rayonner de tout l'éclat d'une civilisée.

— Mais que faire alors ?

— J'ai été plus loin, continua Wilhelmine, dont l'émotion allait croissant. Vois-tu, Léonard, je t'aime profondément ; mon âme s'est fondue dans la tienne et je sens que pour toi nul sacrifice n'aurait d'amertume ! Mais ne te fâche pas si je te dis qu'avec l'amour que je te porte ma poitrine enserre une autre tendresse qui n'est ni moins impérieuse ni moins absolue. Rodolphe est le gage de

Digitized by Google

notre union, l'image vivante de nous-mêmes, un symbole de notre affection mutuelle, la tête chérie où nos cœurs se réunissent dans une même prière pour son bonheur ! Je sens que je ne puis pas plus vivre sans lui que sans toi, que me séparer de l'un ou de l'autre est me donner un coup mortel, que mon bonheur se compose de vos deux existences et que la mienne en dépend; aussi les larmes m'étouffent et tout mon être s'abîme dans une angoisse sans nom en pensant que ce lien va peut-être retenir Rodolphe en Amérique, loin de nous, qui seront forcés de regagner notre patrie; qu'il se formera une autre famille, d'autres attaches ; que les intérêts matériels, l'avenir de ses enfants le riveront au sol et que, malgré son désir d'aujourd'hui, sa volonté bien arrêtée de nous rejoindre, des obstacles que nous ne pouvons prévoir, mais qui ne manquent jamais dans la vie, se dresseront entre nous et lui, et que nous deux, mon ami, vieux et abandonnés, nous finirons nos jours dans l'isolement, loin du fils qui aura gardé notre âme, inquiets de son sort, de sa vie, et n'ayant pour nous fermer les yeux qu'une main mercenaire dont l'indifférence augmentera nos regrets !

Et cédant à la douleur qu'elle ne pouvait plus maîtriser, Wilhelmine éclata en sanglots déchirans.

— Je lui ai dit, ajouta-t-elle quand elle fut un peu calmée, je lui ai fait entrevoir les craintes qui assiégeaient mon cœur. Mais la jeunesse, adorable d'illusions, ne croit aux réalités que lorsque leur jour est venu. Rodolphe m'a comblée de caresses, m'a assuré que son but, son désir, étaient de se créer un sort honorable en Amérique par un travail assidu et de nous revenir ensuite avec sa femme et ses enfants. Il est entré à cet égard dans un détail de calculs qui peuvent être vrais et qui dans 5 ou 6 ans lui créeraient une existence suffisante. Il veut se livrer à l'é-

Digitized by Google

lève du bétail et prétend arriver promptement à un état supérieur à l'aisance. Tu le vois bien, Léonard, ce n'est pas l'amour qui le dirige mais cette soif d'indépendance dont je te parlais. Il épouse cette jeune fille parce qu'elle lui plaît malgré sa laideur; parce qu'en se mariant il croit trouver auprès d'elle un bonheur paisible qui ne l'empêchera pas de songer à l'édification de sa fortune; parce que son âme a été saisie de compassion pour les chagrins vrais ou faux de Dona Herminia. Mieux aurait valu mille fois que ses sentiments pour Herminia n'eussent abouti qu'à une vulgaire amourette, lors même que les conséquences eussent été extrêmes. L'honneur de la jeune fille n'eût pas souffert d'une peccadille de ce genre dans ce pays où tant de familles ont leur branche illégitime, et Rodolphe eût été sauvé. Tu comprends que ni toi, ni moi ne pouvons lui en donner le conseil et que toutes nos armes consistent dans la force de nos appréhensions, — armes bien faibles, bien émoussées, quand elles ont pour adversaire une idée arrêtée dans une tête aussi résolue que la sienne!

Tu me demandais tout à l'heure pourquoi je ne m'opposais pas à son mariage? La raison en est simple. Nous n'avons à faire valoir contre cet établissement que des hypothèses, des pressentiments, des craintes, vives dans nos cœurs, nulles dans le sien. Rodolphe sait qu'en Europe il aura des obstacles nombreux à vaincre pour se créer une fortune; il croit en tenir aujourd'hui le premier chaînon et voit dans Herminia une compagne qui lui en adoucira le fardeau. Si nous refusons et que plus tard, en Europe, les difficultés se multiplient sous ses pas, si ses efforts y sont infructueux, ne se dira-t-il point dans l'intérieur de ses pensées que nous sommes cause innocente de son insuccès? Ne sera-t-il point rongé du regret de nous

Digitized by Google

avoir obéi, et ne crains-tu pas d'en voir la trace muette sur son front? Rodolphe a vingt-deux ans passés, mon ami; il est homme déjà et capable de peser les dangers qui le menacent. Nous, ses parents, nous ne devons point nous exposer à un reproche dans l'avenir. Notre rôle est de le prévenir, d'empêcher une précipitation fatale, de lui faire lire dans nos cœurs. Puis, si sa résolution est inébranlable, s'il persiste dans la volonté de courir les chances que nous prévoyons, se sera à nous de nous résigner à l'arrêt de la Providence et de nous préparer à lui donner les consolations dont il n'aura que trop tôt besoin! Non, Léonard, non! je ne m'oppose point à cette union. Elle me broie le cœur, elle tue mes espérances, je ne sais comment j'aurai la force d'en supporter l'amertume, mais Rodolphe est libre et ce n'est pas moi qui enchaînerai le premier acte qu'il fera de sa volonté!

Le comte était vivement impressionné par les discours de Wilhelmine; mais il ne pouvait s'empêcher de trouver un fond de raison dans les motifs qui agissaient sur Rodolphe. Il ne se dissimulait point qu'on pouvait faire une fortune rapide dans un pays vierge comme celui que voulait exploiter son fils et qu'il y avait une certaine noblesse dans son désir de se créer un sort par son travail. Il ne connaissait nullement Dona Herminia, mais il avait un faible tout particulier pour le général, et il ne doutait pas que s'il devait se séparer de Rodolphe pour un temps, il ne lui laissât dans M. Fléming un protecteur éclairé et bienveillant. La position du général dans le pays, son influence lui semblaient une garantie de réussite, et quant à la jeune fille, il s'en rapportait un peu à Rodolphe lui-même et se flattait qu'une fois entrée dans sa maison le contact, l'habitude, les conseils de Wilhelmine et l'affection dont elle serait entourée agiraient sur cette nature

Digitized by Google

qu'il jugeait inculte, et qu'à force de tendresse on parviendrait à transfigurer la sauvage. Rodolphe avait donc dans son père un appui muet contre les prévisions de sa mère, et quoique M. de Czernyi vît avec déplaisir son fils se marier si jeune, ses craintes étaient moindres et son opposition moins vive.

Quant à Wilhelmine son opinion n'avait point varié. Dès le premier jour son cœur s'était révolté et sa logique s'était trouvée d'accord avec son cœur. Chaque nuit se passait dans les larmes et chaque matin elle essuyait ses pleurs pour ne point affliger son fils, espérant vaguement que le ciel ferait surgir quelque obstacle imprévu qui sauverait son Rodolphe sans qu'elle eût à exprimer un refus.

Les huit jours s'écoulèrent. Rodolphe avait tenu parole et passé ce temps à la chasse. Mais il faut connaître bien peu la force d'une passion naissante pour croire qu'une semblable épreuve pût étouffer l'étincelle qui avait jailli dans son sein. Il ne se rendait pas un compte bien exact de son âme et n'aurait pu dire s'il était plus occupé de son amour que de sa fortune à venir. Ces deux idées, nées ensemble dans son imagination surexcitée, étaient si intimément liées qu'il ne pouvait songer à sa réussite sans voir en même temps Herminia lui sourire, et que l'image de cette jeune fille planait au-dessus de tous ses projets de travaux. La nature sauvage et déserte qu'il parcourait augmentait encore la concentration de ses pensées, et quand il revint au logis paternel il était plus ferme que jamais dans sa première résolution. Il ne s'aperçut point, dans sa préoccupation, que sa mère était pâle et défaite, que sa voix recelait des sanglots et que les larmes noyaient ses yeux sans se répandre. La jeunesse est cruelle sans le savoir et sans le vouloir. Il faut avoir souf-

Digitized by Google

fert pour deviner la souffrance, et Rodolphe était trop absorbé pour voir et entendre.

— Mon père, dit-il le lendemain de son retour, me voici.

— Et tu n'as pas changé de détermination?

— Je suis plus décidé que jamais. Je suis convaincu que Dona Herminia adorera ma mère quand elle la connaîtra et qu'elle sera pleine de gratitude pour vous et d'affection pour moi. Je m'en remets à vous, mon père, pour discuter avec le général les termes d'un contrat dans lequel je ne veux rien avoir à faire. Je ne me marie point par ambition, peu m'importent donc les conditions à stipuler.

Rodolphe, mon fils! réfléchis encore! songe à l'exil auquel tu te condamnes, aux mœurs que tu auras à réformer, pense à la possibilité d'un regret tardif, ne consomme point un pareil sacrifice sans en avoir mesuré toute l'étendue. La vie est longue et tu la commences à peine, jouis de ta jeunesse, et laisse à l'âge mûr les préoccupations qui te dominent. Voyons! attendrons-nous encore?

— Mon père, vous m'avez demandé une épreuve de huit jours, je vous ai obéi. Les huit jours sont écoulés et mes sentiments sont restés les mêmes. Je veux faire cesser un état d'indécision devenu pénible. Les préventions de ma mère s'évanouiront devant la docilité d'Herminia et vos craintes devant ma conduite raisonnée. Mais il est possible que je ne sois point agréé par le général et je veux savoir à quoi m'en tenir. Je vous supplie donc de ne plus en retarder la démarche.

— C'est bien! Rodolphe, fit d'une voix sourde la comtesse, qui était entrée pendant l'entretien. Ton père verra demain le général; mais souviens-toi bien, mon fils, que nous avons laissé à ta volonté son entière liberté!

Digitized by Google

LE MARIAGE.

Le jour suivant M. de Czernyi se rendit chez M. Fleming et lui demanda sa fille pour Rodolphe. Le général fut surpris d'abord mais ne tarda point à manifester hautement son contentement.

— Enfin, s'écria-t-il, j'aurai un compagnon pour mes travaux agricoles ! Jusqu'ici je me suis agité sans but, car j'avais de quoi vivre et nos relations avec Mme Fléming sont assez froides pour ne m'inspirer aucun désir d'augmenter mon avoir. Je pourrais être dix fois milionnaire si j'avais eu l'ambition du spéculateur. Je me suis borné à m'assurer les terrains qui doivent un jour prendre de la valeur par leur position, sans songer à leur revenu actuel. Ma pension de retraite est le plus clair des rentes qui me font vivre.

— Cependant, général, je suis obligé de vous dire qu'il me semble nécessaire au début de garantir l'indépendance matérielle des jeunes époux. Rodolphe aura de la fortune un jour, mais il n'a pu, à vingt deux-ans, acquérir de quoi entretenir une femme et des enfants. Tant que le jeune ménage habitera ma maison toute prévision est superflue, mais le jour viendra où je quitterai l'Amérique. et je connais trop la fierté de Rodolphe pour vouloir le laisser sans un sort assuré Ainsi donc je suis net. Je ne demande rien pour mon fils ; que le contrat ne contienne que des avantages qui soient personnels à Dona Herminia, mais que ces libéralités puissent suffire à un état modeste tel qu'il convient à deux jeunes gens. Mon devoir est de réclamer ces mesures de prudence, car l'Europe est à quatre mille lieues et la voix de mon fils parviendrait difficile-

Digitized by Google

ment jusqu'à moi. Voyons, général, que comptez-vous faire ?

— L'usage en Amérique, mon cher monsieur, répliqua M. Fléming avec un sourire indéfinissable, est de ne donner aucune dot. Les prétendants savent d'avance à quoi s'en tenir. Nous n'emportons rien au ciel, mais sur cette terre nous fournissons à nos enfants le vivre et le couvert, rien de plus. Si la fiancée est jolie elle ne manque pas d'adorateurs ; si elle est laide c'est un peu plus difficile mais les épouseurs calculent l'âge des parents et les laiderons finissent par se caser aussi. Je pourrais donc m'en tenir aux coutumes de ma patrie adoptive et je n'y manquerais pas si j'avais affaire à quelque galant du pays. Avec un Européen c'est autre chose, et je ne demande pas mieux que d'entrer dans vos vues. Je donnerai à Herminia l'hacienda de la Burla, qui ne rend qu'une bagatelle — cent vingt piastres par an — mais qui peut devenir productive en s'en occupant. J'y ajouterai les terrains del Puente Roto, qui n'ont aucune valeur aujourd'hui mais qui renferment une fortune pour qui saura l'y chercher. La coca y vient à l'état sauvage, et sa consommation est telle qu'en cinq ou six ans des plantations bien faites peuvent rapporter annuellement quatre vingt mille piastres (1). En attendant, comme je comprends les nécessités d'un commencement d'établissement, je vous promets et je m'engage en bon père de famille à y faire bâtir, dès cette année, un moulin qui dans six à huit mois sera en activité et qui rapportera au minimum mille piastres par an. Avec quelques soins à la Burla et le moulin, ces enfants pourront

(1) On connaît l'usage que les Indiens des Deux Pérou font de la coca. Ils mâchent constamment la feuille séchée de cet arbrisseau, dont la culture donne des profits considérables.

Digitized by Google

vivre commodément jusqu'au jour où l'exploitation de la coca les fera les plus riches du pays.

M. de Czernyi était confiant et n'avait aucune raison de douter de la parole du général. L'importance de la coca, cet aliment nécessaire à l'Indien, lui était parfaitement connue, et si l'engagement verbal, formellement pris par M. Fléming, de bâtir le moulin, lui paraissait suffisant pour assurer les premiers besoins du jeune ménage, il ne pouvait se défendre d'un certain vertige en songeant aux quatre cent mille livres de rente que son Rodolphe pourrait avoir dans un avenir peu éloigné.

— Je conviens, dit-il, le soir en rendant compte de sa conversation à Wilhelmine, que cette Herminia est bien laide et que notre fils est bien jeune ; mais toi qui as si bien su pressentir les désirs d'indépendance qui couvent dans sa pensée, ne crois-tu pas qu'il a vraiment deviné le moyen de les réaliser ? J'admets que le général exagère, que jamais la coca ne puisse rendre les quatre vingt mille piastres dont il parle, ne serait-ce pas déjà magnifique lors même qu'on en déduirait les trois quarts?

— Léonard ! répondit la comtesse en hochant la tête, vous ne connaissez rien à cette coca et le chiffre seul vous a ébloui. Je suis trop ignorante pour aventurer des objections. Mais, voyez-vous, j'ai là, dans le cœur une voix qui me crie, malheur ! et je ne puis me soustraire à l'effroi qu'elle me cause. Qui vous dit que M. Fléming ne vous trompe pas !

— Ma foi, ma chère, je ne puis pas plus vous donner de preuves mathématiques de sa sincérité que vous ne le pourriez d'un guet-apens contre nous. Je cherche seulement quel intérêt le pousserait à mentir alors qu'il accorde sa fille à notre demande. Si Rodolphe était riche et que cette union dût apporter l'aisance à sa nouvelle fa-

Digitized by Google

mille ; s'il était puissant et que son influence pût être exploitée, je comprendrais que le général nous tendît le piége et que nous dussions nous tenir en garde. Mais notre enfant n'est ni riche ni puissant. Quelles que soient ses espérances de fortune il n'a aujourd'hui que sa jolie figure, son éducation européenne et son désir du travail, avantages tout moraux qui peuvent peser sur la décision du général, mais qui rendent plus indispensable encore ses sollicitudes pour le moment où nous quitterons l'Amérique. En deux mots, M. Fléming est matériellement intéressé à créer une existence indépendante à son gendre, puisque c'est lui qui, dès le premier jour, doit lui fournir les moyens d'exercer son intelligence, et son activité. L'âge a calmé chez le général les velléités ambitieuses et toute son aspiration est de mourir tranquillement comme il a vécu jusqu'à ce jour ; mais il comprend que la vie bouillonne au sein de cette jeunesse et son expérience se charge de diriger cette ardeur vers un but utile. J'ai beau creuser, retourner ma pensée en tous sens, l'armer de défiance, je ne puis m'empêcher de trouver dans ces positions réciproques une garantie palpable pour l'avenir de Rodolphe. Cet enfant est aimant, d'un caractère franc et ouvert. Il plaira à Mme Fléming, qui n'a jamais eu à se louer de son intérieur, et l'affection du général sera pour lui un gage de cette félicité paisible à laquelle se bornent ses désirs. Tu le vois, Wilhelmine, ce mariage qui nous faisait peur à distance semble revêtir des formes moins redoutables à mesure qu'il s'approche, et peut-être y a-t-il une prédestination providentielle dans cet éloignement de l'Europe à un âge où tout est séduction et dangers au milieu de notre civilisation si pleine d'embûches.

— Léonard, murmura Wilhelmine, vous raisonnez avec votre cerveau et moi avec mon cœur ! Que la volonté de

Digitized by Google

Dieu s'accomplisse et puissent les présages funestes qui troublent mon sommeil s'évanouir devant le rayonnement d'un bonheur qui me semble impossible!

Le contrat fut passé ainsi qu'il avait été convenu. Le général donnait à sa fille l'hacienda de la Burla, les terrains de Puente Roto et renouvela son engagement verbal de construire le moulin. Absorbé par son amour naissant, Rodolphe ne prit aucune part à ces négociations. Quant à M. de Czernyi il se laissait aller doucement au courant qui entraînait son fils. Les deux familles se réunissaient tous les soirs, et les grands cils qui ombrageaient les yeux d'Herminia semblaient voiler une candeur ingénue, quoique troublée de temps à autre par un éclair sauvage aussitôt réprimé. Les lèvres pâles de la jeune fille s'épanouissaient généralement en un mélancolique sourire, et toute sa personne respirait une timidité craintive qui n'était pas sans attraits. Seule, la comtesse échappait à ce charme. L'angoisse qui avait brisé sa poitrine à la première pensée de ce mariage, continuait sourdement ses douloureuses palpitations. Après un long combat avec elle-même elle s'était résignée, mais à la manière des condamnés à mort, comptant chaque minute qui la séparait du supplice et se berçant d'un vague espoir en la clémence divine. Pauvre Wilhelmine! dont toute la science était l'amour, dont tous les calculs étaient les révoltes du cœur, dont l'intelligence se taisait devant la divination de la tendresse! Le comte qui l'adorait, Rodolphe qui n'avait jamais aimé qu'elle, ne s'apercevaient point de la torture morale de la malheureuse mère : ils attribuaient à des préventions bien naturelles, nées de la différence d'éducation et de coutumes, cette répulsion instinctive dont ils ne soupçonnaient pas la profondeur. L'abîme était caché par un sourire et

Digitized by Google

l'émanation de l'abnégation maternelle transfigurait ces traits où ne savaient lire ni l'époux ni le fils !

Le jour du mariage arriva.

Cette cérémonie n'a point en Amérique le caractère à la fois touchant et auguste qu'elle revêt en Europe. Là, point de ces apprêts qui agissent fortement sur l'imagination impressive des jeunes époux, point de pompe sous la voûte du temple resplendissant de mille cierges, point de cette foule d'amis et de parents confondant dans une même prière leurs vœux pour un bonheur toujours incertain. En Amérique, le mariage a lieu dans la première chambre venue : deux témoins, un parrain et une marraine sont les seuls dont la présence soit nécessaire à la validité de la consécration. Les futurs conjoints s'avancent debout au milieu de la salle : un prêtre, n'ayant souvent d'autre signe de son caractère qu'une étole passée sur un vêtement bourgeois, lit à demi-voix une oraison, s'assure du consentement mutuel, bénit le couple et lui jette quelques gouttes d'eau lustrale; les mariés regagnent leur siége, le curé s'asseoit au milieu des assistants et la cérémonie est terminée.

Qui pourrait dire ce qui se passe dans le cœur d'une jeune fille alors que, le front ceint de la couronne symbolique, cachant dans les plis du voile nuptial l'émotion qui colore ou pâlit son visage, elle s'agenouille à côté de l'homme qui va recevoir son serment! Tout est inconnu pour elle dans ce passage de l'autorité paternelle à la possession maritale, de la dépendance de la jeune fille à la liberté de l'épousée, de l'ignorance de la vierge aux joies et aux sollicitudes de la maternité ! Elle est libre encore, elle n'appartient qu'à Dieu et à son cœur. Et quelques instants, une minute, une seconde séparent cette indépendance d'une chaîne éternelle, qu'un mot, à peine arti-

Digitized by Google

culé par les lèvres tremblantes, suffira pour river à jamais! Que de craintes oppressent sa poitrine, avec quelle angoisse elle cherche à percer ce nuage qui lui dérobe l'avenir! Si elle aime, combien durera ce doux mirage qui l'enivre et la trouble à la fois? Si elle est indifférente, que deviendra son cœur, comment sera son époux, quel sera son lot dans cette vie à deux où la société la condamne aux larmes cachées pour toute consolation permise à sa faiblesse? Mais si son âme ne lui appartient plus, si déjà elle s'est envolée sur l'aile d'une autre sympathie, si la raison, le devoir s'agenouillent seuls avec elle, si l'anneau nuptial n'est que la consécration d'une douleur dont elle ne sait pas la fin, oh! alors pleure, pauvre fiancée! que la miséricorde divine s'abaisse sur ta tête couronnée de fleurs comme celle de la victime et que l'ange des compassions célestes marche avec toi dans le rude sentier que tu as à parcourir!

La cérémonie achevée, le Oui prononcé, les hésitations vaincues, tout n'est pas fini dans cette journée d'émotions. La jeune épousée a perdu son nom, quitté le toit protecteur de son père, la vigilance idolâtre de sa mère pour une nouvelle existence; elle n'est plus fille, elle n'est pas femme encore. Elle ignore les mystères dont elle va être la prêtresse, et sa pudeur, s'alarmant par un pressentiment qu'elle ne peut définir, l'enveloppe d'un trouble que son cœur n'a jamais connu. C'est un trésor de chasteté native que l'amour transfigure en suaves transports pour l'épouse, en joies ineffables pour la mère! Wilhelmine ne pouvait, sans un saisissement indicible, se reporter à ce moment suprême où, laissée seule avec Léonard, effarouchée comme un faon surpris par le chasseur, elle pensa s'évanouir en voyant la fuite impossible. Son âme se rajeunissait à ces souvenirs déjà lointains et elle sentait avec

Digitized by Google

amertume combien elle eût été heureuse de présider elle-même à la toilette de la mariée, de la faire belle pour son Rodolphe, de la parer comme une idole, car elle l'eût tant aimée, sa belle-fille ! Si sa belle-fille eût été digne de son fils! Hélas ! Le jour solennel se leva et la comtesse ne savait rien ni de la robe nuptiale, ni du voile de dentelles, ni de la couronne de fleurs d'oranger. Les Fléming avisèrent que le mariage aurait lieu à sept heures du soir, et ce fut tout.

Cette union pourtant était relevée par des circonstances particulières. Outre le rang du général, le caractère diplomatique de M. de Czernyi, la qualité d'étranger de l'époux, une occurrence fortuite était venue piquer la curiosité des habitants de la ville. D. Pablo de Mendoza, gouverneur général de la province de Salta, avait fait dans le Chaco une expédition victorieuse, et avant de rentrer dans la capitale il avait voulu visiter Chirimayo, qui se trouvait à peu de distance de sa route. On le reçut avec la pompe due à un personnage aussi considérable et pendant quelques jours la pauvre petite cité sortit de sa torpeur pour se livrer à des ébats d'autant plus entousiastes qu'ils étaient plus rares. D. Pablo était lié avec les Fléming et connaissait déjà M. de Czernyi. Il désira être le parrain du mariage, et comme il donnait un grand bal, il demanda que la célébration eût lieu chez lui.

L'heure venue, on se rendit chez les Fléming pour conduire la fiancée au logis, que les gens du pays traitaient de palais. Rodolphe était vivement ému. Sentait-il que sa vie allait subir une transformation profonde? Un des rayons de la divination maternelle avait-il lui tardivement dans sa pensée? Etait-ce seulement l'appréhension que cause toujours un engagement solennel? Nul n'eût pu le dire, mais sa voix était grave et quelques plis de son front

Digitized by Google

accusaient une préoccupation dont il ne pouvait se défendre. La comtesse était abattue, morne comme une victime marchant au sacrifice. Tous ses vagues espoirs d'un empêchement providentiel s'étaient évanouis sans retour. Dieu, qu'elle avait tant prié, aux pieds de qui tant de larmes avaient brûlé ses yeux, Dieu l'avait abandonnée ! Elle avait demandé un miracle et le miracle ne s'était pas fait ! Elle vint donc au bras de M. de Czernyi, sans force pour pleurer, sans force pour feindre. Elle entra dans le salon où attendait la fiancée, la chercha du regard et s'arrêta brusquement. La vue d'Herminia lui avait causé un saisissement si vif que son visage s'empourpra et qu'elle ne reprit contenance que par un effort surhumain. Toutes ses idées étaient bouleversées par le tableau qui se présentait à elle. Au lieu d'une jeune vierge timide, cachant sous les flots de la mousseline l'émotion de son âme; au lieu de cette robe blanche, symbole de la chasteté; au lieu de cette suprême candeur dans laquelle se peint la pureté d'une innocence sans souillure, elle avait devant elle une jeune fille à l'air hautain et résolu. Une robe de satin bleu laissait percer la maigreur de ses formes, un collier de perles s'enroulait autour de son cou, nul voile n'abritait ce front d'où la pudeur semblait avoir disparu. Une expression de victoire animait ses traits, il y avait une secrète exaltation dans ses moindres mouvements, un sentiment de triomphe qui se trahissait malgré elle et formait un contraste saisissant avec la figure pâle et bouleversée de Mme de Czernyi. Quand, une heure plus tard, dans le salon du gouverneur général, les jeunes gens prononcèrent la parole sacramentelle qui les unissait à jamais, Wilhelmine ne fut plus maîtresse d'une douleur qui débordait, et sa poitrine se déchira en sanglots convulsifs. Herminia en recueillit l'écho, lança un regard hai-

Digitized by Google

neux du côté de sa belle-mère et, la désignant à une de ses amies :

— Elle pleure ! fit elle à voix basse, ah ! elle pleure ! Elle se presse, Anita, car je te jure qu'elle aura d'autres larmes à verser !

M de Czernyi et sa femme ne restèrent que peu de temps au bal, où ils laissèrent les jeunes gens. Vers minuit ceux-ci rentrèrent. Herminia avait l'œil en feu, la joue empourprée. Elle s'avança vers la comtesse :

— Adieu, lui dit elle. Je vais me coucher, j'ai trop bu !

Wilhelmine la regarda fixement avec un sentiment de répulsion douloureuse qu'elle réprima en apercevant la figure grave de Rodolphe. Les Fléming avaient abandonné leur fille au moment où la bénédiction du prêtre lui avait donné un autre nom. Fidèle aux traditions de suprême bienséance dans lesquelles elle avait été élevée, la comtesse se chargea de conduire dans la chambre nuptiale la fiancée, qui ne comprenait rien à de pareils ménagements; puis, quand elle eut refermé sur Rodolphe la porte du sanctuaire, elle vint tomber à demi morte dans les bras de M. de Czernyi, qui la pressa silencieusement contre sa poitrine. Un torrent de larmes soulagea bientôt le cœur de la pauvre mère et, pour la première fois, alors qu'il était trop tard, le comte vit clair dans cette âme d'élite et frissonna en lui-même en songeant à l'avenir.

Pendant que ces scènes intimes se déroulaient dans le secret de la nuit, il s'en passait une autre, étrangement significative, dans un quartier opposé de la ville. Tous les jeunes gens de Chirimayo avaient été mis en réquisition pour le bal du gouverneur et se seraient gardés de manquer une si belle occasion de danses et de libations joyeuses; mais en même temps que le papier officiel annonçait

Digitized by Google

à chacun la solennité du soir, chacun aussi recevait un billet ainsi conçu:

« M. *** est prié de se rendre chez D. Gaetano une heure avant le bal, pour une délibération importante. »

Toute la ville fut en rumeur. Que se passait-il donc à Chirimayo, cité essentiellement paisible, qui ne secouait son linceul qu'à de longs et rares intervalles? On courut chez D. Gaetano. Il était à la campagne et ne devait revenir que le soir. La curiosité s'en augmenta. Les mères timides crurent qu'il s'agissait d'un soulèvement contre l'autorité royale et supplièrent leurs fils de ne point s'y rendre, d'autres, nourrissant une secrète haine, les armèrent de poignards; plus d'une jeune fille se troubla dans l'emploi des cosmétiques à l'aide desquels les beautés de Chirimayo ont coutume de relever l'éclat de leur teint; les fiancées se pendirent au bras de leur promis pour les faire renoncer à cette périlleuse entreprise; tout fut inutile. La curiosité fut plus forte que la peur, et vers six heures, on put voir des ombres silencieuses se glisser une à une le long du mur de la maison de D. Gaetano et disparaître sans bruit sous le porche. Un mulâtre les introduisait sans mot dire dans une vaste salle éclairée par une seule chandelle fumeuse: D. Gaetano était toujours absent.

A la fin pourtant, quand le nombre des conviés fut complet, le maître de la maison apparut. Il était précédé de deux valets pourtant chacun deux candélabres; en un instant la lumière ruissela dans la pièce et d'autres domestiques couvrirent les guéridons de vins précieux et de pyramides de gâteaux. La terreur fit place à la joie. Les chapeaux rabattus sur les yeux se levèrent; les manteaux rejetés sur l'épaule tombèrent sur les siéges et les poi-

Digitized by Google

gnards, honteux, se dissimulèrent soigneusement dans la ceinture.

— Mes amis ! s'écrie D, Gaetano en jetant autour de lui un regard imposant, je vous ai réunis pour une discussion importante. L'étranger a fait irruption dans notre paisible cité et va nous ravir la perle de Chirimayo. Dona Herminia se marie dans une heure !

Un éclat de rire homérique éclata dans la salle.

— Je n'ai pas voulu, continua D. Gaetano, qu'un semblable malheur vînt attrister le bal de ce soir sans vous avoir auparavant consultés. Tous ici nous sommes jeunes; tous, nous sommes fils du pays; tous, nous pouvons prétendre à la belle des belles !...

Nouvelle explosion d'hilarité enthousiaste.

— Tous nous avons le droit de mettre obstacle au rapt qui se prépare, et D. Pedro sera certainement le premier à s'y opposer.

— D. Pedro ! D. Pedro ! s'écrièrent toutes les voix ; la parole à D. Pedro !

— Très-bien ! répliqua D. Gaetano; mais auparavant, Muchachor ! faites circuler ces bouteilles ! Messieurs, une coupe à D. Pedro !

On but, et D. Pedro fit quelques pas en avant. C'était un petit jeune homme de vingt à vingt deux ans, au teint brun, au sourire mélancolique.

— J'aurais certes le droit que me prête D. Gaetano, dit-il avec ironie, car il n'y a pas huit jours que Dona Herminia m'a fait des serments sur lesquels, heureusement, je n'ai pas compté. J'ai de sa main une longue pièce de vers sur la fidélité, dont vous voyez qu'elle fait peu usage, et une série de lettres passionnées que j'enverrai à mon successeur.

— A ton successeur ? Et pourquoi ? Pedro ! S'écria un

Digitized by Google

joyeux gaillard à la mine épanouie. Pourquoi pas à ton prédécesseur? Messieurs, s'écria-t-il d'une voix forte, j'ai chanté pendant trois mois de ravissants guaïnitos sous ses fenêtres, j'ai vu ses yeux divins briller dans l'ombre, j'ai entendu le doux murmure de son amour, et je ne réclame rien!

— Parbleu! D. Luciano, voilà de beaux titres que d'avoir roucoulé de loin vis-à-vis des grilles de votre belle! Je ne réclame rien non plus, moi qui fréquentais la maison et qui ai été éconduit comme un benêt après avoir été trompé pendant six mois!

— Et moi pendant huit!

— Moi pendant cinq!

— Moi pendant dix!

— Et moi, pendant qu'on vous bernait tous, je sautais par-dessus le mur du jardin et je venais faire l'amour à la belle étoile!

— Voyez-vous, la futée!

— D. Pancho, vous avez droit au sang de l'étranger! Nous vous aiderons tous!

— Un moment! s'il vous plait, s'écria D. Pancho Quand notre manége eut duré quelque temps et que la nouveauté ne m'attira plus, je m'aperçus que la belle se moquait de moi tout de bon et qu'elle cherchait à me brouiller avec toi, Gaetano!

— Comme moi avec Luciano!

— Elle a dit des infamies sur mon compte à la Rosa, qui s'est empressée de tout répéter!

— Bah! elle en a bien conté d'autres à Carlitos, au dernier bal!

—Oui! mais elle était complètement grise de nectar! (1).

(1) Boisson composée de lait, de sucre et d'eau-de-vie.

Digitized by Google

— Et comme elle dansa ce soir là! Vous souvenez-vous de ce baïlecito où nous faisions la roue autour d'elle et où chacun de ses gestes était si clair que nous applaudissions à tout rompre!

— Messieurs, dit Gaetano en tirant sa montre, il se fait tard et la question me semble suffisamment éclaircie, Voici qu'un étranger nous tombe du ciel; il a l'air d'un bon et doux jeune homme, candide comme les pâles soleils qui l'ont vu naître. Il s'est pris à la glu comme un oiselet sans expérience. N'est-il pas de notre devoir de l'avertir du piége et de sauver son innocence?

— Allons donc! firent en chœur tous les assistants.

— Messieurs! s'écria D. Luciano en frappant si violemment sur le guéridon que les bouteilles s'entrechoquèrent, pas de fausse pitié, pas d'entraînement naïf! La peste est dans Chirimayo; tous, plus ou moins, nous en avons été infectés; Pedro en est presque mort. Hé bien! quand le ciel vous envoie un médecin capable de guérir cette épidémie en un jour, prêt à essuyer toute cette bave secrète, à se charger de tout ce venin, vous hésiteriez une minute! Ne tentez pas la Providence et ne faites pas qu'un de nos amis, épargné jusqu'à ce jour, tombe sous la morsure de la vipère! Messieurs, il est l'heure d'aller au bal: les bouteilles sont devenues transparentes et les assiettes sont vides. Un dernier verre d'enthousiasme.

« A l'étranger miséricordieux qui emportera loin d'ici la « peste de Chirimayo! »

De frénétiques bravos accueillirent ce toast, et quelques minutes plus tard ces conspirateurs, qui étaient venus chez D. Gaetano opprimés sous le poids d'un mystère inconnu, faisaient irruption dans le bal et jetaient un regard de joyeuse félicitation à Dona Herminia, qui dansait sans grâce à côté de l'étranger devenu son époux.

F. CLAVAIROZ.

(*A continuer*).

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

Souvenirs du Mont-Pilat, par M. E. Mulsant; compte-rendu par le Dr F. Monin.

M. le professeur Mulsant, connu du monde scientifique et littéraire par une foule d'ouvrages également prisés des spécialistes et des gens du monde, a fait paraître dernièrement le deuxième volume de ses *Souvenirs du Mont-Pilat* (1). Déjà une plume plus accréditée que la nôtre, celle de M. Hignard, professeur à la Faculté des lettres, a rendu compte de cette publication, qui brille, comme ses aînées, autant par le charme de la diction, que par la richesse des matériaux archéologiques et historiques qu'elle renferme. Car c'est là une des singularités de notre savant président de la Société linnéenne, que l'art avec lequel il sait vulgariser la science, en la présentant aux adeptes qu'il veut attirer à lui, les bords enduits d'une mielleuse et irrésisble liqueur. Tous nous avons encore présentes au souvenir les *Lettres à Julie sur l'Entomologie*, celles sur l'*Ornithologie*, et les spirituelles boutades à la Demoustiers et à la Bachaumont, qui surgissent si inopinément presque à chaque page; tous ont lu et répété ces vers si galamment troussés et d'apparence si naturelle sur les insectes, les oiseaux migrateurs et chanteurs, ou ceux inspirés par un gaster reconnaissent sur le bec-figue, l'ortolan ou la grasse poularde de Bresse — cette autre *Opima Larissa*, laissant échapper de ses flancs entr'ouverts les effluves embaumés du tubercule *périgourdin*... — Avec cette différence, toutefois, qu'ici notre naturaliste-poète, mûri par l'âge, est devenu plus sérieux. Si, de temps en temps, il

(1) 2 vol. grand in-18, Lyon, impr. Pitrat aîné.

Digitized by Google

se laisse encore entraîner à commettre quelques vers — quand il n'a pas le temps d'écrire en prose, — ces petites fusées à la Congrève sont courtes, une simple détente jaillissant comme un éclair dans un ciel saturé d'électricité.

L'auteur veut avant tout nous conduire à Pilat, but du livre et terme de sa route, mais en homme qui se plaît à narrer et à ménager des surprises à son lecteur, il s'arrête en route à toutes les auberges, flairant le moindre bouchon, se *lantibardanant*, comme il le dit très-bien lui-même dans ce langage pittoresque qui s'épanouit dans notre faubourg croix-roussien; tressant, tout en marchant, plus d'une couronne de fleurs, payant son tribut d'antiquaire à la moindre ruine, au château féodal comme à la chaumière, pour peu qu'ils se rattachent par un petit bout à la légende ou à l'histoire. Après Sainte-Foy et son coteau férique, c'est Oullins, gardien des cendres de Thomas, le poète, et de Jacquard, l'ouvrier de génie, Oullins avec sa villa royale, palais des archevêques, aujourd'hui institution européenne des Dominicains ; Ivour, Irigny, Grigny et son château moderne, jadis claustro-monacal, où l'on a pu compter jusqu'à quatre cents religieux, bénissant le Dieu,

« Qui prodigue ses biens
A ceux qui font vœu d'être siens. »

Nous sautons par-dessus plus d'une astragale et nous revenons à Givors, la ville industrielle, plantée comme un point d'interrogation entre le Rhône, le chemin de fer de P.-L.-M., le Paris-Lyon-Nevers et le canal du Rhône à la Loire ; ce même bienheureux canal qui fut jadis l'orgueil, la gloire et la prospérité du pays qu'il traverse, et qui, après avoir causé la ruine à son inventeur, l'horloger lyonnais Zacharie, qui y mangea 500,000 livres — plus de

Digitized by Google

dix millons de notre monnaie — grouille à cette heure oublié dans ses écluses solitaires, pleines d'une eau noire et bourbeuse.

De digression en digression, nous arrivons à Châteauneuf, puis à Rive-de-Gier, dont l'auteur, en homme qui ne veut rien laisser perdre, nous trace toute une histoire au courant de la plume. Nous voici à Saint-Chamond, jadis rivale des fabriques de rubans zuricoises, avant que la ville de Saint-Etienne, sa voisine, en ait en grande partie accaparé l'industrie. Plus loin l'historique d'une foule de villes grandes et petites, prises, reprises, saccagées, rasées, par les divers partis qui tous, à l'envi, ont couvert de ruines et englouti dans des torrents de sang les quelques châteaux forts dont se sont successivement disputé la possession les des Adrets et les Bismark de cette époque de dissensions intestines, où la religion servait de prétexte aux plus épouvantables excès. Avec les peintres, comme avec les naturalistes, eux aussi artistes dans leur genre, il ne faut pas s'attendre à marcher droit au but. Ces messieurs, soit qu'ils manient la plume ou le pinceau, ont horreur de la ligne droite. Les savants, fantaisistes poètes à leur heure, aiment par dessus tout à battre la campagne, mais ils sont si naïfs et si franchement aimables, ces grands enfants, quand ils ont l'esprit toujours jeune de M. Mulsant, qu'on est souvent tenté de retourner à leur adresse ce compliment de notre auteur à sa vieille amie :

Au lieu de compter les instants,
On laisse en paix couler le temps
Quand on est avec ceux qu'on aime.
Pour vous dont l'amabilité
Malgré l'âge reste la même,
Dont l'esprit et l'aménité
Sont toujours d'une grâce extrême ;

Digitized by Google

Quand, séduits par votre bonté,
Nous pouvons, suivant notre envie,
Jouir de votre compagnie,
Et de votre aimable entretien,
Aisément aussi l'on s'oublie.
Tous vos amis le savent bien !

Saint-Chamond est, pour ainsi dire, le perron dont on part pour escalader la montagne. A partir de là, il nous faut dire adieu aux échos de la grande voix du monde et grimper en s'accrochant aux aspérités de la montagne. Mais nous voilà au terme de notre pérégrination, la Grange, l'*ultima Thule* des habitations des hommes dans cette région, aussi distante, sous le rapport du confort, des élégantes hôtelleries de la Suisse, que le mont Pilat lui-même l'est des vallées qui sillonnent ses flancs. C'est quelque chose qui tient de la simplicité du gourbi arabe et de la demeure plus stable du Kabyle; mais rachetant par le pittoresque de sa position tout ce qu'a de primitif et de quasi-sauvage sa sévère installation. Entourée de tapis de verdure, que couronnent des forêts de sapins, la Grange s'étale comme un nid au sein d'une prairie toute émaillée de fleurs. Les eaux qui alimentent cette fraîcheur, venant des points les plus élevés, filtrent à travers des fragments de roches que la nature et le temps ont couvert d'un épais tapis de verdure. L'eau de ces sources, grossie dans son cours d'une foule d'autres, vient se réunir en un ruisselet qui, devenu torrent, se précipite avec fracas sur les rochers perpendiculaires, formant une cascade d'une blancheur éblouissante qui assourdit la vallée du bruit de ses flots. « Puissance des harmonies de la nature sur notre âme ! sitôt que les bruits du monde cessent d'arriver à notre oreille, quand le vent, qui soupire, murmure ou gémit dans les bois, trouble seul de sa voix éolienne le silence imposant qui règne dans les cieux,

Digitized by Google

notre esprit goûte une sérénité et un bien-être indéfinissables, notre âme y trouve une quiétude indescriptible, et nos pensées, moins terrestres, semblent emprunter je ne sais quoi d'éthéré à l'atmosphère des régions élevées dans lesquelles nous nous trouvons. »

D'autres charmes et d'autres plaisirs, inconnus au vulgaire, y attendent le naturaliste ; une foule d'objets nouveaux ou du moins étrangers à nos plaines, plantes et insectes, viennent s'offrir à sa vue. Je passe sur l'énumération de ces richesses, intéressantes seulement pour le naturaliste, mais j'aimerais à vérifier sur les lieux cette assertion de l'auteur : « Qu'il n'existe peut-être aucun point du Lyonnais, si riche en beaux points de vue, qui puisse offrir un coup d'œil aussi varié, aussi étendu et aussi beau que celui dont on jouit du crêt de la Perdrix.

« Du côté du nord, on domine la majeure partie du bassin du Gier, où la vue se prolonge jusque sur les cimes les plus élevées de la chaîne interposée entre la Saône et la Loire; à l'ouest, le regard peut se promener sur la ligne ondulée dont les arêtes forment les limites de l'ancien Forez et de l'Auvergne. Au sud, on voit le Mézenc élever son front chenu au dessus des hauteurs inégales qui l'entourent; à l'est on peut suivre une partie du cours du Rhône, serpentant comme un ruban d'azur dans le fond du vaste bassin auquel il prête son nom, et, pour terminer le tableau, les Alpes, barrières naturelles de la France, montrant dans le lointain leurs pics crénelés par le temps et leurs têtes plus ou moins altières, blanchies et couronnées par des neiges congelées ou cachées dans les nuages.

Voir, du sommet élevé de Pilat, se lever le soleil émergeant à l'Orient, dessiner les cimes sourcilleuses de la chaîne alpestre du Mont-Blanc, est un spectacle que les

Digitized by Google

touristes recherchent avec ardeur. Aussi notre aimable guide n'est-il pas des moins empressés, et il le décrit dans ce style chaudement imagé avec lequel il excelle à peindre les grandes scènes de la nature. « La nuit la plus brillamment étoilée couvrait encore la terre de son voile vaporeux, que déjà nous étions au crêt de la Perdrix. Nous n'avions pas longtemps à attendre : les sommets glacés des Alpes, derrière les limites de l'horizon du côté de l'Orient, frappés des premières lueurs, commençaient à montrer leurs crêtes crénelées sur l'azur des cieux ; les ombres fuyaient graduellement devant les douces clartés de l'aurore ; elles s'évanouissaient peu à peu, comme ces songes légers dont il reste à peine, au moment du réveil, un faible souvenir. Bientôt le soleil, caché derrière les remparts alpestres du Piémont, commença à montrer son disque d'or, et à nous faire jouir de l'un de ces spectacles dont la magnificence indicible jette l'âme dans une extase religieuse.. Nous suivions l'astre du jour dans sa course ascendante.

L'univers, à sa présence,
Semble sortir du néant;
Il prend sa course, il s'avance
Comme un superbe géant....

A mesure qu'il s'élevait, les milliers de rayons lumineux qui s'échappaient de son sein ne permettaient plus à nos yeux éblouis de sa splendeur de continuer à le fixer. Ses feux se décomposaient, comme à travers un prisme magique dans toutes les gouttes de rosée, disseminées comme des perles sur les feuilles des végétaux. La brise matinale, en nous caressant de son souffle embaumé, apportait à nos poumons l'air vivifiant des montagnes, source pour le corps d'une plus grande énergie, et pour l'âme d'un bien- être inconnu dans la plaine. En vain a-t-on

Digitized by Google

joui plus d'une fois du spectacle sublime que nous avions sous les yeux, il est difficile de se défendre d'une émotion nouvelle à la vue de ces magnificences de la nature. »

Si attachant que soit ce spectacle, si attrayante que soit la riche moisson qui attend le naturaliste sur les cimes élevées, il faut pourtant s'en arracher ; il vient toujours un moment sur cette terre, où il faut dire adieu aux choses du ciel, pour se replonger dans le prosaïsme de la réalité; ainsi fait notre auteur: mais chemin faisant et n'abandonnant la partie qu'à regret, et, comme pour nous consoler d'être forcés de dire adieu à ces cimes où plane Jéhovah, il nous fait en passant l'historique des lieux que son pied foule au retour, y rattachant force légende à propos des faits et gestes que chaque site, chaque hameau éveille dans son esprit, familier avec l'histoire. L'on devine aisément le bibliophile et l'antiquaire, à ces nombreuses citations à propos de tout et sur tout, auxquelles rien n'échappe ; mais on y retrouve en même temps avec plaisir l'élève de Buffon, à la peinture des grandes scènes de la nature. Ce sont de simples croquis, il est vrai ; mais on connait le maître au moindre coup de ce pinceau à la Salvator Rosa

Le second volume est en grande partie consacré aux recherches historiques ; c'est une sorte d'esquisse dramatique des chocs acharnés des divers partis qui ont jalonné de leurs armes les cimes abruptes où les vaincus venaient s'abriter et se retremper pour de nouveaux combats, comme jadis les compagnons de Spartacus, dans les flancs jusque là inexplorés du Vésuve. Mais avant de se livrer avec son abandon ordinaire aux séductions, irrésistibles pour lui, de ces études historiques, l'auteur, qui veut que les profanes de la science le suivent avec connaissance de cause dans ces explications scientifiques, entreprend, à leur adresse, un petit cours d'orographie en

Digitized by Google

quelques lignes. Or oyez : *antè mare et terras et quod tegit omnia cœlum*, la terre était informe et insaisissable, toute gazeuse qu'elle était, par suite de la chaleur excessive dont ses éléments étaient doués. Au bout d'un espace de temps dont il est impossible de fixer la durée, une partie de ses molécules se condensèrent et constituèrent un noyau fluide incandescent.

Le globe incandescent tournant dans l'espace, et perdant peu à peu de sa chaleur, il se forma une pellicule solide sur le noyau brûlant. Les vapeurs dont il était entouré, se condensant sous l'influence d'une température moins élevée, le couvrirent d'une sorte de mer universelle.

La croûte, peu épaisse encore, qui s'était formée sur les matières en fusion, brisée par l'action des gaz souterrains ou des matières tendant à se faire jour, quelques-uns des fragments de cette croûte, soulevés au-dessus des eaux, constituèrent les premières terres émergées. Ce n'était pas encore le sol fertile, mais *l'aride* qui se montrait, suivant l'expresion remarquable de l'Ecriture.

Les eaux bouillantes et agitées par un flux et un reflux considérable et les gaz dont elles étaient chargées ne tardèrent pas à attaquer les matières cristallisées qui formaient la croûte du noyau incandescent. Les molécules distantes ou détachées de celles-ci, tenues d'abord en dissolution ou en suspension dans les eaux, se déposèrent sur l'aride, pour en former la terre fertile, c'est-à-dire les premiers terrains de sédiment, composés, de bas en haut, de couches successives, et appelés, par cette raison, terrains de stratification. L'écorce de la terre se compose donc de roches de deux origines très-différentes, les unes formées des matières brûlantes et pâteuses, cristallisées et devenues solides en se refroidissant ; les autres composées des sédiments divers, déposés dans les eaux en couches successives, con-

Digitized by Google

tinuées encore chaque jour par les dépôts charriés par les rivières et les fleuves dans les lacs et dans les mers.

La terre a éprouvé à différentes époques des convulsions violentes. Ces cataclysmes, en disloquant l'écorce du globe, ont fait surgir sur celle-ci des rides et des saillies plus ou moins considérables. Ces rides ou saillies ce sont nos systèmes de montagnes courant dans toutes les directions. Nous disons à dessein rides et saillies, car, n'en déplaise à notre amour-propre, rampant sur cette terre comme de toutes petites fourmis, ces hautes montagnes dont notre vue a peine à atteindre le sommet, figureraient à peine des taupinières; étant tout au plus à notre terre, ce que sont à une orange les légères saillies que l'on remarque à sa surface.

Suit une étude approfondie sur la constitution géologique du Pilat. Puis, après avoir donné un dernier coup d'œil à sa chère montagne, l'auteur effectue sa descente lentement, non sans regarder attentivement derrière lui, comme un général qui, effectuant une retraite en bon ordre, tient à éclairer les lieux sur son passage. Quant à ce qui concerne la saison propice pour effectuer une excursion fructueuse au mont Pilat, il est prudent, dit l'auteur, de choisir la première quinzaine de juillet; c'est l'époque où les prairies des alentours de la Grange sont dans leur plus splendide beauté. Le botaniste n'a pour ainsi dire qu'à se baisser pour cueillir les richesses végétales étalées à profusion sous ses yeux, parmi lesquelles une foule de plantes rares, dont la vue seule suffit pour faire épanouir l'âme d'un ami passionné de la nature.

Parmi les points principaux de ces sommets dignes d'être visités, le crêt de l'Aillon est, après de celui de la Perdrix, le point le plus élevé de la montagne de Pilat. Impossible de se trouver près de ce nouvel Ossa, qui

Digitized by Google

dresse sa tête vers les cieux, sans être tenté d'en gravir le faîte. Les buissons de genévriers et les taillis de hêtres épars à ses pieds, témoignent par leur rabougrissement de la violence des vents et des orages qui souvent règnent sur ces hauteurs. Les nombreux fragments de rochers, disséminés sur le flanc oriental de ce pic, indiquent les déchirements dont il a été le théâtre avant l'apparition de l'homme sur la terre. Mais quel plaisir quand on peut, de sa cime, contempler, sous la splendeur d'un beau soleil d'été, le panorama magnifique déroulé sous ses yeux! Là s'étale devant vous un horizon immense, circonscrit par les montagnes du Beaujolais, celles du Morvan, les Alpes, les hauteurs subalpines de la Drôme, les chaînes du Velay et de l'Auvergne, toutes les ondulations ou mouvements de terrains, toutes les variations de sites, de collines et de productions offertes à vos regards, depuis les plaines voisines du Rhône ou les coteaux rapprochés de ses bords, sur lesquels la vigne étale ses savoureux produits, jusqu'à ces champs, moins favorisés, dont les bois font toute la richesse, et ces sommets glacés où la vie n'est plus possible.

Comment descendre des cimes du Pilat, en arpentant ses contreforts, sans parler des gigantesques travaux du barrage et de l'aqueduc de Rochetaillée, l'une de ces œuvres surprenantes de l'industrie moderne, entreprise pour distribuer à la ville de Saint-Etienne une eau aussi pure et fraîche qu'abondante? Du milieu de l'étroite et profonde vallée du Furens, dans le lieu où elle se resserre davantage, s'élève au-dessus du Gour, ou Gouffre-d'Enfer, un rocher énorme et presque inaccessible, appelé Roche-Plate; il semble avoir surgi là pour former un obstacle aux eaux, qui ne trouvent d'autre passage que les côtés de sa base. La science des ingénieurs s'est

Digitized by Google

chargée de relier ce rocher aux pentes des montagnes voisines, et de former, par son moyen, un barrage de 50 mètres de hauteur, constituant un réservoir capable de tenir près de deux millions de mètres cubes d'eau, et pouvant ainsi assurer au Furens une quantité d'eau suffisante pour tenir les usines sans cesse en mouvement. Ce réservoir, qui s'alimente, pendant l'hiver et au printemps, des pluies et de la fonte des neiges, n'est jamais plein durant les beaux jours. On lui laisse un vide de 600,000 mètres cubes environ, pour préserver les parties inférieures de la vallée de Saint-Etienne des désastres d'une inondation, dans le cas où une trombe liquide viendrait à inonder les parties supérieures de ces montagnes.

Donnons un coup d'œil, en passant, au vieux château de Rochetaillée, qui donne son nom à l'aqueduc. Situé dans une positions des plus pittoresques, entouré de ravins profonds, il se dresse sur une arête étroite, entre le Furens et le Janon, sur la ligne du partage des eaux entre l'Océan et la mer Méditerranée. Mais, *quantùm mutatus* ! déchu de son ancienne splendeur, réduit à l'état de ruine historique, comme l'Arles romaine de Méry, son haut et majestueux portail, sa herse inébranlable, son pont-levis, son donjon, et jusqu'à la bannière éclatante qui flottait à sa cime du temps de sa splendeur féodale, tout a disparu, hélas! et de ses nombreuses tours, gardiennes fidèles de l'édifice, deux seules semblent avoir été épargnées, comme pour en soutenir le squelette chancelant, composé de quelques pans de murs enlacés par les longs et séculaires bras du lierre, dont il semble implorer l'appui trompeur. Hélas! trois fois hélas! victime comme tant d'autres des représailles politiques et de l'indifférence du temps présent, ce château de Rochetaillée, jadis le boulevard de cette partie du Forez, qui avait résisté aux

Digitized by Google

ravages des guerres, et que la solitude de ses demeures avait fait respecter à l'époque de notre révolution, où tant de manoirs féodaux tombèrent sous le marteau des niveleurs, a succombé sous les outrages d'un cupide vandalisme : honte à notre époque de décadence! il a été prosaïquement démoli *pour en vendre les matériaux*.

Tout en regagnant Saint-Etienne, le voyageur passe trop près de Val-Benoîte pour n'être pas tenté de rendre visite à l'ancienne abbaye qui a rendu ce lieu célèbre. Le vallon dans lequel elle a été bâtie était jadis couvert de chênes séculaires, qui se relient aux forêts de sapins du Pilat. Les druides y ont célébré leurs sombres mystères, ainsi que cela est attesté par plusieurs dolmens et menhirs qui y ont subsisté jusque dans ces derniers temps. Le monastère, riche des dons qui y affluaient de toutes parts, ne fut pas étranger aux malheurs qui désolèrent la France dans le XIVe siècle. Arnaud de Cévole, qui saccagea Saint-Etienne en 1358, ruina l'abbaye de Val-Benoîte; les routiers en enlevèrent les ornements et les vases dorés, mirent le feu aux bâtiments, détruisant les titres et cartulaires renfermant des renseignements dont la perte est irréparable. Reconstitué plus tard, le couvent fut de nouveau saccagé et en partie détruit par Coligny. Plusieurs fois incendié, rétabli et enfin vendu à l'enchère en 1791, il est aujourd'hui la propriété d'une communauté enseignante dite des petits Frères de Marie.

L'espace nous manque pour suivre dans ses nombreux tours et détours l'infatigable voyageur, frisant tantôt peu le chemin de l'école, effectuant de nombreuses haltes buissonnières, tantôt à Vienne, la vieille capitale de la Narbonnaise, à Condrieu, Ampuis, et ces coteaux renommés, où l'on voit s'étager les riches vignobles de Côte-Rôtie, Château-Grillet, l'Hermitage, Cornas. Encore

Digitized by Google

moins le suivrons-nous dans ses recherches historiques sur Pelussin et Virieu, qui auraient été, suivant lui, le berceau de l'industrie filière de la soie, qui a apporté la richesse et la vie dans ces abruptes et sauvages vallées de la Loire et de l'Ardèche; nous nous bornerons, pour compléter ce compte-rendu, dont les bornes se sont, malgré nous, étendues déjà beaucoup trop loin,— emportés que nous étions par l'intérêt du sujet et le charme de la narration,—à recommander au lecteur le dernier chapitre du livre, dans lequel l'auteur, en entomologiste qui a de qui tenir, donne le catalogue complet des richesses naturelles de cette admirable montagne du Pilat, connue aujourd'hui, grâce à lui, autant que pas un des lieux fréquentés par les touristes de profession. Le tout enrichi d'une carte dressée avec le plus grand soin, et illustrée de diverses vues, à l'adresse de messieurs les voyageurs de la classe des de Maistre — *quorum pars* — qui aiment à voyager commodément assis dans un bon fauteuil, sans quitter leur cher cabinet. Sur ce, je vous donne rendez-vous au printemps prochain, et, si Dieu et les Prussiens nous prêtent vie, ***cras iterabimus æquor***.

F. Monin.

Digitized by Google

NÉCROLOGIE

LE BARREAU LYONNAIS DEVANT L'ENNEMI.

D'autres journaux de Lyon l'ont constaté avant la *Revue*. Trois jeunes avocats du barreau de Lyon ont payé de leur vie, comme soldats, les folles visées de l'ex-Empereur contre l'Allemagne, et l'envahissement du tiers de la France par l'ennemi (1).

Leurs noms doivent être inscrits dans cette *Revue*, avec la mention d'honneur si bien due à leur courage, à leur dévouement, à leur fin glorieuse.

Tous trois sont ce qu'il y a de plus pur sang lyonnais, portant le nom des familles lyonnaises les plus anciennes et les plus honorables. Il nous a été facile, comme on va le voir, de remonter assez loin dans leur généalogie, soit en ligne directe, soit collatéralement. Elle rappellera des noms d'élite.

Suivons l'ordre d'inscription au tableau. Ce sont MM. :

1° SAUZET, Paul-Eugène-Marie, inscrit en 1860, soldat engagé au 17e devenu 136e régiment, tué devant Paris, à Champigny, près Brie-sur-Marne, le 30 novembre dernier, par une balle au cœur.

Fils de M. Romain Sauzet, trésorier des hospices civils de Lyon depuis quarante-un ans ✻ ; petit-fils du docteur Sauzet fils, Jean-Baptiste-Guillaume, médecin en chef de l'hospice

(1) Un journal de cette ville du 16 février, répété par le *Courrier de Lyon* du 19, annonçait une quatrième mort, celle de M. Sarrien (Ferdinand), aussi avocat à notre Cour d'appel.

Un de ses intimes amis, qui a déclaré avoir accueilli trop légèrement

Digitized by Google

de la Charité (1812-1822); arrière petit-fils de Sauzet père, Jean-Pierre, gradué chirurgien à Lyon dès 1766-... Il y a 105 ans;

Petit fils, par sa mère, de Sauzey, Jean-Marie, ✻ avocat à Villefranche, député du Rhône aux Cent-Jours de 1815, conseiller à la cour de Lyon (1830-1855), Membre du conseil général du Rhône, etc.

Neveu et filleul de M. Sauzet, Pierre-Paul, G O ✻, avocat, disons mieux, le grand orateur lyonnais, doyen actuel de l'ordre, reçu en 1820, il y a cinquante un ans, ancien ministre de la justice et des cultes, ancien président de la chambre des députés pendant plusieurs législatures sous Louis Philippe, jusqu'à la fin de ce règne. Depuis lors, plusieurs fois élu président de notre académie, au sein de laquelle, dans son honorable retraite, il s'est entièrement livré à la culture des belles lettres et de la philosophie du droit.

Neveu par sa mère de M. Sauzey, François-Joseph-Abel, ✻ président de notre conseil de préfecture, l'un des premiers viticulteurs du Beaujolais.

2° De Vauxonne, Henri-Sain-Rousset, inscrit au tableau de 1861 à 1869, ancien zouave pontifical, décoré de l'ordre de Mentana, engagé volontaire au 23e régiment de ligne, tué le 16 août, à la bataille de Gravelotte, par une balle à la tête, dans une marche en avant.

Fils de M. le baron René de Vauxonne, ✻ maire de Gleizé, puis de Vaux, près Villefranche, ancien membre du conseil de cet arrondissement, etc., etc.

Petit-fils de André-Paul Sain-Rousset, ancien négociant, puis baron de l'empire avec le majorat et le titre de

cette nouvelle, l'a fait démentir dans le *Courrier* du 20. M. Sarrien, capitaine adjudant major d'une légion de Saône-et-Loire, a été fait prisonnier le 23 janvier devant Dijon, et emmené à Neiss, en Silésie. C'est de là qu'il a très-tardivement donné de ses nouvelles. Il est Charolais.

Digitized by Google

Vauxonne, maire-administrateur (1) du midi de la ville de Lyon, sous le consulat, 1801-1805, premier adjoint de la mairie unique, sous l'empire, 1805-1815; ayant fait l'intérim de la mairie depuis le décès de M. de Sathonay jusqu'à la nomination de M. le baron, depuis marquis d'Albon, 1812-1813 (2).

Petit-fils par sa mère d'Achard-James, Jean-Marie ✻, ancien procureur impérial pour l'organisation du Valais (Suisse), président à la cour royale, président de l'administration de l'hospice de l'Antiquaille, réunie depuis à celle des autres établissements hospitaliers, membre de l'Académie, etc.

3° VITTON, Paul-Eugène, avocat en 1868, soldat à la 1re légion du Rhône, mort de ses fatigues, à Lyon, le 14 février.

Fils de M. Constant Vitton du Lac, également avocat, sous-doyen actuel de l'ordre.

Neveu de Vitton, Henri, ancien maire très-distingué de la Guillotière, 1826 et années suivantes, dont le gendre, M. Richard-Vitton ✻, a été également maire du 3e arrondissement, ancienne Guillotière, sous le second empire, jusqu'au 4 septembre dernier.

Enfin Paul Sauzet et Paul Vitton étaient cousins; ils descendaient tous deux de M. Belliard de Villefranche, hom-

(1) *Maire administrateur*, à la différence des maires d'arrondissement établis sous le second empire, qui n'administraient rien, mais n'étaient et ne sont encore que des officiers d'état civil, chargés de formalités purement matérielles. C'est là une institution d'un pouvoir défiant et personnel, qui enlevait toute administration à des maires qui n'en avaient que le nom, pour la concentrer aux mains d'un étranger, un maire-préfet.

(2) Le premier baron de Vauxonne était O ✻. Ce grade qui n'était conféré alors que très-exceptionnellement aux fonctionnaires civils, correspondait à peu près par son importance et sa rareté à celui actuel de G O ✻. Il n'y avait, à Lyon, en 1815, que deux officiers de l'ordre, M. de Vauxonne et M. de Senneville. Le maire, le premier président, le procureur général n'étaient que chevaliers.

Digitized by Google

me de bien, l'un des plus distingués, des plus riches propriétaire du Beaujolais ; souche féconde d'où sont sortis, par les femmes, les Royé-Belliard, les Charvériat, les Sauzey; puis en seconde et troisième générations, les Vitton, les Duport-Saint-Clair, les Richard, les Sauzet, et bien d'autres rameaux aussi vivaces que nous oublions encore.

Belles et nobles familles lyonnaises qui pleurez, vos enfants sont morts glorieusement pour la patrie. L'antiquité païenne vous aurait présenté comme consolation unique le souvenir honorable que leurs concitoyens conserveront de leur mémoire et de celle des innombrables victimes de cette guerre horrible. *Memori hæc tibi mente recondent.*

Mais le christianisme, pour tempérer votre douleur et celle de tant d'autres familles françaises, aussi cruellement frappées, après vous avoir dit aussi que leur souvenir vivra comme celui des Macchabées, vous cite en outre la belle parole de Judas, le frère aîné, le vaillant général : *De resurrectione benè et religiosè cogitans,* et vous garantit que les palmes que vos fils ont recueillies au champ d'honneur, seront immortelles !

A. Hodieu.

LOUIS CARREY.

L'année est cruelle pour nos amis.

Le 5 février de cette année, décédait à Antibes, où il était allé chercher un climat plus doux, un peintre aimé à Lyon, un artiste dans la plus haute acception du mot, écrivain et penseur, causeur original, mécanicien et chanteur, gai, doux, aventureux souvent jusqu'au paradoxe, on peut ajouter généreux jusqu'au désintéressement ; mais parmi les peintres, ceci n'est pas une exception.

Louis Carrey, fixé à Lyon depuis 1848, était né à Rouen en 1822. A

Digitized by Google

chacun de nos salons annuels, il exposait deux ou trois toiles d'une incroyable vigueur de coloris. A la vue de ces natures mortes où les reflets les plus osés, les éclats les plus brillants, les effets les plus étourdissants étaient abordés et enlevés avec un bonheur inouï, l'esprit se portait immédiatement à ces célèbres tableaux flamands, dont le rendu a fait école et dont la perfection d'exécution va jusqu'au trompe l'œil.

Puis, on se prenait à regretter que l'imagination si brillante de l'artiste, son instruction variée, sa riche pensée et son pinceau puissant ne fussent consacrés qu'à reproduire indéfiniment des objets matériels et vulgaires. Pourquoi dédaigna-t-il de s'élever ? on l'ignore.

Un jour vint où des revers de fortune ne lui laissèrent d'autre ressource que ses pinceaux. Louis Carrey travailla, vaillant et courageux, mais son cœur avait été blessé et la maladie ne trouva dans cette organisation de sensitive qu'une proie trop facile.

Alors tout ce qui à Lyon aimait les artistes et les arts se réunit en un élan magnifique ; on organisa une loterie où chacun apporta son offrande. Devant les demandes réitérées de billets, on fut obligé de créer séries sur séries ; les lots manquaient qu'on demandait toujours ; la sympathie publique s'était traduite en une manifestation telle que le bénéficiaire ému, reconforté, reconnaissant, mais suffoqué et les larmes aux yeux, ne savait à quelles mains tendre les mains, à quelles affections répondre, à quelles amitiés offrir toute son amitié.

Riche de quelques mille francs qui, dans l'état où il était, le mettaient à l'abri du besoin, résigné et ne se faisant nulle illusion sur une fin prochaine, Carrey, fidèle aux principes de sa vie entière, consacra la moitié de la somme à la fondation d'une caisse de secours pour les artistes lyonnais.

Sa dernière action fut une bonne œuvre.

Puis le mal reprit son cours. Assombri par les malheurs de la France, consterné de voir l'ennemi désoler et ruiner sa ville natale, il alla se réfugier sur les bords de la Méditerranée où la mort ne tarda pas à le frapper.

Ses funérailles ont eu lieu à Lyon, le samedi 11 février, à une heure. Le cortége, réuni à l'église de la Rédemption, où le corps était déposé, a été conduit au cimetière de la Guillotière, où le modeste monument que lui élèvera l'amitié conservera moins sa mémoire que les œuvres splendides dues à son pinceau.

A. V.

Digitized by Google

NOTE

SUR LES ORIGINES DE L'INDUSTRIE DE LA SOIE EN FRANCE.

La priorité de l'industrie de la soie, à Lyon, sur celle de Tours, est établie par les dates des ordonnances royales relatives à la fondation de cette branche de travail dans ces deux villes. Une circonstance curieuse, rapportée pour la première fois en 1868, par l'auteur de cette note, a démontré clairement que les intentions du roi Louis XI, formulées par l'ordonnance du 23 novembre 1466, furent complétement changées après trois années d'essais et de dépenses. Les *lettres royaulx*, données en février 1469, commandèrent impérieusement, et sans en déclarer les motifs, le transport immédiat à Tours des ouvriers, des métiers et des ustensiles de la fabrique lyonnaise. L'installation eut lieu au mois de juin suivant. Le déménagement fut opéré, amère ironie, aux frais des Lyonnais. Les battus payaient l'amende (1).

Le travail de la soie avait existé en France à une époque plus reculée. Le rôle de la taille, imposée aux habitants de Paris en 1292, mentionne un artisan *qui fet le veluet* (velours), *huit fames qui filent soie*, quatorze *dorelotiers* (rubaniers), quatre *chapelières de soie* (2).

Le Livre des métiers compilé au XIIIe siècle par le prévôt de Paris, Etienne Boileau (3), renferme des règlements pour les *filleresses de soie à grans faiseaux*, les *ouvriers de tissuz de soie*, les *ouvriers de draps de soie et de veluyaux*, les *tesseirands de queuvrechiers de soie*. Ce sont là les origines les plus connues de l'industrie de la soie en France. Elles sont antérieures d'environ deux cents ans à l'institution de la fabrique de Lyon par Louis XI. On pourrait contester l'importance de ces métiers parisiens et leur refuser le titre de manufacture, mais un document qui a échappé aux investigations des annalistes lyonnais et à tous les historiens de la soie, atteste que cette industrie s'était enracinée à Paris. Le Recueil des ordonnances royales (4) contient les lettres de Henri VI, roi d'Angleterre, sei-

(1) *Etienne Turquet et les origines de la fabrique lyonnaise*, Lyon, 1868, in-
(2) Publié par M. Gérard ; Paris, 1837, in-4o.
(3) Publié par M. Depping ; Paris, 1837, in-4o.
(4) Tome XIII, p. 105.

Digitized by Google

disant roi de France, par lesquelles il confirme les *statuts du métier de tisseurs de soie en la ville de Paris*, décembre 1425.

Ces lettres scellées « de nostre seel en l'absence du grand » (le grand sceau royal étant à Bourges, au pouvoir de Charles VII, roi de France de droit sinon de fait), furent données à la requête des *jurés maistres et maistresses de la confrérie et mestier de tissus de soye*. Elles confirment les anciens statuts enregistrés au livre du Châtelet. Entre autres dispositions, elles fixent l'apprentissage à six ans, moyennant quatre livres, ou à huit ans à quarante sols, ou à dix ans gratuitement ; aucune maîtresse ne peut avoir plus de deux apprenties à la fois ; le travail est interdit pendant la nuit et pendant les jours de fête. On ne doit pas ouvrir « fil avec soie, ne « flourin avec soie, parceque l'euvre est fausse et mauvaise, et doit estre « arse ; trois maîtres et trois maîtresses feront observer les statuts et examineront les ouvrages pour savoir s'il y a « mespresures, » et dans ce cas ils prononceront une amende de huit sols, dont cinq pour le roi. Cette corporation, réglementée suivant les idées restreintes de ce temps, paraît avoir été composée de femmes. A l'exception des trois maîtres jurés, les statuts ne parlent que des *maistresses* et des *ouvrières*. Elle fut évidemment engendrée par les artisans signalés dans le Livre des métiers et le rôle de la taille ci-dessus désignés. Il est peu probable qu'une nouvelle industrie aurait pu s'installer à Paris pendant la désastreuse guerre de cent ans et la fatale invasion des Anglais. L'effroyable crise qui faillit perdre la France anéantit cette industrie quelques années après l'ordonnance de l'usurpateur.

La priorité de la fabrique des étoffes de soie en France, est donc acquise incontestablement à la ville de Paris.

V. de Valous.

Digitized by Google

CHRONIQUE LOCALE

La paix est signée ! paix douloureuse, paix désolante, mais signée.

Quand l'orage ou l'ennemi disperse dans les sillons les petits de la perdrix, une grande angoisse saisit la pauvre mère.

Puis, le danger passé, elle les rappelle autour d'elle, heureuse de les sentir sous son aile, heureuse surtout s'il n'en manque point à l'appel.

La France va rappeler ses enfants emmenés prisonniers au loin, mais son cœur saignera en voyant leurs rangs si éclaircis.

La *Revue du Lyonnais* aussi a vu disperser sa famille. Collaborateurs et abonnés ont fui dans le midi, ou au fond des Alpes, en Bretagne, en Suisse ou en Italie ; les épreuves parties ne revenaient plus ; les lettres, les manuscrits s'égaraient, la poste avait bien d'autres soucis que de s'occuper de nous, et l'on se demandait qui donc retardait nos livraisons ?

Voici les chemins r'ouverts, janvier et février paraissent à la fois, mais la *Revue* ne retrouvera pas, cette année, nombre d'amis qui la protégeaient, nombre de protecteurs qu'elle aimait. L'exil en a retenu quelques uns, la guerre en a frappé plusieurs, et d'ailleurs, il faut en convenir, les esprits seront lents à revenir aux calmes préoccupations de la litterature, de l'archéologie et de l'histoire.

Mais la *Revue*, comme la France, si on peut comparer les petites choses aux grandes, ne doute pas, pour cela, de l'avenir. Elle attendra tous les retours et, consolée par les amis groupés autour d'elle, confiante dans la sympathie publique, forte de son organisation et sûre d'être utile, la voici qui reprend sa course à travers les dates et les faits, les chroniques et les événements, la poésie et l'histoire, embarrassée seulement de savoir comment elle classera ce qu'elle a appris et si même elle doit classer tout ce qu'elle sait.

Que de choses, en effet, à plonger dans le plus profond oubli, si l'histoire pouvait oublier ! Que de misères—Utopies, rêveries et folies, ambition, sottise et avidité, orgueil, incurie et incapacité, l'ont emporté sur toute la ligne.

Que de trafics honteux ! de spéculations sans conscience ! de marchés criminels ? Que de rapines qui engloutissaient l'or des impôts et la vie des soldats ?

Quelle insubordination dans tous les rangs de la société, dans les ateliers comme dans l'armée, dans les administrations comme dans ces troupes de parade dont les soldats insolents disaient à leurs officiers :

« Capitaine, donne-moi du feu. »

En ce moment, l'esprit public se réveille, la moralité reprend son rang, on chuchote des révélations et l'indignation gronde non-seulement par toutes les voix de la conscience, mais par toutes celles de la parole, du journalisme et de la presse.

Aujourd'hui les comptes commencent à s'établir et à se dresser accusateurs ; peut-être un jour faudra-t-il qu'il se payent.

Déjà un récent jugement de la police correctionnelle a levé un coin du voile et montré un agent du pouvoir se livrant à une ignoble exploitation et des pots de vin tombés on ne sait où.

A côté de ces hontes et de ces dérisions on ne saurait trop admirer ces dames, ces jeunes filles qui, jour et nuit, n'ont pas quitté nos gares, prodiguant la nourriture, les médicaments et les soins aux blessés, les pansant, les consolant, les encourageant et montrant à quelle hauteur d'abnégation et de dévouement on peut s'élever par la pensée de la vertu et du devoir.

On a cité des noms, exalté des sacrifices poussés jusqu'à l'immolation ; naguère, le cercueil d'une jeune personne, d'une martyre, traversait la ville au milieu de la consternation de tous. Ce sont des sommes à notre avoir dans

Digitized by Google

les comptes ouverts entre Dieu et les hommes. Lyon est riche de ce côté.

Sujet moins sérieux.

Le 6 février, M. Challemel-Lacour, préfet du Rhône, a quitté notre ville sans avoir éveillé, paraît-il, de bien violentes sympathies. Trop tiède au goût du parti avancé, trop libre-penseur et trop ennemi des croyances religieuses au gré des sérieux catholiques, si nombreux à Lyon, trop faible vis-à-vis des émeutes au dire des hommes d'ordre, vivement attaqué par les journaux conservateurs, il a été peu défendu par le journal de son bord qui a mis son insuccès sur le compte de défauts ou de qualités incompatibles avec les exigences de l'administration. « Il faut le dire, déclare le *Progrès*, cette charge était peut-être plus lourde pour lui que pour beaucoup d'autres, à cause de la nature même de son esprit.

« M. Challemel est, avant tout, un littérateur, un artiste, un homme d'esprit et d'imagination. Il est bien difficile que ces qualités portées au point où les possède M. Challemel, puissent se concilier avec les nécessités de précision et d'ordre en quelque sorte mécanique qui sont nécessaires à l'administration. » — On ne peut éreinter un ami avec plus de politesse.

Il est fâcheux alors qu'on mette un Lamartine ou un Walter Scott dans une place qui demanderait un Villèle ou un Guizot.

M. Challemel n'était pas d'ailleurs étranger à notre ville. Une partie de sa famille habite Lyon et y jouit de la plus haute et de la meilleure considération. C'est aux dames de Lacour, on le sait, qu'on doit la belle statue de Notre-Dame de Lourdes (Hautes-Pyrénées), une des meilleures créations de notre éminent sculpteur Fabisch.

— Le 8 février, ont eu lieu les élections pour l'Assemblée nationale. Le Rhône a nommé :

Général Trochu, MM. Jules Favre, Ducarre, Bérenger, Le Royer, de Laprade, Jean-Baptiste Perret, G. de Saint-Victor, Glas, L. Mangini, le marquis de Mortemart, Fiotard, et Morel.

— Nous avons lu avec plaisir, dans le *Progrès*, le paragraphe suivant :

« Par délibération, en date du 21 janvier, le conseil municipal de Lyon a accordé une concession perpétuelle à M. Thierriat (Augustin) conservateur des musées de Lyon et du palais-des-arts, décédé en avril dernier, en raison des services qu'il a rendus à la ville comme professeur de peinture pour fleurs à l'école des Beaux-Arts. Son portrait, peint par Jacomin, artiste lyonnais, a été placé dans un musée spécial consacré aux artistes lyonnais. » Ce fait seul répondrait aux accusations portées contre la Commune d'être indifférente aux choses qui touchent à la littérature, aux sciences et aux arts.

— Nos théâtres ont repris le cours de leurs représentations, sous la direction de M. Danguin pour le Grand-Théâtre, de M. Lamy pour les Célestins.

— Voici, d'après la *Décentralisation*, le budget d'une école municipale de Perrache :

« Loyer.	2,500 fr.
Traitement du professeur.	1,800
Nombre des élèves.	8

Soit 537 fr. 50 par tête d'élève. » — Nous pensons que c'est une plaisanterie du malin journal.

— L'orphéon de Colmar ayant adressé, le 25 décembre, au ministre de la guerre, sept médailles d'or gagnées dans divers concours, en le priant de les accepter comme un gage d'inaltérable attachement à la patrie française, ces médailles ont été envoyées par le ministre au préfet du Rhône, offertes par celui-ci au Comité de travail pour l'armée et achetées par

Digitized by Google

M. Emile Guimet qui les gardera comme un précieux souvenir. Le produit a été consacré à l'armement des légions alsaciennes et lorraines.

Le dimanche, 5 février, a eu lieu avec une solennité exceptionnelle, sur la place Bellecour, la remise des drapeaux à nos trois belles légions de l'Alsace et de la Lorraine. Rien n'égalait la belle tenue de ces vaillants jeunes gens, non plus que l'émotion de la foule qui se demandait si cette jeunesse si pleine de patriotisme serait toujours française ou ne serait pas bientôt enrolée malgré elle sous le drapeau de nos ennemis !

Aujourd'hui, le sacrifice est consommé et on sait quels lambeaux de la France nous ont été arrachés.

— Le 9 février la Société d'Éducation a, la première de nos Sociétés savantes, repris le cours régulier de ses séances. Elle a renouvelé son bureau et nommé, pour président, M. Ducurtyl, conseiller à la Cour d'appel.

— Le 5 février est décédé M. Labaume, imprimeur, chef d'une famille douloureusement éprouvée.

Brisé par le chagrin d'avoir perdu, en peu de mois, sa femme à peine âgée de quarante ans, vaillante compagne de ses travaux, un fils de six ans, son dernier né, et une charmante jeune fille à peine âgée de 21 ans ; ayant son fils aîné devant l'ennemi, usé d'ailleurs par de nombreux procès de presse, accompagnés d'amendes et de prison il s'est éteint, à cinquante-huit ans, plutôt anéanti que malade.

M. Labaume avait successivement édité et dirigé le *Journal de Guignol* et la *Marionnette* tous deux supprimés et la *Mascarade* passée aujourd'hui entre les mains de M. Jules Coste, son gendre.

Les journaux suisses annoncent que, le 13 janvier, est morte à Lausanne, à l'âge de 77 ans, Mlle Henriette d'Angeville, d'une grande et vieille famille du Bugey.

Mlle d'Angeville s'était faite une célébrité par son ascension au Mont-Blanc ; elle était la première femme qui eût fait ce périlleux voyage.

— Le 5 février est décédé, à l'hôpital un pauvre et brave homme, original, artiste, dont le nom avait le privilége de faire naître le sourire, Jérôme Coton enfin, dont nous ne parlerons pas, malgré ses créations et ses Mémoires, le temps n'étant pas à la gaîté. Les gens cruels ou insouciants s'en amusaient sans penser que cet homme avait été ruiné par la suppression de son théâtre de la Guillotière et qu'il avait su, dans sa misère, conserver intacte sa réputation de probité et d'honnêteté.

Le 27 février ont eu lieu les obsèques de M. Carruelle d'Aligny, peintre, membre correspondant de l'institut, directeur de notre école de peinture.

— Est-il vrai que, dans le courant du mois de janvier, on ait logé des mobiles ou des Garibaldiens à Brou ? Passe des sacs de blé dans nos églises, mais des mobiles ! et à Brou !

— On s'arrache, on enlève, avant qu'elle ne soit achevée, une brochure de M. Arthur de Gravillon : *Vive le Roi! Vive la République!* ou le *Pour et le Contre*. Ces pages, étincelantes d'esprit et d'originalité, font le portrait des bons et des mauvais rois, d'une bonne et d'une mauvaise république. On y trouve des coups de pinceaux d'un réalisme puissant, et vrais jusqu'à la cruauté ; voir le portrait de trois conseillers municipaux.

— Au dernier moment on nous apprend que le drapeau rouge ne flotte plus sur notre Hôtel-de-Ville

Les lieux publics ont été fermés à Lyon pendant le séjour des Prussiens à Paris, le drapeau noir est arboré à côté du drapeau tricolore. Le deuil n'est pas près de s'éteindre dans nos cœurs. A. V.

Lyon, imp. d'Aimé VINGTRINIER, directeur-gérant.

Digitized by Google

IL PENSIERO.

Florence, à la chapelle des Médicis, dans l'église de San-Lorenzo.

Il est là, là toujours, à tout jamais assis
Sur le tombeau d'un Médicis (1) !
Nul mouvement ! son œil de pierre
Est fixé sur la terre.
— Soldat, que fais-tu donc ainsi ?
Diras-tu : Mon maître est ici ?
— Ton maître ! il n'est plus que poussière ;
Et depuis trois siècles, soldat,
Jeune encore, mais sans éclat,
Il a terminé sa carrière.
Jusques à quand, pauvre insensé,
Resteras-tu sur ce tombeau glacé ?
— Toujours !..— O destinée amère !
Quoi ! toujours ce marbre vivant
Demeurera navré, sans mouvement,
Au faîte de ce monument !
Quoi ! toujours, et sans espérance,
Il faudra qu'il souffre et qu'il pense !
Nul ami, s'armant d'un marteau,
Ne le fera crouler du haut de ce tombeau !
Pauvre marbre ! pauvre statue !
Rien qu'à le voir, j'ai l'âme tout émue.
Encor si le sculpteur

(1) Laurent II, duc d'Urbin, père de Catherine de Médicis.

Digitized by Google

Avait de quelque espoir mélangé sa douleur !
Si des pleurs mouillaient sa paupière !
Si son œil n'était pas de pierre !
Mais non, rien, il est là toujours, toujours assis
Sur le tombeau du Médicis !
Et depuis trois cents ans qu'il est à cette place,
L'immobile chagrin de ce marbre penseur
Fait tressaillir le spectateur :
Il dure, et cependant, autour de lui, tout passe !
Que l'on ne cherche plus dans l'enfer seulement
L'éternité du châtiment !
Le génie a cette puissance
De river pour toujours un marbre à la souffrance.
Michel-Ange, qui t'a sculpté,
T'a condamné, soldat, à l'immortalité.
Mais soudain regrettant la douleur éternelle
Qu'il avait mise en toi,
Michel-Ange, glacé d'effroi,
N'a pu des Médicis achever la chapelle !

Ludovic de VAUZELLES.

EXPILLY ET LE TASSE.

Il était là, perdu dans ses noires pensées,
Oubliant son génie et ses grandeurs passées ;
Parcourant du regard cette étroite prison,
Où s'était détourné le flot de sa raison.
Halluciné toujours, parfois un peu lucide,
Son esprit n'était plus ce grand flambeau splendide
Qui jetait tant d'éclat sur Tancrède et Bouillon,
Qui du chef des Croisés dressait le pavillon.
Sous l'effort des méchants et de la calomnie
Le Tasse avait perdu sa plume et son génie,
On lisait la démence en ses yeux égarés,
Et ses si nobles traits en étaient déparés.

Digitized by Google

Cependant du cachot roule la lourde porte;
Un étranger paraît, qu'un vieux geôlier escorte,
Ce visiteur c'était un noble dauphinois,
Un poète, un savant interprète des lois.
Il a quitté Grenoble; — il arrive à Ferrare,
Pour voir — pour consoler l'homme au talent si rare
Que d'Este dans ses fers opprime dès longtemps;
Qui sur ses jours a vu sévir cruels autans.

Expilly — c'est le nom du légiste poète —
S'approche avec respect de cette noble tête
Que saisit la démence en sa triste fureur;
Il s'incline aussi bas que pour un empereur.
Selon lui, le génie a droit à tout hommage,
Surtout quand le malheur s'attaque à son courage.

Expilly, bien que jeune, a le front sérieux,
Il n'est point venu là, — visiteur curieux, —
Repaître ses regards d'un étrange spectacle;
Mais bien pour essayer si, — par quelque miracle, —
De son poète aimé, qu'enferme une prison,
Il ne se pourrait point rappeler la raison.
C'est pourquoi, bannissant tout discours inutile,
Il ouvre un parchemin, et sa voix juvénile,
De la *Jérusalem* dit les merveilleux chants.
Il récite ces vers et nobles et touchants
Qui trouvèrent soudain si belle renommée,
Parvenue en tous lieux et parmi nous semée.

Le Tasse à ces beaux sons semble se réveiller,
Sa main cherche son front comme pour le fouiller...
Il se souvient enfin; — et de son fier génie,
Un rayon vient jaillir dans sa nuit infinie:

« Oui, je suis bien Le Tasse! — Oui, je suis bien l'auteur
« De ces vers qui résonnent aux lèvres d'un lecteur,

Digitized by Google

« Muse des jeunes ans ! te voilà revenue ;
« A ces mâles accents mon cœur t'a reconnue,
« J'ai revu Godefroy, vaillant et généreux ;
« Tancrède, non moins grand et son émule heureux,
« Et Renaud, énervé dans les jardins d'Armide... —
« Oui, je suis bien Le Tasse... et mon esprit lucide
« A retrouvé la vie... — A toi, noble étranger,
« Je dois ce beau moment. — Merci, doux messager ! » —

Expilly, de bonheur exultait en son âme ;
Il avait rallumé cette brillante flamme
Qui, dès ses jeunes ans, brillait en Toquarto,
Et l'avait consumé comme un san-bénito.
Le jeune voyageur, le Dauphinois-poète,
Laissa le prisonnier moins sombre et presque en fête ;
Quant à lui, donnant cours aux désirs studieux
Qui l'avaient ramené sous ce ciel radieux,
Explorant les beautés de l'antique Ausonie,
Il goûtait en lui-même une joie infinie,
Puis, son cœur se tourna vers les vals dauphinois,
Vers ce pays toujours aimé, — comme autrefois.

D'Este dut mettre enfin un terme à sa vengeance,
Pressé de toutes parts, il joua l'indulgence,
Et rendit le poète à cette liberté
Dont le priva sept ans sa dure autorité.
Tasse revit le ciel de sa belle Italie ;
Mais il la parcourut plein de mélancolie,
Et finit par s'asseoir au foyer des Césars,
Fatigué de la vie et des tristes hasards,
Et quand Rome, pour lui, préparait une fête,
Le Maître rappela son âme de poète...

UNE DAUPHINOISE.

Digitized by Google

ÉTUDE HISTORIQUE

SUR

LE CANTON DE MORNANT

RHONE (1)

—

IX. Fondation de la Chartreuse de Sainte-Croix en Jarez. — Le récit de la fondation de la Chartreuse de Sainte-Croix, emprunté à une lettre écrite par Béatrix elle-même au prieur de la Chartreuse de Vauvert, près de Paris, est une des plus gracieuses légendes que nous ait laissées le XIIIe siècle, et à ce titre il mérite d'être rapporté ici.

Béatrix était chaque jour vivement pressée par sa famille d'accepter un nouvel époux. Mais ces obsessions continuelles ne pouvaient vaincre sa détermination et lui causaient une grande affliction. Elle demanda à la prière un soulagement à ses peines et elle fut exaucée. Un songe miraculeux vint la confirmer dans la résolution qu'elle avait prise de demeurer fidèle à la mémoire de son époux ; elle vit, pendant son sommeil, une croix d'argent resplendissante au milieu de plusieurs étoiles. Une autre nuit que Béatrix priait avec ferveur, la même vision se renouvelle encore, et la croix et les étoiles s'approchent d'elle si près, qu'elles semblent vouloir la toucher ; puis s'élevant dans l'espace elles se dirigent vers le lieu où devait être fondé le monastère de Sainte-Croix.

Le lendemain, vivement impressionnée par cette double apparition, Béatrix, qui se trouvait sans doute alors dans le manoir de Châteauneuf, que lui avait légué son

(1) Voir la précédente livraison.

Digitized by Google

mari, se rendit à l'église, où elle fit célébrer la messe en l'honneur de la Sainte-Croix. L'office achevé, elle ordonne à son écuyer de préparer des chevaux, et suivie de quelques serviteurs, elle part à la recherche du lieu inconnu vers lequel elle avait vu se diriger la croix et les étoiles.

Toujours sous l'impression de cette apparition extraordinaire, elle devançait sa suite de quelques pas, lorsque tout à coup la croix et les étoiles lui apparaissent de nouveau et, comme l'astre rayonnant des rois Mages, fuient devant elle jusque dans un vallon solitaire, situé au-dessous du petit village de Pavesin, où elles s'arrêtèrent enfin. Béatrix ne connaissait point cette retraite et jamais elle n'avait manifesté à personne l'intention de fonder un monastère. Et cependant, chose étonnante, à peine s'est-elle arrêtée avec sa suite, que voici venir le maître du lieu :

— Noble dame, dit-il, qu'êtes-vous venue faire ici ? J'ai rêvé que vous désiriez acheter ce domaine.

Surprise, Béatrix crut voir dans ces paroles une manifestation de la volonté divine, et elle fit acheter ce terrain par deux hommes prudents et sages.

Le même jour, comme elle prenait là un léger repas, arrive aussi un maître maçon, tailleur de pierres, au service du comte de Savoie. La noble châtelaine s'étant informée de l'objet de son voyage :

— Madame, répondit-il, je suis venu ici croyant que vous aviez l'intention de fonder une maison de l'ordre des Chartreux.

Ce langage mit le comble à son étonnement et la décida à traiter avec lui. Bien qu'elle eût peu d'argent et qu'elle fût chargée d'enfants et de nombreuses affaires, elle lui confia pour un prix déterminé la construction de la nouvelle Chartreuse.

Quelques temps après, le 24 février 1280, jour de la

Digitized by Google

fête de saint Mathias, la charte de fondation fut dressée, dans le cloître de Taluyers, en présence d'Amédée de Roussillon, évêque de Valence et de Die, d'Etienne, abbé de Savigny, de l'abbé de Saint-Chef, d'Hismion, prieur du Val-Saint-Jean en Esclavonie, d'Etienne de Meyzériat (*Meyzeriaco)*, moine, et de Pierre Flotte, damoiseau (1).

Béatrix combla le nouveau monastère de ses libéralités. Cette donation comprend non seulement tout le territoire situé entre les deux ruisseaux qui baignent les murs de Sainte-Croix, mais encore les terres et les droits que la dame de Roussillon possédait à Trèves et à Jurieu, sous la réserve des droits de juridiction qui appartenaient à son fils Artaud. Elle abandonna aussi aux religieux le droit aux eaux et à la pêche dans la paroisse de Pavesin, ainsi que la faculté de prendre dans le Grand-Bois tout le combustible qui leur serait nécessaire.

Mais la générosité de Béatrix ne se borna pas aux biens situés dans le voisinage de la nouvelle Chartreuse. Elle lui donna encore tout ce qu'elle possédait en terres et vignes dans le mandement de Roussillon, aussi bien que les divers animaux, vaches, brebis etc., et les droits de pâturage qui lui appartenaient sur les terres de cette seigneurie, du moins tant que les fonds livrés au parcours des troupeaux ne seraient pas mis en culture. Enfin, du consentement de son fils Artaud, la dame de Roussillon céda aussi aux religieux la moitié de la terre de Versieu, que son père, Albert de la Tour, lui avait donnée en dot.

Pons de la Sablière, profès de la Chartreuse de Paris, son parent, fut chargé, comme prieur, de l'administration de la Chartreuse de Sainte-Croix. A ce titre il plaça le nouveau monastère sous la garde des seigneurs de Rous-

(1) Dom Le Coulteux. *Annales ordinis Carthusiensis*, année 1280 (mss de la Grande-Chartreuse).

Digitized by Google

sillon et s'engagea dans l'acte de fondation, pour lui et ses successeurs, à n'accepter aucun autre patronage que celui d'Artaud et de ses descendants. Le même jour, il prit possession du lieu destiné à la construction du couvent, ainsi que des autres droits, revenus et subventions accordés par la fondatrice, pendant que les Pères Chartreux, réunis pour les comices généraux, manifestaient hautement leur reconnaissance envers la pieuse châtelaine, qu'ils recommandèrent aux prières de l'ordre entier.

Les travaux de construction commencèrent la même année et, par une précaution fort utile à cette époque, le nouveau monastère fut entouré, comme un château fort, de hautes murailles et de tours crénelées. Dans l'acte de fondation, Béatrix s'était réservé le droit d'habiter, à son gré, dans la Chartreuse de Sainte-Croix. C'est là, dans un bâtiment aujourd'hui détruit, qui était situé sur l'emplacement du clocher actuel, qu'elle semble avoir passé le reste de sa vie, et l'on montre encore aux visiteurs une ouverture pratiquée dans le mur de l'ancienne église, qui permettait à Béatrix d'entendre la messe de son appartement. C'est là aussi qu'elle mourut le 15 des calendes de juin, c'est-à-dire le 18 mai 1307. Sa mort fut un deuil pour les Pères Chartreux ; chaque monastère de l'ordre en reçut avis et fut tenu de célébrer trente messes pour le repos de l'âme de la fondatrice de la maison de Sainte-Croix.

Béatrix fut inhumée dans le chœur de l'église du monastère, à gauche du maître-autel. Ce chœur fut transformé en sacristie, dans le courant du siècle dernier ; mais, en 1844, les ossements de la dame de Roussillon ont été transportés au pied du maître-autel de l'église actuelle, avec ceux d'une autre Béatrix, épouse de son petit-fils, Aymar de Roussillon, seigneur de Riverie, qui

Digitized by Google

dut à ses bienfaits envers la Chartreuse de Sainte-Croix la faveur de partager le tombeau de la pieuse fondatrice (1).

X. Artaud V de Roussillon. Artaud V ratifia, quoique mineur, toutes les donations faites par sa mère à la Chartreuse de Sainte-Croix. A peine avait-il atteint sa majorité, que Louis, sire de Beaujeu, et Aymar de Poitiers, comte de Valentinois, formaient contre lui et ses frères une ligue redoutable (30 juin 1280). Le 11 juillet de l'année suivante, cette ligue fut renouvelée encore entre Louis de Savoie, baron de Vaud, et Aymar comte de Valentinois, qui élevait plusieurs griefs contre la maison de Roussillon. Ce traité imposait à ce dernier l'obligation de faire tous ses efforts pour décider sa cousine Jeanne de Montfort, comtesse douairière de Forez, veuve du comte Guy VI, mort en 1278, à épouser Louis de Savoie. Mais, malgré les instances du comte de Valentinois, la comtesse Jeanne ne consentit à ce second mariage

MONTFORT.

SAVOIE-VAUD.

qu'en 1285. Quant à la guerre qui menaçait Artaud, elle

(1) *Mazures de l'Isle-Barbe*, p. 533.— Dom Le Coulteux. *loc. cit.*— P. Gauthier. *Table chronographique*, p. 715. — De Valbonnais. *Hist. du Dauphiné*, I, p. 194. — *Manuscrits du P. Colombi*, IV, n° 417. — Chorier. *Hist. du Dauphiné*, p. 164.

Digitized by Google

fut prévenue sans doute par un accord amiable, car il épousa plus tard la fille d'Aymar de Poitiers (1).

La même année (décembre 1281), Artaud de Roussillon vendit à Girard de Meys divers droits au donjon et bourg de Chagnon, qu'il avait acquis par échange d'Agnès, fille de Josserand Reynier, chevalier, et femme d'Etienne Paturel, fils d'Etienne Paturel de Saint-Priest, chevalier (2).

Trois ans plus tard, les enfants d'Etienne d'Oingt, seigneur de Châtillon-d'Azergues et de Bagnols, ses cousins, dont Artaud avait protégé la minorité, lui faisaient donation, en considération de ses bons services, des terres et seigneuries de Châtillon-d'Azergues, de Bagnols, Saint-Forgeux, Saint-Romain-de-Popey, Ancy, Fleurieux et Brullioles, ainsi que de la garde du prieuré de Dorieux (décembre 1284 et novembre 1285.) Mais cette donation n'était faite, sans doute, que pour mieux assurer aux donateurs la protection d'Artaud, contre les tentatives spoliatrices de puissants voisins; car, à l'occasion du mariage des deux filles d'Etienne d'Oingt, Marguerite et Eléonore, avec Guy et Guillaume d'Albon, Artaud V renonça expressément en leur faveur au bénéfice de cette donation (28 décembre 1288) (3).

Pendant ce temps Artaud V ne demeurait point étranger aux événements de l'histoire de nos provinces. En 1286, Geoffroy de Clermont, doyen de l'église de Vienne, s'étant emparé par violence du château de Pipet, qui appartenait au Chapitre, le seigneur de Roussillon réunit ses troupes à celles du Dauphin Humbert Ier, pour remettre

(1) Guichenon. *Histoire de Savoie*, 1re partie, p. 635. — Huillard-Bréholles. *Inventaire* etc., n° 671.

(2) Huillard-Bréholles. *Inventaire*, etc., n° 706.

(3) Huillard-Bréholles. *Inventaire*, etc., n°s 754, 777 et 814.

Digitized by Google

l'archevêque et son église en possession de cette forteresse (1).

L'année suivante, Artaud de Roussillon réussit, avec plusieurs autres chevaliers, Guy de Roussillon, seigneur de Serrières et d'Anjou, Gérard d'Illins, Falque d'Ampuis et Barthélemy de Bellegarde, à ménager, entre le Dauphin et Falconet Boudet et Rostaing Boudet, fils de ce dernier, gentilshommes qui habitaient la terre du Pinet, près de Vienne, un traité dont l'exécution fut garantie par Artaud et les autres chevaliers, qui se rendirent les *pléges* (cautions) de Falconet Boudet et de son fils, chacun jusqu'à concurrence de 50 livres viennoises (1287) (2).

Enfin Artaud se rendit encore garant, avec Guichard Allemand, chevalier, et Jacquemet, seigneur de Jarez, dans le contrat de mariage d'Alix de Viennois, avec Jean comte de Forez, du paiement de la dot constituée par le dauphin Humbert à sa fille, se composant des châteaux de Maleval et de Rocheblaine, ainsi que d'une somme de 20,000 livres viennoises et de 10,000 livres tournois (28 mars 1296) (3).

Les possessions d'Artaud V de Roussillon étaient nombreuses. Outre Riverie, dont la seigneurie embrassait, à cette époque, les paroisses de Saint-Didier, Saint-Romain-en-Jarez, Saint-André, Chaussan, Saint-Sorlin, Riverie, et une partie de celle de Larajasse, il possédait encore, dans le Lyonnais, Dargoire et Châteauneuf, ainsi que divers petits fiefs ou censives aux environs de Mornant et de Saint-Andéol. Le château et la paroisse d'Ampuis

(1) Chorier. *Histoire du Dauphiné.*

(2) Chorier. *Histoire du Dauphiné.*

(3) Huillard-Bréholles. *Inventaire*, etc., n° 957.

Digitized by Google

relevaient aussi d'Artaud. Nous avons vu également que les seigneurs de Montagny devaient hommage aux Roussillon pour une tour remise en fief à Guichard de Montagny. En 1290, la possession de ce fief était l'objet d'un litige entre le fils de ce dernier, aussi nommé Guichard, et Artaud de Roussillon. Mais nous ignorons comment se termina le différend (1).

Dans le Forez, Artaud possédait aussi la terre de l'Aubépin et celle de Miribel, située près de Périgneux, qu'il avait acquise, le 18 mai 1297, de Hugues de Chandieu, de Josserand de Lavieu, abbé d'Ainay et de Nicolas de Billens, professeur ès-lois, exécuteurs testamentaires de feu Sibylle, comtesse de Savoie, au prix de 4,000 livres viennoises (2). La même année, il rendit foi et hommage pour ces deux châteaux au comte de Forez, Jean 1er (3). Mais les possessions importantes qui appartenaient à Artaud, dans le Dauphiné, le rattachaient surtout à cette dernière province. Aussi comptait-il parmi les vassaux les plus fidèles du dauphin Humbert 1er, auquel il était uni, d'ailleurs, par des liens étroits de parenté, puisqu'il était son neveu par sa mère, Béatrix de la Tour. En 1298, la guerre étant près d'éclater entre le duc de Savoie et le dauphin, ce dernier conclut une alliance très-étroite avec Artaud de Roussillon et plusieurs autres seigneurs, dont les terres étaient situées sur les frontières des deux Etats. C'étaient: Guigues ou Guy de Roussillon, seigneur de Serrières et d'Anjou, Guigues Allemand, seigneur de Valbonnais, Jean de Saint-Savin et Raymond de Meuillon. Ce traité, dans lequel Artaud joue le principal rôle, fut signé,

(1) Manuscrits de Guichenon, XVIII, n° 105. — Huillard-Bréholles. *Inventaire*, etc., n° 753.

(2) Huillard-Bréholles, *Inventaire*, etc., n° 980.

(3) De la Mure. *Hist. des ducs de Bourbon*, I, 322.—*Noms féodaux*.

Digitized by Google

le 3 septembre 1298, à Die, où résidait alors le dauphin. Néanmoins, la guerre qui menaçait ce prince n'eut pas lieu. Mais, en 1309, Artaud alla guerroyer en Italie avec l'empereur Albert (1).

Le réveil de l'esprit public était général, à cette époque. Au Midi, comme au Nord, les villes et même les simples bourgs obtenaient partout de leurs seigneurs des chartes de franchises. Les seigneurs de Roussillon avaient ainsi concédé librement à la ville d'Annonay des libertés communales. Sur la demande des habitants, Artaud les confirma solennellement, quelques années avant sa mort. Cette charte, dont le texte subsiste encore, fut maintenue depuis à plusieurs reprises par ses successeurs (2).

Ce fut, sans doute, à la même époque que Riverie et les autres paroisses de la seigneurie obtinrent la concession de diverses franchises et le droit de gérer elles-mêmes leurs affaires municipales. Il est à présumer, en effet, que c'était en vertu d'une charte semblable que Riverie était administré, encore au siècle dernier, par sept consuls élus chaque année par les principaux habitants, un dimanche du mois d'octobre, à l'issue de la messe et au devant de la porte de l'église.

Artaud V mourut en 1316, dans la ville d'Annonay, et fut inhumé dans l'église des Cordeliers de cette ville, où son fils Aymar lui fit élever un tombeau. D'après Le Laboureur et les auteurs qui l'ont suivi, il aurait épousé Jeanne de Vergy, dame de Fontaine-Française, fille de Jean de Vergy, seigneur de Fontvens et de Marguerite de Noyers,

(1) Bréquigny et Pardessus. *Chartes, diplômes* etc., VII, p. 485. — De Valbonnais. *Hist. du Dauphiné*, II, 89. — Chorier. *Hist. du Dauphiné*. — Guy-Allard. *Dictionnaire du Dauphiné*, p. 511 et s.

(2) Poncer. *Mémoires sur Annonay et le Haut-Vivarais*.

Digitized by Google

dont il n'aurait eu qu'une fille, mariée à Aymar de Bressieu. Mais les documents originaux signalés, soit par l'auteur des *Noms féodaux*, soit dans l'*Inventaire des titres de la maison de Bourbon*, de M. Huillard Bréholles, nous apprennent qu'Artaud V de Roussillon épousa Alix de Poitiers, fille d'Aymar de Poitiers, comte de Valen-

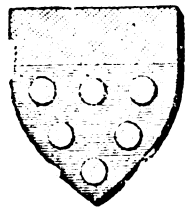

POITIERS

tinois et de Polie de Bourgogne, dont il eut huit enfants, savoir :

1° Aymar de Roussillon, son héritier.

2° Béatrix, qui épousa Aymar de Bressieu, le 17 décembre 1304.

3° Polie, dame *Malibeti* (Maubec ?)

4° Guillaume de Roussillon, chanoine, comte de Lyon, abbé de Saint-Félix de Valence, puis évêque de cette ville et administrateur de l'archevêché de Vienne, vacant en 1318. Guillaume eut pour sa part héréditaire la jouissance viagère du château et du mandement d'Ay, en Vivarais, avec 140 livres de rente annuelle sur le péage de Roussillon, suivant un traité passé entre lui et son frère Aymar, le 11 février 1317 (1). Sa mort arriva en 1371.

5° Jean de Roussillon, prieur de Quintenas, puis abbé

(1) Huillard-Bréholles. *Inventaire des titres de la maison de Bourbon*, n° 1437.

Digitized by Google

de Saint-Claude, depuis 1328 jusqu'en 1358, année de sa mort.

6° Marguerite, mariée en 1332 à Aymon de Viriville, morte sans enfants.

7° Artaud, seigneur de Miribel et de l'Aubépin, qui épousa Béatrix de Lavieu et testa le 23 novembre 1354.

8° Albert (1).

XI. Aymar de Roussillon. Ses mariages. Ses possessions dans nos contrées. Traités divers. Mariage de sa fille Alix avec Humbert VII de Thoire-Villars. — Aymar, fils aîné et héritier d'Artaud V, fut seigneur de Roussillon, d'Annonay et de Riverie, pendant un demi-siècle. Aussi a-t-il laissé de nombreux souvenirs dans l'histoire.

Artaud, son père, lui avait, sans doute, cédé, plusieurs années avant sa mort, les terres qu'il possédait dans la province du Lyonnais. Car, le 20 octobre 1311, nous voyons Aymar de Roussillon comparaître, par son fondé de pouvoirs, Hugues Arrici, damoiseau, dans l'assemblée tenue par la noblesse et le haut clergé du Lyonnais, pour protester contre les Philippines, édits royaux qui mettaient les seigneurs de la province dans la mouvance directe de l'Église de Lyon et en faisaient de simples arrière-vassaux du roi (2).

A peine Aymar avait-il succédé à son père qu'un différend s'élevait entre lui et Jacques, seigneur de Jarez et d'Argental, et Béatrix d'Argental, femme de ce dernier,

(1) *Noms féodaux.* — Huillard-Bréholles. *Inventaire*, etc., n°s 1153, 1437, 2248 et 2682. — Guichenon, mss. XVIII, n° 105.— De la Mure. *Hist. des ducs de Bourbon*, I, p. 386 et s.

(2) Monfalcon. *Monumenta historiæ Lugdunensis*, p. 457.— Menestrier. *Hist. civile et consulaire*, p. 420 et s.

Digitized by Google

au sujet de la mouvance des terres de Saint-Symphorien en Vivarais et de Saint-Julien-Molin-Molette. Une sentence arbitrale, rendue par Guy de Roussillon et Aymar de Beauvoir, décida que la seigneurie de Saint-Symphorien relèverait à l'avenir du sire d'Annonay, mais que la moitié de celle de Saint-Julien-Molin-Molette serait cédée à Béatrix d'Argental (29 mars 1317, n. st.) (1).

De même que ses ancêtres, Aymar jouit d'une grande considération. C'est ainsi que Jean II, dauphin de Viennois, le choisit, dans son testament, pour l'un de ses exécuteurs testamentaires (26 août 1318) (2).

Le 2 juillet 1324, à l'occasion du mariage de Renaud de Forez, second fils du comte Jean, avec Marguerite de Savoie, Aymar se rendit, avec Guichard de Beaujeu, caution pour le comte de Forez de la restitution de la dot de la future épouse (3).

Quelques années plus tard (1333), à la suite de la mort du dauphin, Guigues VII, tué au siége du château de la Perrière, près de Voiron, dans une guerre contre le duc de Savoie, Aymar de Roussillon fut choisi avec les principaux seigneurs du Dauphiné : Aymar de Poitiers, comte de Valentinois, Amédée de Poitiers, son frère, Agout des Baux et plusieurs autres, pour faire partie du conseil de régence, auquel Béatrix de Viennois, veuve du sire d'Arlay, confia l'administration des affaires de la province, à raison de l'absence et de la jeunesse d'Humbert II, le nouveau dauphin (4).

L'histoire des mariages d'Aymar tient une assez large place dans celle de sa vie :

(1) Huillard-Bréholles. *Inventaire*, etc., n° 1439.
(2) De Valbonnais. *Histoire du Dauphiné*, I, p. 277.
(3) De la Mure. *Histoire des ducs de Bourbon*. I. 359, III. 107.
(4) Chorier. *Histoire du Dauphiné*.

Digitized by Google

Le 8 mai 1318, il épousa Jeanne de Forez, fille de Jean Ier comte de Forez et d'Alix de Viennois. Jeanne était sa parente, d'un côté au troisième degré et de l'autre au quatrième. Mais le pape Jean XXII avait accordé des dispenses aux futurs époux, le 30 mars 1318. Ce mariage, dû aux démarches de messire Pierre de Lavieu, ami d'Aymar et de son parent, Gérard de Roussillon, chevalier, seigneur de Veauche, capitaine châtelain de Montbrison et premier gentilhomme de la Chambre du comte, achevait de mettre un terme aux difficultés ayant existé entre Aymar et Jean de Forez et qui avaient fait déjà l'objet d'une transaction (1).

La dot de Jeanne de Forez fut de 9,000 livres viennoises seulement, dont les habitants du Forez durent payer les deux tiers (2). Aymar se contenta de cette faible dot, à cause de l'honneur d'une alliance aussi illustre. Ce fut d'abord dans ses deux châteaux de Miribel et de l'Aubépin que le seigneur de Roussillon conduisit successivement sa nouvelle épouse, pour y passer les premiers temps de leur mariage, jusqu'à ce qu'il l'eût disposée, nous dit de la Mure, à se retirer dans ses plus grandes terres.

Aymar eut grand respect et grande affection pour cette illustre dame Jeanne de Forez, ajoute le même historien. Mais elle mourut sans lui donner d'enfants, et il épousa, en secondes noces, le 14 mai 1338, Béatrix de Roussillon, fille de Gérard de Roussillon, seigneur d'Anjou, qui était aussi sa parente, mais à un degré assez éloigné, pour obtenir des dispenses. Le père de

(1) Huillard-Bréholles. *Inventaire*, etc., n° 1494. — De la Mure. *Hist. des ducs de Bourbon*, I, 386 et s. — III, p. 111.

(2) Chaverondier. *Inventaire des titres du comté de Forez*, p. 661.

Digitized by Google

Béatrix lui donna en dot 10,000 florins et offrit, en garantie du paiement, les revenus des domaines et châteaux de Rives et de Jarcieux; de son côté, Aymar lui assigna pour douaire les châteaux de Dargoire et de Châteauneuf. Ce contrat de mariage reçut l'approbation du roi Philippe VI de Valois, le 13 août 1343 (1). Mais cette seconde épouse, qui vivait encore en 1347, mourut avant son mari, en lui laissant seulement une fille nommée Alix. Elle fut inhumée à Sainte-Croix, dans le tombeau de Béatrix de la Tour, fondatrice du monastère et aïeule d'Aymar (2).

Mécontent de n'avoir pas de fils, Aymar épousa, le 12 février 1357 (n. st.), Etiennette des Baux, fille du comte d'Avellin et de Jeanne d'Apchier. Mais cette dernière épouse fut stérile, et ce fut ainsi que la fille unique d'Aymar, Alix, hérita de tous les grands biens de la maison de Roussillon.

Mais, outre cette fille légitime, Aymar laissa plusieurs enfants naturels :

1° Et d'abord une fille nommée Béatrix, qu'il avait eue d'une noble demoiselle nommée Marguerite Mistral, qu'il maria, le 1er juin 1337, à Hugonet de Montellier (*de Montilio*), damoiseau.

2° Un fils nommé Ponson, auquel il donna, le 29 mai 1360, en récompense de ses bons services, la leyde qu'il

(1) Huillard-Bréholles. *Inventaire*, etc., nos 2189, 2346 et 2490.

(2) Le Laboureur et de la Mure font épouser, en secondes noces, à Aymar de Roussillon, Françoise de Tullins. Mais cette dernière fut mariée à Aymar de Roussillon, seigneur de Serrières. Ces deux érudits ont été trompés par la similitude de nom. C'est aussi par erreur que de la Mure donne pour épouse à Aymar, Alix de Poitiers, qui était sa mère. V. Huillard-Bréholles. *Inventaire*, etc., nos 1437, 2036, 2248 et 2490.

Digitized by Google

percevait à Dargoire, avec la voirie et la garde de la tour dudit lieu.

3° Et enfin une fille, Catherine, dont il est fait mention dans un acte de l'an 1355 (1).

Indépendamment de ses nombreuses terres dans le Dauphiné et le Vivarais et de celles qu'il possédait dans le Forez et le Lyonnais, Aymar jouissait encore des droits de suzeraineté sur plusieurs fiefs situés dans ces deux dernières provinces. Telle était d'abord la seigneurie de Chevrières, dont Hugues de Mauvoisin, chevalier, rendit hommage, en 1325, au comte de Forez, Guy VII, en confessant que ce château et son mandement relevaient directement du seigneur de Roussillon, qui les tenait du comte en arrière fief. C'est ainsi que nous voyons, quelques années après, Aymar se reconnaitre arrière-vassal du comte de Forez, pour le fief qui lui était dû pour ce même château de Chevrières, (1339) (2).

MAUVOISIN-CHEVRIÈRES.

Le 23 mai de la même année, Pierre d'Ampuis, au nom des enfants de Jean d'Ampuis, reconnut tenir en fief d'Aymar de Roussillon, les deux châteaux d'Ampuis, c'est-à-dire le château bas et la maison forte de la Garde

(1) *Noms féodaux*. V. Roussillon.— Huillard-Bréholles. *Inventaire*, etc., n°s 2160 et 2796.— Archives du Rhône. *Hommages aux seigneur de Roussillon*.

(2) De la Mure. *Hist. des ducs de Bourbon*, I, p. 400.

Digitized by Google

d'Ampuis. Les mêmes droits de suzeraineté lui appartenaient aussi sur le château et le mandement de Chagnon, pour lesquels Girard de Meys, seigneur de Cusieu, lui rendit hommage le 27 juin 1344. Le même hommage lui fut encore renouvelé par Pierre, seigneur de Cusieu, le 18 octobre 1361 (1).

Nous avons vu que les châteaux de Miribel et de l'Aubépin avaient été la première résidence de Jeanne de Forez, première femme d'Aymar. Quand les deux époux eurent quitté ces manoirs, Aymar les céda à son frère Artaud, pour lui tenir lieu de ses droits héréditaires. Ce dernier en fit hommage, en 1334, à Guy VII, comte de Forez, frère de l'épouse d'Aymar. Artaud testa le 23 novembre 1354, en instituant pour héritières universelles ses deux filles, Marguerite et Louise, qu'il avait eues de sa femme Béatrix de Lavieu (2). Mais dès l'année 1337, Aymar était déjà rentré en possession du château de l'Aubépin, dont il rendit hommage au comte Guy, dans le courant de cette même année (3).

Le mandement de Dargoire, qui appartenait aussi au seigneur de Roussillon, comprenait dans ses limites la grange et maison de la Levratière, près de Saint-Andéol. En 1354, ce fief était possédé par Florimond de Tholon, qui en rendit hommage à Aymar, le 12 octobre de cette même année. Ce dernier avait encore des droits de suzeraineté sur la terre de Farnay, près de Rive-de-Gier, car nous voyons Jean de Farnay, seigneur dudit lieu, lui rendre hommage en 1342 et 1350, et Hugues de Farnay remplir le même devoir, le 21 août 1353, pour tout ce

(1) Archives du Rhône. *Hommages aux seigneurs de Roussillon.*
(2) Huillard-Bréholles. *Inventaire*, etc., n° 2682.
(3) De la Mure. *Hist. des ducs de Bourbon*, I, p. 396.

Digitized by Google

qu'il possédait, non-seulement à Farnay, mais encore au château de Rive-de-Gier ainsi qu'à Saint-Genis-Terre-Noire, et à Saint-Paul-en-Jarez (1).

Mais la possession de ces diverses terres était une cause de difficultés sans cesse renaissantes avec les seigneurs voisins. En 1321, un différend s'éleva entre Aymar et l'Église de Lyon, au sujet des limites de la justice de Saint-Andéol et de Rive-de-Gier qui appartenaient au Chapitre de la métropole et celle de Châteauneuf qui était aux Roussillon. Une transaction mit fin à ce litige, et Guichard de Montagny, damoiseau, fut l'un de ceux qui se rendirent garants de l'exécution de ce traité (2).

Deux ans plus tard, une difficulté semblable s'éleva entre Aymar d'une part et l'abbé de Savigny et le prieur de Mornant, Uffred Arric, d'autre part, au sujet de la justice de Mornant et de Chassagny. Le seigneur de Riverie prétendait avoir droit de juridiction pleine et entière sur ces deux paroisses, tandis que l'abbé de Savigny et le prieur de Mornant revendiquaient ce droit, comme appartenant au prieuré. Une sentence arbitrale suivie d'une transaction termina heureusement cette contestation. Il fut décidé que, dans la ville de Mornant et toute la paroisse de Chassagny, les droits de juridiction demeureraient indivis pour égale partie entre le prieur et le seigneur de Riverie. La justice devait être rendue par un juge ou prévôt, qui jurerait sur les Saints-Evangiles, dans les mains du sire de Roussillon et du prieur de Mornant, d'exercer bonne justice dans l'intérêt des deux parties. Quant aux émoluments de cette justice, ils étaient dévolus pour moitié au prieur et au seigneur de Riverie.

(1) Manuscrits de Guichenon, XVIII, n° 105. — Archives du Rhône. *Hommages aux seigneurs de Roussillon*.

(2) *Mazures de l'Isle-Barbe*. p. 443.

Digitized by Google

Aymar se réserva encore plusieurs droits sur la ville de Mornant, au cas où il aurait guerre. Et comme depuis longtemps les seigneurs de Roussillon et autres possesseurs de la terre de Riverie avaient un droit de garde sur cette petite ville, le prieur s'engagea à payer chaque année, à Aymar et à ses successeurs, 30 sous forts de Lyon. Mais plus tard cette redevance fut rachetée par les prieurs de Mornant (juin 1323) (1).

Alix, fille unique d'Aymar de Roussillon, fut mariée à Humbert, fils d'Humbert VI de Thoire-Villars, suivant contrat du 21 mai 1350. Aymar donna à sa fille la baronnie de Riverie, avec ses appartenances, en s'en réservant l'usufruit pendant sa vie et le droit de retour, si Alix prédécédait sans enfants. De son côté, Humbert VI fit don à son fils, aussi sous réserve d'usufruit, des seigneuries de Thoire et de Villars, à l'exception toutefois des châteaux du Châtelard, de Montribloud, de Montdidier, de Matafelon, d'Uselle, d'Arbent et leurs appartenances (2).

XII. Excès et déprédations d'Aymar de Roussillon. Sa condamnation et sa mort. — Aymar de Roussillon avait les mœurs violentes des chevaliers de son temps, qui n'en appelaient jamais à d'autre tribunal que leur épée. Chorier nous rapporte ainsi que, dans une réunion tenue à Vienne, en présence de l'archevêque de Lyon et du gouverneur du Dauphiné, une discussion très-vive qui s'engagea entre le seigneur de Roussillon et son parent Aymar, seigneur d'Anjou, aurait dégénéré en un duel

(1) *Archives du Rhône*, H, 1184, f° 309.

(2) Chaverondier. *Inventaire des titres du comté de Forez*, n° 827.— Huillard-Bréholles. *Inventaire*, etc., n° 2571.

Digitized by Google

sanglant sans l'intervention des témoins de cette scène (1346) (1).

Un document portant la date de 1327 nous apprend que déjà, à cette époque, il avait été accusé du meurtre d'un nommé Pierre Fort, ainsi que d'autres excès, par plusieurs témoins qu'il fut reçu à reprocher et qu'un arrêt du Parlement l'avait autorisé à se justifier des faits dont il était accusé (29 décembre 1327) (2).

Un autre arrêt du Parlement, rendu le 21 novembre 1332, déclara aussi non établie l'accusation, portée contre Aymar de Roussillon, d'avoir, par son aide ou ses ordres, coopéré à la prise de force et au pillage du château de Thorent, dont Hugues Mauvoisin et Hugues Guichard, chevaliers, s'étaient emparé sur Briand de Lavieu, en arborant la bannière du seigneur de Roussillon (3).

Malgré leur résultat, ces poursuites rigoureuses avaient profondément irrité Aymar contre le roi de France. Aussi ne lui fournit-il aucun secours contre les Anglais. Le seigneur de Roussillon semble, au contraire, avoir profité des désordres de ces temps malheureux pour se livrer à des excès et à des actes de déprédation qui vinrent déshonorer la fin de sa vie. Ainsi, en 1362, pendant que les chevaliers voisins de ses terres, qui auraient pu s'opposer à ses entreprises, se trouvaient à l'armée royale, Aymar s'empara du château du Colombier, près d'Annonay, dans lequel le cardinal Pierre du Colombier avait établi un monastère de Célestins et il en expulsa ces religieux (4).

(1) Chorier. *Hist. du Dauphiné*, p. 323.
(2) *Noms féodaux*, — Huillard-Bréholles. *Inventaire*, etc., n° 1848.
(3) Huillard-Bréholles. *Inventaire* etc., n° 1999.
(4) Poncer. *Mémoires sur Annonay et le Haut-Vivarais*.

Digitized by Google

Cet acte de violence en entraîna d'autres : On le vit chasser, l'épée à la main, le sergent du roi, chargé de lui remettre des lettres d'ajournement pour rendre compte de sa conduite. Il en blessa un autre qui le sommait de mettre en liberté un bourgeois d'Annonay, nommé Arnulphe Faye, qu'il détenait arbitrairement en prison. Il affecta de ne plus reconnaître la suzeraineté du roi de France et de faire rédiger ses actes au nom de l'Empereur. Enfin il fut accusé d'avoir menacé de s'allier au roi d'Angleterre plutôt que de subir la confiscation de ses terres, et d'avoir extorqué de l'argent à des notaires royaux qu'il avait fait incarcérer (1).

Par l'ordre du conseil du roi, le bailli du Vivarais et du Valentinois, assisté du gouverneur de ces deux provinces, vint assiéger Annonay pour s'emparer de la personne d'Aymar. La ville fut prise après quelques jours de siége, et le seigneur de Roussillon déclaré criminel de lèse-majesté.

Le salut d'Aymar lui vint du père de l'époux de sa fille, Humbert VI de Thoire-Villars, l'un des plus fidèles soutiens de la cause nationale. Pendant que les officiers du roi demandaient la confiscation de la terre d'Annonay, Humbert VI usait de tout son crédit en faveur du sire de Roussillon. De son côté, ce dernier, pour éviter les effets de la peine dont il était menacé, donnait, en augment de dot, la terre d'Annonay à sa fille Alix de Roussillon, épouse d'Humbert VII de Thoire-Villars (16 août 1362). Et, en effet, par des lettres, datées du même jour, le roi Jean ordonna au bailli de Mâcon de restituer au sire de Villars le château et la ville d'Annonay, dont

(1) Huillard-Bréholles. *Inventaire*, etc., nos 2849 et 2869. — Poncer. *Mémoires sur Annonay*.

Digitized by Google

le bailli du Vivarais avait dû s'emparer à main armée (1).

Aymar n'en demeurait pas moins sous le coup des peines qu'il avait encourues par tous ses méfaits. Mais, grâce au crédit du sire de Villars, des lettres de rémission pleine et entière lui furent accordées, au mois de mars 1363, par le roi Jean, qui se trouvait alors à Villeneuve-lez-Avignon. A cette occasion, la cession qu'il avait faite de la terre d'Annonay à sa fille et à son gendre, fut approuvée, mais sous la condition que cette seigneurie serait tenue en fief de la couronne de France et que le château du Colombier et tous les autres biens enlevés aux Célestins, seraient restitués à ces derniers (2).

Quelques jours après, Humbert de Thoire-Villars rendait hommage au roi pour cette seigneurie d'Annonay, qui lui fut restituée, moyennant le paiement de la somme de 100 moutons d'or, représentant les dépenses faites par le bailli du Vivarais pour la garde de cette ville (4 et 28 mai 1363) (3).

De leur côté, les Célestins rentrèrent en possession de tous leurs biens. Mais Aymar établit dans Annonay des soldats Anglais et Navarrais, dans le but de faire souffrir maintes vexations aux religieux et les forcer de quitter la place. Il fallut que le roi les prit de nouveau sous sa protection et saisit le Parlement de la connaissance de leurs griefs. Mais pendant l'instruction de l'affaire, Aymar mourut, et Humbert VII de Thoire-Villars, son successeur, en arrêta le cours en donnant pleine satisfaction aux Pères Célestins (4).

(1) Huillard-Bréholles. *Inventaire*, etc., n°s 2850 et 2851.
(2) Ibidem, n° 2869.
(3) Huillard-Bréholles *Inventaire*. etc., n°s 2871 et 2875.
(4) Chaverondier. *Inventaire des titres du comté de Forez*, n° 1237. — Poncer. *Mémoires sur Annonay*. — *Mazures de l'Isle-Barbe*.

Digitized by Google

Aymar de Roussillon testa le 10 mars 1365 (n. st.) et sa mort arriva vers la fin du même mois. Dans son testament il institua pour héritière universelle, Alix, sa fille unique, épouse d'Humbert de Thoire-Villars, damoiseau. Il élut sa sépulture dans la chapelle des Roussillon de l'église de Saint-Maurice de Vienne, où ses prédécesseurs étaient inhumés. Il donna à un des fils d'Ainard de la Tour, seigneur de Vinay, qui avait épousé une de ses nièces, la terre de Surieu et à Recordance de la Tour 500 florins d'or. Enfin il fit remise à ses sujets de la terre de Roussillon des lods et plaids qu'ils pouvaient encore lui devoir. Ses exécuteurs testamentaires furent Ainard de la Tour, seigneur de Vinay, Jean Guichard, surnommé Bochu, Guigonin de Surieu, dit Corbellon, chevaliers, et Guillaume de Seissuel, damoiseau, châtelain de Roussillon (1).

Avec lui s'éteignait la descendance masculine des seigneurs de Roussillon-Annonay. Cette noble famille avait eu, dans nos contrées, toutes les illustrations et tous les honneurs qu'on pouvait obtenir aux temps de la féodalité. Dans l'Église comme dans la carrière des armes, on les vit au premier rang partout, et leur puissance était semblable à celle de ces grands vassaux de premier ordre qui traitèrent souvent d'égal à égal avec la royauté. Ses représentants eurent sans doute toute la rudesse des mœurs de leur époque. Mais si l'histoire a gardé le souvenir de leurs excès, elle n'a point oublié non plus leur générosité et leur renommée de vaillants chevaliers.

Après Aymar, le nom de Roussillon ne se retrouve

(1) Chorier. *Hist. du Dauphiné*, II, p. 358. — Huillard-Bréholles. *Inventaire*, etc., n° 2908.

Digitized by Google

plus que dans les branches collatérales d'Anjou, de Serrières et du Bouchage, qui demeurèrent établies dans le Dauphiné et le Vivarais, où elles se sont éteintes dans le courant du XIVe et du XVe siècles. Une autre branche, fixée dans le Forez, avait reçu, en 1315, du comte Jean Ier, la seigneurie de Veauche, qu'elle posséda pendant de longues années (1).

XIII. Les sires de Thoire-Villars. Humbert VII de Thoire-Villars et Alix de Roussillon. Expéditions en Italie et contre les Routiers. Prise du chateau d'Ay. Possessions d'Humbert dans le Lyonnais. — Des Roussillon aux Thoire-Villars il n'y avait pas de déchéance. La famille des Villars, qui tirait son nom du bourg de Villars en Dombes, était l'une des plus anciennes et des plus illustres de la Bresse. Son premier auteur certain, Étienne Ier, seigneur de Villars, vivait en 1030. Avec Étienne II, mort à la fin du XIIe siècle, s'éteignit la descendance masculine de cette maison, dont les grands biens furent portés dans la famille de Thoire, par Agnès, fille unique de ce dernier, qui épousa Étienne Ier, seigneur de Thoire, fief situé sur la rivière d'Ain, près de Matafelon.

Ce mariage réunit deux noms illustres et fit passer dans les mêmes mains des possessions immenses dans la Bresse, la Dombes et le Bugey. Comme les premiers seigneurs de Villars, les Thoire-Villars ne reconnaissaient aucune suzeraineté, sauf pour quelques fiefs.

(1) *Mazures de l'Isle-Barbe*, p. 528 et s. — De la Mure. *Histoire des ducs de Bourbon*, I, p. 347, 386 et s. — Guy-Allard. *Dictionnaire du Dauphiné*. V. Roussillon. — De Rivoire de la Bâtie. *Armorial du Dauphiné*.

Digitized by Google

Leurs vassaux, au contraire, étaient nombreux. Dans la Bresse, on comptait 33 terres, dont les possesseurs étaient tenus à l'hommage et au cri de Villars; dans le Bugey, 15; dans la Dombes, 14, et dans la Bourgogne, 4. Plusieurs villes et châteaux : Poncin, Montréal, Châtelard, Loyes et Villars avaient été construits par eux. Enfin, dernier privilége des hauts barons, les sires de Thoire-Villars faisaient battre monnaie à Trévoux.

Cette famille avait une place d'honneur héréditaire dans l'église de Lyon, affectée au possesseur de la terre de Villars. Deux de ses membres : Henri et Louis de Thoire-Villars occupèrent successivement le siége archiépiscopal de notre ville (1296-1308). En outre plusieurs autres furent abbés de divers monastères (1).

THOIRE-VILLARS.

Humbert VII de Thoire-Villars, époux d'Alix, la dernière héritière des Roussillon, était fils d'Humbert VI et de Béatrix de Chalon. Vaillant chevalier, Humbert VI passa sa vie dans les camps, et nos rois n'eurent pas de plus fidèles soutiens dans leurs guerres contre les Anglais. En 1355, il se rend à l'armée royale, dans l'Artois, suivi de 7 chevaliers et 96 écuyers. En 1362, il assiste à la

(1) Guichenon. *Hist. de la Bresse et du Bugey* — De la Teyssonnière. *Recherches historiques sur le départ. de l'Ain.* — Morel de Voleine. *Archevêques de Lyon*, p. 71. — Abbé Jacques. *L'église de Saint-Jean et son chapitre.*

Digitized by Google

bataille de Brignais, et en 1370, il va, suivi de 100 lances, au siége de Belleperche, en Bourbonnais, où les Tard-Venus retenaient prisonnière la mère du duc de Bourbon (1). Humbert VI testa le 16 décembre 1369 et mourut le 18 août 1372.

Son fils Humbert VII n'était pas encore majeur et n'avait que le titre de *damoiseau*, qu'il porta jusqu'en 1369 (2), quand la cession de la terre d'Annonay, faite, en 1362, par Aymar de Roussillon, à sa fille Alix, et la mort de ce dernier, arrivée trois ans plus tard, lui livrèrent le riche héritage des Roussillon-Annonay (3). Aussi le voyons-nous assisté de son père Humbert VI, dans tous les actes importants qui suivirent son entrée en possession d'Annonay et des autres terres de cette maison. C'est ainsi que les coutumes et les franchises d'Annonay, accordées à cette ville par Artaud de Roussillon, furent confirmées le 6 août 1364, à la requête des habitants, par Humbert VI, tant en son nom qu'en celui de son fils et de sa belle-fille Alix (4). C'est ainsi pareillement que nous voyons, jusqu'en 1369, Humbert VI ratifier les traités passés par son fils (5). Vers la même époque Humbert VII se reconnut vassal du roi de France pour les châteaux de Saint-Lattier et de Champagne, que le monarque lui avait cédés à charge de foi et hommage, ainsi que pour la seigneurie d'Annonay, dont la restitution fut confirmée de nouveau par le roi, le 19 septembre 1364 (6).

(1) Froissard. Livre I, chap. 282. — Achille Allier. *Ancien Bourbonnais*, I, p. 549. — La Teyssonnière. III, p. 16 et s.

(2) Huillard-Bréholles. *Inventaire des ducs de Bourbon*, n° 3131.

(3) Ibidem, n°s 2850 et 2908.

(4) Ibidem, n° 2898.

(5) Huillard-Bréholles. *Inventaire*, etc., n° 3129.

(6) Ibidem, n° 2899. — La Teyssonnière. IV, p. 2.

Digitized by Google

C'est dans la Bresse, la Dombes et le Bugey qu'Humbert VII avait ses principales possessions, et c'est à Trévoux qu'il faisait sa résidence habituelle. Son histoire se rattache donc surtout à celle de ces trois provinces. Mais notre sujet nous force à nous restreindre au récit des faits qui intéressent plus particulièrement le Lyonnais.

Pendant la vie de son père, Humbert VII ne porta que le titre de seignenr de Roussillon et Annonay. En 1370, il accompagne Humbert VI dans la guerre que soutint Amédée VI de Savoie, dit le comte Vert, contre

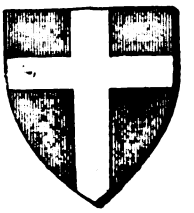

SAVOIE

Galéas Visconti, seigneur de Milan. Il assiste ainsi à la levée du siége d'Ast, qu'avaient investi les Milanais, de même qu'à la bataille qui leur fut livrée par le comte de Savoie. Quelques temps après, il combat aussi avec bravoure contre les Valaisans (1). Enfin, la même année, il suit encore son père aux siéges de Belleperche et de Limoges, dont s'étaient emparés les Tard-Venus (2).

Mais, comme ses prédécesseurs et tous les chevaliers de cette époque, Humbert VII recourait aisément à la violence dans les différends auxquels il se trouvait mêlé.

(1) Guichenon. *Hist. de la Bresse.* — Guigues. *Notice sur le château de Trévoux*

(2) La Teyssonnière, IV. p. 17. — Achille Allier. *Ancien Bourbonnais*. I, p. 547 et 549.

Digitized by Google

Aussi voyons-nous qu'à la date du 19 juin 1367 des lettres de grâce lui furent accordées, ainsi qu'à ses gens, pour tous les délits qu'ils auraient pu commettre dans le royaume de France, sur la promesse faite par Humbert de répondre en justice aux plaintes qui pourraient être produites contre lui (1).

On ignore quels étaient les actes reprochés à Humbert. Mais l'histoire nous a conservé le souvenir du fait suivant : Le château d'Ay, dont les ruines majestueuses subsistent encore près d'Annonay, sur le territoire de Saint-Romain-d'Ay, avait été cédé, le 20 mai 1355, par Aymar de Roussillon, à son frère Guillaume, chanoine de Valence et abbé de Saint-Félix pour le remplir de ses droits héréditaires, et ce dernier avait reconnu, en même temps, le tenir en fief du seigneur de Roussillon et de ses descendants mâles (2). A la mort de Guillaume, arrivée en 1371, Aynard de la Tour, seigneur de Vinay, qui se disait son héritier, se mit en possession de ce château. Humbert contesta ces prétentions et soutint ses droits, les armes à la main; il assiégea le château en litige et s'en empara de vive force.

De pareils actes n'étaient point rares au moyen âge. La rudesse des mœurs, l'orgueil des puissants feudataires, l'absence d'un tribunal supérieur chargé de juger les différends des hommes d'épée, tout portait ces derniers à se faire justice à eux mêmes. Deux siècles plus tôt, ce fait eût aisément passé inaperçu. Mais au XIVe siècle le pouvoir royal était devenu plus fort, et l'idée d'une justice souveraine pénétrait peu à peu dans les esprits. Aussi les plaintes des opprimés s'élevaient-elles fréquemment

(1) *Noms féodaux.* — Huillard-Bréholles. *Inventaire*, etc., n° 3006.

(2) Huillard-Bréholles. *Inventaire*, etc., n°s 2693 et 2694.— Chaverondier. *Inventaire des titres du comté de Forez*, n° 1229.

Digitized by Google

vers le trône. Le roi fut donc saisi de la connaissance de l'agression violente du seigneur de Roussillon. Mais Humbert était puissant; on le comptait parmi les plus fidèles défenseurs du sol national dans nos guerres contre les Anglais; il obtint aisément son pardon. Au mois de septembre 1375, Louis, fils de France, duc d'Anjou et de Touraine, comte du Maine, lui accorda, pour ce fait, des lettres de rémission, qui furent entérinées, le 21 février suivant, par le juge royal du bailliage du Vivarais, qui mit à néant les procédures commencées contre le sire de Villars (1).

Cela n'enlevait rien, d'ailleurs, à la considération dont jouissait Humbert. Il partagea ainsi avec le comte de Génevois et le sire de Beaujeu l'honneur d'être nommé dans le testament d'Amédée VI, comte de Savoie (27 février 1383). Après la mort d'Amédée VII, fils de ce dernier prince, nous le voyons aussi faire partie, avec le sire de Beaujeu, du conseil de régence de Madame Bonne de Bourbon, veuve d'Amédée VI et tutrice du jeune comte Amédée VIII, son petit-fils, à laquelle avait été attribué le gouvernement de la Savoie, pendant la minorité de ce dernier (1391) (2).

Humbert VII était vassal de l'Église de Lyon pour plusieurs fiefs. Ces rapports de suzeraineté avaient fait naître, vers 1375, entre lui et le chapitre, diverses difficultés, qui furent terminées par un traité passé le 6 mars de cette même année. Le 28 octobre 1390, nous remarquons aussi l'hommage rendu par le sire de Thoire-

(1) Chaverondier. *Inventaire des titres du comté de Forez*, nos 1228 et 1231. — Huillard-Bréholles. *Inventaire des titres de la maison de Bourbon*, n° 3320.

(2) La Teyssonnière. *Recherches historiques sur le département de l'Ain*, IV, p. 44 et 68.

Digitized by Google

Villars à Philippe de Thurey, archevêque de Lyon, pour le château de Beauvoir, en Bugey, et celui du Châtelard, en Dombes. A cette occasion, l'Église de Lyon soutenait encore avoir des droits sur la ville de Trévoux. Mais Humbert refusa de remplir le devoir féodal tant que l'archevêque ne justifierait pas de ses prétentions (1).

Riverie était aussi, à cette époque, au nombre des fiefs du chapitre. De même que Dargoire et Châteauneuf, cette seigneurie relevait, à la fin du XIVe siècle, de Jean, duc de Berry et d'Auvergne. Mais ce prince ayant cédé à l'Église de Lyon son droit de suzeraineté sur ces trois terres, Humbert fut tenu d'en faire hommage au chapitre, le 28 août 1392, en présence de l'ancien suzerain (2).

A côté de ces actes où Humbert joue le rôle de vassal, nous en trouvons d'autres, à la même époque, où il reçoit au contraire foi et hommage pour divers fiefs situés dans nos contrées. C'est ainsi que, le 1er janvier 1381, Clémence, veuve de Pierre d'Ampuis, co-seigneur d'Ampuis, reconnut tenir en fief du seigneur de Roussillon, son château avec la justice d'Ampuis, dont elle avait déjà rendu hommage, le 27 juillet 1369. En 1396, noble Alegret du Cros, damoiseau, seigneur de Curraize, reconnut de même tenir du chef de sa mère, Béatrix d'Ampuis, fille de Jean d'Ampuis, les trois quarts du château et du mandement d'Ampuis. Plusieurs autres reconnaissances moins importantes nous montrent aussi Humbert VII en possession de divers fiefs ou censives à l'Aubépin, à Longes, à Farnay, à Chagnon et à Saint-Romain-en-Jarez (3).

(1) Guichenon. *Hist. de la Bresse*, p. 231. — La Teyssonnière, IV, p. 61.

(2) Foi et hommage de la terre de Riverie, rendus en 1392 au chapitre de Saint-Jean (copie en ma possession). Archives du département du Rhône, *Registres capitulaires*, G. 3258, f° 197.

(3) Archives du Rhône. *Actes d'hommages aux seigneurs de Roussillon*.

Digitized by Google

Les sires de Villars possédaient, en outre, dans le Lyonnais, depuis l'année 1297, le château du Bois-d'Oingt. Le 6 août 1372, Humbert VI, en mariant sa fille Eléonore de Villars, à Philippe de Lévis, sire de la Roche en Régnier, vicomte de Lautrec, lui avait donné ce

LÉVIS

château en dot, avec une somme de 8,000 francs d'or. D'après cet acte de mariage, les revenus de cette terre devaient représenter une rente de 300 florins d'or. Mais ils furent reconnus inférieurs à cette somme. Aussi Humbert VII, sur les réclamations de Philippe de Lévis, donna en échange à ce dernier le château de Miribel en Forez, en stipulant néanmoins que si les revenus de cette seigneurie excédaient 300 florins d'or, le surplus viendrait en déduction des 8,000 francs d'or promis en dot à Eléonore de Villars, dame de la Roche (23 juin 1380) (1).

A. VACHEZ.

(1) Huillard-Bréholles. *Inventaire*, etc., nos 3438, 3454 et 3457.— Chaverondier. *Inventaire des titres du comté de Forez*, nos 690, 712 et 775. — *Noms féodaux*.

(*A continuer.*)

Digitized by Google

AUTOUR DE LYON

LETTRES ÉTYMOLOGIQUES*

— Avec raison. Les Maximus, au moyen-âge *Mexme*, *Mesme*, *Même*, ont une généalogie monumentale certaine.

— Au gallo-romain Messimy succède

Craponne, ce village, assis presque au centre du plateau de son nom, et vers lequel notre chemin remonte ; mettez en jeu vos jargons : le noble latin vous le jette en proie.

— Au Xe siècle, cette commune était dite *Craponica* (1). *Krap*, le radical de ce nom occupe en Europe une surface immense. Outre *Crap*-onne, en Rhône et en Loire, je puis vous citer *Crap*-on, hauteur sur Séderon en Drôme ; l'ancien *Crapp*-um, aujourd'hui mont de Saint-Just, et *Crap*-onoz en Isère; les *Karp*-athes, métathèse du slave bohème et polonais *Crap*-ats (*Crap*-aç), etc.

Ce même radical communique le sens de hauteur, montagne, lieu escarpé, ardu, au cymrique *crib* ou *krib* et *krib*-en; au russe *kreb*-et, polonais *krab*-at, au bas-lat. *grepp*-us, lat. s-*crup*-us ; à l'italien *grepp*-o ; au suisse allemand *crepp*-e, *grepp*-e, *gripp*-e, etc. (2).

A ces vocables de patries si différentes adjoignez, si vous le voulez, avec le sens d'objet solidifié, tertre, élévation ardue, groupe ou chaîne de hauteurs, le sanscrit *grav*-an ; le gaëlique

(*) Voir la précédente livraison.

(1) In agro Neriacensi, in villa *Craponica* (*Cartul. de Savigny*, ch. 190, ann. 970 circà).

(2) M. de Coston. *Etym. des noms de lieux de la Drôme*, p. 23.

Digitized by Google

grob-an ; les termes patois du centre *grép*-ie ou *grép*-i, *griff*-on, d'où les lieux dits *Griff*-on, *Griff*-ons, *Griffon*-ière, et par éclipse de la gutturale, *reipp*-e ou *ripp*-e (1); même *Riv*-erie, latin *Riv*-iria, *Riv*-iriacus, localité sise sur un promontoire abrupte détaché d'un long massif; ce massif lui-même (2), et vous aurez une nomenclature à peu près complète des frères et sœurs étymologiques de notre Craponne. Quelle ville ou bourgade peut se vanter d'avoir une parenté plus illustre et plus nombreuse ?

— Diable ! voilà qui me réconcilie un peu avec votre celtique. Cette poursuite d'un nom à travers ce groupe ondoyant et divers des langues de notre race apporte avec soi une conviction irrésistible. Mais que disent les latinisants, mes frères ?

— En désespoir de cause, ils invoquent *Craponus* et murmurent « villa de Craponus. »

— Quel était ce Craponus ?

— Je n'en sais rien, mon Dieu : ce n'est pas moi qui l'ai créé et mis au monde.

— Eh bien ! laissons-le dormir son sommeil préparatoire dans ces limbes tout de fantaisie, où l'auteur de *Tarare*, le hasardeux Beaumarchais, retient les âmes à venir, et terminons. Il me sem-

(1) Le Glossaire de Jaubert donne seulement *grépi* « terrain aride, dépourvu d'humus, » et au supplément *griffon* « point d'émergence d'une source. » *Rippe*, particulièrement usité dans l'ouest du Berry, ne se dit plus que de l'étage de marne argileuse supérieur à la craie. Dans un grand nombre de terrains où les couches de l'humus ont disparu, ce dépôt affleure au sommet des reliefs crayeux : c'est là, vraisemblablement, le *grépi* de Jaubert. *Rippe* a donné naissance à l'adjectif *rippeux*.

(2) La cime ardue et boisée d'une montagne dite *Grippe à lou* et mieux *Grippaloue*, sert depuis un temps immémorial de limite à deux communes : Saint-Martin-en-Haut et Sainte-Catherine-sur-Riverie. M. Vachez, à l'obligeance de qui je dois ce renseignement, voit, dans cette limite, la frontière antique des ager Forensis et Gofiacensis. Le nom autorise cette conjecture du savant antiquaire. Grippa*lou* signifie « montagne-*lieue*, » comme Bourda*lou*, Bourda*loue*, si fréquents dans la topographie française, « bord-*lieue* ; ce dernier mot pris dans la primitive et réelle acception, « pierre sacrée-limitante. »

Digitized by Google

ble entrevoir les apparences d'un camp romain, dont certains antiquaires attribuent l'établissement à César et certains autres à Lépide, à Marc-Antoine, à Plancus : ce camp, d'une étendue immense, vous annonce

Tassins ou, comme l'écrit l'orthographe officielle, *Tassin*.

— Mon cher, je ne connais pas de lieu de ce nom qui ne se latinise : *Taxonarias*, — *ariæ*, — *erias*, — *eriæ*. Le Tassin de notre banlieue était de ce nombre, s'il faut en croire une charte du XIe siècle (1) ; mais, dans le même temps, il passait à la forme *Tazins* (2) et, cent ans après, à celle de *Tacins* (3), double transcription où l'*s* final perpétue la tradition d'un pluriel primitif.

Taxon-arias ou ariæ, qui a laissé dans la topographie française *Tessonn*-ières, *Teyssonn*-ières, *Tasson*-az, *Tesn*-ières, *Tasn*-ières, *Tassins*, *Teyssins*, etc., reçoit de Ducange une interprétation très-acceptable « *Taxonière*, lieu où croissent des ifs,» dit ce grand érudit (4). Toutefois, des linguistes allèguent une origine allemande, née de l'invasion des hordes d'Outre-Rhin ; ils disent : *taxonus*, blaireau en bas-latin, *tasso* en italien, *taisson* en ancien français, *tais*, *taisó* en provençal, *texon* en espagnol, *tachon* en champenois, procède de l'ancien haut-allemand *dahs*, allemand moderne *dachs*, et c'est de ce *taxonus* que se sont formés les lieux nommés *taxonariæ*. Au blaireau les étymologistes en question auraient pu joindre le porc, qui, nommé également *tasson*, *taisson* en plusieurs de nos patois, a laissé le gaulois *taxea*, lard (5). En tenant compte de ces trois hypothèses, nous aurions :

1° « Forêts d'ifs ; » 2° « lieu sauvage et boisé, hanté par des blaireaux ; » 3° « un lieu d'engrais pour les porcs, une forêt de

(1) « In agro monte auriacense, in villa *Taxonarias*. » (*Cartul. d'Ainay*. ch. 44, an. 1012).

(2) *Cartul. de Savig.*, ch. 762, an 1075 ?

(3) *Pouill. du diocèse de Lyon*, du XIIIe siècle.

(4) *Gloss.*, sub v° *Taxonaria*.

(5) S. Isid. *Orig.*, XX, 2.

Digitized by Google

chênes avec droit de paisson : » Il faut du gland aux compagnons d'Ulysse. Tout ceci, vous en conviendrez, nous reporte bien au delà des temps où campaient sur le plateau de Tassins et de Craponne les vétérans de César et les légionnaires de Marc-Antoine.

— A quoi, enfin, vous arrêtez-vous ?

— Je me mets sous les ailes du sincère et laborieux Ducange.

— Merci. J'aurai désormais en vous pleine confiance. Vous aimez, vous cherchez la vérité ; qu'elle porte la braye, la chlamyde ou la toge. Une conjecture fort ingénieuse de notre guide m'avait séduit, je l'avoue : *statio*, par l'oblique *stationes* « le camp, les s-*tations*; » laissez-moi la rappeler, mon ami, et constater qu'elle satisfait à la fois à la raison et à la convenance étymologique (1). Mais, hâtons-nous : le déclin de la soirée touche à son terme. Pourtant, quitterons-nous le canton de Vaugneray sans dire un mot de son chef-lieu, de son alentour, de sa vallée, cette populeuse Tempé de la banlieue. Je m'en charge : à mon tour, je me fais Celte, Ibère, Ligure, Mongol, Touranien, Turdule ! Votre *Taxonarias* me gagne à votre cause. Je commence :

A la fin du IXe siècle, Vaugneray s'appelait *Neriac*-us, ce qui résulte de l'ethnique *Neriacensis* ager (2), *Neriacensis* vallis (3): l'*ac* suffixe devenu *ay* ou *ey* au XIIIe siècle. «Val*nerey*» (4), *a* ou *ia* au XIVe « de Valle *Neyra* seu *Neyria* (5), » étant détaché, ne laisse aucun doute sur la présence de l'élément *ner* ou *nar*. Frère du *Nar* d'Italie, du *Nar*-o de Dalmatie, des *Nar*-bona, *Ner*-æ aquæ de la Gaule, des divers *Ner*-onde de notre topographie, du grec Νηρ-εὺσ, sanscrit *Nâr* âyana, dieu des eaux, l'élément en question a donné l'être au grec νηρ-ός, arrosé, humide, sanscrit *nâr*-a, eau primordiale, eau pure et courante. C'est pourquoi j'établis, mon maître, que G-*neray*, *Neria*, *Neriac* doivent s'interpréter : arrosé d'eaux cou-

(1) *Autour de Lyon*, p. 398. — L'auteur admet néanmoins *Taxonarii*.

(2) *Cartul. de Savig.*, ch. 29, 175.

(3) Id., ch. 186, 190.

(4) *Pouill. du diocèse de Lyon*, du XIIIe siècle.

(5) *Pancart. du droit de cire et d'encens dû à l'Eglise de Lyon*.

Digitized by Google

rantes-lieu. » La vallée de Vaugneray n'était pas la seule de son ager qui participât à ce bienfait de la Providence: dans la charte 186 de Savigny, la partie de cette circonscription voisine d'Ecully « Excoliaco » est datée de la «*Marochia aqua currente* »(1). J'ajouterai pour la gloire des étymologies celtiques que, dans la charte 29, un bois de chêne « *Cassaneis* ou *Cassaneus* » se trouve ombrager une autre partie du susdit Ager (2). Les vieux titres aidant, il vous serait facile de restituer la physionomie antique de cette contrée, si belle par elle-même et par les magnificences que l'opulente industrie lyonnaise y a semées.

Je battis des mains.

— Bien ! très-bien ! m'écriai-je, *dignus es intrare in savantissimo nostro corpore...*

Nous en étions là, monsieur le baron, lorsque, nous acheminant vers le pont d'Alaï, nous nous trouvâmes subitement accostés par un voyageur que nous reconnûmes aux détails de son costume pour un disciple de Jussieu et de Linnœus. Guêtré jusqu'aux genoux, boutonné jusqu'au menton, ce monsieur portait en bandoulière une boîte oblongue de ferblanc. Par une chaînette de métal précieux, passé autour de son cou, pendait sur son abdomen une loupe à deux branches, sorties de la gaîne l'une et l'autre. Sa droite manœuvrait un grand bâton ferré et sa gauche tenait un long déplantoir, espèce de petit soc incurve, dont le fer luisant annonçait les sérieux services. Le porteur de cet attirail botanique était sec et grand, élancé et robuste; avec cela fort jeune encore. Je ne sais quel air malin se dilatait sur sa face bronzée, face doublement remarquable : une magnifique barbe fauve en formait le cadre, et des dents parfaites de blancheur et de symétrie, un peu longues toutefois, l'ornementaient d'un émail très-visible ; perpétuellement visible, pourrais-je

(1) La *Maroch*, dont j'ignore la remplaçante moderne, semble identique à la *Marie*-a, nymphe latine des eaux, née de la racine aryenne *mi*, aller, être en perpétuel mouvement, d'où *mir*-a, la *mer* du flux et reflux, la *mar*-ée.

(2) Ch. 29 ci-dessus mentionnée.

Digitized by Google

dire, car le possesseur mettait à le manifester une attention toute particulière. Si sa vigoureuse jeunesse, sa santé transparente et son genre d'exercice donnaient au nouveau venu l'appétit qu'ils annonçaient, cet appétit, certes, devait trouver un généreux auxiliaire en ce ratelier sans rival.

— Messieurs, nous dit-il sans autre préambule, il y a vingt minutes que, pour le mot *celtique* prononcé par vous à plusieurs reprises, je vous suis à peu de distance, mon pas emboîté dans les vôtres. Cette façon d'agir doit vous paraître singulière ; vous l'excuserez, j'en ai l'espoir, lorsque vous m'aurez entendu.

Nous gardions le silence, non moins ébahis à l'aspect inopiné de ce haut jeune homme que stupéfaits de sa parole sans gêne.

— J'habite, continua-t-il de son ton dégagé, j'habite le Puy-de-Dôme. J'ai quelque aisance, peu d'ambition et deux passions très-choyées : la chasse et l'histoire naturelle. Si jamais votre désir vous amène dans nos montagnes, venez me voir, je vous montrerai une collection passable, conquise sur la grande faune arverne à l'aide de ma meute et de mon fusil ; puis un herbier où commencent à se presser familles, genres, espèces. Je vous ai dit ce qui m'attire, avec la même franchise je vous apprendrai ce que j'abhorre. Ce que j'abhorre, répéta notre inconnu en passionnant sa voix, c'est le celtique ; moins odieux, je crois, me sont les grands diables d'enfer. Or, lorsque mon pas m'a rapproché de vous tout à l'heure, vous vous renvoyiez à haute voix, comme des balles au jeu de paume, le terme *celtique* et des tas d'expressions baroques. En vous entendant, j'ai compris que j'avais devant moi deux fervents adeptes de la soi-disant langue des Gaulois, et j'ai pris, veuillez me le pardonner, l parti de vous aborder, dans le but de rompre avec vous, au sujet de ce diabolique idiome, une lance, une lance courtoise.

Tant de franchise et de bonne humeur s'exhalaient de chacune des paroles de l'inconnu que nous ne crûmes pas, mon ami et moi, devoir lui tenir rigueur. Nonobstant sa très-brusque intervention en nos débats, nous le tînmes *in petto* pour un garçon loyal, honnête, mais entaché d'un grain d'originalité. En

Digitized by Google

même temps donc, et sans nous être concertés, nous l'assurâmes qu'il était le bienvenu. Mon vieux camarade même, heureux de rencontrer un auxiliaire, lui tendit cordialement la main, puis, en peu de mots, le mit au courant du but de notre voyage, du sujet de notre entretien et de la divergence de nos opinions linguistiques. Le traître, qui se sentait raffermi par l'irruption de ce tiers, se garda bien de lui parler de sa conversion récente.

— A merveille ! s'écria le natif du Puy-de-Dôme, au moins je ne serai pas seul dans la lutte que je vais engager.

— Je m'explique parfaitement, crus-je devoir lui répondre, que mon ami fasse peu de cas des études celtiques : son amour passionné du latin en a fait un linguiste exclusif. Chez vous, Monsieur, le sentiment de répulsion dont ces malheureuses études sont la victime, et la victime innocente, paraît tenir, permettez-moi de vous le dire, à une autre cause. On croirait, à vous entendre, que vous leur gardez rancune pour quelque offense personnelle.

— Votre observation, Monsieur, n'est pas dénuée de fondement. Lorsque, il y a quatre ans, je me mis à étudier la botanique, je ne me proposais pas uniquement de m'initier à la connaissance des plantes, je prétendais encore, naïve à ce point était mon ignorance, rapporter à la flore actuelle la flore éparse dans les traditions de l'antiquité grecque, latine et celtique. Le hasard voulut que la primulacée rivulaire, baptisée du nom de *samolus valerandi*, fût une de mes premières conquêtes. Le samole, m'exclamai-je, le samole des Druides ! Transporté de joie, je cessai sur le champ mon excursion et revins à mon castel, afin de compulser Pline, D. Martin, Bullet, les Mémoires de l'Académie celtique et tout ce que j'avais d'auteurs anciens et modernes traitant des choses de la Gaule. Je ne vous surprendrai pas en vous apprenant que je me trouvai non moins perplexe après qu'avant ce labeur de Sisyphe. Attribuant ma déconvenue à mon très-mince savoir, j'eus recours à un vieux celtophile qui, retiré du monde, vivait dans mon voisinage en un modeste domaine. Là, tantôt la pêche à la ligne et tantôt la culture d'un jardin mêlaient un peu de vie douce à son investigation ardue des

Digitized by Google

charabias que celtiques il appelait. Je vous transmets sa réponse:

« Entreprendre de classer une plante druidique constitue à mon sens une tâche à la fois ingrate et fatigante. A la réserve du gui, pas une seule des herbes préconisées par la caste lettrée des Gaules n'est, à l'heure où je parle, connue ou même en voie de l'être. Les ténèbres sous lesquelles se dérobe la science de cette caste, se sont également amassées et sur sa religion et sur sa philosophie; nous n'en connaissons guère plus que César, Méla, Strabon, Pline et Diodore. Grâce à Diogène Laërce, un tribanon ou tercet de la morale enseignée dans Mona, dans Autricum et dans plusieurs autres centres religieux de la Celtique est parvenu jusqu'à nous (1). A ce tribanon ajoutez quelques lambeaux recueillis au pêle-mêle des récits, des légendes et des inspirations bardiques des VIe et VIIe siècles après J.-C., et vous saurez tout ce qu'il est possible de savoir, en cet an de grâce 1865, sur la religion, la science et la législation de nos pères. La raison de cette ignorance est aisée à concevoir : les Druides n'écrivaient rien ; l'ensemble de leurs connaissances : cosmogonie, théologie, morale, lois, se résumait en une somme de vingt mille vers que tout aspirant au sacerdoce était tenu, avant que d'être admis, d'apprendre sur le seul enseignement oral; c'était le baccalauréat de la forêt sacrée. Ainsi, dans l'organisation druidique, la mémoire était la seule dépositaire des choses dépendant de l'intelligence. La corporation ayant péri, exterminée par les Romains, ce qu'elle enseignait a dû périr avec elle : tel cesse de produire des fruits, des fleurs et de la verdure, un arbre de nos vergers, mortellement atteint par le tronc.

« D'un autre côté, le gigantesque réseau tendu par l'administration romaine sur les régions gauloises resserra ses mailles de telle sorte, qu'il finit par en étouffer les nationalités et leurs parlers dialectiques. De celles-là s'il ne demeure rien, de ceux-ci, hélas ! il ne survit qu'un petit nombre de mots, de phrases, de textes péniblement extraits des Anciens, ou non moins péniblement reconnus sur des marbres, en des gloses, en des chants

(1) *Appendice*, lett. D.

Digitized by Google

populaires, *rari nantes in gurgite vasto !* Vous avez voyagé dans le Nord, vous y avez, m'avez-vous dit, admiré une magnifique aurore boréale ; eh bien ! mon ami, cette aurore boréale, cet attachant phénomène de lumière et d'électricité, dont le ciel ne garde et ne gardera nulle trace, c'est la Gaule, ma mère et la vôtre.

« Quant à cette primulacée qui vous a donné tant de tintoin, poursuivit le vénérable celtiste, sa dénomination druidique ne remonte pas plus haut que Linnæus. Ce grand homme, obligé de créer, de chercher sans cesse des noms pour sa vaste distribution du règne végétal, prit au vocabulaire scientifique des Saronides la dénomination de samolus, afin de l'infliger à la plante qui l'occupait alors ; il aurait pu, aussi bien, dénommer cette sœur des primevères dictame, amôme ou sélage. »

Cette réponse, messieurs, me jeta dans un trouble inexprimable. L'étonnement, la tristesse, la confusion, le désappointement, la colère bouleversaient tour-à-tour mon âme. Quelle confiance mérite-t-il donc, me disais-je, tout ce bruyant cénacle de prétendus celtisants ? Voici l'un d'eux qui, après quarante ans d'étude opiniâtre, ne craint pas d'avouer que la Gaule a péri corps et biens, et péri sans ressource. Oh ! que de fois, depuis ce temps, j'ai maudit ma sotte crédulité et mes heures, mes bonnes heures perdues à compulser d'effroyables bouquins ! Tenez ! il est des moments où, si quelque celtomane se présentait à ma vue en temps et lieu de chasse, je serais homme à lancer sur lui Ramonaut et Fort-à-Patte, l'élite de mon chenil !

Tandis que l'irascible jeune homme nous faisait le récit de ses tribulations celtiques, mon vieil ami, rendu à toute son assurance, jetait sur moi des regards pleins d'un contentement perfide.

— Que dites-vous de cela ? fit-il sournoisement, quand eut cessé de se faire entendre l'associé qu'il devait au hasard.

— Je dis que, dans la réponse du voisin, l'exagération coudoie la vérité. Au commencement du siècle, beaucoup de ses allégations pouvaient être raisonnablement acceptées ; elles ne le seraient plus aujourd'hui. La linguistique est devenue une science

Digitized by Google

soumise à des règles mathématiques, pour ainsi dire. Appliquée au débris qui surnage sur le gouffre où fut englouti le passé de la Gaule, elle a donné des résultats inespérés. Une grammaire a paru, miracle de patience et de pénétration allemandes. Des textes nouveaux, des monuments inconnus s'exhument de la poussière qui les couvrent, de la terre qui les dévore. Cette moisson arrachée au champ de l'oubli s'accroît avec lenteur sans doute, mais elle s'accroît. Aussi, me voyez-vous convaincu que notre premier idiome, ce mâle parler dont résonnent tous les échos du vieux monde, le celtique, puisqu'il faut l'appeler par son nom, aura, dans un temps peu éloigné, ses Champollion, ses Oppert et ses Mommsen.

C'est vrai : Rome est venue à bout d'éteindre par la Celtique entière toute pulsation de la vie nationale. Elle a vendu un million de Gaulois à l'enchère. Elle en a jeté un million au tranchant du glaive, un million à la voracité des bêtes. Elle a forcé de se précipiter dans la mort, pour échapper à l'infamie, un peuple entier de jeunes femmes, l'espoir et l'orgueil des foyers cymriques (1); oui, c'est vrai, mais que vous faut-il de plus? Mettre le sceau à l'œuvre de destruction? Nous acharner, perpétuels vautours de notre gloire antérieure, sur de suprêmes lambeaux dédaignés par le pilum du hastaire, par la dent du tigre ou l'atroce jalousie du Capitole? Alors, baissons nos fronts

(1) Quand, dit J. Reynaud, les épouses des Cimbres reconnurent que l'épée romaine venait de les rendre veuves, elles dépêchèrent vers Marius en suppliantes, pour lui demander l'esclavage sous les Vestales ; à ce moment suprême, effrayées de la féroce impudicité des païens, elles se rappelaient, avec une dernière lueur d'espérance, que Rome renfermait dans son sein un collége de femmes chastes et sacrées, sous le patronage desquelles il devait être permis à des femmes gauloises de se réfugier; et peut-être, en effet, en se réclamant de l'institution de Numa, ces infortunées ne faisaient-elles que se tourner par un mouvement d'instinct vers une institution de leur sang, et en quelque sorte vers une lointaine parenté. Je ne vois rien de plus significatif que cette noble supplique de tout un peuple de femmes prêt à mourir. Le dur païen répondit par un refus, et ces âmes magnanimes s'échappèrent dans l'immortalité (*Esprit de la Gaule*, p. 143).

Digitized by Google

sous le faix de la honte, car, autour de nous, vingt peuples, avec un soin pieux, vont recueillant les épaves historiques des races leurs aïeules!

— Que je devienne, interrompit l'homme au samolus, un *ahrbadit*, si l'héroïque détermination de nos grand'mères ne m'attendrit pas jusqu'aux larmes! mais, pourquoi riez-vous, monsieur?

— Je ris de ce terme *ahrbadit* qui vient de tomber de vos lèvres. Vous ne vous seriez pas donné, en nous abordant, pour un compatriote de Vercingétorix que votre mot de terroir me l'eût appris. Le lieu même où vous avez reçu le jour ne doit pas, je le suppose, se trouver très-éloigné du bassin de l'Alagnon; car, c'est là surtout que fleurit *ahrbadit*. Il florissait aussi, longtemps avant J.-C., dans le Lugdunum des Cymris Ségusiaves (1).

— Vous croyez?

— Je ne crois pas, j'affirme.

Mon interlocuteur se montra non moins charmé que surpris d'apprendre l'existence d'un mot de ses chères montagnes dans une cité fameuse plusieurs siècles avant notre ère. Cette glorification de son patois remuait en lui, sans que je m'y fusse attendu, la fibre sensible. Il se prit à sourire. Je vous laisse à penser tout ce que ce sourire, né d'un mouvement de satisfaction profonde, mit à jour de son riche dentier d'ivoire! Au plus fort de sa jubilation, il tendit à chacun de nous une de ses fortes mains et, pressant les nôtres à faire craquer les doigts, il me dit:

— Voyons, Monsieur, le samolus me tient toujours au cœur. Aura-t-il, que vous sachiez, part à cette restitution totale ou partielle de la Gaule dont vous entrevoyez le prochain avenir?

— A propos de samolus, j'ai une proposition à vous faire. Le printemps s'annonce sous de favorables auspices (2). Durant le

(1) *Appendice*, lett. E.

(2) Il s'agit du printemps des naturalistes, ce printemps si bien décrit dans un charmant livre, éclos d'hier:

« En entrant dans les bois, je me voyais arrêté, presque à chaque pas, par une foule d'objets capables d'attirer mon attention. Les oiseaux com-

Digitized by Google

règne fugitif, trop fugitif de cette jeunesse de l'année, pour m'exprimer comme la noble Isaure, nous allons, chacun de notre côté, parcourir les vallées de la Saône et du Rhône : vous, dans l'intérêt de votre herbier ; nous, en notre qualité d'antiquaires. Excellent latiniste, mon ami sait en outre passablement le grec. Votre serviteur s'occupe d'études celtiques et n'a pas oublié complètement le peu qu'il a su d'histoire naturelle. Quant à vous, depuis quatre saisons, vous êtes devenu maître où celui qui vous parle ne fut jamais qu'un simple écolier. Si nous mettions en commun vos pas et nos pas, votre science et nos légers savoirs! Cette caravane à trois, certes, nous serait plus profitable que des excursions séparées. Dès que, par exemple, vous aviseriez un végétal que les traditions circonvoisines, son nom vulgaire, certaines apparences ou d'autres indices rapprocheraient d'espèces de la fable ou de l'histoire, nous l'étudierions de concert, sous tous les aspects, à tous les points de vue ; peut-être, alors, parviendrions-nous à lui rendre sa synonymie réelle. Ainsi pourraient défiler sous nos yeux le samole et le sélage des Divitiac, le dictamne et l'amôme de Virgile et d'Homère, et cette puissante herbe moly qui mit fin aux charmes de Circé, la rusée Ligurienne.

— Dès lors, plus d'arcane autour de mon samolus !

— N'allons pas si vite ! nous devrons nous estimer trop heureux si, par la vertu de notre association, nous parvenons à retirer du cataclysme qui les submerge quelques débris oblitérés de notre Gaule bien-aimée.

— N'importe ! va pour la caravane !

En disant ces mots, le bon enfant nous donna son adresse. Nous fixâmes ensuite, d'un commun accord, notre premier dé-

mençaient à sentir l'heureuse influence du printemps et préludaient à leurs chansons, interrompues depuis longtemps..... Divers insectes, sous l'influence de la tiède haleine des vents printaniers, rejettaient, pour paraître au jour, les bandelettes ou les voiles dont ils étaient enveloppés à l'état de momie. Les *hylecœtes* sortaient des arbres dans lesquels s'était caché leur jeune âge, afin de profiter des moments heureux qui leur restaient à passer sur la terre.... » (E. Mulsant, *Souven. du Mont-Pilat*, I, 91).

Digitized by Google

part au surlendemain lundi, à l'aurore; après quoi, nous nous remîmes en route : notre troisième partenaire trépignant de joie, en vrai fils des Gaulois qu'il était, et nous, M. le baron, nous félicitant de la rencontre de ce franc et jovial enfant de l'Auvergne.

Il nous restait encore quelque chemin à faire : nous l'employâmes à discuter la véritable appellation ethnique des Gaulois, et j'eus assez de peine à convaincre mes deux alliés qu'il n'existait de connexion d'aucune sorte entre les noms de Gaël et de Gallois, et entre ceux-ci et les dénominations de Celte, Gaulois et Galate (1).

Telles furent, monsieur, les péripéties de notre excursion dans les cantons de Saint-Symphorien et de Vaugneray. Il serait, comme vous le voyez, possible que nous quittassions par moments votre direction pour suivre l'associé qu'une fortune propice a mis en notre voie ; nous la reprendrons toujours avec plaisir. Outre la description sûre des localités, votre livre nous offre toutes les étymologies données avant sa publication ; nous en avons discuté librement chaque fois que l'occasion s'est présentée, une bonne partie, et, je me plais à vous le répéter, lorsqu'il vous arrive de faire un choix dans cette collection hétérogène, nos discussions vous trouvent presque toujours sur le chemin de la vérité; mais vous possédez un double mérite : l'impartialité et l'art de faire parler, comme il le faut, la configuration d'un pays.

Je me permets donc de clore cette lettre par cet adieu, que j'emprunte à notre vieux Froissard :

« Ami, très-chier, adieu jusqu'au retour;
Le corps s'en va, mais le cueur vous demeure. »

A. PÉAN.

1. *Appendice* lett. F.

Digitized by Google

UNE VISITE

AU THÉATRE ROMAIN DU QUARTIER DES MINIMES.

Dans le mois de mai 1869, j'ai visité les restes du théâtre antique, dont on aperçoit, sur le coteau qui domine la place des Minimes, quelques vestiges en partie masqués par une construction moderne, formant un angle obligé, en raison de la forme circulaire des ruines contre lesquelles elle est adossée. Il n'existe que de bien faibles souvenirs de ce monument, bâti sur la pente de la montagne, comme beaucoup d'édifices de ce genre ; mais on reconnaît au moins parfaitement le contour en hémicycle qui constituait le sommet de la *cavea*. On nommait ainsi tout l'espace réservé aux spectateurs, et en avant duquel se trouvait l'*orchestra*, qui contenait les places réservées aux personnages importants. Vitruve dit en parlant des théâtres de Rome : *In orchestra senatorum sunt sedibus loca designata*, *l'orchestre est destiné aux siéges des sénateurs.* (v, 6.) Derrière l'orchestre commençait la *cavea*, et l'on cherchait à se placer aussi bas que possible, afin de mieux juger du spectacle. En effet, Cicéron pose en principe que celui qui est assis sur les premiers rangs éprouve plus de plaisir, mais que, cependant, celui qui regarde du sommet de la *cavea* possède aussi sa part de jouissance : *Magis delectatur qui in prima cavea spectat* ; *delectatur etiam qui in ultima.* (De Senect. XIV, 4.) De petits espaces réservés permettaient de parcourir facilement de

Digitized by Google

haut en bas toute la *cavea*, et c'est à cause de cette facilité de circulation que l'empereur Claude, étant monté au sommet du théâtre de Pompée, en redescendit au milieu des assistants, qui restèrent assis, *per mediam caveam, cunctis sedentibus.* (Suet. *In Claud.*, 21.) Cette expression de *cunctis sedentibus* n'aurait pu s'appliquer à toutes les époques ; en effet, dans les temps antérieurs, les spectateurs restaient debout pendant le spectacle, ce qui explique ce passage de Valère Maxime : *Remissioni animorum juncta standi virilitas, La force de rester droit se joignait au délassement de l'esprit.* (2, 4, 1.) Au fait, il en était de même chez nous, et jusqu'à l'ouverture du théâtre actuel, en 1831, les habitués du parterre n'avaient point de bancs et demeuraient debout tout le temps du spectacle.

Dans le principe, les théâtres romains furent construits en bois, et il est à présumer que la place réservée aux spectateurs constituait une pente douce, ne s'élevant pas très-haut, car sans cela la solidité de l'édifice eût été compromise. Le théâtre temporaire de l'édile Scaurus, et sur lequel l'histoire nous donne des détails qui attestent une magnificence exceptionnelle, avait été construit en bois et pouvait contenir quatre-vingt mille spectateurs ; ce qui indique, il est vrai, une grande immensité ; mais aussi ce théâtre est signalé comme une œuvre extraordinaire. Le premier théâtre en pierre fut élevé par Pompée, et il fournissait quarante mille places, ce que Pline regardait comme bien suffisant pour la population de cette époque. (XXXVI, 24.) On a contesté ce nombre de 40,000 : Canina, dans ses *Cenni storici sul teatro di Pompeo* porte le chiffre à seulement 27,580, d'après des mesures prises sur les lieux, et il attribue aux copistes cette erreur de chiffres.

Voici quelle fut à Rome la première origine du théâtre :

Digitized by Google

Sous le consulat de C. Sulpicius Peticus et de Licinius Stolo (an de R. 391 av. J.-C. 361, Rollin), une maladie contagieuse, *intoleranda vis ortæ pestilentiæ*, vint affliger la ville, et les habitants tournèrent alors leurs regards vers la puissance divine. On composa des vers en l'honneur des dieux, et les jeunes gens les chantaient en les accompagnant de danses qui tombaient dans la bouffonnerie. Peu à peu le peuple prit goût à ces représentations, et l'on fit venir alors d'Etrurie un comédien nommé *Histrio*, qui excellait dans ce genre de divertissements. De là le nom d'histrion donné aux acteurs comiques. (V. Max. 2, 4, 3.) L'établissement des théâtres fut la suite naturelle de l'arrivée des histrions.

La description détaillée d'un théâtre romain nécessiterait un travail considérable, et je vais seulement donner un aperçu de ses principales parties, afin de chercher à reconstituer celui des Minimes, dont nous reconnaissons encore quelques traces.

En face et très-rapproché de l'orchestre, situé au bas de la *cavea*, se trouvait le *pulpitum proscenii*, la rampe de l'avant-scène, parallèle au diamètre de la *cavea*. Le *pulpitum* était un peu plus large que celui des Grecs, parce que l'usage voulait que les acteurs romains restassent sur la scène et ne parussent pas dans l'orchestre. La hauteur du *pulpitum* ne devait pas dépasser cinq pieds, *pedum quinque* — 1 mètre 1/2 — afin que les spectateurs de l'orchestre pussent voir parfaitement ce qui se passait sur le *proscenium*. (Vitr. v,6.) Le *postscenium*, ainsi que son nom l'indique, était un espace derrière le *proscenium*, réservé probablement aux acteurs qui attendaient leur entrée en scène ou qui en sortaient. En dehors du *postscenium*, on construisait parfois un portique, pouvant servir de refuge

Digitized by Google

aux assistants en cas de pluie. Le théâtre de Pompée était accompagné d'un abri semblable (Vitr. v, 9); mais je ne crois pas qu'il en existât un au théâtre d'Orange, encore assez bien conservé pour servir de modèle à la reconstitution d'un théâtre antique. Cette absence de portique prouve que l'on n'en faisait pas une règle générale.

M. Monfalcon, dans son *Histoire de Lyon* (I. p. 129), dit que l'hémicycle du théâtre des Minimes avait 61 mètres de longueur sur 72 de circonférence. Si cette longueur de 61 mètres se rapporte au diamètre de la *cavea*, je ne comprends pas sa relation avec le contour du théâtre; car, en calculant sur la proportion de 7 à 22, j'arrive à une demi-circonférence de 95 mètres 1/2; et cette mesure est encore inférieure à celle que les Romains ont généralement donnée aux théâtres construits dans les Gaules. Au reste, il est de fait que le diamètre du théâtre de Lugdunum ne devait pas être considérable, et une simple station sur les lieux permet de s'en rendre compte. A l'appui de mon observation, je trouve d'intéressants détails dans le volume des Mémoires archéologiques lus à la Sorbonne en 1868. M. l'abbé Cosson, membre de la Société d'archéologie de l'Orléanais, décrit les fouilles exécutées dans le département du Loiret, au milieu des ruines de l'antique cité présumée de *Vellaudunum* (1), et parmi les découvertes opérées, il cite celle d'un théâtre romain, adossé ainsi que le nôtre à une colline. La *cavea* forme un demi-cercle dont le diamètre a 104 mètres, et donne par conséquent une demi-circonférence de 162 mètres 50 c. D'après le même auteur, le théâtre d'Orange aurait 102 mètres et celui d'Arles 103 de diamètre. Il cite aussi une petite loca-

(1) Ces ruines sont situées sur le territoire de Sceaux, arrondissement de Montargis, en un lieu appelé le Pré-Haut.

Digitized by Google

lité du Loiret, Triguères, qui possédait un théâtre antique de 63 mètres de diamètre, et par conséquent ayant 2 mètres de plus que celui du quartier des Minimes. Le théâtre de Marcellus, à Rome, dont les restes sur la place Montanara permettent parfaitement de restaurer le plan, avait 115 mètres 1/2 de diamètre (1).

On conserve au Capitole un plan gravé sur pierre du théâtre de Pompée, lequel est reproduit dans le Dictionnaire d'antiquités d'Antony Rich et dans *Rome au siècle d'Auguste*, de Désobry. (I, p. 108.) On peut, d'après ce plan, se rendre compte de la proportion existant entre le rayon dans œuvre de la *cavea* et toute la partie antérieure, constituant le *pulpitum*, le *proscenium* et le *postscenium*. Or, l'ensemble de ces trois parties n'a pas en profondeur la moitié de celle de la *cavea*. On peut donc rétablir approximativement l'étendue de notre théâtre et conjecturer qu'il ne possédait pas une bien grande dimension. Il ne devait même pas s'étendre tout à fait jusqu'à la place des Minimes ; et, en effet, dans la récente reconstruction du pensionnat de ce nom, il a été découvert une voie romaine, un peu en arrière de la fermeture du nouveau bâtiment qui sert de prolongement à la rue de l'Antiquaille. Il n'est pas à présumer que le *postscenium* empiétât au delà de cette voie de communication. M. Chenavard, dans son *Lyon antique restauré d'après les recherches de feu Artaud*, a dessiné un plan du théâtre en question, accompagné d'une échelle métrique, et le compas m'a donné une mesure d'une soixantaine de mètres pour le diamètre de l'hémicycle dans œuvre. L'ensemble de la *cavea*, du *pros-*

(1) Ce théâtre, réduit d'abord en forteresse à l'époque du moyen-âge, devint ensuite la demeure de la famille Savelli, qui le disposa en palais, sous la direction de l'architecte Perruzzi. Il était habité, il y a peu d'années, par la famille Orsini. (*Itiner. di Roma*. 1847.)

Digitized by Google

cenium et du *postscenium*, présente une longueur d'une cinquantaine de mètres, ce qui s'accorde assez bien avec ma mesure hypothétique de la limite du théâtre,qui n'atteignait pas la place actuelle des Minimes.

Je ne saurais dire sur quels documents positifs nos anciens historiens, répétés par Cochard, dans sa *Description de Lyon* (1817), se fondent pour attribuer à l'empereur Claude la construction du théâtre en question. Ils pensent probablement que cet empereur voulut ainsi honorer le lieu de sa naissance. En effet, il vint au monde à Lyon, le 1er août de l'an 742 de Rome, le jour où l'on fit la dédicace de l'autel d'Auguste. (Suet. *In Claud.*, 2.) Mais ce fait ne suffit pas pour justifier l'opinion de nos anciens auteurs, laquelle doit simplement rester à l'état de conjecture.

Cochard , toujours sous l'influence de ses devanciers, dit, en parlant de notre théâtre antique : « C'est dans cet « édifice qu'avaient lieu les combats de gladiateurs et « ceux des bêtes féroces. Nos premiers chrétiens y subi- « rent le martyre. Les actes des XIVe et XVe siècles dési- « gnent sous le nom de *grottes des Sarrasins* les souter- « rains qui existent encore, et qui servaient à renfermer « les terribles animaux de ces jeux sanglants. »

Je ferai d'abord observer que les combats de gladiateurs et de bêtes fauves avaient lieu plutôt dans les amphithéâtres que dans les théâtres, et les voûtes, que l'on aperçoit encore au sommet des ruines, n'étaient pas, dans tous les cas, destinées à recevoir les animaux sauvages, qu'il eût été plus convenable de renfermer dans les parties basses de l'édifice, rapprochées de la scène. En outre, rien ne prouve que les premiers chrétiens y aient été martyrisés. A l'occasion de la persécution sous Marc-Aurèle, Grégoire de Tours s'exprime ainsi : *Locus ille in quo passi sunt*

Digitized by Google

Athanaco vocatur; *ideoque et ipsi martyres à quibusdam vocantur Athanacenses.* Ce passage démontre que le martyre des chrétiens eut lieu dans le quartier d'Ainay, dont la situation précise a fait surgir des opinions bien diverses, mais cependant qui se trouvait incontestablement entre le Rhône et la Saône.

Il n'est pas à présumer que, lors de la deuxième grande persécution, sous le règne de Septime-Sévère, les chrétiens aient été martyrisés dans les théâtres ou les amphithéâtres. En effet, il y eut à cette époque un massacre général, et l'on porte le nombre des victimes à 19,000. La tradition prétend, il est vrai, que cette terrible exécution eut lieu dans le quartier actuel de Saint-Just, et l'ancien petit monument que l'on appelait la *croix Decolle* serait, d'après une antique légende, un souvenir de ce massacre. Le nom de cette croix proviendrait de *crux decollatorum* (la croix des décollés); mais le P. Menestrier dit que c'est une erreur et que l'étymologie provient de *crux collis* ou *de colle*. Quoi qu'il en soit, Nivon dans son *Voyage du saint Calvaire* (1731, 2e partie, p. 28), adopte la première opinion, et nous apprend que la *croix Decolle* consistait, de son temps, en une grande croix de pierre, placée en face du couvent des Ursulines, qui nous présente encore un souvenir à l'entrée de la rue des Farges, au n° , et dont l'intérieur de cour a conservé un cachet assez pittoresque. Sur le plan de Froment, du XVIIIe siècle, la croix et le couvent des Ursulines sont figurés à la place sus-indiquée. Dans celui du XVIe, dont le P. Menestrier a donné une réduction, la croix désignée sous le nom de *croix de coule*, est au même endroit que dans le plan précité. Je serais assez disposé à me rallier à l'étymologie de *crux decollatorum*; mais toutes ces questions risquent d'ouvrir la porte à des discussions interminables.

Digitized by Google

Le P. Colonia pense qu'il y a exagération dans le nombre des 19,000 martyrs, et il traite cette légende de *pieuse fiction* ; cependant il admet la persécution qui eut lieu à l'occasion des décennales de Septime-Sévère. M. Meynis, dans son *Histoire de la confrérie des Saints-Martyrs*, donne d'intéressants détails sur cette persécution.

Le P. Menestrier parle à peine des ruines en question, auxquelles il donne le nom d'amphithéâtre, et un peu plus bas celui de théâtre (p. 15). Le P. Colonia est plus explicite : « Quoique les vestiges qui nous restent de l'ancien « théâtre, dans l'enclos des Minimes, soient fort défigu- « rés, on ne laisse pas néanmoins d'en distinguer parfai- « tement l'hémicycle, l'orchestre, la place des degrés et « d'autres parties. » (P. 270.) L'auteur accompagne sa description d'une gravure très-faiblement dessinée, et c'est à peine si l'on y voit la trace des degrés de la *cavea*. M. Monfalcon, dans son *Histoire de Lyon*, s'exprime ainsi : « On voit encore des fragments de voûte et d'escaliers, et « l'emplacement des gradins, qui étaient vraisemblable- « ment en bois. Artaud a vu sur le sol du théâtre des « Minimes des tessères d'ivoire ou des billets de specta- « cle..... Des fouilles faites montrèrent des massifs de « gradins. des escaliers latéraux et les traces d'une co- « lonnade. » L'auteur ne nous dit pas ce qui a pu faire présumer que les gradins fussent en bois, et il est permis de douter de cette assertion.

Je tiens de feu Comarmond que, peu d'années avant la révolution de 1848, le ministre de l'Intérieur fut inutilement sollicité d'acquérir, au nom de l'État, le terrain du théâtre des Minimes ; mais, à Paris même, la *Revue d'architecture* d'avril 1841 (1), nous apprenait qu'on laissait

(1) Article signé Janniard.

Digitized by Google

effacer, jusqu'à la dernière trace d'un monument gallo-romain, dont on distinguait encore la fondation complète en 1839, sur le versant septentrional de la butte de Montmartre.

C'est par faveur que j'ai pu pénétrer dans l'enclos où gisent les ruines du théâtre antique. En effet, ce local est occupé par l'œuvre excellente de Notre-Dame de Compassion, asile ouvert aux malheureuses filles perdues qui veulent rentrer dans la bonne voie; mais, accompagné du directeur du pensionnat des Minimes et de l'aumônier de l'œuvre susdite, j'ai pu observer les restes antiques dont je fais la description.

Ainsi que je l'ai dit, on ne découvre que de bien petits souvenirs matériels, et des fouilles seraient nécessaires, afin de pouvoir se rendre parfaitement compte de ce monument gallo-romain. Il n'en reste presque plus de vestiges, et l'on a même fait des murs de soutènement pour empêcher une ruine plus complète qui risquerait d'emporter le terrain supérieur. C'est à peine si l'on peut retrouver deux ou trois petits arcs de voûtes. Le gneiss a été employé à cette construction antique, et lorsque cette roche, composée de feldspath laminaire et de mica, se trouve dans des conditions de dureté, elle doit donner de bons matériaux pour la maçonnerie, parce qu'elle se débite facilement en façon de plaques, lesquelles liées par un excellent ciment, donnent à l'œuvre une grande solidité. Cet emploi du gneiss, débité en plaques, n'a pas nécessité, ainsi que dans nos aqueducs, l'emploi de couches intermédiaires de briques; mais le temps et la main des hommes ont accéléré, ici comme ailleurs, la ruine des monuments de l'antiquité.

On a attribué le désastre de notre théâtre à l'invasion des Sarrasins, en 732, et les actes des XIVe et XVe siècles

Digitized by Google

désignent, sous le nom de *grottes des Sarrasins*, les voûtes que l'on remarquait dans les murailles de la *cavea*. En effet, les Sarrasins ravagèrent notre ville ; mais il n'est pas à présumer que les vainqueurs aient pris leurs logements dans des endroits aussi incommodes, et leur rage de destruction devait s'adresser logiquement aux édifices religieux plutôt qu'aux théâtres. Nous savons que les églises furent ravagées par ces barbares, et Leidrade, évêque de Lyon en 798, un des *missi dominici*, rend compte à Charlemagne des restaurations d'églises opérées par lui après le départ des Sarrasins.

Il serait possible que le christianisme vainqueur fût responsable de la destruction des monuments de l'antiquité païenne et que la ruine du théâtre romain eût été le résultat de cette victoire, par conséquent à une époque bien antérieure à l'invasion des Sarrasins. Effectivement l'histoire nous apprend que, dès le règne de Constantin, une multitude de ruines furent accumulées, et que même l'empereur fit mettre à mort les prêtres égyptiens préposés au culte du Nil. (Lebeau. t. I. p. 470,) Quant à la dénomination de Sarrasins que l'on retrouve dans nos traditions, le P. Menestrier pensait qu'elle pouvait être une corruption du mot latin *cæsariani*, dont la ressemblance phonique avec *saraceni* avait occasionné une confusion, et que l'on faisait ainsi trop souvent intervenir les Sarrasins. (*Orig. de Lyon*, p. 36.) (1).

(1) C'est ainsi que la tradition populaire attribuait aux Sarrasins les voûtes souterraines qui longent le Rhône au-dessus du village de Saint-Clair, et que l'on observait près du hameau de Crépieux : elles étaient connues sous le nom de *sarrasinières*.

« A peu de distance de Saint-Alban, sur la ligne de démarcation de la « Guillotière et de celle de Venissieu, on voit de grands fossés qui règnent « sur une longueur de quelques centaines de toises.... Il en est fait men- « tion dans un acte du 24 août 1449, sur la délimitation des juridictions

Digitized by Google

On pourrait contester cette interprétation, en objectant que le mot *cæsarianus* se rencontre très-rarement, et que par conséquent il n'avait pu prendre rang dans la langue usuelle. Le fait de la rareté est effectivement véritable ; mais cependant on le découvre de temps en temps en concurrence avec *cæsarinus*. Cicéron parle de la *cæsariana celeritas*. (*Epist. ad Att*, XVI, 10.) Florus met en scène l'impétuosité des soldats de César au combat de Thapson en Afrique, *cæsarianorum impetus*. (IV, 2.) Martial, le poète aux épigrammes satiriques et le vil adulateur de Domitien, adresse son VIIIe livre à son redoutable protecteur, en demandant l'inspiration de la Pallas césarienne : *Tu mihi, tu Pallas cæsariana veni* (VIII, I.) Plus tard Vopiscus, au début de la vie de Carinus, appelle l'empire romain *cæsarianum imperium* Enfin je lis dans Ducange que l'on nommait *cæsariani* les employés du procurateur impérial, *officiales procuratoris Cæsaris*, lesquels étaient chargés des questions fiscales : *ii rationes fiscales tractabant, et bona ad principem devoluta veluti vacantia occupabant.*

Il serait donc possible que, dans la question présente, on pût remplacer les Sarrasins, *Saraceni*, par les anciens sujets de l'empire romain, *à cæsarianis*, qui avaient été les constructeurs du théâtre. Au reste je livre cette opinion à la discussion des érudits, et je termine en émettant un vœu qui sera certainement appuyé par tous les archéologues : ce serait d'appeler l'attention de la ville ou du gouvernement sur des fouilles à entreprendre qui pourraient amener des découvertes extrêmement précieuses et intéressantes. Paul SAINT-OLIVE.

« de la Guillotière et de Saint-Symphorien d'Ozon, et dans le procès-ver-
« bal du commissaire Tinde, du 17 septembre 1479, comme étant, sui-
« vant la tradition, l'ouvrage d'une armée de Sarrasins pour s'y retirer ou
« fortifier. » (Cochard. Arch. hist. et stat. I. pp. 90. 244.)

Digitized by Google

HUGO ET VAQUERIE

PARDONNEZ-NOUS !

(Sous l'invocation de mon ami Alfred Busquet) (1).

Il y a déjà vingt ans ; — je venais de les avoir, les premiers vingt ans dont on tourne la page d'une main si insouciante et d'un cœur si léger !

Aujourd'hui, que je les compte à double, — en quarantaine dans le port de la destinée, — cœur et main ont beau me rester toujours l'un sur l'autre palpitant, je sens mon pied plus lourd et ma pensée plus grave... Mais, c'est précisément alors que, s'arrêtant à mi-côte et se retournant vers les contrées jusqu'ici parcourues, on se complait à regarder en souriant tel ou tel point, encore vivement éclairé, de l'horizon du passé.

Or, il y a vingt ans déjà, tout là bas, au fond du paysage, je vois mon ombre cheminer, chevaucher sur un mulet de montagne, dans une des plus riantes gorges de la haute chaîne des Pyrénées... Je dis mon *ombre*, car j'étais, en ce temps-là, tout de noir habillé et un tout autre homme, qu'à présent; le *vieil homme*, chez moi, a

(1) Nous recevons et nous publions avec empressement le récit d'une charmante mystification faite par deux de nos collaborateurs, M. l'abbé Dauphin et M. Arthur de Gravillon, aux dépens de deux gloires de différentes grandeurs, MM. Hugo et Vaquerie.

Quand on pastiche aussi complètement les grands écrivains, c'est qu'on est de leur famille. A. V.

Digitized by Google

été le plus jeune et le meilleur aussi. Pour le dépouiller il m'a fallu, hélas! jeter une soutane aux orties!.. Oui bien j'avais, à cette époque lointaine, la sublime illusion d'une vocation religieuse; je me croyais appelé de Dieu, dans la nuit, comme Samuel, et je lui répondais de toute ma voix — de tête, — et par la voie la plus courte, celle du sacrifice de ma jeunesse sur les degrés de marbre blanc et froid de ses autels.

De profondes douleurs, de poignantes angoisses avaient trop tôt prédisposé mon âme d'enfant à toutes les exaltations de l'idéal, et je m'étais lancé en Dieu, à ciel ouvert, comme le malheureux qui se précipite au premier gouffre qui s'offre à lui, et par le seul élan de son désespoir!

Si amères furent la gorgée de lait et la bouchée de pain que je bus et mangeai tout d'abord à mon arrivée en ce monde, qu'elles me firent aussitôt cracher la vie, la vomir jusqu'à rendre l'âme... Ho! j'en suis encore, maintenant, à me demander comment j'ai pu reprendre ma place au banquet, et j'admire par quelles séries d'aventures et d'événements me voici de nouveau dans mon assiette et le verre rempli!

Toujours est-il que, peu après la robe du prêtre, j'endossai celle de l'avocat, bientôt échangée contre celle du magistrat. Pour cette dernière, — malgré l'ampleur de ses pans et la largeur de ses manches,—le continuel souci de la relever aux coudes, soit pour parler, soit pour agir librement, et l'embarras d'en diriger la queue traînante dans tous les dédales de la chicane ou de la bazoche me la firent également et promptement quitter :

Aux buissons de la route on peut la voir encore!

A cette heure, enfin, je me coiffe comme je m'habille de l'idée qui me plaît et de la passion qui me va!

Digitized by Google

Mais je trotte, je trotte, ou plutôt nous trottons, deux à deux, quatre à quatre, y compris nos mulets, mon compagnon de voyage et moi, sur l'étroit sentier du ravin tortueux et boisé qui relie Bagnères-de-Luchon et le val du Lys.

L'excellent abbé Dauphin, si connu et si aimé, mon ancien supérieur du collége d'Oullins, près Lyon, m'avait, en ce mois de vacance, et au bout d'une année de dure épreuve, au grand séminaire de Rennes, en Bretagne, généreusement invité à venir prendre avec lui quelques semaines de repos et de poésie dans cette délicieuse, quoique mondaine Thébaïde, de Luchon. Nous nous y étions nichés, sous les bois, cachés sous le toit d'un chalet coquettement et nouvellement construit à l'extrémité déserte du cours d'Etigny. Du reste, on allait entrer dans l'arrière-saison, le beau monde, cette vilaine lèpre des beaux sites, commençait heureusement à s'écouler et à disparaître. Les croupes sauvages des monts, secouant peu à peu les petites dames et les grands messieurs qui pullulent à leurs flancs au soleil de l'été, reprenaient, sous l'âpre souffle des solitudes et avec la mélancolie des teintes automnales, leur air de pacifique et placide majesté. Nous étions presque seuls aux tournants des promenades et aux retraits des fontaines, aux rives des lacs, comme aux cimes des glaciers. Souvent même nous nous aventurions, sans guide, dans les plus pittoresques excursions, nous franchissions, nous escaladions, d'instinct, avec les chamois ou les aigles, les *cols* et les *ports* de cette magnifique frontière de la France et de l'Espagne. Pour nous, *plus de Pyrénées* et, de l'un à l'autre versant, *en deçà* comme *au delà* nous connaissions *la vérité* ou *l'erreur* de chaque défilé... Tantôt suivant la pente des torrents, tantôt remontant le pli des

Digitized by Google

vallons, nous arrivions par mille et un sentiers secrets à surprendre, au milieu des forêts ou des rochers, des neiges ou des pâturages encore inexplorés, le sommeil enchanté de la rêveuse nature, — *cette belle au bois dormant*, — dont les bras demi-nus, mollement arrondis sur son chevet de mousse verte ou voluptueusement étendus hors sa couche de feuillage sombre, ne se laissent effleurer que par les baisers discrets du pâtre ou du poète !

Cependant, ce jour-là, et en cette matinée, où je me retrouve et me reprends à galoper sur nos montures de louage, côte à côte avec le cher abbé Dauphin, nous étions tous les deux partis de bonne heure et en singulière joyeuseté ; — partis comme part un violent éclat de rire ! En vain, l'aube nous cligna de son œil gris, darda ensuite sur nous sa prunelle cerise, puis nous lança ses dards de feu ; ni elle ne nous reconnut, ni elle ne réussit à rendre plus sérieux ses contemplateurs habituels. Oh ! oh! nous rions à pouffer sur nos mules, qui en piaffaient d'autant ; nous rions à nous tordre contre le pommeau de nos selles, et nous n'en talonnions que plus fort et à qui mieux mieux nos pauvres bêtes ; celles-ci, à leur tour, secouant les oreilles, dressant la queue, ruant sautant, pétant et pétaradant, et se démenant des quatre membres, sentaient bien, mais ne comprenaient en rien cette bruyante et bâtonnante hilarité. — Pas plus que vous, n'est-ce pas, ami lecteur ? — Attendez un peu. Nous voilà arrivés, après deux heures de course folle, et en deux mots de description modérée au fond de la fameuse vallée du Lys, gigantesque cirque, aux parois duquel, entre les mélèzes et les pins, s'échevèlent à tous crins et de toute hauteur, deux chutes d'eau furibondes, la cascade du *Cœur* et la cascade d'*Enfer* ! .

Non loin du torrent bouillonnant et verdâtre qui réu-

Digitized by Google

nit leurs flots en tresses pressantes autour d'un chaos de blocs éboulés, on met pied à terre sous l'auvent d'une auberge rustique ; dans cette auberge est une table, dans cette table un tiroir, dans ce tiroir un livre, vieux, jauni, maculé, écorné ; et dans ce livre, plus sale que sacré, se peuvent lire les noms et les réflexions, les pensées ou les platitudes de tous les voyageurs, un instant descendus là, et diversement inspirés par la beauté du site ou la gaîté du repas. La plupart des phrases ou des strophes signées ainsi, au vent de la plume et au hasard de la fourchette, ne sont que les échantillons banals du même style, — le style de la bêtise humaine, — étalant partout, sans pudeur, sur les registres, comme sur les murailles, sa misère et sa vanité! Çà et là, pourtant, et en sautant les pages à la douzaine, on est arrêté par quelques lambeaux colorés d'originalité ou par quelques fines pointes de plaisanterie. Ceux qui les jettent de la sorte en passant, et après boire, sur ce livre, sans cesse engrossé d'inepties, ne se soucient pas toujours d'y apposer leurs vrais noms. Toutefois, un vers, un mot suffisent à trahir l'artiste en ronde joyeuse ou le penseur en mélancolique tournée.

Ainsi, quand nous arrivâmes, l'abbé Dauphin et moi, petit abbichon de rencontre, également brisés par notre galopade et par nos rires, nous tombâmes sur cette maxime drôlatique :

« Voyager, c'est sans cesse *déménager* et les plus fous s'y entendent d'autant mieux ».—PIERRE *qui ronde*. Et sur cet autre philosophique :

« La terre est ronde ; attends-moi sous l'orme, et, quand j'en aurai fait le tour, nous discuterons lequel de nous a eu raison de rester immobile ou de circuler.

PAUL.

Digitized by Google

Et au dernier feuillet s'étendaient, fraîchement encore, ces vers vagues comme la brume de la veille au soir :

L'air est plein du frisson des choses qui s'enfuient,
Sur les bois, au couchant, les nuages s'essuient,
Le vent de nuit se lève en poupe du croissant
Et la lune s'assied au ciel resplendissant !

JACQUES.

Mais, à notre tour, de duper le public ordinaire courreur

« De sites merveilleux et d'horizons vantés. »

car nous avions apporté dans nos rires du matin le plus réjouissant motif imaginable pour une pareille bourde pyrénéenne... L'abbé Dauphin s'était éveillé vraiment en verve et en improvisant d'un seul jet, sans même y réfléchir, une petite pièce de vers, — façon Hugo — et si parfaitement timbrée au cachet du maître, que c'était, *la main sur l'oreille*, à en jurer l'authenticité. Aussitôt après notre déjeuner, dans une tonnelle voisine, sur les bords du torrent, qui lui aussi semblait rire dans son lit, tout comme la friture de goujons riait dans sa poêle, et comme le guilleret vin du Gard riait dans nos coupes, — nous commençâmes de transcrire nos vers sur le livre du lieu.

Moi, d'une écriture énorme et contrefaisant audacieusement le nom d'Hugo, avec un épouvantable paragraphe:

O pics clochers de monde où sonne la tempête,
Cadrans d'où l'avalanche à toute heure mugit;
Devant qui l'homme à peine ose lever la tête
Tant Dieu lui paraît grand, tant il se sent petit.

O rocs, apres sommets, vieux autels de granit
D'où le nuage fume, encens de notre terre !
Vieille abside où se chante en chœur le grand mystère,

Digitized by Google

Abords d'un autre monde où le nôtre finit !
Vieux torrents qui sifflez dans vos tuyaux de pierre,
Vieux lichens qui des troncs comme un lustre pendez :
Vieux lézards des rochers qui, pensifs, entendez
Les bruits d'eau, voix de Dieu, qui tombent de la cîme ;
Vieux glaciers qui là-haut reluisez au soleil
Comme sur les gradins luit le flambeau vermeil !...
Vous formez un grand temple où mon esprit s'abîme
Et sent de l'infini l'extatique sommeil.

Victor HUGO.

Puis, l'abbé Dauphin, reprenant pour moi et terminant à la suite, d'une petite écriture cursive :

Dans ce temple, ô poète, ô sublime grand-prêtre,
Près de toi, moi chétif, à quel titre paraître ?
Tu l'exiges!... Eh bien, je réclame l'honneur
D'agiter l'encensoir comme un enfant de chœur.

Auguste VAQUERIE.

L'œuvre ainsi accomplie, nous sautâmes prestement en selle et, sans discontinuer de rire, nous hâtâmes plus encore notre retour à Bagnères-de-Luchon, crainte d'être surpris, dévisagés, ou par trop recherchés comme les deux grands hommes dont nous venions de jouer tout à la fois le rôle, le talent et la renommée :.

Depuis lors, les jours, les mois, les ans ont, à la file, gravement galoppé derrière nous, et cette rieuse matinée.. A peine nous souvenions-nous hier de notre équipée d'autrefois. Mais, aujourd'hui je reviens des Pyrénées, où avec ma chère femme, ayant renouvelé à vingt ans, de distance, la charmante promenade de la vallée du Lys et l'admirable contemplation des cascades du *Cœur* et d'*Enfer*, tout-à-coup en déjeunant je me suis rappelé le registre de l'auberge du Torrent; vite et en vain feuilleté, j'y ai cherché

Digitized by Google

les deux pièces pseudo-poétiques de Hugo et de Vaquerie.. L'hôtelier mandé et interrogé à ce sujet, voilà que notre homme se frappe le front et de s'écrier: « —Ah ! monsieur ! que ces beaux vers m'ont jadis valu d'honneur et de profit ! ils eussent, à coup sûr, fait ma fortune si une canaille d'Anglais, auquel j'avais refusé de les céder au prix de 20 guinées, ne me les avait volés en déchirant brutalement le feuillet. Mais des centaines de copies ont été précédemment *tirées* et, si vous voulez, d'après celle que j'ai eu soin d'écrire moi-même, je puis encore vous permettre d'en prendre une *dictée*. »

Le fou rire de vingt ans me reprit si fort à ces mots que j'éclatai, la bouche pleine, au nez du pauvre hôtelier, et je fus longtemps avant de pouvoir lui raconter en détail la double mystification dont il avait été jadis victime... Mais impossible de le détromper, ni de le tirer jamais de sa poétique erreur. Il fut même sur le point, — point très-culminant, — de se fâcher à trogne rouge, et je le laissai, tout au contraire, convaincu que je n'étais qu'un imposteur, un voleur de gloire, voulant m'attribuer, et à l'abbé Dauphin avec moi, quelques reflets perdus de ces deux grands génies voyageurs, Hugo et Vaquerie...

Or, comme il est probable, sinon évident, que ce brave aubergiste n'est pas le seul qui se soit pris à notre piége littéraire et empétré dans le filet de nos vers; puisque des centaines de copies, a-t-il dit, ont été par tout pays emportées, colportées et recopiées, je crois que nous devons, en conscience, monsieur l'abbé Dauphin et moi, et pour la plus grande pureté des futures œuvres complètes de Hugo et de Vaquerie, nous confesser ici publiquement, avec le *meà culpa* et *l'adsum qui feci* des coupables et de leurs complices repentants ?

Déjà il nous revient qu'au collége de Castre un savant

Digitized by Google

professeur de rhétorique a, comme modèle du sublime, et au milieu de ses élèves électrisés, déclamé ces fameux vers avec une éloquence digne d'une meilleure source..... déjà, nous connaissons certaines dames et demoiselles, — fort jolies ma foi ! — qui les ont pieusement encadrés de dessins à la plume et de fleurs coloriées dans leurs albums de peau de chagrin dorés sur tranche ! Déjà, nous savons pertinemment, qu'un éditeur de province médite de les éditer sur papier jésus... Et Jésus mon Dieu ! comme nous tremblons, pauvres pasticheurs, en songeant d'avance aux foudres de colère du poète olympien, qui peut d'un jour à l'autre, nous découvrir et nous écraser de ses carreaux!

Grâce ! grâce !

Mais, à vous je recours, Alfred Busquet, mon vieil ami, vous l'intime des Hugo et des Vaquerie, chez qui, dans une soirée de nos derniers hivers, à Paris, je fus présenté à l'illustre famille de l'illustre exilé; vous chez qui, troublé, ébloui par les surnaturelles lumières d'un tel salon, j'eus l'insigne d'honneur, en tombant d'émotion, de m'asseoir à une table de baccarat, entre Vaquerie et le fils Hugo, Charles, qui fit *Charlemagne* ce soir-là et nous traita tous en issus de *germain* — nous dépouillant jusqu'à notre dernier écu !.. Ohé ! Busquet, mon ami, intercédez pour nous, en souvenir de *l'amende* honorable que je soldai alors du fond de ma poche, comme du fond de mon cœur.

Péché avoué doit-être du reste à moitié remis.

Et encore, péché mortel, coupé en deux porté à deux, est-il plus que véniel pour la part qui en revient à chacun ! Rappelez-vous l'édifiante histoire de l'abbesse des Andouillet, dans le *Voyage sentimental* de Sterne ! — Allons ! saint Alfred, priez pour nous, et vous, divins Hugo et Vaquerie, pardonnez-nous !

ARTHUR DE GRAVILLON.

Digitized by Google

UN MARIAGE SOUS LES TROPIQUES

SUITE (*).

LA MÈRE.

— Herminia, fit le comte à sa belle-fille quelques jours après le mariage, je suis heureux de vous trouver seule. Nous nous connaissons mal encore mais nous nous aimons déjà et notre vie, je l'espère, sera exempte de ces orages intérieurs qui n'en troublent le cours que lorsque nous manquons de prudence pour nous en garantir. Cependant, dans votre union avec Rodolphe il y a un écueil possible et c'est à notre expérience de le prévoir. Nés sous un ciel bien différent, vos habitudes, votre éducation, votre manière de percevoir ne peuvent se ressembler, et ces divergences recèlent un danger que vous devez connaître.

Nous aimons notre Rodolphe, voyez-vous, de toute la puissance de deux cœurs qui n'ont jamais eu d'autre aspiration, de toute l'abnégation de deux existences prêtes à toute heure à se sacrifier tout entières pour lui épargner une souffrance; nous avons pour Rodolphe non pas l'ambition de la gloire mais l'ambition du bonheur; notre avenir est dans le sien, et du jour où vous avez pris son nom, nous avons reporté sur vous une partie de cette affection immense, sans égale, que Dieu a mise dans le sein des parents pour un fils bien-aimé. Vous êtes sa compagne, celle dont l'œil doit réfléchir ses joies, dont la bouche est destinée à sécher ses larmes, celle qui doit être tout pour lui quand Dieu l'aura privé de notre amour. Vous êtes

Digitized by Google

donc sainte devant nos cœurs, sacrée pour notre tendresse; vos chagrins trouveront dans notre âme l'écho qui aura retenti déjà dans sa poitrine! Votre félicité sera bien la nôtre, car un pli de votre front assombrirait son regard et cette inquiétude muette réagirait douloureusement sur sa mère et sur moi. Aussi vous demandé-je une pleine et entière confiance: Rodolphe est jeune, très-jeune encore; son caractère n'est point développé, et quoiqu'il contienne en germe tout ce qu'il y a de noble et de bon, ses sentiments intimes sont souvents voilés sous une rudesse qui vient de la vie des champs et que le monde n'a pas eu le temps de polir. Avec de l'adresse, du tact, de l'amour surtout, vous avez dans Rodolphe un mari fidèle, un ami sincère, un compagnon sérieux et dévoué. Ne vous attendez pas de sa part à ces quintessences de cœur que rêvent souvent les jeunes filles et qui ne se trouvent généralement que dans leurs songes dorés. Gardez-vous également de rompre en visière avec lui; vous n'arriveriez qu'à une lutte toujours regrettable et souvent fatale à la femme, dont la soumission est la première vertu.

Herminia lança au comte un regard oblique mêlé d'ironie et de colère; celui-ci ne s'en aperçut point et continua :

— Quoique élevée dans un milieu bien différent du nôtre, vos désirs ressembleront peut-être à ceux de nos Européennes, qui aspirent souvent à une influence qu'elles préfèrent même à l'amour de leur mari. Il faut bien prendre le monde comme il est, et j'ai vu des ménages où cet arrangement n'allait pas trop mal. Mais c'est une route glissante, et je m'offre de tout cœur à y être votre appui, pourvu que vous n'ayiez rien de caché pour moi. Mettez votre avenir entre mes mains, ma chère enfant, et si jamais il s'élevait un nuage entre vous, fiez-vous à moi pour en dissiper la trace. Je veux Rodolphe heureux par

Digitized by Google

vous et pour vous et suis sûr d'y parvenir si vous voulez m'y aider.

Un mot de plus et j'ai fini. Vous devez étudier Rodolphe mais vous devez étudier aussi la comtesse, puisque nos existences sont liées. Elle est idolâtre de son fils, c'est un cœur de colombe, pur, tendre et passionné, qui s'affarouche aisément, mais qui se donne pour une caresse. Une fille a mille moyens de plaire, de se rendre adorable quand elle le veut fermement: chacune de ses bonnes intentions est centuplée par le désir qu'on éprouve de la trouver parfaite; aimez la comtesse, ma chère Herminia, cherchez à modeler sur ses habitudes celles de votre vie; voyez comment elle se met, comment elle s'occupe, de quoi sa journée est remplie. Les débuts vous paraîtront ingrats, car il faudra faire violence à vos coutumes américaines d'indolence native et d'étrange laisser-aller, mais peu à peu ce changement vous sera moins pénible et vous finirez par vous harmonier avec nos usages, notre manière de sentir, de juger, avec tout ce qui vous effraiera d'abord. Surtout, je vous le répète: confiance absolue dans votre vieil ami, et ne doutez pas de notre entière réussite!

Le comte, ému par sa propre pensée, saisit vivement la main de sa belle-fille, comme pour chercher une sanction à ce pacte de tendresse; il ne trouva qu'une main froide, qu'on lui abandonna nonchalamment. La figure d'Herminia exprimait un mélange d'ennui et de sarcasme qui n'échappa point à M. de Czernyi. Il rentra chez lui abattu et presque découragé.

— Mais non, se dit-il à lui-même après un moment de réflexion; elle est trop jeune pour avoir déjà le cœur atrophié. Ce n'est qu'une sauvage et nos allures civilisées lui font peur. Il faut adoucir le sentier que nous devons lui faire gravir, voiler les vérités, semer le chemin des fleurs

Digitized by Google

de notre affection. Comment pourra-t-elle résister à l'amour de Rodolphe, de Wilhelmine et au mien réunis !

Hélas ! le pauvre homme se trompait étrangement et, dans la simplicité de son âme, il croyait à l'existence de sentiments dont les pulsations ne battaient réellement que dans sa poitrine. Il aimait si fort, si naïvement son Rodolphe que tout ce que Rodolphe distinguait avait la clé de son cœur, et que du moment où Herminia avait été sa belle-fille, il l'avait chérie de toute la tendresse qu'il lui supposait pour son fils. Aussi roulait-il dans son cerveau mille projets d'éducation progressive qui, basée sur une bienveillance intelligente, devait en peu de temps dépouiller cette plante inculte de sa rude écorce et développer en elle les fruits savoureux de la civilisation.

Nous ne parlerons pas d'Herminia qui nous révélera plus tard ses propres sensations. Quant à Rodolphe, il était calme et sérieux. Son empressement auprès de sa femme ne trahissait aucune de ces préoccupations amoureuses qui absorbent d'ordinaire les jeunes époux à la clarté de la lune de miel. Marié depuis dix jours, il paraissait l'être de dix ans et traitait sa femme avec amitié et considération, mais sans élan, sans cette chaleur communicative qui établit une chaîne magnétique entre deux âmes. Il l'avait dit à son père. Herminia devait être pour lui une amie plutôt qu'une amante, — qu'on nous passe cette appellation vieillie — la femme lui plaisait : il était disposé à la rendre heureuse par tous les moyens que lui suggérait la raison dépouillée d'amour; il n'aspirait qu'à la tranquillité, aux joies dépoétisées mais certaines du foyer domestique; il espérait enfin trouver dans cette union le premier engrenage de la roue qui devait le conduire à l'indépendance et, dans sa détermination, son cœur avait été d'accord avec son calcul.

Digitized by Google

Cependant Rodolphe était jeune et son âme ouverte à toutes les pensées généreuses. Un sourire, une larme de sa mère chassaient ou ramenaient les nuages de son front, ordinairement rêveur, et son inquiétude pour le moindre de ses malaises, son attention pour le plus petit de ses désirs eussent prouvé à un observateur attentif que cette nature concentrée était prête à se donner à qui saurait la conquérir. Il était candide comme on l'est d'ordinaire à vingt ans et confiant comme ceux dont le monde n'a point encore défloré les illusions bénies. Ainsi que le disait le comte, avec de l'adresse imprégnée d'amour, une femme eût pris sur Rodolphe un empire presque absolu, et c'était précisément parce que M. de Czernyi connaissait ce mélange de faiblesse et de ténacité qu'il eût voulu diriger Herminia dans la voie qu'il jugeait devoir faire leur bonheur à tous deux.

Restait Wilhelmine. Qui pourrait dire les sentiments confus, tumultueux, contradictoires qui oppressaient la poitrine de la pauvre mère! depuis dix jours ses yeux ne s'étaient pas fermés au sommeil, ou, si parfois la fatigue était venue les appesantir, d'horribles visions rendaient ce repos léthargique plus pénible mille fois que l'insomnie. Ses nuits étaient remplies par un long sanglot, étouffé par la crainte de réveiller le comte, et quand, à la fin, M. de Czernyi s'aperçut de cet état dangereux pour sa santé et voulut hasarder quelque consolation:

— Léonard! répondit-elle, c'est la première douleur que vous m'ayez donnée; mais elle me tuera! Vous avez sacrifié votre femme, votre enfant à je ne sais quelle misérable ambition que mon cœur repousse, et, pour votre châtiment, Dieu permettra, vous le verrez, que vous soyez frustré même dans cette espérance! Ne me parlez pas de résignation. Vous deviez me connaître, savoir ce qui se

Digitized by Google

passait dans mon cœur et m'épargner le supplice auquel vous m'avez condamnée ! De la résignation ! Mais, mon Dieu, Léonard ! ajoutait-elle en recommençant à sangloter, voyez donc cette Herminia que vous m'avez forcée d'appeler ma fille !.... — ma fille ! répétait elle en suivant cette nouvelle idée, — le nom le plus saint au cœur, le plus doux à la bouche, cet amour dans un amour, cette affection doublée, destinée à se reproduire par autant d'amours renaissants ! Oh ! oui, j'avais rêvé une femme pour Rodolphe, une fille pour nous, c'est-à-dire un sourire de plus à notre foyer, une tendresse greffée sur une tendresse ! Mais voyez donc cette Herminia ! Je ne parle pas de sa laideur... peu m'importe, puisqu'elle n'a pas rebuté Rodolphe. Mais depuis qu'elle est sa femme, avez vous surpris un regard d'amitié, d'intérêt seulement, pour son mari ? Elle est nouvelle épousée; à l'heure où les jeunes filles sont disposées à tout essayer pour conquérir le cœur de celui dont elles portent le nom, a-t-elle pour Rodolphe les attentions les plus vulgaires ? Oh ! mon Dieu, mon Dieu ! disait-elle en se laissant aller sur ses deux genoux, vous l'avez voulu, puisque cet horrible sacrifice s'est accompli ! mais je sens bien que j'en mourrai !

Puis se relevant :

— Léonard, murmurait-elle, ne crois pas qu'il y ait dans mon âme le moindre sentiment haineux contre cette jeune fille. La haine, tu le sais, n'a pas de prise sur moi. Mais une voix intime m'a avertie dès le premier jour; un cri de mon cœur, persistant, inexorable, s'est élevé contre tous les raisonnements de vos sagesses, toutes les certitudes de vos calculs. Sois tranquille : ces larmes que je verse, Rodolphe ne les verra pas. Elles sont pour moi seule, et pour toi, puisque tu en as surpris le douloureux secret. Et puis, te l'avouerai-je, ajoutait-elle en baissant

Digitized by Google

la voix et regardant autour d'elle comme si elle eût craint d'être entendue, j'ai au fond de ma poitrine une douleur que je ne puis confier qu'à toi et que peut-être encore seras-tu incapable de comprendre. Si Rodolphe eût épousé une fille belle, bonne, aimante, bien élevée, digne enfin, non point de Rodolphe — si tu veux — mais de l'affection que nous avons pour Rodolphe, je sens que j'aurais adoré cette femme; j'eusse été sa mère, sa sœur, son esclave! Sûre que j'eusse été qu'elle pouvait faire le bonheur de mon fils, je me serais sacrifiée au moindre de ses désirs, courbée devant son plus léger caprice; car enfin Rodolphe m'eût su gré de ma tendresse, de mon abnégation! C'eût été Rodolphe que j'eusse flatté en faisant sa femme belle, c'est son amour-propre qui se fût exulté en la trouvant, par mes soins, toujours placée au premier rang, et Rodolphe se fût écrié : Bonne mère!! Et moi, je l'eusse pris dans mes bras, serré contre mon cœur et tout eût été payé! Aujourd'hui, Léonard, je sens faiblir mon courage. En la voyant si maussade, si revêche, si dépourvue de toute grâce du corps et de l'esprit et si peu disposée à se modifier en quoi que ce soit, je me sens jalouse de l'amour que Rodolphe pourrait avoir pour elle! Comment! une simple parole aurait mis au même niveau l'affection douteuse de cette créature et vingt-deux ans de tendresse non démentie! Comment! cette femme qui n'aime ni Rodolphe, ni nous, prendrait sur mon fils un ascendant que moi, sa mère, je perdrais! Non, non, cela ne peut pas être. J'observe Rodolphe, vois-tu, comme une maîtresse épie son amant : son regard, ses gestes, l'inflexion de sa voix, rien ne m'échappe. J'ai compris avant toi pourquoi il l'épousait, et j'y ai consenti, tout en souffrant à en mourir : qu'il ait donc son indépendance puisqu'il l'a achetée ; qu'il traite Herminia avec considération, avec ami-

Digitized by Google

tié, puisqu'il l'a élevée jusqu'à être sa femme, mais son amour ! Oh ! le jour où Rodolphe aimerait d'amour cette créature, je n'aimerais plus Rodolphe, moi ! car je le méprisérais !..,

Que te disais-je ? reprenait-elle après un moment de silence, car depuis dix jours j'ai tant souffert que je ne suis plus capable d'enchaîner deux pensées ! Ne t'afflige pas, mon pauvre ami, je t'en supplie. Tu as été aveugle. Toi, si accoutumé depuis vingt-cinq ans à me voir refléter tout ce qui luit dans ton âme, tu n'as pas songé à lire dans la mienne; tu t'es trompé sur la résignation apparente de ta pauvre compagne : je te le pardonne, car tu es destiné à en souffrir avec moi et autant que moi. La malédiction est descendue sur notre triste foyer et nos prières seules peuvent en conjurer les effets. J'ai été faible vis-à-vis de mon cœur en voyant renverser tous mes rêves de mère, tous mes projets d'avenir. Mais je me sens forte pour Rodolphe. Notre devoir est de chercher ce qu'il peut y avoir de bon dans cette jeune femme, de le développer en faisant vibrer les cordes que nous reconnaîtrons sensibles à la pression du cœur ou du cerveau ; de neutraliser les mauvais instincts, qui sont nombreux, en réagissant sur elle par le raisonnement et la bienveillance. C'est une épreuve à faire et j'y suis prête. Mais, je te le jure, si l'insuccès nous est réservé, si toi, dont la patience et la bonté sont inimitables, tu déclares que tout espoir est perdu.... oh ! alors, Léonard, j'enveloppe mon Rodolphe de toute ma tendresse éplorée, de tous mes songes évanouis, je veux être tout pour lui et qu'il oublie dans les embrassements de sa mère les joies de l'époux, flétries par le souffle empoisonné d'une femme indigne de lui !

De ce jour, en effet, il s'opéra un changement notable dans l'esprit de Wilhelmine. Herminia n'avait jamais pu

Digitized by Google

s'apercevoir du combat qui se livrait en elle, car ses manières, empreintes d'une certaine dignité, étaient néanmoins toujours amicales; mais Wilhelmine redoubla d'attentions et de prévenances; elle s'efforça visiblement de conquérir la confiance qui devait mener à l'affection. Une Européenne n'eût pas résisté à ces avances, ou, si quelque motif secret eût tempéré son abandon, l'éducation lui eût fait dissimuler cette mise en garde, et peu à peu l'harmonie eût succédé à ce premier sentiment de méfiance.

Mais Herminia n'était point une civilisée, accoutumée à taire les sentiments qui peuvent blesser, à faire d'innocents mensonges dans le seul but de plaire; elle ressemblait à une sauvage rusée et inquiète, toujours prête à croire à la trahison; elle avait grandi au soleil, entourée d'esclaves qu'elle tourmentait à son gré, d'amies d'un jour qu'elle déchirait le lendemain, faisant trembler sa mère devant ses caprices impérieux et fuir le général devant son opiniâtreté irrespectueuse. Personne n'avait jamais contredit sa volonté, nul n'eût osé hasarder une observation; chacun se soumettait, soit par crainte, soit par flatterie, soit par fol amour. Elle avait vu son père tenir le premier rang dans Chirimayo, sa mère passer avant les personnages les plus influents ; rien ne lui paraissait donc pouvoir égaler sa propre maison. Toute son éducation se bornait à avoir appris à lire et à écrire; et cette instruction même lui avait été fatale, car le hasard avait fait tomber entre ses mains les traductions de quelques romans licencieux, infâmes produits de la littérature française à la fin du dernier siècle, et son esprit s'était perverti en même temps que ses sens s'étaient éveillés. Son intelligence native lui faisait pressentir dans cette Europe mystérieuse une foule de plaisirs inconnus, et ses appétits la poussaient à vouloir en jouir. Mais à peine rentrée

Digitized by Google

dans la maison conjugale, elle fut frappée de la différence de ton, de manières entre sa nouvelle famille et celle qu'elle venait de quitter. Le respect de Rodolphe pour ses parents lui parut une gêne insupportable; elle se sentit comme écrasée par une supériorité morale d'autant plus difficile à accepter pour elle, qu'elle s'imposait naturellement, en dehors de la volonté de ceux qui l'exerçaient, par le seul fait d'une civilisation plus avancée. Elle comprit que la domination était impossible, et son orgueil se révolta. Aussi, toujours en garde, soupçonnant un piége dans chaque caresse, se hérissant à la moindre observation, se retournait-elle dans sa pensée comme une panthère captive entre ses barreaux, regrettant son désert et la liberté de ses bonds.

Son instinct fit plus, il lui révéla que l'obstacle véritable qui protégeait Rodolphe contre l'esclavage auquel elle eût voulu le réduire n'était point en Rodolphe lui-même, et elle ne se trompa point sur l'amour qui l'enveloppait dans ses ailes tutélaires : elle voua dès lors à sa belle-mère une haine irréconciliable.

Un mois se passa dans ces tentatives de la part de Wilhelmine et cette résistance cachée d'Herminia. Une communication importante arriva au comte de Czernyi qui déclara que sa présence était nécessaire à Salta. Herminia n'avait jamais quitté Chirimayo ; les habitants de cette petite ville ne parlaient qu'avec admiration de la société, des monuments, de la civilisation de Salta : il fut convenu que les jeunes mariés seraient du voyage.

F. CLAVAIROZ.

(*A continuer*).

Digitized by Google

NÉCROLOGIE

M. CARUELLE D'ALIGNY

Les obsèques de M. Caruelle d'Aligny, directeur de l'École des Beaux-Arts, chevalier de la Légion-d'Honneur, membre correspondant de l'Institut, ont eu lieu le 27 février.

Un convoi nombreux, composé de l'élite de nos artistes et de nos hommes de lettres, accompagnait ses restes à l'église et au cimetière. Aux cordons du poële étaient M. de la Saussaye, recteur de l'Académie, membre de l'Institut de France; M. Chenavard, ancien professeur d'architecture à l'École des Beaux-Arts; M. Martin-Daussigny, directeur des musées de la ville, et M. Fabisch, professeur de sculpture à l'École des Beaux-Arts.

Sur le bord de la tombe et après les dernières prières de l'Église, M. Fabisch a prononcé les paroles suivantes : « La tâche qui m'incombe aujourd'hui comme doyen des professeurs de l'École des Beaux-Arts est bien douloureuse. Toutefois cette tâche est adoucie par la pensée consolante que le devoir que je remplis est un tribut d'estime payé à un homme de bien et un hommage suprême rendu à son talent.

«Théodore Caruelle d'Aligny, plus connu dans le monde des arts sous ce dernier nom, avait dirigé toutes ses études pour être paysagiste; mais avec une imagination ardente, un esprit cultivé et une âme pleine de poésie, il ne pouvait s'assujettir à l'imitation servile de la nature, il ne comprenait pas l'art sans création, et il tenait, ainsi que l'avaient fait de grands peintres avant lui, à ce que ses paysages fussent le cadre explicatif par la ligne, le caractère et l'aspect, de scènes puisées dans nos livres saints, les historiens ou les poètes. Il faisait, en un mot, le paysage historique, genre bien en défaveur dans le temps de réalisme et de positivisme où nous vivons, mais qui ne cessera d'exister que lorsqu'on aura détruit ou enlevé de toutes les galeries de l'Europe les tableaux de notre immortel peintre français le Poussin.

«Infatigable au travail, d'Aligny a beaucoup produit. La liste de ses tableaux placés dans les palais et les musées de Paris et de la province, ainsi que dans les collections des amateurs serait trop longue à énumérer. Aussi les distinctions honorifiques ne lui manquèrent pas. C'est au salon de 1831 qu'il obtint la médaille de deuxième classe pour son tableau de la *Persécution du druidisme sous l'empereur Claude*. La *Parabole du bon Samaritain*, toile exposée au Salon de 1834, fut acquise par la liste civile et placée dans un des salons de réception du palais des Tuileries. Plus tard celle de *Prométhée attaché au Caucase* fut placée au musée du Luxembourg

«En 1837, il exposa deux tableaux : l'*Apparition de Jésus-Christ aux disciples d'Emmaus* et l'*Entretien de Jésus-Christ et de la Samaritaine*, qui lui valurent la médaille de première classe. De 1838 à 1842, il exposa divers autres tableaux, dont le dernier, *Hercule combattant l'hydre de Lerne*, lui fit obtenir la croix de la Légion-d'Honneur. Il fut chargé par la ville de Paris, de 1842 à 1858, de l'exécution de la chapelle des Fonts-Baptismaux dans deux églises de Paris.

«En 1844, envoyé par le ministère en Grèce pour y dessiner les sites les plus célèbres de la Grèce antique, d'Aligny publia au retour un grand ouvrage texte et planches qui lui fit le plus grand honneur et qui se trouve dans toutes les bibliothèques antiques. Enfin, en 1860, il fut appelé à la direction de notre École des Beaux-Arts, et, comme couronnement à ses travaux, l'Institut, en 1862, le nommait membre correspondant.

Ce ne fut pas le hasard qui présida à son choix pour la direction de notre École des Beaux-Arts.

Digitized by Google

«D'Aligny avait des attaches à Lyon par ses relations d'amitié qu'il avait contractées à Rome avec nos illustrations artistiques : avec Victor Orsel, Bonnefond, Vibert et surtout avec l'architecte habile qui a doté notre ville du palais du commerce. Son passage à la direction a été marqué par la création d'une bibliothèque pour laquelle il avait obtenu de l'administration centrale une foule d'ouvrages de prix et surtout les publications de la calcographie de l'État. Plusieurs moulages très-rares vinrent enrichir notre collection des plâtres. Il aimait en général à employer les bonnes relations que lui avaient créées à Paris son caractère et son talent pour rendre service aux élèves et aux artistes, et il était vraiment heureux lorsqu'il réussissait.

« Vous parlerai-je maintenant des qualités de son cœur ? Elles se résumaient toutes par les sentiments qu'elles avaient su inspirer à celle qui fut la compagne de sa vie, le témoin et le soutien de ses luttes et de ses travaux ; sentiments si profonds qu'ils lui ont fait accomplir des actes de dévouement élevés parfois jusqu'à l'héroïsme. Aussi ces deux vies qui se complétaient si bien ont eu leur récompense. Dieu a permis que la religion vint adoucir le moment douloureux de la séparation momentanée, car la religion, cette bonne mère, promet sa récompense suprême à ceux qui s'en vont, donne l'espérance à ceux qui restent et qui pleurent, en leur permettant de dire : Au revoir. »

CHRONIQUE LOCALE

Le cliché fameux : *Nous dansons sur un volcan*, serait de mise aujourd'hui, si nous dansions.

Le volcan est là, brûlant et faisant crépiter la terre. Nous sentons ses secousses et attendons l'explosion.

Nous ne dansons pas, nous n'avons pas le cœur à la joie ; la misère est d'un côté, la Prusse de l'autre ; mais nous marchons, nous dormons, nous vivons sur le cratère qui, d'un moment à l'autre, peut nous engloutir.

A Paris, le Gouvernement de la Commune se dresse vis-à-vis le Gouvernement de Versailles ; à Lyon, un parti nombreux et déterminé se prépare à l'assaut du pouvoir. Qui l'emportera de celui-ci ou de celui-là ? Que serons-nous demain ? quel drapeau flottera ? quels hommes seront maîtres de nos consciences, de notre fortune, de notre honneur ? Singulier temps, triste temps ! que celui où commandement, lois et mœurs sont remis chaque jour en question.

Le drapeau rouge, arboré à notre Hôtel-de-Ville, le 5 septembre 1870, en a été enlevé par ordre du Conseil municipal, le 3 mars 1871. Il y a été replacé dans la nuit du 22 au 23, à la suite d'une manifestation de quelques bataillons des faubourgs Depuis le 23, l'Hôtel-de-Ville est gardé par la Croix-Rousse et la Guillotière ; M. Valentin, préfet du Rhône, est prisonnier ; le Conseil municipal, déclaré dissous par le Comité qui siége à l'Hôtel-de-Ville, s'est réuni au palais de la Bourse. On fait courir le bruit que Ricciotti est nommé général de l'armée de Lyon, et que Deloche, l'assassin d'Arnaud, serait maire. *E sempre bene.*

En ce moment, vingt bataillons de la garde nationale s'organisent pour rétablir l'ancien état des choses. Les canons sont braqués sur la place de la Comédie ; on bat le rappel ; les journaux d'aujourd'hui préparent des matériaux pour les historiens à venir.

— L'industrie et le commerce, arrêtés depuis six mois, commençaient à reprendre une activité consolante. Puissent les émotions de ces jours-ci ne pas les entraver à nouveau.

Digitized by Google

— Le service du chemin de fer entre Paris et Lyon, par la Bourgogne, a repris le 15 mars. C'est le 14 à minuit que la ligne a été remise, par les Prussiens, aux employés de l'administration française.

— Le quai Castellane et la place Louis XVI ont perdu leur nom ; la rue du cardinal Fesch, de lyonnaise mémoire, s'appelle Pierre Dupont ; par arrêté de M. Crestin, maire du 6e arrondissement, la rue Sainte-Élisabeth, a pris le nom de Garibaldi. Nous ne discutons pas ; nous enregistrons.

— On évalue à quatorze millions les dépenses occasionnées à Lyon par les prévisions du siége.

— Le *Moniteur viennois*, du 3 mars, nous annonce la mort d'un Lyonnais, dévoyé comme tant d'autres de notre temps, esprit léger, incapable de suivre une voie, encore bien moins la voie difficile de l'austérité et du travail. Il faut en prendre son parti, le vol du papillon ne mènera jamais à la gloire, pas même à la fortune.

Voici ce qu'en dit un ami bienveillant :

« Vers la fin de janvier, est mort à Paris un enfant de Lyon, Arthur Guillot. Sculpteur de talent, il tint aussi, comme littérateur, une place distinguée dans la rédaction de la *Revue indépendante*. Ses écrits phalanstériens furent goûtés et appréciés par les maîtres. Arthur Guillot est mort pauvre. Il eût été un artiste de mérite, mais l'inconstance de son caractère le portait à aller d'un travail à l'autre. Sa non réussite en tout ce qu'il entreprit l'avait rendu misanthrope, comme le deviennent le plus souvent les hommes de labeur dont les efforts ne sont pas couronnés de succès. » Nous ne savons pas l'époque de la naissance de ce statuaire-écrivain, nous n'avons pas trouvé son nom dans Vapereau.

— Un autre journal nous annonce la mort d'un autre Lyonnais, Pierre Puvis de Chavannes, peintre distingué, député de Saône-et-Loire, qui a succombé à une attaque d'apoplexie.

Elève de Scheffer et de Couture, M. Puvis de Chavannes s'était consacré à la peinture décorative ; il avait été nommé chevalier de la légion d'honneur en 1867. On se rappelle son beau tableau : *Ave, Picardia nutrix*.

— Au milieu des faiblesses et des défaillances de notre temps, on aime, comme l'Arabe qui a traversé le pays des sables, à trouver une oasis où on puisse oublier la lassitude et la fatigue. Nous avons lu avec avidité la dernière brochure de M. l'abbé Chevallard : *De la critique actuelle par rapport aux origines du Christianisme*, et nous avons oublié les affiches rouges du Comité en nous reportant à cette époque grandiose où la Gaule recevait pour la première fois la parole de la vérité. Contrairement à l'opinion du siècle dernier, M. l'abbé Chevallard prétend que la Gaule fut évangélisée dès les temps apostoliques. Les relations de Rome et d'Alexandrie avec Marseille, Vienne et Lyon ne permettent pas de penser autrement que notre auteur.

— 25 mars, dernière heure, changement à vue. Les six émeutiers qui, le 23, s'étaient emparés du pouvoir, ne sachant qu'en faire, sont sortis aujourd'hui de l'Hôtel-de-Ville à 4 heures du matin. A 7 heures, le conseil municipal a repris possession de la municipalité et le drapeau rouge, retiré par un de ces messieurs, est allé au garde-meuble attendre une autre occasion.

A 1 heure, la garnison de Belfort fait son entrée triomphale à Lyon escortée par toute la Garde nationale et inondée d'une pluie de bouquets ; on acclame ces vaillants soldats et ses héroïques chefs. Le brave colonel Denfert est à leur tête. L'enthousiasme agite les chapeaux, on ne se souvient plus de la révolution d'hier. Tout est bien qui finit bien. A. V.

Lyon, imp. d'Aimé VINGTRINIER, directeur-gérant.

Digitized by Google

MARGUERITE DE BRESSIEU

XVe SIÈCLE

I.

Un jour que le soleil, de sa pourpre éclatante,
Frangeait le vieux manoir, en robe de granit,
Et que l'on entendait, non loin, la voix charmante
De l'aimable fauvette, à côté de son nid,
Une enfant s'éteignait, — gentille châtelaine ! —
Près de son lit gothique, une mère pleurait ;
Par un vitrail ouvert, la plus agreste haleine
Baisait ses longs cheveux qu'un beau rayon dorait :
Parure ravissante ! ondoyants cheveux d'ambre,
Jetés négligemment sur le riche oreiller,
Ils répandaient des flots d'or pur dans cette chambre
Où l'on ne pouvait plus que gémir et prier !

Dix-sept ans ! l'âge blond, velouté, de la vie !
Hélas ! qu'elle était belle encor, ces jours passés !
Mais elle veut mourir ! la mort lui fait envie ;
Ses chagrins par les pleurs ne sont point effacés !
Un outrage reçu, — son âme est grande et fière ! —
Le plus sanglant outrage est tombé sur son cœur,
Car des bandits armés, sous les yeux de sa mère,
N'ont pas craint d'attenter à sa blanche pudeur.

Digitized by Google

C'est le duc de Savoie, c'est le prince d'Orange,
Qui montant à l'assaut du castel féodal,
Ce manoir des Bressieu, le berceau de notre ange,
Du pillage et du meurtre ont donné le signal.
Chefs, soldats auraient dû respecter l'innocence,
Le noble lis plié sous sa tendre pâleur !
Rien ne les arrêta ! leur barbare insolence
Ne put pas se courber devant tant de candeur !
Ces brutaux étrangers n'étaient donc que des lâches
Qui foulaient une fleur en haine du pays !
Leur mémoire conserve encor de grandes taches,
Et dans nos souvenirs leurs noms seront flétris !

II.

Le deuil est au chevet de notre Marguerite ;
Tu meurs en Dauphinoise, ô ma charmante enfant !
Va, le ciel est ouvert, plus d'un ange t'invite
A t'envoler bientôt dans l'éther triomphant !
Mais sa mère !.. Oh ! voyez quelles larmes suprêmes !
— Ma fille, vis pour moi ! je mourrai de ta mort ! —
— Non ! non ! je dois mourir ! O mère, si tu m'aimes,
Il faut te résigner à mon malheureux sort !
Non ! ma vie est brisée.... Ah ! j'ai senti l'outrage,
Comme un stylet aigu, me transpercer le cœur !
Non ! je ne pourrais vivre après un tel orage,
Je n'ai plus qu'à mourir pour sauver mon honneur !

Les vassaux, à genoux, pleuraient dans la chambrette :
Les serviteurs, émus, baisaient sa douce main,
Puis, ils la contemplaient, en leur douleur muette ;
L'enfant qui, tant de fois, aplanit leur chemin,
Par ses dons généreux et par son frais sourire,
Cette enfant adorée allait donc les quitter !
Ils voient ses premiers ans, leur ravissant délire,

Digitized by Google

Qui souvent, ingénu, savait les enchanter !
Oh ! que ne voient-ils pas à cette heure dernière ?
Plus de seize printemps d'innocence et d'amour !
Mais silence ! elle expire... une chaste lumière
Semble descendre alors du céleste séjour ;
Le vieux donjon perdait sa Marguerite blanche,
Laissant un souvenir plein de suavité ;
Bien longtemps on crut voir, doux oiseau sur la branche,
Errer, dans les taillis, sa touchante beauté ;
Le regard la suivait vers les nuages roses,
Sous sa blonde auréole, au sein des vapeurs d'or :
Là-haut, elle oubliait de trop amères choses. —
O toi qui sus mourir, tu resplendis encor !

Adèle SOUCHIER.

A MADEMOISELLE A. P.

Ces vers, que le printemps fait naître sous mes doigts,
Sont plus près de mon cœur que mes vers d'autrefois :
D'un immuable amour ils sont le premier gage.
Le moyen d'être aimé, c'est d'aimer sans partage.
Ce n'est pas de voler, abeille ou papillon,
De la fleur du parterre à la fleur du sillon :
Vagabonde folie ! ivresse passagère !
— Jeté par l'ouragan dans une île étrangère,
Le pauvre voyageur d'abord marche au hasard,
Cherchant si l'abondance y fleurit quelque part.
Il boit l'eau du torrent, l'eau du lac, l'eau du fleuve....
Rarement l'eau du ciel ! Mais, d'épreuve en épreuve,
S'il rencontre à la fin, sous quelque ombrage frais,
Une source limpide, il s'abreuve à longs traits,
S'attarde sur la rive, et n'a plus d'autre envie
Que d'y bâtir un toit et d'y passer sa vie !

Ludovic de VAUZELLES.

Digitized by Google

LE MANTEAU DU PAUVRE

SONNET.

Jésus allait, semant la divine parole ;
Les pèlerins nombreux suivaient partout ses pas ;
Ceux dont la foi *voyait*, ceux qui ne croyaient pas,
Attentifs, écoutaient la sainte parabole.

Les uns étaient vêtus, d'autres ne l'étaient pas ;
Un âpre vent d'hiver soufflait sur le rivage ;
Les pauvres, à genoux, suivant l'antique usage
Priaient et, grelottant, ils ne se plaignaient pas.

Ce spectacle attendrit le blond fils de Marie ;
Il oublia soudain Sion et Samarie
Et pria l'Eternel de faire un jour plus beau.

Dieu lors fit le soleil, pour que, sur cette terre
Où nul rayon ne luit, le pauvre prolétaire
Quand viennent les frimats eût aussi son manteau.

Léon Gontier.

Digitized by Google

ÉTUDE HISTORIQUE

SUR

LE CANTON DE MORNANT

RHONE (1)

—

XIV. Mariages d'Humbert VII de Thoire-Villars. — Nous avons vu que le contrat de mariage d'Humbert VII de Thoire-Villars avec Alix, fille unique d'Aymar, seigneur de Roussillon et d'Annonay, portait la date du 21 mai 1350. Mais cet acte ne constatait sans doute que de simples fiançailles, car, à cette époque, de même que sa future épouse, Humbert n'avait pas encore atteint sa dixième année (2). Alix lui apporta en dot plusieurs seigneuries, et notamment celle de Riverie. Mais elle mourut longtemps avant son mari, sans lui donner d'enfants. Dans son testament qui porte la date du 22 février 1367 (n. st.), elle fit don à Humbert de la seigneurie de Riverie en Lyonnais, des châteaux d'Annonay, de Roussillon, de Miribel et de toutes les terres qu'elle possédait dans le royaume de France, en vertu du testament de son père, à la charge pour les descendants d'Humbert de porter les armes des Roussillon. Toutefois son décès

(1) Voir la précédente livraison.

(2) Chaverondier. *Invent. des titres du comté de Forez*, n° 287 — De la Teyssonière. *Recherches historiques sur le département de l'Ain*, IV, 173.

Digitized by Google

n'arriva pas avant la fin de l'année 1367, car elle vivait encore le 11 octobre de la même année (1).

Ce legs n'assura pas toutefois immédiatement à Humbert VII la jouissance paisible de la succession d'Alix de Roussillon. Guillaume de Roussillon, chanoine de Lyon, oncle de cette dernière, éleva des prétentions sur les terres de Roussillon, d'Annonay et de Riverie, du chef de Marguerite de Roussillon, dame de Viriville, sa sœur, et cette réclamation parut assez sérieuse au sire de Villars, pour qu'il transigeât avec Guillaume, auquel il céda la jouissance viagère des châteaux de Dargoire et de Châteauneuf, avec une rente de 140 livres, assise sur les revenus de Roussillon et de Riverie, et une somme de 2,100 florins, pour lui tenir lieu de 14 ans d'arrérages de ladite rente, en échange de sa renonciation à tous les droits qu'il prétendait avoir sur l'héritage des Roussillon (5 décembre 1369) (2).

Le 1er mars 1368 (n. st.), le sire de Thoire-Villars épousa, en secondes noces, Marie de Genève, fille d'Amé, comte de Genève, et de Mahaut de Bologne, veuve de Jean de Châlon, sire d'Arlay. Cette deuxième épouse lui donna trois enfants:

1° Alix de Villars.

2° Louise de Villars, dame de Lauson, qui épousa Guillaume de Vienne, chevalier de Saint-Georges, le 2 juillet 1387.

3° Humbert VIII de Thoire-Villars, qui hérita du comté de Genève, de son oncle Pierre de Genève, en 1393. Son testament est du 10 mars 1400 et il mourut peu de temps après, à Pierre-Châtel, sans laisser d'enfants de sa femme, Louise de Poitiers.

(1) Huillard-Bréholles. *Inventaire*, etc., n° 2991 et 3021.
(2) Ibidem, n° 3124, 3128 et 3129.

Digitized by Google

Après la mort de Marie de Genève, sa seconde épouse, Humbert VII épousa, le 11 octobre 1383, Isabeau ou Isabelle d'Harcourt, fille de Jean III, comte d'Harcourt, et de Catherine de Bourbon. Son père était le petit-fils d'un autre Jean d'Harcourt, que Philippe de Valois créa comte d'Harcourt et qui mourut à la bataille de Crécy. Quant à Catherine de Bourbon, sa mère, elle était fille de Pierre Ier, duc de Bourbon et d'Isabelle de Valois. C'est ainsi que la troisième épouse du sire de Thoire-Villars se trouvait la parente des comtes de Forez.

Isabeau reçut 15,000 florins en dot, et Humbert lui assigna en douaire les seigneuries de Roussillon et d'Annonay. Deux ans plus tard (1385), il lui donne l'étang des Combes et la paroisse de la Peyrouse. En 1394, il y joint l'usufruit de la terre du Châtelard en Dombes, en 1395, le château du Bois-d'Oingt, et en 1397 la seigneurie de Roussillon, en Viennois.

Trois ans après, Humbert mit le comble à ces libéralités, en lui donnant, pour le cas où il décéderait sans postérité, ses châteaux, villes et seigneuries de Riverie, Dargoire, Châteauneuf, l'Aubépin, Bonlieu, Annonay et la forteresse de Sainte-Croix, avec tous les droits dépendant de ces diverses seigneuries, ainsi que tout ce qu'il possédait à Mornant, à Saint-Romain-en-Jarez, dans les sénéchaussées de Beaucaire et de Lyon, dans le Vivarais, et le bailliage de Mâcon (6 octobre 1400). Le Dauphin confirma cette donation en 1410 et le roi au mois d'avril 1411.

Suivant les *Noms féodaux*, cette donation aurait été faite à Isabeau d'Harcourt en considération des services importants que le comte d'Harcourt, son père, avait rendus à Humbert de Villars. Mais ce motif, qui a pu être indiqué dans l'acte, n'est qu'apparent. Humbert se

Digitized by Google

trouvait alors dans une situation fort critique. La plupart de ses terres de la Bresse étaient conquises par le duc de Bourgogne et, pour sauver ses autres possessions, le sire de Villars en avait consenti vente aux ducs de Bourbon et de Savoie. Quant à Riverie et aux autres seigneuries appartenant à Humbert, du chef de sa première femme, Alix de Roussillon, elles paraissent avoir été cédées à Isabeau d'Harcourt, non point à titre purement gratuit, mais pour la remplir de ses reprises matrimoniales. Au surplus Roussillon et Annonay lui avaient été donnés en douaire, au moment de son mariage (1).

XV. Dernières années d'Humbert VII. Ses démêlés avec le duc de Bourgogne. Aliénation de ses seigneuries. Son testament et sa mort. — La vieillesse d'Humbert VII fut triste et malheureuse. Car ce fier chevalier eut la douleur, avant de mourir, de se voir dépouillé d'une grande partie de ses terres par le duc de Bourgogne.

Un droit de suzeraineté assez douteux, ou tout au moins tombé en désuétude, que ce dernier prétendait avoir sur la seigneurie de Montréal, en Bugey, fut la cause de ce différend. En 1396, Humbert VII ayant refusé de rendre hommage au duc pour cette terre, Philippe de Bourgogne fit prononcer par le parlement de Dôle la confiscation du fief dénié et la condamnation du sire de Villars à une amende de 1,000 livres (3 mai 1401). Et comme Humbert refusa d'obéir à cette sentence, Jean de Vergy, maréchal et gouverneur du comté de Bourgo-

(1) Noms feodaux, v° *Villars*.—Guichenon. *Histoire de la Bresse*. — La Teyssonnière. *Recherches historiques sur le département de l'Ain*. IV, p. 173 et s. — *Archives du département du Rhône, Inventaire de Saint-Jean. Esther*. f° 136.

Digitized by Google

gne s'empara par force de Montréal, d'Arbent, Brion, la Bâtie sur Cerdon, Varey, Chenavel et de toutes ses autres terres du Bugey. Les châteaux de Balmey et de Beauvoir furent même rasés et toutes les autres places reçurent des garnisons bourguignonnes.

Malgré sa bravoure, dont il avait donné tant de preuves sur les champs de bataille, malgré l'appui qu'il trouvait dans le caractère énergique de son épouse Isabeau d'Harcourt, Humbert ne songea point à résister à son puissant adversaire. La mort prématurée de son fils unique, dit M. Guigue, l'avait jeté dans un découragement invincible (1). Pendant que les habitants de ses terres se défendaient avec courage, il demeura dans son château de Trévoux, cherchant par des moyens détournés à sauver ses autres possessions des entreprises du duc de Bourgogne.

Ainsi, le 2 août 1402, il vend à Louis de Bourbon, seigneur de Beaujeu, sous réserve d'usufruit et moyennant 30,000 livres tournois, les châteaux et seigneuries de Trévoux, d'Ambérieux et du Châtelard en Dombes.

Le 29 octobre de la même année, il vend aussi à Amédée VIII, duc de Savoie, pour 100,000 florins d'or, Villars, Loyes, Poncin et toutes les terres conquises par le duc de Bourgogne: Montréal, Beauvoir, Cerdon, Arbent, Matafelon, Beauregard, et généralement tout ce qu'il possédait en Bresse, dans la montagne et ailleurs, à la réserve des seigneuries déjà vendues au duc de Bourbon et de celles qui lui appartenaient dans le Dauphiné, le Vivarais et le Lyonnais. Mais Humbert garda aussi l'usufruit de toutes ces terres et stipula le droit de réméré

(1) Guigue. *Notice historique sur le château de Trévoux* (*Revue du Lyonnais*, 2e série, XII, p. 508.)

Digitized by Google

indéfini pour le cas où il lui surviendrait des enfants légitimes.

Malgré cette réserve et bien qu'en réalité Humbert ait conservé jusqu'à sa mort la jouissance des terres cédées aux ducs de Bourbon et de Savoie, l'antique maison de Thoire-Villars n'en perdit pas moins, dès ce moment, et sa puissance et ses richesses. Bientôt même Humbert allait emporter dans la tombe le nom de cette famille illustre. Ce fut ainsi que, le 7 mai 1423, le dernier des Villars s'éteignit tristement à Trévoux, *chargé d'années et d'ennuis*, nous dit Guichenon. Humbert était âgé de 80 ans. Il fut inhumé dans l'église de l'abbaye de la Chassagne, à laquelle il avait donné 500 florins pour lui élever un tombeau. Cette intention fut remplie fidèlement par sa veuve, Isabeau d'Harcourt (août 1423) (1).

Humbert avait testé en 1401. Son légataire universel fut l'abbaye de la Chassagne. Philippe de Lévis, fils de sa sœur Eléonore, et Jacques de Vienne, un autre de ses neveux, reçurent, le premier, un marc d'argent valant 10 florins et le second, un legs de 100 sous. Ce furent les seuls héritiers naturels auxquels il fit des libéralités dans son testament, dont il confia l'exécution à l'abbé d'Ambronay et à deux autres religieux.

La succession d'Humbert VII, qui était purement mobilière, donna lieu à de sérieuses difficultés entre l'abbé de la Chassagne et la veuve du défunt. Mais elles furent terminées par une sentence arbitrale, et le monastère, en qualité de représentant du sire de Villars, confirma même expressément à Isabeau d'Harcourt les donations qu'elle avait reçues de son époux (6 mai 1425) (2).

(1) *Noms féodaux.*

(2) Guichenon. *Histoire de la Bresse.* — De la Teyssonnière. *Recher-*

Digitized by Google

XVI. Isabeau d'Harcourt, dame de Riverie (1400-1443). — Après avoir reçu d'Humbert, son mari, les terres de Riverie, de Châteauneuf et de Dargoire, Isabeau d'Harcourt n'avait pas tardé à prendre possession de ces seigneuries où, dès ce moment, elle se conduisit en maîtresse et souveraine. C'est ce que nous apprend une procuration donnée, le 3 décembre 1400, par le sire de Villars, à l'effet de délivrer à Isabeau d'Harcourt, son épouse, toutes les terres contenues dans la donation qu'il lui a faite, et l'en mettre en possession réelle et corporelle (1). Isabeau ne tarda pas non plus à rendre à l'Eglise de Lyon l'hommage qui lui était dû pour Riverie, Dargoire et Châteauneuf; elle remplit ce devoir entre les mains du doyen du Chapitre, le 17 septembre 1401. Annonay relevait de la couronne, comme elle le reconnut, le 28 octobre 1409. Il en était de même de la terre de Roussillon, pour laquelle elle rendit hommage, à Lyon, au dauphin Charles, le 27 janvier 1419 (2).

Isabeau rendit pareillement hommage, pour son château de l'Aubépin, le 29 mai 1402, à Louis II de Bourbon, comte de Forez, et, le 11 novembre 1413, à la duchesse Anne (3).

Humbert VII tenait beaucoup, d'ailleurs à l'exécution des libéralités qu'il avait faites à son épouse. Ainsi, dans

ches historiques sur le département de l'Ain. IV, p. 101, 173 et s. — *Noms féodaux*. — *Archives du Rhône. Esther*, f° 136. — Guigue. *Notes historiques sur les fiefs et paroisses de l'arrondissement de Trévoux*. — *Notice historique sur le château de Trévoux*.

(1) *Archives du Rhône. Esther* f° 137.

(2) Guichenon. Mss. XXIV, n° 71.—*Archives du Rhône*. G. 3258, f° 198.—Chaverondier. *Inventaire*, etc., n° 791.—Notes du P. Menestrier, année 1419.

(3) *Archives de la Loire*. — *Histoire des ducs de Bourbon*. II. 89 et 112.

Digitized by Google

une lettre écrite par lui, le 18 octobre 1419, aux habitants de Châteauneuf, il les engage fortement à ne reconnaître, après son décès, aucun autre seigneur que la dame d'Harcourt, à laquelle il avait fait donation dudit lieu. Ils ne devaient donc permettre à personne d'y mettre garnison, et, dans le cas où le seigneur de la Roche, son neveu, se présenterait, on devait lui fermer les portes de la forteresse (1).

Cette lettre nous révèle, ainsi que d'autres documents (2), que Philippe de Lévis, seigneur de la Roche en Régnier et neveu d'Humbert VII, élevait des prétentions à la succession du sire de Villars, même du vivant de ce dernier. Mais il est certain que la donation faite à Isabeau d'Harcourt reçut sa complète exécution, et qu'elle posséda paisiblement jusqu'à sa mort Roussillon, Annonay, Riverie, Dargoire et Châteauneuf, dont elle disposa directement par son testament.

Si Isabeau éprouva quelques difficultés, ce fut de la part des gens du roi. A cette époque, ces derniers avaient de grandes tendances à restreindre les droits de juridiction des seigneurs. Mais leur zèle les entraînait quelquefois dans l'arbitraire. De nombreuses malversations furent commises ainsi, même pour des cas non royaux, par

(1) *Archives du Rhône, Esther*, f° 138.

(2) Notamment un acte du 6 novembre 1419, par lequel Philippe de Lévis, seigneur de la Roche-en-Régnier, donne à Antoine de Lévis, son fils, les terres de Roussillon, de Riverie et d'Annonay, qui lui appartenaient, porte ce document, *par le trespas de Hymbert de Villars, père de Aliénor de Villars, mère dudit seigneur de la Roche.* (Chaverondier. *Inventaire des titres du comté de Forez*, n° 1233). Mais les énonciations de ce titre sont inexactes. Humbert VI ne fut jamais en possession des terres de Roussillon, Annonay et Riverie, qui furent léguées à Humbert VII, par sa première épouse, Alix de Roussillon.

Digitized by Google

Jean Rochand, châtelain de Saint-Symphorien-le-Château, Clément Court, son prédécesseur, et Jean Dupré, leur lieutenant, vis-à-vis des justiciables du chapitre de Saint-Jean et de la dame d'Harcourt. Mais cette dernière adressa, de concert avec le chapitre, des plaintes au conseil du roi, qui ordonna au juge du ressort d'informer sur les faits incriminés (3 décembre 1412) (1).

Quelques années plus tard, le maître des eaux et forêts de la province du Lyonnais troubla aussi la dame d'Harcourt dans la libre jouissance de ses droits de chasse, de pêche et de coupe de bois, dans ses terres et seigneuries. Mais Isabeau fit reconnaître ses droits devant le conseil du Roi et obtint de Charles VII des lettres portant défense au maître des eaux et forêts de la troubler à l'avenir dans ses possessions (19 avril 1430) (2).

Isabeau d'Harcourt paraît avoir fait sa résidence favorite au château du Châtelard en Dombes, dont l'usufruit lui avait été donné par son mari, le 8 novembre 1394. C'est pareillement près de Trévoux qu'elle fit bâtir, vers 1415, le château de Fourquevaux. Aussi fit-elle diverses fondations pieuses ou charitables dans cette contrée.

Isabeau d'Harcourt possédait aussi à Saint-Symphorien-le-Château, une maison, un jardin, la leyde de la grenette (3), avec une rente noble de 200 livres, appelée du Saint-Esprit et deux prés de 500 livres de revenu.

Ces fonds et ces rentes lui servirent à faire l'une des plus curieuses fondations que nous ayons remarquées dans l'histoire de la société féodale. Vers l'année 1403,

(1) *Archives historiques du département du Rhône*, IV, p. 395.

(2) *Archives du département du Rhône. Esther*, f° 139.

(3) Taxe levée sur les marchandises apportées dans les foires et marchés.

Digitized by Google

elle en fit donation aux habitants de Saint-Symphorien, à la charge d'employer les revenus aux dépenses d'un repas annuel, où se réuniraient, pendant les trois jours des fêtes de la Pentecôte, le clergé et les notables de cette petite ville, avec la noblesse des environs, et pour lequel on devait tuer six bœufs gras, et un nombre *suffisant* de moutons.

Ce festin pantagruélique de trois jours eut lieu, en effet, pendant un siècle et demi, dans la maison donnée par la dame de Villars. Suivant les intentions de la fondatrice, il devait servir à entretenir parmi les convives, *l'amitié et la bonne intelligence*. Mais il arriva, au contraire, qu'il fut l'occasion de fréquentes querelles, au sujet de la préséance. Avec le temps, il s'y introduisit aussi des abus qui déterminèrent les habitants de Saint-Symphorien à donner à cette fondation une destination plus utile. Ils demandèrent au roi l'autorisation de l'affecter à l'établissement d'un collége pour l'instruction de la jeunesse, et cette faveur leur fut accordée par des lettres patentes du roi Charles IX de l'an 1561 (1).

Mais, à la fin de sa vie, Isabeau d'Harcourt se plut à faire des fondations d'une nature moins profane. Ce fut alors aux églises et aux monastères que s'adressèrent ses libéralités. Les églises de Saint-Jean et de Saint-Paul de Lyon eurent surtout une large part dans ses bienfaits, que rappelait une inscription de l'an 1438, existant avant 1653, dans cette dernière église, contre la muraille du chœur, à droite du grand autel. L'église de Saint-Maurice de Vienne ne fut pas oubliée non plus par la dame d'Harcourt, comme le témoignait aussi une inscription de l'an 1439, rapportée par Chorier et cachée aujourd'hui

(1) *Archives du département du Rhône*, D. 354.

Digitized by Google

par la boiserie du chœur. La chartreuse de Sainte-Croix, fondée et protégée par les Roussillon, le couvent des Dominicains de Lyon, ainsi que l'abbaye de l'Ile-Barbe, reçurent de même plus d'une libéralité (1).

Isabeau d'Harcourt fit son testament au château de Roussillon, le 20 novembre 1441. Dans cet acte, elle institue pour héritier universel de tous ses biens son cousin Charles, duc de Bourbon et comte de Forez, auquel elle substitue successivement le duc de Savoie et le Dauphin de Vienne. Riverie était une des seigneuries comprises dans ce legs universel, et ce fut ainsi qu'il passa aux mains des comtes de Forez.

Au chapitre de Saint-Jean, la dame d'Harcourt légua les châteaux et seigneuries de Dargoire et de Châteauneuf, avec toutes les terres qu'elle possédait à Ampuis, sous la condition de remplir diverses charges rappelées dans une inscription rapportée plus loin.

La testatrice ajoute, dans son testament, que les seigneurs de Riverie ou leurs officiers ne pourraient plus, comme ils en avaient le droit auparavant, juger et connaître, à aucun degré, des causes des habitants de Châteauneuf et de Dargoire; mais le procès des lieux de Chagnon, d'Ampuis et de la Garde, qui ressortissaient autrefois en appel de la juridiction de Châteauneuf et Dargoire, devaient être soumis, à l'avenir, à la connaissance des officiers de justice de Riverie.

Une autre disposition concerne les créances et les dettes de la testatrice vis à vis des habitants de Riverie, de

(1) Quincarnon. *Antiquités de l'église de Saint-Paul*, p. 26. — Notes et documents Péricaud. année 1438. — Chorier. *Antiquités de l'église de Vienne*, p. 196. — *Mazures de l'Isle-Barbe*. 225. — J. Bard. *Basiliques de la ville de Lyon*, p. 69.

Digitized by Google

Châteauneuf, de Dargoire et de ses autres seigneuries. Toutes les personnes dignes de foi, dont la dame d'Harcourt pouvait être débitrice, furent admises à réclamer leur paiement à son héritier, en affirmant la sincérité de leur créance, sous la foi du serment. Ses débiteurs furent également autorisés à prouver leur libération, aux mêmes conditions.

Enfin ce testament renferme encore un legs de 50 francs à la Chartreuse de Sainte-Croix, à la charge de quelques prières pour le repos de son âme. Tous les couvents et les hôpitaux de Lyon reçurent aussi diverses libéralités (1).

Isabeau d'Harcourt mourut, suivant les uns (2), le 14 avril, et suivant les autres (3), le 7 juin 1443, à l'âge de 72 ans. S'il faut en croire Quincarnon, qui reproduit, au surplus, un récit que nous retrouvons dans Guichenon (4), la dame de Villars avait choisi pour sa sépulture l'église collégiale de Saint-Paul de Lyon. C'était là une faveur extraordinaire ; car, dit cet auteur, la terre de ce temple était tenue vierge, nul corps, même de saint, n'y ayant été enseveli. Mais un événement merveilleux vint s'opposer à l'accomplissement de ce désir. La fosse ouverte, on y découvrit des gouttes de sang en abondance, ce qui fit connaître, ajoute le naïf chroniqueur, que la terre de ce temple ne voulait commencer de servir à la sépulture des corps, destination réservée aux chapelles. Les restes d'Isabeau auraient été transportés alors dans

(1) *Archives nationales*. Bourbonnais, PP. 37, c. 1121 et 1122. — *Archives du Rhône. Esther*, f° 140. *Bibliotheca Dumbensis*, p. 333.

(2) Mss. d'Aubret. — *Noms féodaux*.

(3) Quincarnon. *Saint-Jean*, p. 59. — *La Chesnaye des Bois*. VII, 653.

(4) *Histoire de la Bresse*, p. 235.

Digitized by Google

la cathédrale de Saint-Jean, où elle fut inhumée par une faveur toute particulière, car aucune femme n'avait encore obtenu cet honneur (1).

Mais le récit de Quincarnon, encore bien qu'il ait été répété par le P. Menestrier (2) a paru peu digne de foi à la critique moderne (3). Il est à croire, en effet, que l'amour du merveilleux a porté cet auteur à accepter trop façilement une tradition altérée par l'imagination populaire, car, dans son testament, Isabeau d'Harcourt déclare expressément *qu'elle veut être ensevelie en la grande esglise de Saint-Jean de Lyon, en la chapelle de Nostre-Dame, située en ladite esglise, à dextre du grand autel d'icelle esglise, devant l'autel de ladite chapelle de Nostre-Dame, là où elle a ordonné et ordonne et elle a eslu son monument et sa sépulture.....* Et si, dans une clause postérieure, la testatrice désire que son corps soit porté dans l'église de Saint-Paul, ce n'est qu'au cas où le chapitre de Saint-Jean refuserait d'accomplir ses dernières volontés.

Quoi qu'il en soit, ce fut bien dans la chapelle de Notre-Dame du Haut-Dion, aujourd'hui chapelle de Sainte-Croix, que fut inhumée Isabeau d'Harcourt, et c'est aussi dans cette chapelle, que, jusqu'en 1789, le chapitre de Saint-Jean a dit chaque jour la messe fondée par la testatrice (4).

(1) Quincarnon, *Saint-Paul*, p. 7.

(2) Menestrier. *Histoire civile et consulaire*, p. 355.

(3) H. Leymarie. *Lyon ancien et moderne*. II, p. 204.

(4) L'abbé Jacques. *Le révélateur des mystères*, p. 17. *Archives du Rhône. Esther*, f° 182. — Voir pour de plus amples détails sur Isabeau d'Harcourt, le travail que nous avons publié dans la *Revue du Lyonnais* (3e série T. V, p. 173.) sous ce titre : *Isabeau d'Harcourt et l'église de Saint-Jean*

Digitized by Google

L'image de la noble châtelaine fut gravée, avec son épitaphe, sur une pierre tombale, aux armes d'Harcourt et de Thoire-Villars, remplacée aujourd'hui par un dallage vulgaire. Un cadre de pierre sculpté, élevé sur un pied-droit, orné d'une statuette reçut aussi, conformément aux intentions de la défunte, une inscription rappelant les principales charges imposées au chapitre de Saint-Jean, comme si elle se fût défiée de la mémoire des hommes et de la fragilité des documents conservés dans les archives capitulaires.

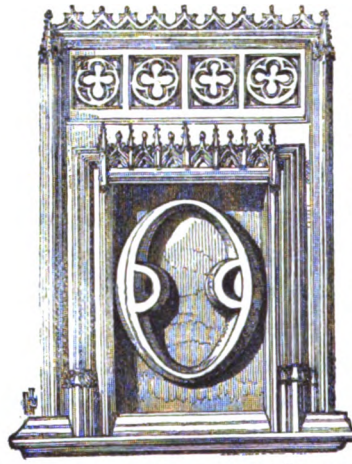

On voit toujours, contre le pilier qui sépare la chapelle de Sainte-Croix du chœur de la cathédrale, ce monument dont les riches ciselures et les moulures prismatiques accusent l'art ogival du xve siècle (1). Mais l'inscription a disparu depuis longtemps et c'est d'après Quincarnon que nous pouvons en reproduire ici le texte, qui est conforme, d'ailleurs, aux termes du testament d'Isabeau d'Harcourt :

« Cy devant gist Isabeau de Harcourt, relaissée de « feu Monseigneur Humbert de Thoire et de Villars, « dame de Rossillon, Riverie, Chastelneuf, Dargoyre « et du Boys, laquelle a ordonné dire ou faire dire, en

(1) Le dessin de ce cadre, reproduit ici, avait été donné par Leymarie dans *Lyon ancien et moderne*. (T. II, p. 227).

Digitized by Google

« tout temps, en cette chapelle, par les chanoines du « chapitre de cette église, tous les jours, une messe « avant ou après l'office de saint Jean-Baptiste en bas, « et toutes les semaines une fois faire la procession après « ladite messe par ceulx de ladite église, à tel jour qu'elle « sera sevelie, et chanter les oraisons sur sa tombe. Et « chaque jour de Caresme, des Avents et des Quatre-« Temps, livrer perdurablement à chacun de ladite « église accoutumé de prendre livraison, qui sera à « Matines ou à la grand'messe et à vespres, en accrois-« sant de leur livraison accoutumée de délivrer en icelle « église, telle somme d'argent, comme il semblera bon « esdits seigneurs délivrer et de leur consentement. Et « faire tous les ans à semblable jour qu'elle sera sevelie « un anniversaire solennel, et dire la messe avec deux « mitres (1) de Saint-Jean et après faire procession par « ceulx de ladite église sur sa tombe, en priant Dieu « pour le salut de son âme et de ses prédecesseurs. Et « pour accomplir les choses susdites, leur a donné et « remis les villes et chasteaux de Chastelneuf et Dar-« goyre ensemble toutes les rentes, revenus, émoluments « juridiques d'iceulx, laquelle dame fut sevelie l'an de « grâce 1443, 7 juin. Dieu par sa miséricorde aye l'âme « d'icelle. Amen (2). »

XVII. Riverie sous les ducs de Bourbon, comtes de Forez (1443-1513). — Peu de faits historiques méritent d'être signalés pendant les 70 années que Riverie appartint aux comte de Forez. De Charles de Bourbon,

(1) C'est-à-dire à diacre et sous-diacre.

(2) Quincarnon. *Antiquités de l'église de Saint-Jean*, p. 51.

Digitized by Google

héritier universel d'Isabeau d'Harcourt, il n'est demeuré d'autre souvenir dans nos contrées qu'une croix gothique, aux armes des ducs de Bourbon, érigée en 1450, à l'entrée du village de Sainte-Catherine (1).

Charles de Bourbon mourut en 1456, et son fils Jean II lui succéda. Au mois de juillet 1461, ce prince obtint du roi Charles VII des lettres patentes supprimant le droit de marc d'or et d'argent que ses officiers percevaient sur les notaires de Riverie et de toutes les autres seigneuries appartenant aux ducs de Bourbon. Cette exemption fut confirmée encore par des lettres patentes du mois de juillet 1466 (2).

Après avoir obtenu aussi du roi, en 1465, que l'appel de la justice de Riverie fût porté directement au parlement de Paris (3), Jean II réunit, en 1473, au ressort de la juridiction du Forez, siégeant à Montbrison, cette même justice, qui était comprise auparavant dans celui de la sénéchaussée de Lyon (4). Mais cette réunion cessa quand Riverie ne compta plus au nombre des possessions des comtes de Forez. Plusieurs sentences du XVIe siècle nous montrent, en effet, que la justice seigneuriale relevait, à cette époque, du tribunal de la sénéchaussée de Lyon, ce qui a subsisté jusqu'à la Révolution (5).

(1) Cette croix a été détruite malheureusement, en 1863.

(2) Chaverondier. *Inventaire des titres du Forez*, n° 1202 (note) *Archives nationales*, PP. 37, c. 1943. — *Histoire des ducs de Bourbon*, II, 275.

(3) *Histoire des ducs de Bourbon*, II, 271. — *Archives nationales*. P. 1371, c. 1979.

(4) *Histoire des ducs de Bourbon*, II, 295. — A. Bernard. *Histoire du Forez*, II, 64.

(5) *Archives de la Cour d'appel de Lyon.*

Digitized by Google

Pierre II, duc de Bourbon, qui succéda à son père Jean II, en 1488, convoqua, au mois d'avril 1497, l'assemblée des trois états de son comté de Forez, ainsi que des baronnies adjointes Riverie et Thiers. Riverie envoya ainsi des députés à cette réunion, qui fut tenue à Montbrison, et dans laquelle il fut fait des réglements et des ordonnances utiles (1).

Deux ans plus tard (1499) mourut à Riverie Jean Mitte, troisième du nom, seigneur de Chevrières, au retour d'un voyage qu'il avait fait à Lyon, pour l'acquisition des seigneuries de Lignon en Velay et de Souzy en Lyonnais (2).

En 1502, Pierre II, duc de Bourbon, passa un traité avec Louis de Bron, par lequel il fut convenu que la haute justice de Saint-Jean-de-Chaussan appartenait au duc, à cause de sa seigneurie de Riverie, et la justice moyenne et basse du même lieu à Louis de Bron (3).

Pierre II mourut en 1503, ne laissant qu'une fille, Suzanne, duchesse de Montpensier, qui épousa, cette même année, Charles de Bourbon, si connu dans l'histoire sous le nom de *connétable de Bourbon* et dont elle n'eut pas d'enfants. Les grandes dépenses du connétable l'obligèrent à engager ou à aliéner plusieurs seigneuries. Ce fut ainsi qu'en 1513, Anne de France, sa belle-mère, vendit au nom des deux époux, à Claude Laurencin, bourgeois de Lyon, la seigneurie de Riverie, avec celles de Châtelus

(1) *Histoire des ducs de Bourbon*, II, 446. — A. Bernard. *Histoire du Forez*, II, 70.

(2) E. Richard. *Recherches historiques sur la ville de Saint-Chamond*, 88.

(3) Chaverondier, *Inventaire*, etc., n° 1049.—*Histoire des ducs de Bourbon*, II, 461.

Digitized by Google

et de Fontanez, au prix de 4,000 écus couronnés. Cette vente fut approuvée plus tard par le duc et son épouse, Suzanne de Bourbon (1).

XVIII. Les baillis de Riverie. — Les baillis étaient des officiers seigneuriaux chargés de rendre la justice. Au moyen-âge, ces fonctions, aussi bien que celles de notaire, n'étaient point dédaignées par les nobles ; dans quelques provinces, au contraire, ces derniers étaient seuls admis à les remplir.

Deux familles surtout se sont transmis, pendant plusieurs siècles, la charge de bailli de Riverie.

La première est celle des Arod, déjà possessionnée dans le ressort de la seigneurie dès l'année 1202. Pierre Arod, damoiseau, qui testa et mourut en 1313, était bailli de Riverie. On voyait autrefois dans l'église des Jacobins de Lyon son épitaphe qui était ainsi conçue : *Hic jacet Petrus Arodi de Riviria, domicellus, qui obiit anno Domini* MCCCXIII, *anima cujus per misericordiam Dei requiescat in pace* (2).

Les Arod remplirent cette charge de bailli pendant plusieurs générations. Dès le xve siècle, nous les voyons en possession de deux fiefs du Lyonnais, Senevas et la Fay. Au milieu du siècle suivant, le château de Lay, à Rive-de-Gier, devint aussi la propriété d'une branche de la même famille.

Des Arod la charge de bailli passa aux de Bron, sans doute par suite du mariage d'Isnard de Bron avec la

(1) *Histoire des ducs de Bourbon*, II, 523. — A. Bernard, *Histoire du Forez*, II. 78.

(2) Menestrier. *Notes sur l'histoire de Lyon* mss. . année 1313. — *Mazures de l'Isle-Barbe*. p. 218.

Digitized by Google

fille d'Hugonet Arod, seigneur de Senevas, en 1373 (1). La famille de Bron, originaire du village de ce nom en Dauphiné était, en effet, déjà établie dans nos contrées dès le XIVe siècle. C'est ainsi qu'en 1367, Pierre de Bron, dit Isnard, chevalier, se reconnut vassal d'Humbert VII de Thoire-Villars, seigneur de Riverie, pour sa maison de Chaussan et une rente de 24 livres au mandement de Riverie (2).

Les membres de cette famille qui ont rempli les fonctions de bailli de Riverie furent :

1° Jean de Bron, aussi surnommé Isnard, damoiseau, bailli de Riverie pour Humbert VII de Thoire-Villars et Isabeau d'Harcourt (1380-1405).

2° Antoine de Bron, qui épousa en 1430 Béatrix de Laire, sœur de Louis de Laire, seigneur de Cusieu, et testa en 1468.

3° Louis de Bron, seigneur de Chassagny, qui remplissait ces fonctions en 1471 et testa en 1511 en faveur de Béatrix de Bron, sa sœur, épouse de Louis de Rougemont, seigneur de la Liègue, dont les descendants prirent le nom des de Bron et possédèrent plus tard, pendant un demi-siècle, la seigneurie de Riverie.

Toutefois, Louis de Bron ne paraît pas avoir exercé jusqu'à sa mort les fonctions de bailli de Riverie, car Bertrand de Salemard, seigneur de Ressis et de la Fay, près de Néronde, en fut pourvu le 6 août 1483 (3).

Claude Champier, deuxième fils de l'illustre Symphorien Champier et seigneur de la Faverge, la Bâtie, Ron-

(1) *Manuscrits de Guichenon*, vol. XVI, n° 249.
(2) Huillard Bréholles, *Inventaire*, etc., n° 3028. — *Noms féodaux*.
(3) Saint-Allais. *Nobiliaire de France*, II, 154.

Digitized by Google

ceaux, Corcelles, Argy et Lisieu était bailli de Riverie, en 1559 (1). Mais après lui, le titre de bailli fut remplacé par celui de *juge ordinaire* de la seigneurie, et c'est ainsi que nous voyons qualifié noble Lambert Pinet, docteur en droit, avocat au siége présidial de Lyon, mort en 1596, et qui était revêtu des fonctions judiciaires dans le ressort de la baronnie (2).

Nous voyons aussi que, dès le XVIe siècle, le titre de juge de la seigneurie, porté ordinairement par un membre du barreau de Lyon, n'impliquait pas l'exercice réel de ces fonctions, qui furent remplies, jusqu'en 1789, au nom du titulaire, par *un lieutenant du juge* ou capitaine châtelain, domicilié à Riverie. Le premier que nous voyons exercer cette dernière charge est Philippe Charézieu, notaire royal à Riverie, en 1559, qui épousa une sœur d'Etienne du Tronchet, secrétaire de la reine Catherine de Médicis. En 1574, ce même office de lieutenant du juge était rempli par Catherin Rambaud, aussi notaire royal à Riverie et l'un des ancêtres de la famille Rambaud de Mornant (3).

XIX. Riverie aux XIVe et XVe siècles. La population rurale au moyen-age. Droits seigneuriaux. Chemins. Commerce. Industrie. Agriculture. — Aux XIVe et XVe siècles le château de Riverie renferme, comme aux siècles précédents, les habitations de plusieurs familles nobles : les Arod, les Lavieu, les Guichard, les de Vau-

(1) *Terrier du chapitre de Saint-Paul*, f° 129.

(2) *Archives du Rhône. Registre de Sainte-Croix*, année 1595.

(3) De Chantelauze. *Etienne du Tronchet* (*Revue du Lyonnais*, 2e série, XII, p. 344) — *Terrier du chapitre de Saint-Paul*. — *Archives de la Cour d'appel de Lyon. Insinuations*, reg. 21.

Digitized by Google

rion et les de Bron. Le bourg est abandonné aux artisans et à la population agricole. Mais, dès le XIVe siècle, son enceinte est devenue insuffisante, et le quartier des Farges (*fabrica*) est bâti hors de ses murs pour loger les forgerons. Dès la même époque, des jardins existent, comme aujourd'hui, le long des murailles du bourg et du château. Le grand Puits, qui porte alors le nom de *la Doy*, est mentionné déjà dans un titre de 1496, et il en est de même de la fontaine des Abreuvoirs et du chemin des poternes qui fait le tour de l'enceinte du château (1).

Nous n'avons aucun document précis sur l'état de la population rurale de nos contrées au moyen âge. Son histoire est celle de la classe agricole du reste de la France. L'homme attaché à la culture de la terre ne trouve de sécurité qu'à l'ombre des tours du château, ou dans l'enceinte des bourgs fortifiés. Corvéable à merci, il doit quitter son travail, au gré du maître, soit pour l'aider à la construction du donjon seigneurial, soit pour prendre les armes dans une guerre privée, sans intérêt pour lui.

A ces droits gênants et onéreux s'en ajoutent bien d'autres encore. Tels sont les droits de banalités. Un four banal, où chacun devait venir cuire son pain, a longtemps existé à Riverie, et un titre de la fin du XVIe siècle nous apprend que le carrefour, où il était situé, portait le nom, oublié aujourd'hui, de *place de la Fornache* (2). Tel était aussi le droit de *colombier*, mentionné dans un acte de 1378, et qui obligeait les habi-

(1) *Archives du Rhône. Hommages aux seigneurs de Roussillon.* — *Terrier des seigneurs de Bron*, 1496. — Manuscrits divers.

(2) *Archives de la Diana. Carnet des pensions pour le luminaire de Riverie.*

Digitized by Google

tants à supporter les pigeons des seigneurs et à n'en point posséder. Il en était de même du droit de *garenne*, en vertu duquel le seigneur entretenait dans un lieu réservé une quantité considérable d'animaux nuisibles à l'agriculture. Les territoires du Colombier et des Garennes nous conservent encore, à Riverie, le souvenir de ces deux droits féodaux.

Ces priviléges furent étendus aux petites rivières, dans lesquelles les seigneurs seuls ont le droit de pêcher. Ils se créent des étangs poissonneux, et le nom de *Pêcher* demeure encore attaché au lieu où se trouvait situé l'étang du seigneur de Riverie.

Mais aucun de ces droits n'était plus cher au seigneur que le droit de chasse. Le gibier était abondant et les récoltes du paysan avaient grandement à en souffrir. Aussi que de ruses pour violer les règlements prohibitifs et échapper à la colère du châtelain ! Mais aussi malheur au délinquant surpris en flagrant délit ! La peine du fouet, suivant la tradition, était souvent le châtiment qui lui était infligé.

A côté de ces entraves imposées à la liberté des populations rurales, les dîmes et les redevances féodales sans nombre leur laissaient à peine les ressources nécessaires aux besoins de la vie de chaque jour. Le luxe et le bien-être étaient donc chose inconnue. Les masures basses, mal bâties, ouvertes à tous les vents, que l'on rencontre encore dans quelques coins reculés de nos montagnes, nous donnent une idée des pauvres demeures des serfs du moyen âge.

Les chemins étroits, malaisés, gravissaient, sans détours, les pentes ardues des montagnes. Le plus souvent leur largeur était de huit pieds; elle était du double dans les contours. Mais cette largeur suffisait à une époque où

Digitized by Google

l'on voyageait seulement à pied ou à cheval et que les commerçants et les pèlerins étaient, surtout aux XIIe et XIIIe siècles, les deux seules classes de voyageurs. Riverie conserve encore un reste curieux de ces routes primitives. Le chemin, appelé la *Vieille-Côte*, est en effet la voie publique du moyen âge qui donnait accès au bourg de Riverie. Tous les titres anciens lui donnent le nom de *Chemin de Saint-Symphorien-le-Châtel à Vienne*. D'ailleurs à une époque où tout était organisé en vue de la défense et des surprises d'un ennemi toujours possible, un accès difficile était même une condition de sécurité. Tout s'enchaine en civilisation.

Ces difficultés de communication rendaient peu fréquentes les relations avec les villes. Aussi voyait-on prospérer dans les bourgs de quelque importance certaines industries, dont l'existence n'est plus aujourd'hui qu'un souvenir. Ainsi en était-il notamment de l'art du tisserand, du sellier, du tanneur, du chandelier, du forgeron, etc. Cette dernière industrie, qui a donné son nom au quartier des Farges, subsiste seule aujourd'hui à Riverie.

Les produits agricoles étaient l'objet d'un commerce sans importance. Faute de débouchés, le paysan ne cultivait guère son champ ou sa vigne que pour ses besoins personnels. Et comment en eût-il été autrement quand le transport du vin ne pouvait se faire que dans des outres et à dos de mulet ? Au surplus, l'agriculture était bien peu avancée et le sol demeurait souvent en friche. Les cimes et les flancs des montagnes étaient couverts de bruyères, de pâturages ou de grands bois peuplés de loups, auxquels le seigneur, suivi des habitants du pays, faisait encore périodiquement des chasses actives à la fin du siècle dernier. L'*Almanach historique de Lyon* de 1760 nous apprend qu'à Saint-Didier-sous-Riverie *une grande*

Digitized by Google

partie du sol est inculte. On trouverait difficilement aujourd'hui quelques parcelles non cultivées dans cette commune, l'une des plus riches du canton de Mornant. Mais s'il en était ainsi, dans nos pays, au siècle dernier, qu'était-ce donc au moyen âge?

Nous trouvons dans ce fait la démonstration la plus saisissante du progrès fait par l'agriculture depuis un siècle.

A. VACHEZ.

(*A continuer.*)

Digitized by Google

ÉTUDE SUR LA GENÈSE DES PATOIS

ET SPÉCIALEMENT

DU ROMAN OU PATOIS LYONNAIS

SUIVI D'UN

ESSAI COMPARATIF DE PROSE ET PROSODIE ROMANES

(SUITE (*)

—

MIREIO

POÈME PROVENÇAL

Mireille (1), tel est le titre donné par Mistral à son poème, qu'à l'instar d'Hésiode, d'Homère, Virgile, Voltaire et *tutti quanti*, il a divisé classiquement en douze chants. Mais que le lecteur se rassure! ils sont tout si bien et si consciencusement remplis, que si, sur ma parole, il se décide à ouvrir le livre, il ne le quittera plus qu'il n'en ait vu la fin; tellement l'auteur à su y coudre avec art la série des mœurs locales et des traditions des aïeux, entremêlée aux tableaux frais et gracieux du paysage de la Provence, au milieu duquel se déroule, lentement et comme à plaisir, un drame emprunté à cet âge d'or de l'innocence, que l'on ne retrouve

* *Voir les précédentes livraisons.*

(1) *Mireio, spectabilis*, Mirabelle, Isabelle, belle à voir.

Digitized by Google

que chez les poètes. L'action en est simple et va se déroulant tout naturellement, comme le fil de l'écheveau. Pas n'est besoin à l'auteur de se battre les flancs pour monter sa muse au ton de l'enthousiasme : suaves peintures de la vie pastorale, scènes naïves d'un amour naissant, chant frais de la jeune fille accompagné du son argentin de la chochette du troupeau dans les bois, et, pour contraste, chant grave et monotone du matelot, entonnant après boire le récit de ses campagnes contre l'Anglais. Je ne sais rien de mieux fait pour chatouiller agréablement l'oreille, dans une langue souple et sonore, et intéresser en même temps le cœur et l'esprit, que cette mélopée, tenant le milieu, pour le genre, entre l'idylle et l'épopée. On dirait la plume des fées de Perrault tenue par la main d'Anacréon.

L'invocation en est simple et a le mérite de transporter d'un bond le lecteur au cœur du sujet :

Canto uno chato (1) *de Prouvenço,*
Dins lis amours de sa jouvenço
A travès de la crau (2) *vers la mar, din li blà.*
Umblo escoulan (3) *du grand Oméro,*
Jeu lo volo segui. Come éro
Ren qu'uno chato de la terro,
En foro de la crau se n'es guéro parla.

(1) *Chatte*, diminutif *chatouno*, au figuré une *fillette;* par allusion à la grâce, à la gentillesse et aux manières *felines* de la jeune fille.

(2) Crau, en grec *crauros*, aride ; on nomme ainsi une vaste plaine caillouteuse formant une sorte de delta non loin de l'embouchure du Rhône et traversée par le canal de Craponne, qui la parsème de quelques oasis de verdure.

(3) *Escoulan*, *scholanus*, écolier.

Digitized by Google

Emai soun front no lusiguesse
Que de jouinesso, émai n'aguesse
Ni diadèmo d'or, ni manteu de Damas
Vole qu'en glôri fugue aussado
Coume uno reino, e caressado
Per nostro lingo mesprisado ;
Car canto què per vautre, o pastro e gent di mas ! (1).

J'chantò n'a perla de Provensa
Diu la fleur de son ennocinsa ;
Ou travers de la crau, vai la mer, [din lo blò,
D'Oméro imboïtant lo pò,
Je lo sego de loïn ; coma le n'équïe
Qu'ina sippone (2) emmi le-z-épie,
In defour de la crau o ne s'est pou [parlò.

Bien que son front ne reluïesse
Que de joïnessi, et qu'a n'eïesse
Ni diadèmo d'or, ni mantio de Da- [mòs
Je vol'in gloïri la vaïr aussia
Com'ina raïna, et caressia
Par noutra linga delaissia ;
Cor je chantò par vo, postros et [gints dou mòs.

Tu, segnour Dieù de ma patrio
Que nasquères dins la pastriho (3)
Enfioca mi paraulo et dona me d'alen !
Lou sabès ? intre la verduro,
Au soulèu, em'i bagnaduro
Quand li figo se fan maduro (4)
Vin l'ome aloubati desfrucha l'aubre en plen.

(1) Le *mas* ou *mazel*, maison, ferme, hameau.

(2) *Sippone*, violette ; « comme elle n'était qu'une violette cachée dans les blés, en dehors de la Crau, il s'en est peu parlé. »

(3) *Pastriho*, pâtrerie, étable, bergerie.

(4) *Maduro*, *maturus*, « quand les figues sont mûre, svient l'homme avide » (*aloubati*), alouvé, glouton comme un loup.

Digitized by Google

Mais sus l'aubre qu'éu espalanco (1),
Tu toujour quihes (2) *quauco branco*
Ounte l'ome abrama (3) *noun posque aussa la man* ;
Bello jitello premierenco
E redoulento, e vierginenco,
Bello frucho madalenco (4),
Ounte l'aucèu de l'er se ven leva la fam.

O Dieu! ous pouros si affòblo,
Qu'esse naïssu din ïn etròblo,
Bailli me d'òma et de petrin!
Cor, te zou-sòs, dins la vardura,
Par la solaï et la fraichura,
Quand ina vaï la figu'est mura,
Lo bague vient que la depind,
Mais su cel'òbro qu'al ebranche,
Toujor te gorde quau'ca branche,
Onte a ne pot portò la man ;
Bella gita, frut odorant,
Marojo avant la Madelenna,
Quand los autros morquont à [penna,
Et de l'isiau mate (5) la fan.

Jéu la vese, aquela branqueto,
Et sa frescour me fai lingueto (6)!
Jéu vese i ventoulet (7) *boulega* (8) *dins lou céu*
Sa ramo e sa frucho immourtalo.....
Béu Diéu, Diéu ami, sus lis alo
De nosto lengo prouvençalo,
Fai que posque avera la branca dis aucéu!

(1) *Espalanco*, qu'il ébranche et réduit en palans, bâtons, échallas.

(2) *Tu quihes, curas*, tu réserves.

(3) *L'ome abrama*, affamé, quémandeur.

(4) *Madelenco*, fruit hatif, mûr à la Madeleine.

(5) *Mater*, calmer, apaiser.

(6) *Farlinguetto*, action de braver quelqu'un en lui montrant la langue.

(7) *Un ventoulet*, charmant diminutif de zéphir.

(8) *Boulega*, conservé dans le style familier, bouliguer, fatiguer.

Digitized by Google

D'iqui je veio cella branche
Que de mon lòs vareie et penche
Et que lo vint retrosse in aut ;
O Dieu ami, fa que su l'ala
De noutra linga provinçala,
Je jugnia la branch'immortala,
Onte chante lò-mont l'isiau !

Puis l'exposition, résumant p. a. d. en deux mots le poème : Au bord du Rhône, dans une pauvre maisonnette cachée entre les hauts peupliers de la rive et les saules au blanc feuillage, demeuraient un vanier et son fils, qui s'en allaient de ferme en ferme, raccommodant *li canestelle route e li paniè trouca*, corbeilles rompues et paniers troués.

Ambroise, le vannier et son fils Vincent, *lou Vincenet*, le futur héros du poème, tout en devisant ensemble, arrivent devant le mas de Falabrègue, demeure de Mireïo. Et Vincent, pauvre et sauvage enfant de la lande, de s'émerveiller à la vue de la plantueuse végétation des champs couverts d'oliviers et de mûriers possédés par le riche Ramon, père de Mireille. Le lecteur voit d'ici l'opposition et l'intrigue du drame; d'une part la pauvreté de Vincent, de l'autre la riche dot de Mireille, qui se dresse comme un obstacle infranchissable ; puis, dans un coin, le petit dieu Amour, qui se rit des obstacles, et qui, au risque de tout briser, saura bien mettre en rapport les deux pôles opposés de la pile.

— An! deja s'entrevèi dins l'iero
Lou camelun de la paiero,
Diguè mai Vincenet : sian au recatadou !...

Déjà s'entrevoyait, dans l'aire, le comble de la meule de paille, refuge nocturne du pauvre et du mendiant : « Ah,

Digitized by Google

dit Vincent, nous voici arrivés au gîte. — Oui, c'est-là, reprend son père, que prospèrent les brebis ; l'été, elles ont le bois de pins; l'hiver, la plaine caillouteuse... Oh! ici, il y a de tout!

E touti aquéli grands aubrage
Que sus li teule fan oumbrage!
Et quelo bello font que raio en un pesquié.
E touti aquéli brux d'abiho,
Que chasco autouno desabiho
E, tre que Mai s'escarrabiho,
Pendouloun cent eissame i grand falabreguié!... (1)

Oh ! en toute cette terre, père, lui répond Vincent, savez-vous, ce qui me plait le plus? c'est la fille de la ferme.

Oh! piei, en touto la terrado,
Paire, lou mai qu'a ieu m'agrado,
Es la chato dou mas !

Tout en devisant ainsi, ils se trouvèrent vers la porte. La fillette venait de donner la feuillée à ses vers à soie ; et sur le seuil, à la rosée, elle allait, en ce moment, tordre un écheveau. — « Bonsoir à toute la compagnie ! » fit le vannier en jetant bas ses brins d'osier.

« — Maître Ambroise, Dieu vous le donne ! — dit la jeune fille ; je mets *la thie* à la pointe de mon fuseau, voyez !... Eh! vous autres vous voilà attardés ! — D'où venez-vous ? de Valabrègue ? — Juste! et le Mas des Micocoules, se rencontrant sur notre route, — il se fait tard, avons-nous dit, nous coucherons à la meule de paille. »

(1) Et tous ces grands arbres qui tendent leur ombrage sur le toit, et ces belles eaux qui jaillissent dans le vivier, et toutes ces ruchées d'abeilles, que l'on dépouille à l'automne, et dès que mai *s'écarquille*, se suspendent en essaims, par centaines, aux grands micocouliers !

Digitized by Google

Et avec son fils, le vannier alla s'asseoir sur un rouleau de labour, puis sans plus de paroles, ils se mirent à tresser tous les deux une manne commencée, et, de leur gerbe dénouée, ils croisaient et tordaient les osiers dociles.

Vincèn avié sege an pancaro,
Maï, tant dòu cors que de la caro,
Certo ! aco'ro un beu drole et di mieu estampa ;
Emé li garo proun moureto,
Se voulès..... mai terro ncgreto
Adus toujour bono seisseto,
E sort di rasin negre un vin que fait trepa. (1)

Déjà, dehors, à la fraîcheur, Mireille, la gentille fermière, sur la table de pierre avait mis la salade de légumes ; et du large plat chavirant sous la charge, chaque valet tirait à pleine cuiller de buis, les fèves... — Et le vieillard et son fils tressaient. — Et bien, voyons !

Venès pas soupa, meste Ambrosi ?
Emé soun'er un pau renôsi,
Diguë meste Ramoun, lou majourau doù mas.
An ! leissas dounc la canestello !
Vesès pas naisse lis estello ?...
Miréio, porge uno escudello !
An ! à la taulo ! d'aut ! que devés ètre las ! (2)

(1) Vincent n'avait pas encore seize ans, mais, tant du corps que de la figure, certes, c'était un beau gas et des mieux campés ; il avait bien un peu le teint brun, si vous voulez.. mais terre noire produit toujours bonne moisson, et il coule des raisins noirs un vin qui fait *trepa*, *trepidare*. danser.

(2) Ne venez-vous pas souper? maître Ambroise, dit, avec son air un peu bourru, maître Ramon, le maître du logis. Allons ! laissez-moi ces corbeilles ; ne voyez-vous pas les étoiles se lever ? Ici ! Mireille, apporte une écuelle ! allons, à table ! vite ! que vous devez être las !

Digitized by Google

« — Allons !» fit le vannier.— Et avançant vers un coin de la table de pierre,ils coupent du pain. — Mireille, leste et accorte, avec l'huile des oliviers assaisonne pour eux un plat de féveroles ; puis vient, empressée, le leur apporter de ses mains.

Dins si quinge an éro Mireïo...
Coustièro bluio de Fontvieio,
Et vous, colo Baussenco, et vous plano de Crau,
N'avès pu vist de tant poulido !
Lou gai souleu l'avié spélido ;
E nouveleto e frescoulido,
Sa caro, à flour de gauto, avie dous pitiot trau.

« Mireille était dans ses quinze ans... — Côte bleue de Fontvieille, et vous collines Baussenques, et vous plaines de Crau, vous n'en avez plus vu d'aussi belle ! — » Le gai soleil l'avait éclose ; et frais, ingénu, son visage à fleur de joues avait deux fossettes.

E soun regard éro uno eigagno
Qu'es valissié touto malgagno...
Dis estelle mens dous ei lou rai, e mens pur ;
E negrejavo de trenello
Que tout de long fasieu d'anello ;
E sa peitrino redounello
Ero un pessègue double e panca ben madur.

« Et son regard était une rosée qui dissipait toute douleur... Des étoiles moins doux est le rayon, et moins pur ; — il lui brillait de noires tresses qui tout le long formaient des boucles, et sa poitrine rebondie — était une pêche double et pas encore bien mûre...

E fouligando, e belugueto,
E souvagnello uno brigueto !.....

Digitized by Google

Ah ! dins un véire d'aigo, entre vaire o quéu biai,
Touto à la fès l'aurias begudo !

Et folâtre, et sémillante, — et sauvage quelque peu..... Ah ! dans un verre d'eau, en voyant cette grâce,— toute à la fois, vous l'eussiez bue !

Holà ! maître Ambroise, ne nous conterez-vous rien ce soir, s'écrient en chœur les convives; c'est donc ici le repas où l'on dort?—La! la ! mes amis, honny soit celui qui raille le loup de mer ; Dieu dirige sur lui son souffle et le fait pirouetter comme une toupie. Chantez plutôt vous-mêmes, jouvençaux, vous les vaillants et les forts. Dans mon temps, allez ! je n'étais pas en retard ; mais aujourd'hui, les miroirs sont cassés,

— *Ah ! de moun tèms ére un cantaire*
Mai aro, que voulés ! li mirau soun creba ! (1)

— Allons, maître Ambroise, reprend Mireille de sa voix caressante, chantez-nous quelque chose; là! ce que vous voudrez, cela nous récréera. — Belle *chatoune*, lui répond Ambroise, vos désirs sont des lois et, bien qu'il ne me reste à vrai dire, qu'un filet de voix.

Bien que ma voués noun a plus que l'aresto (2)
Par te plaire el est déjà presto .
Et tout d'un temps commenço questo :

Lou baile Sufren que sur mar commando,
Au port de Touloun a douna signau.....
Partèn de Touloun cinq cents Prouvençau.

(1) Allusion aux deux pièces écailleuses et brillantes du corcelet de la Cigale, qui, en se frottant l'une contre l'autre, produisent le bruit strident que l'on connait.

(2) Aristo, (calamus), spica, n'est qu'une balle sèche, un épi égrenné.

Digitized by Google

D'ensaca l'Anglès l'envéjo éro grando;
Voulen plus tourna dins nostis oustau
Que noun de l'Anglès veguen la desbrando.

Mai lou promié mès que navegavian,
N'aven vist degun, que dins lis enteno
Li vou de gabieu voulant per centeno (1)...

Mai lou segound mès que vanegavian,
Uno broufouniè nous baie proun péno,
E la nieue, lou jour dur agoutavian. (2)

Mai lou tresen mès nous prengué l'enrabi (3),
Nous bouié lou sang de degun trouba
Que noste canoun pousquesse escouba...

O tron-de-bon-goi! cridé lou gabié,
Trés-gros bastiment tout drè nous arribo!
— Alerto, pichoun! li canoun en ribo!

Cridé quatecant lou grand marinié.
Que tastan d'abord li figo d'Antibo (4) !
Li en daren, piei, d'un autre panié.

N'avié panca dit, se véi qu'uno flamo.
Quaranto boulets van coume d'uiau
Trouca de l'Anglès li veissieu reiau.....

(1) Nous n'avions vu rien que, dans les vergues, le vol des pingoins.

(2) Une tourmente nous donna assez de peine, et la nuit et le jour nous égouttions dur, nous travaillions aux pompes.

(3) Mais le troisième mois la rage nous prit.

(4) Qu'ils tâtent d'abord des figues d'Antibes! allusion railleuse aux boulets.

Digitized by Google

Un di bastimen, ïe resté que l'amo !
Lountems, s'entend plus que li canoun rau,
Lou bos que cracino et la mar que bramo.

Di nemi pamens un pas tout du mai
Nous t'en separa : que bonur ! que chale !
Lou baili Sufren, entrepide e pale

E que sus lu pont brandavo jamai :
Pichot ! crido enfin, que voste fio cale !
E vouguen léi dur mé d'ôli de z-Ai (1).

N'avié panca di, qué tout l'équipage
Lampo is alabardo, i visplo, i destrau,
E grapin en man, l'ardi Prouvençau,

D'un soulet alen, crido : A l'arrambage !
Sus lou bord Anglès sautan din qu'un saut
E commenço alors lou grand mourtelage.

Oh ! qu'enti baieu ! Oh ! qué chapladis ! (2).
Que crébïs que fan l'aubre que s'esclapo,
Souto li marin lou pont que s'aclapo.....

E dou viéi su quello lo paraulo,
Li bouié, s'aussant de la taulo,
Eron ana mena si sièis couple au raiòu
De la bello aigo couladisso ;
E sount la triho penjadisso,

(1) Enfants, cria-t-il, que votre feu cesse, et servons lui dur de l'huile d'Aix (l'abordage). Alors saisissant hallebardes, haches, poignards, grappin en main, le hardi provençal répond par un cri sorti de toutes les poitrines : à l'abordage !

(2) O quel combat ! quel massacre !

Digitized by Google

En zounzounant la cantadisso
Dou viéi Valabregan, abeuravon li miou (1).

Mai Miréio, touto souleto (2),
Ero restado, risouleto,
Restado emé Vincièn, l'òu fieu de meste Ambroi.
E touti dous enseu parlavon
Uno vers l'autro, que semblavon
Deu cabridello en flour que chino un vent galoi.

— « Ah ! ça ! Vincent, lui dit-elle : — Quand tu as sur le dos ta bourrée, et que tu erres çà et là, raccommodant les paniers, en dois-tu voir dans tes courses, des châteaux antiques, des lieux sauvages, des fêtes, des pardons !...

Et Vincent de saisir la balle aux bond, et de lui raconter les péripéties d'une course d'hommes, où il a joué, lui, son tout petit rôle.

C'était à Nismes sur l'Esplanade. Un peuple aggloméré plus drû que les cheveux était là anxieux, palpitant. De nombreux coureurs, nu-pieds, sans veste, allaient, venaient, brûlant d'impatience, et, au milieu d'eux, Lagalante le roi des coureurs,

Que de Prouvenço et d'Italio
avié desalenha lis ome li pu durs.

(1) Et, sur cette parole du vieillard, les laboureurs, se levant de table, étaient allés conduire leurs six paires (de bêtes) au jet de la belle eau coulante ; — et sous la treille aux rameaux, pendants en fredonnant la chanson du vieux de Valabrègue, ils abreuvaient leurs mulets.

(2) Mais Mireille, seule et souriante, était restée avec Vincent le fils de maître Ambroise, et tous deux penchés l'un vers l'autre se parlaient et se touchaient comme deux souchets que courbe un vent guilleret.

Digitized by Google

Aussi faisait-il beau voir, rangés sur son dressoir, les nombreux plats d'étain où étaient gravées ses courses victorieuses...

Et tant d'écharpes aux riches couleurs, que vous auriez juré qu'aux clous de ses solives, l'arc-en-ciel se tenait déployé.

En le voyant se préparer à entrer en lice, tous les coureurs, l'un après l'autre, baissent la tête et sans mot dire, reprenaient leurs vestes. Moi qui par hasard ce jour-là assistais aux courses et riais de leur couardise :

Eh ! noum d'un garri ! m'esquideré,
Siou courreire, pereu !... — Mai qu'ai dit, fouligaré,
Tout ais veu — d'aust te fau courre
E jugas veïre : sus li moure,
Li per lemaren, ren que li roure
N'avien just courregu, qu'apris li perdigaré (1).
Faugué l'ana !.....

Il fallut y aller, Lagalante, en me voyant est pris d'un fou rire, et avec un air de mépris : Tu peus, mon petit tirer tes grègues !

Un troisième coureur, nommé le Cri du *Mas* se joint à nous. Nous partons, si vous les eussiez vu bondir, o Mireille, non, ni sur les monts, ni dans les plaines, il n'est cerf ou levrier qui, aux courses, déploient tant de nerfs. Vincent se précipite, déjà même il les a dépassé mais son pied rencontre un obstacle, et il roule, à court d'haleine, dans la poussière.

(1) Et nom d'un chien! moi aussi je suis un coureur, parbleu! qu'ai je dit, pauvre fou, chacun m'entraine : Allons ! sus ! il faut courir ! et jugez voir ! sur les collines, et, pour juges rien que les chênes, je n'avais guère couru jusqu'alors qu'après les perdreaux.

Digitized by Google

Les coureurs émérites poursuivent leur course furibonde, Lagalante prêt à se voir dépassé par le Cri, allonge le pas en hurlant comme un loup, vain effort! le Cri le précédant à peine d'une longueur, embrasse le poteau. Le peuple crie victoire! le plat d'étain étincelle au soleil et passe dans les mains du vainqueur. Les cymbales retentissent, le hautbois entonne un chant de triomphe, et le peuple fait entendre un long cri d'*evohe*.

Lagalante confus baisse tristement la tête. En vain son rival heureux cherche à le consoler en lui rappelant ses triomphes passés. Lui, le visage blême, les lèvres frémissantes, la chair palpitante d'émotion, détache son caleçon aux sonnettes d'or : « Tiens, dit-il, puisque l'âge brise mes forces, prends! il est à toi. Puis, fendant la foule, triste et chancelant comme un frène ébranché, on ne l'a plus revu.

Devant le Mas des Micocoules, ainsi Vincent faisait le déploiement des choses qu'il savait : l'incarnat venait à ses joues et son œil noir jetait des flammes. Car ce qu'il disait, il le gesticulait, et sa parole coulait abondante comme une ondée subite sur un regain de mai.

Les grillons chantant dans les mottes, plus d'une fois se tûrent pour écouter, le rossignol, l'oiseau de nuit, dans le bois firent silence; tandis que, impressionnée au fond de l'âme, Elle, assise sur la ramée, jusqu'à la première aube du jour, n'aurait par fermé l'œil.

Jeu m'ès d'avis, fagué la maire,
Que per l'enfant d'un paniéraire
Parlo rudamen ben. O maire, es un plaisi
De soumiha, l'iver, mai aro
Per soumiha la nuie es trop claro;
Escouten, escouten l'encaro ;
Passaren mi vihado e ma vida à l'aussi !

N'est-ce pas, disait la mère, que pour le fils d'un vannier,

Digitized by Google

il parle rudement bien ? — O mère, c'est plaisir de dormir, l'hiver; mais à cette heure la nuit est trop claire, écoutons, écoutons-le encore ! pour moi, je passerais mes veillées et ma vie à l'entendre.

Ainsi s'écoulait à plaisir la veillée, et la nuit projetait lentement au loin son ombre; tandis que dans le marérage on entendait les clochettes tinter, et que l'oiseau de nuit, jusque là muet, recommençait à mêler au chant du rossignol son cri strident.....

Dr Monin.

A continuer.

Digitized by Google

UN MARIAGE SOUS LES TROPIQUES

SUITE (*).

La route n'offrit d'autres incidents que la constatation d'incroyables caprices, entremêlés de bouderies, de la part d'Herminia. La caravane voulait-elle profiter d'un beau chemin pour accélérer sa marche, elle mettait sa mule au pas ; désirait-on déjeuner, elle n'avait pas faim ; passer outre dans un village, elle s'y arrêtait tout court ; arrivait-on au poste désigné pour la nuit, et voyait-elle un domestique s'approcher de la comtesse pour l'aider à descendre de cheval, elle l'appelait impérieusement, laissant sa belle-mère les bras étendus. Si le moindre de ses désirs était contrarié, elle boudait d'abord, puis une rage concentrée s'emparait d'elle et se traduisait en crises de nerfs. Rodolphe, tout étonné, cherchait les yeux de sa mère comme pour y trouver l'explication de ce phénomène, mais Wilhelmine, sur ses gardes, évitait de répondre même par un regard et se contentait, vis-à-vis du comte, de hocher silencieusement la tête comme pour exprimer le découragement de son âme.

Cependant un observateur attentif aurait trouvé autre chose que du caprice dans les volontés changeantes de la jeune femme. Evidemment il y avait dans sa pensée un plan qu'elle suivait avec une imperturbable ténacité, avec cette patience du sauvage qui le fait rester des heures, des jours entiers en embuscade pour surprendre un en-

(*) Voir les précédentes livraisons.

Digitized by Google

nemi. Il n'est pas probable que sans une idée préconçue elle eût ainsi manqué à tous les égards, tous les respects, tous les devoirs envers ses parents, envers son mari, envers elle-même, dont l'intérêt était certes de vivre en bonne harmonie avec sa nouvelle famille.

— Que veut-elle donc ? disait Wilhelmine au comte.

— C'est une énigme, ma bien chère, mais nous ne pourrons tarder à en connaître le sens. Si c'est le résultat d'une mauvaise nature, nous ne serons que trop tôt édifiés sur ce malheur ; si c'est un calcul, il ne peut exiger une comédie éternelle, et nous en saurons le but à notre arrivée à Salta. Continuons le système de concession que nous avons suivi jusqu'à ce jour; évitons les chocs et consomme jusqu'au bout ton sacrifice d'abnégation personnelle. Tu es admirable de dévouement, ma pauvre Wilhelmine ! Dieu te récompensera par le bonheur de ton fils.

Et dans cette espérance la comtesse subissait toutes les avanies qu'il plaisait à Herminia de lui infliger. Elle voulait, si Rodolphe devait s'en détacher, que cet éloignement vînt de lui seul de même qu'il avait été seul à décider cette union. Dans la pureté de son âme et la droiture de ses intentions, elle ne voyait le bonheur de son fils que dans le strict accomplissement de ses devoirs ; elle souhaitait donc ardemment que Herminia vaincue par l'affection, se rendît enfin et fût pour eux tous, non certes la femme qu'elle avait rêvée, mais au moins une compagne supportable, feignant le respect si elle était incapable de le concevoir. Elle sentait que dans les angoisses de son âme l'impartialité de son jugement était constamment prête à lui échapper et, méfiante d'elle-même, elle exagerait sa condescence dans la crainte d'exercer une influence fâcheuse sur l'esprit de Rodolphe.

Digitized by Google

Ce fut dans ces dispositions que la famille entra à Salta. Suivant l'usage du pays, chacun s'empressa de visiter les nouveaux venus, et la civilité habituelle se trouvant aiguillonnée par le désir de voir la fille du général Fleming, il y eut affluence chez M. de Czernyi. Herminia fut parfaitement maussade, et, sauf quelques exceptions, se refusa obstinément à payer aucune politesse. La comtesse dut prétexter l'éternelle migraine pour sauver les apparences et adoucir les désappointements. Rodolphe était consterné.

— N'est-il pas étrange, disait-elle un soir au comte, que sur tant de personnes que nous avons vues nous n'ayons pas reçu une seule félicitation sur ce mariage? Les Fléming passent pour riches, la belle-mère est au mieux avec le gouverneur de Salta; les convenances ne laissent rien à désirer: vous, Léonard, vous êtes considéré, aimé même dans cette ville. Comment donc pas une main ne s'est-elle tendue pour nous donner une joyeuse pression, pas une voix ne nous a-t-elle fait entendre un heureux présage?

Ah! mon cœur, mon cœur! ne te serais-tu donc pas trompé!

Quelques jours plus tard, ce fut bien autre chose. Les dames Saltênas étaient venues d'abord en grande toilette rendre à la jeune mariée la visite de rigueur ; puis la curiosité les avait poussées à vérifier ce qu'avait de réel cette fameuse migraine dont toute la société s'était occupée ; enfin elles revenaient voir la comtesse pour elle-même et ce fut alors le concert le plus unanime.

— Ah! querida! faisait une en entrant, quel petit monstre a donc été prendre votre beau Rodolphe ?

— Mais, mi senora, ajoutait une autre qui avait trois laiderons à marier, la figure n'y fait rien; c'est le carac-

Digitized by Google

tère qui est tout, et non seulement Dona Herminia n'est pas belle mais c'est l'esprit le plus infernal de la province !

— Ma chère, disait une troisième, je conviens avec vous qu'on peut se passer de beauté, et vous avez raison de croire que la bonté du cœur y supplée ; mais j'ai connu des filles laides et passablement difficiles, que l'éducation avait rendues presque jolies et tout à fait raisonnables. C'est l'éducation, senoritas, qu'un homme doit rechercher d'abord, et quelle culture a pu recevoir Dona Herminia avec un père toujours aux champs et une mère qui ne s'occupait pas d'elle? Ah ! querida condesa! Nous vous plaignons toutes du fond de notre âme ! un si beau jeune homme ! il n'y a eu qu'un cri dans Salta à cette nouvelle !

Pendant ce colloque entre femmes, M. de Czernyi, dans un coin de l'appartement, subissait de la part des maris un autre interrogatoire.

— Vous croyez donc les Fléming riches, lui disait l'un, détrompez-vous, le général vit de sa solde et n'a rien de plus.

— Pourtant.....

— On vous a abusé, cher comte, ajoutait un autre. Fléming est bien connu de ma femme, qui a des parents dans le pays; il a en effet beaucoup de terrains en surface, seulement ces immensités sont improductives et, par dessus le marché, disputées pour la plupart. Les parties lésées se taisent aujourd'hui parce que le général n'a que peu d'années à vivre et qu'on craint sa femme, une vipère dont la morsure est mortelle ! Mais laissez partir le vieux Fléming et vous verrez des procès s'abattre sur cet héritage comme les condors sur une mule morte dans la quebrada. En moins de rien tout sera dévoré, et votre fils n'aura de clair là dedans que la sotte compagne qu'il s'est choisie !

Digitized by Google

— Vous me permettrez de vous faire observer qu'il y a des titres de propriété qui paraissent parfaitement en règle et un contract de mariage.. ..

— Hélas, amigo mio, ajoutait un troisième, vous auriez raison avec tout autre que ces Fléming, qui écrasent tout le monde de leur supériorité et qui ne sont riches — s'ils le sont — qu'à force de mauvaise foi ! On vous a promis, raison de plus pour qu'on ne tienne pas, pour qu'on ne tienne jamais ! J'ai passé quinze jours l'an dernier à Chirimayo et beaucoup fréquenté cette maison. La mère ne tarissait pas en plaintes sur sa fille et l'aurait jetée à la tête du premier venu. Votre malheur, cher comte, vous a fait donner dans le piége, et maintenant le plus sage pour D. Rodolphe sera de planter là cette triste créature et de s'en retourner tout seul en Europe !

Nous laissons à penser la figure que faisait la pauvre Wilhelmine en recevant ces compliments de condoléance. Le pourpre avait envahi ses joues, son front brûlait, et quand ces cruelles visiteuses eurent laissé le salon, elle tomba en sanglottant dans les bras du comte, qui la pressa contre sa poitrine.

— Voilà donc, s'écria-t-elle, voilà donc la confirmation de mes craintes, la sanction des révoltes de mon âme ! Voilà les félicitations de toute une ville ! Sans cœur, sans éducation ! Voilà les compliments qu'on adresse à notre belle-fille, et savez-vous, Léonard, que ce matin, avant la douloureuse scène dont vous venez d'être le témoin, j'ai reçu le respectable D. Martin, le juge à la cour suprême. Il a demandé Herminia et, sur la réponse habituelle, il a levé les yeux au ciel et fait le signe de la croix sur la porte qui mène à son appartement. Puis, me prenant la main dans les deux siennes, il l'a serrée avec effusion. Avais-je raison, moi, contre vous tous ? L'instinct maternel était

Digitized by Google

trop clairvoyant pour se tromper aux apparences : pendant que vous suiviez le feu follet qu'on faisait voltiger devant vous, je voyais, moi, l'abîme ouvert sous les pieds de mon fils, et j'ai été impuissante, malheureuse mère que je suis, à le retenir au bord du précipice !

LE RAPT.

« Anita ! écrivait Herminia à une de ses amies, reste fille, ma chère, ou, si ta mauvaise étoile te pousse à te marier, garde-toi d'un étranger comme d'un fléau ! Tu ne saurais croire ce que je souffre depuis que je suis ici. Moi, l'enfant libre, accoutumée à voir la moindre de mes volontés obéie, prévenue, devinée ! moi qui d'un signe faisais tout plier, je suis traitée par ces gens du dehors comme une plante rebelle qu'on ne saurait trop fortement assujettir ! C'est surtout ma belle-mère que j'abhorre..... avec ses airs mielleux et cette fausse bonté dont je sens à chaque minute la blessure ! Veux-je manger ? ce n'est pas l'heure. Ai-je sommeil pendant le jour ? on ne doit dormir que la nuit. Me dispensé-je de recevoir une visite ou d'en rendre une ? on m'objecte qu'une femme de mon rang a des devoirs envers la société et qu'elle doit les remplir. Des devoirs ! Anita ! moi des devoirs ! jusqu'à ce jour c'est envers moi qu'on les avait eus ! Ma mère, qui me paraissait un tyran, me semble aujourd'hui un ange de douceur ; la vie que je trouvais si décolorée à Chirimayo était un paradis en comparaison de la gêne dans laquelle je me débats. Mais ne crois pas que je leur cède ! La sauvage — comme ils m'appellent en ayant l'air de plaisanter — leur donnera du fil à retordre ! Je ne serais pas malheureuse si j'étais seule avec Rodolphe. C'est un

Digitized by Google

pauvre garçon qui se laisse prendre à la glu comme un oiseau et qu'on endort avec une parole. Mais je m'étais mariée pour avoir un esclave à mes pieds et je ne trouve qu'un imbécile qui se laisse seriner par sa pie-grièche de mère et sermonner par son père, autre vieux fou qui a cru me séduire avec des airs de sympathie et des larmes à l'œil ! Au moins celui-là n'est pas méchant, mais la vieille!! il fallait voir l'autre jour quel coup d'œil elle m'a lancé chez les Pinto, que nous avions été visiter ! Au reste l'histoire vaut bien que je te la conte.

« Après m'être bien fait prier pour sortir, j'avais fini par consentir. Rodolphe s'était mis à ma toilette avec un soin tout particulier et vraiment je regrettais que l'un de mes anciens adorateurs ne fût pas là. Il aurait composé quelques strophes sur mes yeux de velours et ma petite main blanche. Bref nous nous rendons chez les Pinto, moi au bras du vieux, qui me chantait quelque sornette sur les merveilles de son pays.... Et, à propos ! puisque j'y suis, je te dirai que c'est une des choses qui m'exaspèrent le plus. Ces gens-là ne trouvent rien de bien ici : on ne mange, on ne boit, on ne dort, on ne vit réellement que chez eux ; ils prétendent manquer de tout, et à chaque instant ce sont des insinuations d'autant plus perfides qu'elles sont cachées sous une foule de circonlocutions polies qui empêchent de se fâcher sans rien ôter à l'acuité de la réflexion. De sorte que moi qui voulais voir l'Europe, moi qui méprisais Salta, Lima, Buenos-Ayres, qui ne rêvais que Paris, Londres, tous ces grands foyers de lumière et de plaisirs, moi qui pressentais que là seulement se trouvait cette source de jouissances inconnues à nous autres enfants de la nature, je me suis prise à détester Paris, Londres, l'Europe, et tout ce qui n'est pas Chirimayo, où je veux rentrer pour n'en plus sortir !

Digitized by Google

« Je reviens à mon histoire. Nous arrivons chez les Pinto et trouvons le salon plein. Tu sais que leur frère a épousé la Rosaura Sevil, une de ces pimbêches qui se croit tout permis parce qu'on leur a dit qu'elles étaient passables. J'exècre leurs grands airs et je riais sous cape de la bonne occasion que je voyais venir. En effet, on ne manque pas de me demander de leurs nouvelles, et ma belle-mère de saisir ce moment pour faire leur éloge. Quant à moi je réponds carrément ce que j'en pense et j'entonne un cantique si bien chanté qu'il produisit un effet prodigieux. Tu ne peux te figurer les yeux de la vieille, qui me suppliaient et me foudroyaient à la fois, l'air bête de Rodolphe, qui n'y comprenait rien et les grimaces des Pinto, qui sautillaient sur leurs chaises à chaque épithète que je débitais de l'air le plus gracieux du monde. L'envie de rire m'étouffait; cependant je me contins jusqu'au bout, pensant bien que cette drôle de conversation irait jusqu'à Chirimayo, où ces belles personnes enrageront en l'apprenant. Mais en sortant de là il a fallu en endurer de cruelles! Rodolphe avait la mine sombre et silencieuse, le comte s'en allait le nez en terre, et la belle-mère entreprit un sermon sur les égards envers le prochain, la nécessité de l'indulgence quand on vit en société et une foule d'autres fadaises du même genre. Tu sais que je ne me déconcerte guère; aussi répondis-je tranquillement que du moment où la civilisation n'apprenait qu'à mentir et qu'elle ne consistait qu'à manger et dormir à des heures fixes, j'aimais tout autant rester sauvage; qu'au moins on savait à quoi s'en tenir avec moi, tandis qu'avec les civilisés on devait toujours croire à une tromperie; qu'en conséquence rien ne m'empêcherait de faire ma volonté et de dire ce que j'avais dans le cœur!

« Tu comprends, chère Anita, quelle force me donne cet

Digitized by Google

étalage de franchise. En me faisant sauvage et en parlant à tort et à travers, je conquiers non-seulement la possibilité de leur dire de dures vérités, mais encore de cacher tout ce que je veux qu'ils ignorent. Ces Européennes sont des poupées qui se bichonnent pour le plaisir de leur miroir, des avares qui regardent à un medio, des hypocrites qui ne valent pas mieux que nous, mais qui dissimulent tout sous des dehors convenus pour sauver, disent-elles, les apparences sans qu'au fond personne s'y trompe. La civilisation, dont mon père m'a tant rebattu les oreilles, n'est que la science de la fausseté et, hors de là, une sottise pure parée de clinquant pour éblouir les imbéciles. Je serais bien avancée quand je m'imposerais la gêne d'une foule de puérilités qui me feraient rire s'il s'agissait d'une autre que moi ! Non, non : on m'appelle la sauvage : Eh bien ! je resterai la sauvage, et si je peux *sauvagiser* Rodolphe, malgré sa mère, je n'y manquerai pas !

« Au fait, c'est une idée qui me plaît. La comtesse est choquée, — c'est clair — et chacune de mes impertinences laisse sur sa figure une traînée douloureuse qui m'amuse infiniment. Mais ce n'est pas assez, et j'élève autel contre autel; après tout, je suis la femme de Rodolphe, et s'il doit obéir à quelqu'un c'est à moi. Nous verrons bien !

« Adieu, chère Anita, envoie-moi par le premier exprès tout ce que tu pourras de sucreries : on meurt de faim ici avec cette atroce cuisine européenne, et tes douceurs seront les bien-venues ! »

On voit par la lettre qui précède que le terrain sur lequel le comte voulait faire germer la semence de la civilisation était on ne peut plus mal préparé. Sans arriver à une révolte ouverte, Herminia neutralisait par un sar-

Digitized by Google

casme ou par une force d'inertie invincible tous les efforts que faisait sa famille pour se l'assimiler. Généralement elle se taisait, mais le pli de sa lèvre était d'une insolence telle que plus d'une fois la comtesse quittait l'appartement pour rester maîtresse d'elle-même. Non seulement Herminia bouleversait toutes les idées de régularité reçues en Europe; non-seulement elle restait plusieurs jours sans vaquer aux soins les plus vulgaires de la toilette, mais sa chambre était d'un désordre révoltant. Ses vêtements gisaient épars sur des chaises, sur des malles, sur le sol, dans un pêle-mêle inoui ; fût-elle de l'étoffe la plus chère, sa robe était jetée sur le lit où elle s'étendait à chaque instant. la foulant aux pieds sans se déchausser ; c'est ainsi qu'elle passait tous les moments qu'elle pouvait dérober au salon, tantôt accroupie, roulant dans ses doigts la pointe des tresses de ses cheveux, tantôt ensevelie dans une somnolence sans pensées.

Quand elle parlait, c'était pour contredire la comtesse ou lui répondre des impertinences. Wilhelmine remuait toutes les cordes du cœur dans l'espoir d'en entendre une résonner à l'unisson, mais c'était peine perdue. Un jour qu'elle résumait les devoirs des enfants envers leurs parents par un mélange de respect et d'affection:

— Moi ! s'écria Herminia, je n'ai jamais aimé ni mon père ni ma mère ! j'aime à manger ce qui me plaît et à dormir quand je veux !

Une autre fois, la comtesse lui parlait des rapports qui devaient exister entre époux et signalait les malheurs qu'amenaient les mésintelligences :

— Une femme sans son mari, disait-elle, est privée de toute considération dans le monde....

— Bah ! interrompit Herminia, peut-être chez vous, ici nous n'avons pas besoin de considération !

Digitized by Google

Et les journées s'écoulaient ainsi dans une continuité d'efforts de Wilhelmine pour inculquer à sa belle-fille des sentiments de délicatesse et de saine raison, et une résistance non moins persistante d'Herminia à repousser tout ce qui venait d'elle.

Du reste le comte n'était pas plus heureux dans ses tentatives; il avait proposé d'enseigner l'allemand à Herminia, surtout pour se ménager un entretien intime de quelques heures. Sa belle-fille s'y prêta pendant huit jours ; le neuvième elle eut la migraine et le dixième elle déclara qu'elle aurait tout le temps d'apprendre quand elle irait en Europe. La vérité est qu'elle était excédée des conseils du comte. Toute la tendresse, toute l'onction dont il emprégnait ses moindres paroles, toute l'indulgence par laquelle il émoussait la plus douce de ses remontrances, n'amenaient qu'un long bâillement ou un sourire narquois. Au fond, Herminia ne détestait pas trop son beau-père, car elle ne lui supposait aucune influence sur son fils ; mais il l'ennuyait à mourir, et elle le lui laissait voir sans façon.

« Anita ! écrivait-elle quelques mois plus tard. J'ai une bonne nouvelle à t'apprendre. Je suis enceinte, ma chère, et tu ne saurais concevoir ma joie. Ne va pas te tromper à ces paroles et te figurer que je deviens folle par avance du petit moutard que je mettrai au monde : J'ai toujours trouvé que les enfants étaient sales, criards et puants. Le mien ne fera pas exception et je frémis d'avance à la seule pensée des douleurs qu'il va me coûter. Hélas ! combien je me suis abusée, pauvre Anita, et que mon exemple te serve de leçon ! Moi qui recevais les soupirants à ma fenêtre, qui riais sous cape quand ils se morfondaient dans la rue à m'attendre, qui ne leurs donnais ma petite main blanche que juste assez pour pouvoir me

Digitized by Google

moquer d'eux plus tard, moi qui m'entendais chanter en vers et en prose, qui me sentais libre comme l'air et qui en profitais pour jeter ma porte au nez de celui que j'avais fait passer par-dessus le mur tant que le jeu m'avait plu ; moi, ma chérie, accoutumée à voir mon père me céder toujours et à faire trembler ma mère d'un regard..... dis-moi donc pourquoi j'ai changé toute cette royauté, toutes ces aspirations joyeuses, toute cette vie de fantaisie, contre un esclavage qui me paraît chaque jour plus pesant !

« Vois un peu comme les plus petites choses peuvent influer sur toute une existence ! Il n'y avait pas quinze jours que ce bêta d'Emilio Sevil était parti pour Salta après nous être mutuellement passé au doigt les anneaux qui nous garantissaient une fidélité éternelle..... jurée à la face de la lune, bien entendu, car tous ces beaux serments ne paraissent sérieux que quand on n'y voit pas ! En faisant sa malle, il n'avait pu résister à l'envie de pleurer ; il avait le cœur plein, le pauvre benêt.... trop plein! car il déborda en larmes désespérées sur une lettre qu'il me fit tenir au moment de monter en selle; le poulet était, ma foi, mieux tourné que je ne l'aurais attendu de lui : sa flamme brûlait littéralement le papier. Tu comprends bien que ma réponse suivit de près. J'avais bien un peu envie de rire en l'écrivant, et mon amour — impérissable — me semblait risqué, mais, au demeurant, Emilio pouvait être un mari; les propriétés de son père touchent les nôtres, et quoique sa mère soit une mégère que j'exècre, il pouvait y avoir un certain avantage à mettre ma main dans la sienne. Nous en étions là, nous reposant sur la foi jurée, quand ce malencontreux Rodolphe arriva à Chirimayo. Rodolphe n'est certes pas plus fin qu'Emilio, mais il est plus beau, et la longueur de ses yeux bleus,

Digitized by Google

la douceur du timbre de sa voix, quelque chose d'élégant et de noble dans toute sa personne me le firent regarder. Je me serais pourtant contentée de l'atteler à mon char, ni plus ni moins que tant d'autres qui l'ont déjà tiré, lorsque je me vis tout d'un coup harcelée pour une dette que je ne savais vraiment comme payer. Pourquoi devais-je et comment toute cette monnaie avait-elle disparu? C'est ce qu'il me serait bien difficile de te dire; mais enfin je devais et il fallait sortir de là le moins mal possible. Il arriva précisément que Rodolphe s'engoua de mes yeux, de ma petite main, de toutes sortes de choses qui l'amenèrent à me demander en mariage. Je le saluai comme un sauveur, car dès que sa poursuite fut agréée, je réclamai carrément au général les piastres qu'il ne pouvait laisser en souffrance, et voilà, chère Anita, comment je me suis mariée! Je te jure que mon repentir est immense et que j'aurais bien mieux fait de soutirer au vieux ce qu'il n'aurait pas osé me refuser! d'autant que je ne suis guère plus avancée. Figure-toi que lorsque je dis à Rodolphe:

« — Donnez-moi cent piastres; j'en ai besoin:

« Il a l'impertinence de me demander ce que j'en veux faire! Est-ce que je le sais, moi! Je me réveille avec l'envie de dépenser vingt, quarante, cent piastres à n'importe quoi; de quel droit Rodolphe veut-il m'en empêcher?

« — Nous autres Américaines nous sommes habituées à tenir les clés de la caisse, lui répondis-je l'autre jour, et ce devrait être à vous à recevoir l'argent de vos menus plaisirs, au lieu de m'importuner par vos ridicules questions d'inquisiteur!

« Ma foi, là dessus nous nous sommes disputés vertement et je l'ai joliment envoyé promener quand il a prétendu

Digitized by Google

que, dans un ménage bien réglé, on devait modérer ses dépenses sur ses revenus ! Nous nous sommes jetés des paroles dures, mais Rodolphe se monte, se monte, s'enivre par le bruit de sa voix et ne sait plus où il en est. De sorte que si ce n'était son affreuse mère, à qui il repéte tout, et son savantasse de père, qui analyse, compare, dissèque sans cesse, je ferais marcher mon époux à la baguette et..... sans qu'il s'en doutât. Il y a dans son clavier une corde qui répond à la note du paon, et il suffit de l'attaquer vigoureusement pour en faire ce qu'on veut.

« En attendant, Anita mia, je ne t'ai pas encore fait savoir pourquoi ma grossesse me rendait si contente. C'est que, vois-tu, c'est un prétexte à tout. Depuis que ma taille promet de s'arrondir, il n'y a plus de leçons, plus d'entraves, plus de visites. J'ai faim, je mange ; j'ai sommeil, je dors ; les gens m'ennuyent, je leur tourne le dos. Il n'y a plus de sermons possibles, car j'ai entendu, l'autre jour que j'écoutais derrière la porte, une vieille senora dire à la comtesse :

« — Ah ! ma chère, que voulez-vous ! la grossesse change le caractère ! J'ai vu des exemples étonnants de petites femmes, douces comme des agneaux qui devenaient comme des tigres jusqu'au moment de leurs couches !

« Et moi, riant sans le laisser paraître, je fais donner au diable mon mari, mon beau-père et la comtesse ! Je m'amuse quelquefois à entrer dans leurs idées ; je les pousse, je les pousse.... j'ai l'air d'une vraie convertie. Puis, tout à coup, quand je vois déjà s'épanouir sur leurs lèvres le sourire du vainqueur, je lâche une bonne grosse impertinence, une méchanceté qui les mord jusqu'au vif, et je ferme les yeux comme si je me trouvais mal, mais pas assez pour perdre le spectacle de leurs mines qui s'allongent et des éclairs qui brillent dans le regard de la com-

Digitized by Google

tesse, qui me croit évanouie ! C'est charmant, je te jure, et si ce n'est que je dois accoucher un jour et qu'alors je dois redevenir..... bonne ! cette comédie me ferait vraiment prendre le mal en patience.

« Du reste, je vais être débarrassée d'un des pantins que je fais danser pour mes petits plaisirs. Rodolphe s'en va en mission au Tacuman et ne reviendra probablement que pour entendre miauler sa progéniture. Je ne sais ce que pense le conciliabule; mais ma volonté bien formelle est de ne pas rester à Salta. De gré ou de force il faudra qu'on me ramène à Chirimayo où je me sens bien plus appuyée qu'ici, car ma mère oubliera ses rancunes pour faire cause commune avec moi. Elle déteste les Czernyi et n'a consenti au mariage que par contrainte. Quant à mon père, c'est un vieux lâche qui avait de trop bonnes jambes sur le champ de bataille pour ne pas fuir un peu les luttes de famille. Une fois rentrée au foyer maternel, nous ferons si bien que la belle-mère et son mastodonte de mari prendront la volée et que Rodolphe me restera. Alors commencera ma vengeance, à moins qu'il ne s'amende et ne tourne au chien couchant. Dans ce cas je pourrai peut-être le gratifier d'une laisse et lui permettre de porter mon tapis quand j'irai à l'église. A revoir bientôt, sois-en sûre ! »

Rodolphe était, en effet, sur le point de partir, mais la mission n'était qu'un prétexte. Wilhelmine suivait avec une anxiété toujours croissante les phases de ce drame intime et s'effrayait du changement de son fils. Son teint avait perdu la fleur de la jeunesse, ses joues s'étaient amaigries, sa parole était devenue saccadée, sa jovialité native avait fait place à une tristesse profonde dont il s'efforçait en vain de dissimuler l'empreinte. C'est qu'hélas! Le pauvre jeune homme avait bien à souffrir ! Il avait cru

Digitized by Google

trouver une compagne douce, bonne, soumise ; il s'était persuadé que les manières tout à fait supérieures de ses parents lui auraient inspiré le respect, de même que leur affection aurait conquis sa confiance d'abord et sa tendresse ensuite. Il avait espéré, enfin, que cette jeune fille partagerait ses idées d'avenir et travaillerait de concert avec lui à les réaliser; et voici qu'au bout de quelques mois d'union, le mirage doré des fiançailles s'était évanoui et qu'il se trouvait en face d'un caractère indomptable, incapable d'aucune concession, et que ses prières, ses caresses, tout ce que le cœur inspire, tout ce que la raison suggère, venait se briser fatalement contre une volonté de sauvage, contre un dédain farouche ou une force d'inertie que rien ne pouvait ébranler! Jamais Herminia n'avait dit un mot de tendresse, jamais une attention, même la plus vulgaire, n'avait trahi un désir de plaire : elle voulait être servie, adorée, adulée sans compensation. Et comme naturellement la douleur qu'en éprouvait Rodolphe réagissait sur son humeur, il en résultait des paroles aigres, des bouderies sans fin, des colères sourdes que le comte et Wilhelmine essayaient en vain d'apaiser.

Rodolphe n'avait pas mieux réussi sous le rapport de l'intérêt, si l'intérêt eût guidé son choix. Le général Fléming avait promis solennellement de faire bâtir le moulin en six mois et de donner les fonds nécessaires pour les plantations de coca, dont il avait fait briller les futures merveilles aux yeux du jeune homme. Mais les mois s'accumulaient sans que rien se fît, et le comte ayant cru devoir provoquer une explication, le général répondit par une pantalonnade qui serra le cœur de M. de Czernyi et fit pâlir la comtesse.

Il n'y avait plus à en douter. M. Fléming avait voulu

Digitized by Google

se débarrasser de sa fille, ou plutôt, avait profité de l'occasion pour faire insérer au contrat certaines clauses qui lui étaient personnellement avantageuses dans ses rapports de fortune avec sa femme, ce qui expliquait la difficulté que cette dernière avait mise à consentir au mariage et l'empressement tout contraire avec lequel le général avait poussé à sa conclusion. Une fois le résultat obtenu, le vieil Hollandais avait regagné la plus éloignée de ses haciendas et, de là, comme d'un retranchement inaccessible, il envoyait ses lardons sur les simples qui avaient cru à sa parole. Quand Rodolphe avait essayé de s'en plaindre auprès d'Herminia, celle-ci lui avait ri au nez et lui avait répondu qu'il n'avait qu'à vivre à Chirimayo et qu'il ne manquerait de rien.

Trompé dans les espérances de son cœur, Rodolphe devenait chaque jour plus morose et la comtesse frémissait en pensant au ravage qu'elle voyait s'opérer en lui. On résolut donc de l'arracher à ce milieu où il dépérissait et de l'envoyer au Tucuman, afin que le grand air, le changement, les occupations forcées du voyage apportassent quelque calme dans cette âme froissée et ramenassent la vie dans ce corps que la douleur envahissait peu à peu.

Il partit et Herminia resta seule avec ses parents.

En voyant son fils s'éloigner, Wilhelmine respira plus à l'aise. Dans sa foi naïve et ses convictions religieuses elle ne pouvait concevoir une séparation durable entre époux. Elle n'admettait point ces compromis, si fréquents dans le monde, par lesquels chacun cherche en dehors du foyer conjugal une compensation aux tristesses d'une intimité sans amour. Sa raison lui disait que les plus grands sacrifices devaient se consommer pour maintenir la pureté de la voie légitime et que le bonheur vrai ne se trouvait point au delà. Cependant, comme sa tendresse

Digitized by Google

maternelle était le sentiment le plus vif qu'elle eût jamais ressenti, son cœur s'était révolté contre ce mariage, qu'elle n'avait pu prévenir, et plus d'une fois le trop plein de sa douleur s'était épanché en larmes brûlantes silencieusement versées dans le sein de son mari. Rarement, mais pas assez pourtant pour avoir toujours échappé au regard perçant d'Herminia, ses traits avaient subi la pression de l'émotion intérieure et trahi sa souffrance. Toutes les perceptions de son âme lui révélaient l'impossibilité de vivre avec Herminia, même en revêtant une abnégation de chaque jour, de chaque minute ; toute preuve nouvelle d'égoïsme, d'orgueil, d'absence de sensibilité chez sa belle-fille réveillait amèrement cette certitude et lui faisait apercevoir pour Rodolphe des horizons désolants. Dans le principe, elle ne pouvait se persuader que ce mariage existât réellement, et, dans les angoisses de son imagination, elle se débattait contre une conviction inexorable; mais la lutte qui déchirait son sein fut de courte durée; les nobles aspirations de son âme triomphèrent et les plaintes que sa bouche murmurait encore quelquefois ne s'exhalaient plus que dans la solitude, comme le douloureux écho d'une pensée sans espoir ! Elle conçut alors d'autres illusions, que partagea complètement le comte. Ils se figurèrent que ce roc devait avoir une fissure; que sous cette cuirasse de glace et de sarcasme un cœur pouvait battre et que la différence des éducations, des langages, du mode de percevoir avait été jusqu'ici l'obstacle contre lequel ils s'étaient brisés. Rodolphe, trop jeune, trop impressible, passant subitement du découragement à l'espérance, trop faible pour suivre un plan invariable, manquant tour à tour de dignité et de patience, était incapable de découvrir l'endroit vulnérable de cette poitrine de bronze, et sa présence était plutôt un empêche-

Digitized by Google

ment qu'un auxiliaire. Or, Wilhelmine s'était cramponnée au désir de le rendre heureux malgré cette union funeste. Elle se flattait qu'en écartant le motif des contradictions journalières, en plaçant son Rodolphe dans un lointain vaporeux où disparaîtraient les aspérités de son caractère, elle parviendrait, à force de douceur, de tendresse et d'abnégation, à s'introduire dans l'âme de cette Herminia qui se dérobait toujours à la faveur d'une impertinence ou d'une sauvagerie. Le voyage qui devait rendre la santé à son fils devait donc en même temps favoriser ses projets, et quand son oreille eut perdu le dernier bruit des pas du cheval qui l'emportait, elle tomba à genoux et pria longtemps avec ferveur. Lorsqu'elle releva son visage baigné de larmes, elle se sentit plus forte, plus résignée; il lui sembla qu'une lueur divine éclairait son âme et lui promettait un appui ; son espoir se changea presque pour elle en certitude de réussir.

Pourquoi Dieu permet-il ces illusions, et pourquoi, lorsque ses serviteurs l'implorent, ne fait-il pas briller à leurs regards le miroir fatal de leur destinée ? Oh ! C'est que la faiblesse de l'homme est si grande qu'il a peine à supporter sa charge de chaque jour ! C'est que l'espérance, qu'elle reste au fond de la boîte de Pandore où qu'elle revête de son prisme la confiance du chrétien, cette espérance, qui n'est que l'ignorance de l'avenir, est le baume consolateur que la Providence a ménagé pour nos blessure ! Peu de cœurs seraient assez robustes pour ne pas défaillir à la révélation des épreuves que suinte la vie ; peu de courages assez bien trempés pour affronter la lutte gigantesque dont l'issue nous est cachée ! L'espérance est dans le sillon que le paysan arrose de ses sueurs ; elle brille derrière les bataillons que doit percer la baïonnette du soldat; elle s'assied au chevet du malade, s'en-

Digitized by Google

trelace aux fleurs qui couronnent la fiancée; elle berce nos rêves et plane en souriant au dessus de nos enfants endormis! C'est la main de Dieu lui-même qui l'a placée entre nous et les choses futures comme un rideau magique qui nous en dérobe les douleurs!

C'est ainsi que chaque homme dresse dans sa pensée l'édifice fantastique de sa vie. Peu importe qu'il s'écroule sous la pression fatale de la réalité; l'espérance, cette féérique créatrice, a bientôt fait surgir de nouveaux horizons, et toujours, le bonheur apparaît au dernier plan, phare trompeur qui fuit éternellement devant nous, mais dont l'éclat nous donne la force de courir jusqu'à l'abîme qui s'appelle l'éternité!

Rodolphe rêvait comme tout jeune homme rêve. Il aspirait à pleins poumons l'air pur des champs et les senteurs embaumées que lui envoyaient les fleurs aromatiques nées d'elles-mêmes sous les tropiques. En passant sous les rameaux élevés des lapachos, en voyant s'arrondir les fûts des quinaquinas et festonner l'immense famille des lianes diaprées de toutes les couleurs de la palette divine, il lui semblait qu'une nouvelle existence recommençait pour lui. La solitude de la nature n'est pesante qu'à ceux dont le remords gonfle la poitrine. Les cœurs purs s'y dilatent, s'y fortifient dans l'amour et la foi pour l'intelligence incommensurable qui se revèle à l'homme dans la contemplation de ses œuvres. Le sentiment des maux réels parvient même souvent à s'effacer dans l'absorption générale de l'âme. On dirait que la pureté de l'atmosphère endort la douleur par un mystérieux magnétisme; le courage se retrempe, et quand la vie réelle reparaît tout à coup, on est préparé pour les froissements qu'elle amène.

F. CLAVAIROZ.

(*A continuer*).

Digitized by Google

DEUXIÈME NOTE

SUR LES ORIGINES DE L'INDUSTRIE DE LA SOIE EN FRANCE (1).

Testament d'un tisseur lyonnais en 1502.

Ce sujet d'études et de recherches historiques n'est pas épuisé. Tout ce qui se rapporte à l'industrie, cause principale de la splendeur de la ville de Lyon, a un intérêt public. Il faut que la lumière se fasse pleine et entière sur la création du travail de la soie. Chaque découverte, relative à cette question lyonnaise par excellence, sera soigneusement enregistrée dans la *Revue du Lyonnais*, dont l'épigraphe : « Nous voulons faire une œuvre lyonnaise avec les noms et les matériaux appartenant à notre sol » doit être justifiée.

On a établi, par des faits incontestables, que la soie était tissée à Lyon en 1517. Ainsi, entre l'institution de la manufacture d'état créée par Louis XI en 1466, puis transportée à Tours en 1469, et la création de la fabrique d'étoffes somptueuses par Turquet et Naris, privilégiée en 1536, se trouve une période industrielle pendant laquelle on a pu constater l'existence du tissage de la soie (2). Un document, récemment découvert, démontre clairement que plusieurs ateliers de *tissutiers* étaient en pleine activité en 1502, sous le règne de Louis XII. Leur établissement, remontant sans doute à la fin du règne de Charles VIII, se rapprochait des essais tentés par Louis XI, essais qui firent germer puis mûrir l'idée de cette fabrication à Lyon. Des ouvriers, dressés à la manufacture de Tours, eurent le courage d'entreprendre cette œuvre, et établirent à leurs risques et périls et sans aucun privilége, des métiers pour tisser les étoffes communes. Ils obtinrent quelques succès qui suggérèrent peut-être à l'esprit observateur de Turquet la pensée de fabriquer les étoffes somptueuses dont il est l'introducteur à Lyon. On ne doit point oublier que les premières étoffes, présentées au consulat par Turquet et Naris, étaient non pas des tissus communs de soie, mais des velours. Pour apporter quelque

(1) La première note a été publiée dans la *Revue du Lyonnais*, page 109 de ce tome.

(2) Voyez *Etienne Turquet et les origines de la fabrique lyonnaise*, par V. de Valous. Lyon, impr. Mougin-Rusand (librairie d'Aug. Brun, rue du Plat, 13), brochure in-8, de 72 pp. (avec les additions).

Digitized by Google

clarté dans l'histoire de cette industrie, il faut enlever toute confusion dans les mots comme dans les faits.

Le document qui atteste l'existence à Lyon, antérieurement à l'année 1517, de plusieurs *tissutiers* ou tisseurs de soie, est le testament authentique de Jean Escoffier, *tissutier* (*tissuterius*) (1) et citoyen de Lyon, reçu le 3 octobre 1502, par Jean Bardillon, clerc, notaire apostolique, et registré (sans date) en la cour de l'officialité diocésaine (2).

Par cet acte, rédigé en latin, « honnête homme, » Jean Escoffier, sain d'esprit mais débile de corps, après les réflexions accoutumées sur la fragilité de « l'humaine lignage » et l'incertitude de l'heure de la mort, après les invocations à Dieu, à la Vierge et aux saints, formules dans lesquelles se reflète l'esprit de ce temps où tout portait le cachet de la religion, base fondamentale de la société, recommande à son héritière de payer les prières qu'il ordonnera, ses dettes et ses legs particuliers. Puis il fait élection de sépulture dans l'église de Saint-Pierre-les-Nonains, sa paroisse, au tombeau où gît sa femme. Il veut un luminaire de treize torches et deux cierges autour de son corps, et la sonnerie de trois glas funèbres sans interruption. Il ordonne de convoquer à ses funérailles tout le clergé de Saint-Pierre, qui célébrera une grand'messe des morts et cent messes basses de *requiem*. Il lègue à l'hôpital du pont du Rhône 20 sous tournois; à sa mère 50 livres; à son frère petit-Jean les 5 livres ou 7 francs d'or qu'il lui doit; à son frère Sébastien une cotte ou robe rouge qu'il tient en gage, avec 100 sous tournois. Il reconnaît devoir à honnête homme Nicolas de Chambost (3), pour reliquat de salaire, 30 livres tournois, et lui lègue 10 livres pour le remercier de ses bons services; il veut en outre que la *mercerie* de soie (4) qu'il possède, c'est-à-dire toute son industrie, soit mise sous la direction dudit Nicolas pendant dix ans, à la charge par celui-ci de rendre les profits à son héritière universelle. Il donne à la nourrice de sa fille une cotte de drap et 12 florins, à son serviteur (*servitori*) 30 sous tournois, à chacun de ses cinq compagnons ou apprentis

(1) On dit actuellement *tisseur*. Quant au mot *canut*, dont l'étymologie est bien connue, il est relativement moderne et ne paraît pas avoir été employé dans le langage lyonnais avant la fin du règne de Louis XIV.

(2) Arch. départem. : *Testamenta*, tom. XXVIII, f° 174.

(3) Son contre-maître. Le *de* n'avait alors (et n'a encore légalement) aucune valeur nobiliaire; il signifiait né à, originaire de, venant de, etc. Nicolas de Chambost n'appartient pas à la famille consulaire et très-distinguée de Rivérieulx de Chambost.

(4) Les étoffes de soie faisaient partie de la mercerie. Ce tissutier fabriquait et vendait pour son propre compte.

Digitized by Google

(*famulis sive apprentissagiis*) 25 sous tournois. Il fait un legs de 10 livres à un ami. Il déclare qu'il doit 8 livres et 10 sous à un habitant de Lyon. Puis il établit le compte de ce qui lui est dû et de ce qu'il possède en numéraire : 106 livres que lui doit un voisin, 83 pièces d'or en lettres, cédules et autres titres écrits, 108 pièces d'or dans une bourse, 101 écus d'or au soleil dans une autre bourse, 10 écus d'or, quatre anneaux d'argent dans un petit coffre, 150 livres tournois en monnaie de Savoie et quelque argent de la monnaie royale, plus 30 pièces d'or dans une troisième bourse (1). Il institue héritière universelle Françoise sa fille « naturelle et légitime » (2) et la confie à la tutelle d'un honnête marchand qu'il nomme exécuteur testamentaire. Les témoins de cet instrument fait à Lyon, sont : Honnêtes hommes Jacques de Bagé, mercier, Amédée Tercon, *tissutier*, Pierre Dymier, *tissutier*, Pierre Escoffier, *tissutier*, Jean Sorlin, *tissutier*, Antoine Mey, *tissutier*, et messire François Bergier, prêtre, tous citoyens et habitants de Lyon,

Cette analyse substantielle d'un long instrument, patiemment formulé par un notaire trop prolixe, ne paraîtra ni minutieuse, ni puérile si l'on veut bien la lire avec attention. Elle atteste, en effet, l'existence à Lyon, en 1502, non seulement d'un atelier au complet, avec le maître, le contre-maître, les compagnons et les apprentis, mais encore l'établissement de cinq autres ateliers dont les propriétaires sont les témoins instrumentaires de l'acte des dernières volontés de leur confrère Jean Escoffier. On a pu voir, en outre, que la position de ce tissutier, à la fois fabricant et marchand, était une honnête aisance, telle que la plupart des chefs d'atelier pourraient la désirer aujourd'hui. Il est permis d'en conclure que le tissage de la soie produisait des bénéfices, malgré les entraves mises à cette

(1) Il est difficile d'indiquer la valeur en monnaie actuelle du trésor possédé par cet heureux tissutier. Quelles sont ces *pièces* d'or ? Pour les livres tournois et les écus d'or au soleil, on peut en faire une évaluation relative. L'écu d'or valant 2 livres tournois et la livre tournois environ 20 francs de notre monnaie, les 256 livres tournois et les 111 écus d'or, marqués dans l'avoir, donnent un total de 10,000 francs environ. Quant aux *pièces* d'or, au nombre de 221, comme aucune monnaie d'or de ce temps n'était inférieure à nos pièces de 40 francs, on peut donner à leur ensemble une valeur de 8 à 10,000 francs, total 20 000 francs environ Il faut ajouter à cette appréciation qui n'a rien d'absolu, les métiers, l outillage, les matières premières et les étoffes fabriquées.

(2) C'est la double expression du temps pour désigner les enfants légitimes ; quant aux illégitimes, on les désignait par ces mots charmants : *Donatus, donata*, donné, donnée. On lit dans les lettres de légitimation de cette époque cette phrase naïve : N.... né de la copulation charnelle et illégitime de.... avec de....

Digitized by Google

industrie naissante par la puissante corporation des merciers. La portée historique de ces renseignements utiles et exacts, justifiera la publication de cette note. Au surplus, il nous a semblé que tous ces détails devaient être reproduits, puisqu'ils concernent les hardis précurseurs de cette classe industrielle, si intéressante et si laborieuse, cause première de la grandeur et de la richesse de Lyon, et pourtant si calomniée et si exploitée, moins malheureuse par ses propres vices et sa mauvaise organisation que par les perfides suggestions, les excitations perverses et les illusions décevantes dont elle est la triste victime.

V. DE VALOUS.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

VUES ET SITES PITTORESQUES DE ROANNE ET DE SES ENVIRONS, dessinés et lithographiés par L. NOIROT : 1870-1871, grand album oblong de 43 feuilles (1).

C'est une œuvre vraiment patriotique que vient d'accomplir M. L. Noirot, en publiant son *Album des vues et sites pittoresques de Roanne et de ses environs*, car c'est aimer son pays que de lui consacrer son temps, ses études et son talent. Séparé plus que jamais de la vaillante et industrieuse Alsace, qui le vit naître, en voyant ses malheureux frères courbés sous le sabre prussien, il a senti se resserrer les liens qui, depuis quelques années, l'attachent au sol roannais, et il a eu à cœur de prouver sa reconnaissance envers sa seconde patrie en lui dédiant ce nouveau fruit de son travail.

L'habile crayon de l'artiste s'était déjà exercé à reproduire les points de vue les plus remarquables de l'arrondissement de Roanne, dans une suite de lithographies formant un fort joli recueil aujourd'hui très-recherché des amateurs; il suffit de voir, même superficiellement, l'œuvre d'hier à côté de celle d'aujourd'hui pour être frappé des progrès sensibles qu'a faits le dessinateur roannais. M. Noirot, depuis dix ans, n'a pas cessé de travailler; partout où il y avait un paysage à croquer, un monument curieux à esquisser, vous étiez sûr de le trouver en face de son petit chevalet portatif, abrité sous le parasol traditionnel. Aussi son talent a-t-il rapidement grandi;

(1) En vente : chez M. Durand, libraire, à Roanne, rue du Collége.

Digitized by Google

il a pris les allures d'un maître dans l'art ingrat et difficile du dessin sur la pierre, et, rompant avec la routine, il a abordé le dessin autographique, à l'aide duquel il a produit des effets surprenants; il est certaines de ses autographies, qu'à moins de les regarder très-attentivement, vous jureriez être des eaux-fortes.

Ce n'est pas seulement au point de vue de l'exactitude et de la précision que l'œuvre de M. Noirot est remarquable ; sans doute, on y rencontre ces qualités purement géométriques, mais on y sent, jusque dans les moindres détails, une véritable inspiration d'artiste. Le crayon ou la plume s'y promène avec aisance et largeur, se jouant avec la difficulté, tantôt scrutant les profondeurs de l'ombre, tantôt faisant jaillir des flots de lumière, harmonisant admirablement les tons, étageant les plans avec habileté et faisant preuve partout d'un goût sûr et d'une parfaite connaissance des règles de l'art.

L'Album des vues de Roanne et de ses environs ne se recommande pas moins aux archéologues qu'aux gens qui savent apprécier les beaux-arts. Ils éprouveront une véritable jouissance en présence de ces reproductions fidèles de l'architecture du moyen âge, empruntées à de vieilles estampes ou prises sur les lieux lorsque cela a été possible. M. Noirot nous donne de très-précieux spécimens des richesses archéologiques éparses dans le Roannais, à Charlieu, à Saint-Haon-le-Châtel, à Roanne, à Villeret, etc...— C'est là une très-heureuse pensée d'avoir ainsi associé l'art ancien à l'art actuel !

C'est à peine si nous trouvons quelques critiques insignifiantes à adresser à l'auteur, et encore elles ne portent pas sur l'exécution, mais sur le choix d'un de ses sujets. Nous sommes étonné que M. Noirot ait introduit dans son album un projet d'Hôtel-de-Ville, — fort bien conçu

Digitized by Google

du reste, — d'après les dessins de l'architecte de ce monument, resté inachevé. Les artistes sont d'une humeur fantaisiste : le nôtre, comme on l'a dit (1), après nous avoir montré l'architecture des siècles passés, aurait-il voulu nous offrir un avant-goût de celle de l'avenir? Ou bien le crayon aurait-il su se faire railleur et rappeler à nos édiles qu'au lieu de démolir les Frères et les juges de paix, il eût mieux valu réaliser le plan de M. Corroyer?— Je l'ignore absolument, mais toujours est-il qu'il importe de prémunir les antiquaires de l'an 1900 contre la pensée qui leur viendra tout naturellement à la vue de la belle lithographie de M. Noirot, à savoir qu'en l'an de grâce 1871, de lugubre mémoire, la ville de Roanne était dotée d'un superbe hôtel-de-ville avec squares, fontaines monumentales et reverbères éblouissants; d'une salle de spectacle digne de recevoir les 750 de l'Assemblée nationale, et en plus d'une façade de maisons capables de rivaliser avec les plus riches hôtels des Champs-Elysées. Ces pauvres archéologues croient à tant de choses!

Il est un autre reproche qui a déjà été adressé à M. Noirot; c'est celui de n'avoir pas accompagné son *Album* d'un volume de texte. Nous nous associons à ce regret, car nous sommes convaincu que, complété de cette manière, l'album des vues du Roannais eût offert plus d'intérêt aux érudits. Mais il nous semble que cet oubli peut être réparé. Qu'il nous soit permis d'espérer que les hommes instruits et spéciaux qui, depuis quelques années, fouillent avec patience dans le passé de notre province, viendront un jour combler cette lacune : cette tâche appartient sur-

(1) *Journal de Roanne*, 12 mars 1871. Compte-rendu par M. Fred. Noëlas.

Digitized by Google

tout à MM. Alph. Coste et Fréd. Noëlas, qui ont toute la compétence désirable pour aborder cette étude.

L'infatigable artiste ne s'en tiendra pas, nous l'espérons bien, à ces deux essais; le succès réservé à l'*Album* que nous annonçons le décidera certainement à poursuivre ses excursions dans le Roannais. Nous croyons aussi savoir qu'il se propose d'explorer l'arrondissement de Montbrison, et de faire pour lui ce qu'il vient de faire pour celui de Roanne. Nous ne saurions trop l'y encourager, car il y a là de ravissants sujets. Ces bords fameux du Lignon, près desquels vint rêver l'auteur de l'*Astrée*, sauront aussi inspirer le crayon de M. Noirot. On peut d'avance lui promettre de nombreux souscripteurs parmi les Foréziens fiers à juste titre des beautés de leur pays et des précieux vestiges de sa grandeur passée.

Octave De Viry.

Les Invasions germaniques en France, par M. G.-A. Heinrich. Lyon, Josserand, place Bellecour, 3.

« Ce que nous ignorons le plus en France, c'est notre histoire » dit M. Heinrich, dans la préface d'un ouvrage qui vient de paraître : *Les invasions germaniques en France*. Nous avons en effet trop d'esprit pour être savants, et puis, la politique offre moins de difficultés que la science et plus de charmes. Il ne serait peut-être cependant pas hors de propos de connaitre, ne fût-on que simple journaliste, président de club, ou même humble conseiller municipal, chargé des destinées d'une ville, en réalité ou en espérance, ce que furent ces irruptions sauvages, qui mirent si souvent la France à deux doigts de sa perte. Qu'on fasse vaillamment la guerre au capital afin de supprimer

Digitized by Google

le paupérisme, c'est très-bien ; encore cela ne nuirait-il pas de savoir si d'autres ont connu antérieurement la recette et si Huns, Vandales ou Visigots, Francs ou Bourguignons n'ont pas appliqué déjà la formule en détruisant les beaux domaines, les élégantes villas, le commerce, l'industrie, l'agriculture des Gallo-Romains et autres objets qui faisaient envie à ceux qui n'en possédaient pas ?

Il n'est rien de nouveau sous le soleil, disait un grand roi. Les Chinois, il y a deux mille ans, tiraient des feux d'artifice, les républicains grecs tuaient les esclaves pour n'avoir pas de pauvres, les Prussiens du roi Theutobok supprimaient le capital avec une habileté digne des Cimbres et des Teutons de Bismark. Peut-être l'histoire du passé serait-elle une leçon pour les réformateurs actuels, et c'est à ce titre que nous recommandons l'ouvrage de M. Heinrich. On y verra que, de tout temps, les barbares du Nord ont convoité la civilisation du Midi, que ceux qui possèdent par la naissance ou le travail ont toujours été menacés et quelquefois dépouillés par ceux qui n'ont pas, et la conclusion à tirer de la lecture des *Invasions germaniques en France* sera qu'à l'homme qui travaille et qui souffre il faut ouvrir sa main et son cœur, comme à l'homme qui envahit et dépouille, il faut offrir la pointe d'une épée en prenant la précaution importante de rester le plus fort.

Nous avons succombé en 1870 ; retrempons nos cœurs, élevons nos esprits, aiguisons le fer protecteur et attendons une occasion qui ne faillira pas.

A. V.

Digitized by Google

PERSE, par le docteur GÉRARD.

La déplorable situation morale qui nous a été faite par la guerre étrangère et les désordres révolutionnaires, a mis naturellement des entraves au culte des lettres, et les ouvrages publiés peu avant nos désastres ont dû nécessairement rester dans l'obscurité, suite inévitable de nos tristes préoccupations. C'est dans ces circonstances que M. le docteur Gérard, membre de la Société d'éducation de Lyon, a publié un très-remarquable volume, intitulé : *Satires de Perse, traduites en vers français, précédées d'une étude sur la vie de ce poète, sur son époque et sur le stoïcisme.* (255 p. in-4°) Je viens aujourd'hui, en payant un tribut d'hommages à l'érudition de notre compatriote, me distraire des soucis politiques, et relever mon esprit au sein des hautes régions de l'intelligence. La ville de Paris, cette capitale du désordre, de la démoralisation et de l'orgueil, ne se doute pas que la province possède des hommes érudits qui s'occupent d'études philosophiques sur les temps antiques, et préfèrent ce genre de travail à celui des romans réalistes, par lesquels on dirait que la susdite ville tâche d'abrutir les populations.

La première partie de l'œuvre de M. Gérard est consacrée à l'histoire de la vie et de l'époque de Perse. L'auteur fait ressortir la puissance morale du poète, en nous apprenant que « le petit livre de Perse fut chaleureusement « accueilli par ses contemporains, accepté comme un des « leurs par les premiers Pères de l'Eglise, et cité comme « autorité compétente jusque dans les controverses reli- « gieuses du moyen âge. »

Aulus Persius Flaccus naquit à Volaterres, ville d'Etru-

Digitized by Google

rie, l'an de Rome 787 (1), d'une famille noble. A l'âge de six ans, il récitait déjà avec succès, devant une assemblée de gens distingués, le monologue de Caton, sur le point de se donner la mort; des circonstances heureuses le lièrent avec des hommes vertueux qui résistaient aux entraînements de la décadence morale de cette époque, et les hommages que plus tard il rend à son maître Cornutus font voir combien il avait profité dans cette société.

O maître, si jamais j'ai demandé cent voix,
C'est qu'elles auraient pu vous redire cent fois
Comme au fond de mon cœur j'ai gravé votre image,
Et tout ce que pour vous j'ai d'indicible hommage.

Le traducteur, jetant un coup d'œil sur l'ensemble de l'œuvre de Perse, nous le montre occupé, dans ses quatre premières satires, à opposer, au développement graduel des débordements de Néron, les lois de la morale et les dogmes de la philosophie stoïque. Dans sa cinquième satire, il s'adresse à la foule, dont Néron caresse les plus mauvais instincts; la sixième flagelle les pourchasseurs d'héritages, et, après ce dernier combat, il s'éteint tranquillement au sein de sa famille, à l'âge vingt-huit ans.

M. Gérard entre ensuite dans de grands détails sur chacune des six satires, qui composent le bagage de Perse. La première attaque surtout le mauvais goût littéraire et artistique encouragé par Néron lui-même, et le traducteur fait allusion « à nos romantiques blasés, qui naguère encore « voulaient retourner à la naïveté, à la négligence, à la barbarie même de l'antiquité. »

La deuxième satire est dirigée contre les désirs exorbitants de luxe et de jouissance matérielle, qui se traduisent par des vœux adressés aux divinités. Perse indignée s'écrie :

Qui vous a conseillé d'abaisser, ô Romains,
Les dieux jusqu'au niveau de vos coupables mains?

(1) Rome fondée l'an 752 avant Jésus-Christ.

Digitized by Google

Il ajoute ensuite qu'au lieu de ces vœux impies, on doit offrir aux dieux :

Une âme façonnée à la règle sévère
Des devoirs et des droits du ciel et de la terre.
Un cœur fier, généreux, pur en ses moindres plis,
Où le juste et l'honnête au fond soient établis.
Qu'avec ces sentiments j'apporte aux sacrifices
Un peu d'orge, et les dieux me deviendront propices.

La troisième satire semble indiquer que Perse a l'intention de reprocher à Néron, qui avait assez bien débuté, de sacrifier chaque jour aux plaisirs les principes du Portique, dont Sénèque s'était efforcé de nourrir son élève. M. Gérard profite de ce sujet pour faire une excursion au milieu des idées physiques et morales des stoïciens, et cette dissertation est des plus intéressantes.

La quatrième satire prend la forme d'une remontrance, adressée par Socrate au jeune Alcibiade, au moment où il va prendre en main les rênes de l'Etat; mais dans le fond elle s'adresse à Néron, dont la folie et l'orgueil allaient toujours croissant. Sa vanité en toute chose était si grande que, d'après Suétone, il s'écriait : « Nul n'est plus beau que moi. » En effet, il avait une belle figure ; mais en même temps il affectait une misérable recherche dans sa toilette, espérant corriger à force de parfums un défaut de nature, signalé par le susdit historien : « Son corps était tacheté et fétide ». Rien n'arrêtait ses désirs de luxe, et, pour leur donner satisfaction, il dépouillait les boutiques des marchands établis sur la place du *Puteal Libonis*, où se tenait une espèce de Bourse. Perse aussi s'élève contre les acclamations populaires, et je pense que l'on pourrait appliquer ce reproche à notre ex-empereur, qui encourageait les grèves et les clubs, croyant trouver par ce moyen un appui dans la populace.

Les murmures de Perse et de son entourage stoïcien n'arrivent même pas jusqu'aux oreilles du prince, et la

Digitized by Google

cinquième satire va donc s'adresser à la conscience publique, afin d'y raviver le sentiment du libre arbitre et le souvenir des lois morales. Elle est dédiée à Cornutus, le maître et l'ami de Perse, et son auteur adjure les Romains de venir autour de la chaire du philosophe pour profiter de ses leçons. Il s'élève aussi contre les superstitions étrangères, et les commentateurs expliquent certains passages comme s'adressant aux cérémonies des premiers chrétiens.

Perse, en proie a un mal inconnu qui mine sourdement sa constitution, vient demander à l'Etrurie un corps plus robuste, et c'est sous l'impression de la maladie qu'il compose sa sixième satire contre les pourchasseurs d'héritage, dont il paraît que son neveu était un type; l'avidité de cet héritier, qui se dévoile en prêchant d'avance l'économie de son bien en espérance, justifie amplement la réaction légitime qui porte l'oncle à exagérer ses projets de dépense et à éliminer cet héritier inconvenant. Perse mourut l'an 62 de l'ère chrétienne, à l'âge de vingt-huit ans, et il laissa sa fortune assez considérable à sa mère et à ses sœurs, en les priant d'en concéder une partie à son cher Cornutus; mais celui-ci n'accepta que la bibliothèque du défunt, et il confia ensuite à Cæsius Bassus, qui l'en avait prié, le soin périlleux de publier les œuvres de son élève, lequel, en digne stoïcien, n'avait pas craint de lire ses satires en public, mais avait dédaigné, après avoir couru les périls de la lecture, de recueillir les honneurs de la publicité.

Chacune des six satires est suivie de nombreuses notes, aidant le lecteur à élucider certaines obscurités de langage, qui rendent très difficile l'intelligence du texte latin. On trouve dans ces notes une multitude de documents extrêmement utiles aux amateurs de détails historiques.

M. Gérard termine son volume en donnant la traduc-

Digitized by Google

tion du panégyrique de Messala, par Tibulle, et il fait précéder ce travail d'un avant-propos biographique sur le susdit Messala, qui avait exercé un commandement dans l'armée républicaine de Brutus et de Cassius. La deuxième satire de Perse met en scène un Messala, indigne rejeton du héros chanté par Tibulle, et qui fut parent de l'infâme Messaline, femme de l'empereur Claude.

Je termine ce compte-rendu en regrettant de n'y pas donner plus de développement, mais un travail de ce genre recommande la brièveté, et j'adresserai en finissant mes sincères compliments au traducteur et commentateur des satires de Perse. Paul SAINT-OLIVE

NÉCROLOGIE

CLAUDE CHABERT

M Chabert, chanoine d'honneur, curé de Notre-Dame de Saint-Louis, est décédé dimanche 26 mars, à sept heures du soir, après une maladie qui, depuis plus d'une année, donnait de l'inquiétude à ses paroissiens et à ses amis.

Enfant respectueux et fidèle de la grande et sainte Église de Lyon, attaché à cette croyance que toute nouveauté est dangereuse, M. Chabert donnait en outre l'exemple des plus hautes vertus. Sa charité était inépuisable, et si, en léguant aux pauvres ce qu'il possédait, il ne leur laissa pas une fortune considérable, c'est qu'il avait tout donné de son vivant.

M. Chabert se délassait, dans la littérature et l'histoire, de ses travaux apostoliques, et sa belle traduction en vers des livres saints se trouve dans toutes les bibliothèques de notre ville. Isaïe surtout a été traduit avec élégance et bonheur. On sait que ce beau volume sort des presses de la maison Louis Perrin; ce choix seul indiquerait le goût éclairé de notre vénérable pasteur.

Sa vie fut simple et sans agitation ; il fit le bien, voilà ce qu'il est possible d'en dire. Un journal religieux de notre ville, l'*Echo de Fourvière*, ne lui a consacré que les lignes suivantes, court résumé d'une longue carrière :

Digitized by Google

« M. Claude Chabert, né à Condrieu le 9 novembre 1800, avait été ordonné prêtre en 1824. Vicaire à la Madeleine, à Tarare, vicaire à Rive-de-Gier en 1826, curé à Dracé en 1834, il fut appelé, en 1839, à être le premier curé de la paroisse de Saint-Jean de Rive-de-Gier. C'est à sa puissante initiative qu'est due l'érection de la vaste église ogivale dont les proportions et la richesse témoignent hautement de l'ardeur de son fondateur pour la gloire de Dieu.

« Le 3 novembre 1851, M. Chabert fut nommé curé de Notre-Dame Saint-Vincent, alors placée sous le vocable de Saint-Louis. La petite église des Augustins, dix fois trop étroite pour la population dont elle est devenue la paroisse, fut pour l'esprit entreprenant du nouveau pasteur la cause de bien des gémissements. Dès le début, l'agrandissement ou la reconstruction de ce sanctuaire occupa toutes ses pensées ; il fit projets sur projets, mémoires sur mémoires ; il implora l'appui de la municipalité, chercha toutes les combinaisons propres à la réalisation de son désir. Tout fut inutile; des difficultés insurmontables surgissaient devant chacun de ses efforts. Un jour il apprit qu'une des maisons colossales qui flanquent l'église allait être vendue aux enchères ; désolé de manquer une occasion favorable qui ne se représentera jamais sans doute, il ne craignit pas de se rendre acquéreur de l'immeuble à ses risques et périls Puissent de si courageuses tentatives ne pas rester stériles ! Puisse s'achever bientôt une œuvre si vivement désirée par le digne pasteur et d'une utilité urgente pour les besoins religieux de ce populeux quartier !

« M. Chabert était doué d'une stature colossale, qui lui prêtait une apparence un peu rude ; mais il avait l'esprit délicat et cultivé, le cœur excellent. Il occupa les loisirs de sa vie sacerdotale a traduire en vers français les livres d'Isaïe et les psaumes de David ; cette œuvre ardue a été menée à bonne fin et publiée à un petit nombre d'exemplaires dans une splendide édition qui est sortie des presses de M. Louis Perrin.

« Des institutions florissantes, des confréries pleines de piété sont la couronne de son apostolat.

« M. Chabert était chanoine d'honneur de Lyon et de Troyes.

« Ses funérailles ont été très-solennelles. La levée du corps a été faite par M. le vicaire général Pagnon, la messe célébrée par M. le vicaire général Gouthe-Soulard, et l'absoute donnée par Mgr de Charbonnel. »

Heureux qui, comme M. Chabert, peut attacher son nom à un livre.

Nous donnerons un compte-rendu de cette œuvre de toute une vie, en regrettant de n'offrir à l'auteur qu'un hommage posthume. Nos regrets de venir si tard seront d'autant plus vifs que M. Chabert était un ami et un appui fidèle de la *Revue du Lyonnais*. A. V.

Digitized by Google

CHRONIQUE LOCALE

Le volcan n'a pas fait explosion, mais il n'est pas éteint et nous sommes toujours assis sur ses bords.

C'est avec une anxiété profonde que tous les regards sont fixés sur Paris d'où doit venir le salut ou la ruine. Que la révolte y triomphe et la province, c'est-à-dire la France, est anéantie à toujours, et nous serons bientôt à ce niveau désolant des Lacédémone, des Babylone et des Memphis.

Être ou ne pas être, c'est le sort.

Et si nous ne sommes plus, quels monuments seront restés pour dire ce que nous fûmes ?

« Voici qu'un peuple vient du Nord, disait Jérémie, le voici qui s'élève comme les nuées ; ses chariots sont rapides comme la tempête et ses chevaux plus vites que les aigles. Malheur à nous ! car nous sommes livrés au pillage ! »

Et comme si ce n'était pas assez de ce peuple venu du Nord, voici que, semblables aux malheureux Juifs qui s'entr'égorgeaient pendant que les Romains assiégeaient leur cité, massacraient les prisonniers pour s'interdire tout pardon, et brûlaient de leurs mains le Temple pour que rien ne restât de leur gloire, les Parisiens affolés se ruent contre les Français, se battent contre leurs frères avec une énergie qu'ils n'avaient pas contre l'envahisseur, sapent, détruisent, effacent monuments, lois, pouvoir, mœurs, coutumes, traditions, tout ce qui faisait de nous une nation grande, puissante et enviée.

Et comme si la ruine de Paris ne leur suffisait pas, ils envoient des émissaires pour soulever Lyon, Bordeaux, Toulouse, Marseille, Grenoble, Saint-Etienne, toutes les villes où une population turbulente peut leur aider à émietter la France, dissoudre, désagréger la patrie, et la rendre semblable au sable du désert sur lequel on ne peut rien bâtir, rien fonder, jouet qu'il est du moindre vent.

Lyon pris en bloc n'a pas encore obéi au mot d'ordre envoyé. Mais qui sait ce que nous réservent les prochaines élections ?

En attendant, les Prussiens nous entourent et nous enserrent de plus en plus. l'Algérie se soulève, la Savoie veut se séparer de nous, l'Angleterre achète le canal de Suez, créé par nous, par nos compatriotes ruinés, notre vieille alliée l'Égypte est abandonnée, nous ne comptons plus en Europe, et, chose plus triste, plus douloureuse encore, nos prisonniers prêts à rentrer en France, conduits joyeux à la gare, sont ramenés dans leurs cantonnements, pleurant de rage, et maudissant les événements et les hommes qui perpétuent leur exil.

Si à Lyon nous n'avons pas la guerre civile, la ville n'en est guère plus gaie. Après l'incendie du théâtre des Célestins qui a mis tant de familles dans la gêne, un feu terrible a dévoré les belles maisons faisant l'angle de la place Louis XVI et du quai d'Albret ; plusieurs personnes y ont péri emportées par leur courage ou surprises par le fléau. Les pertes matérielles sont énormes. Le jeudi 13, la population entière s'est associée aux funérailles de trois des malheureux pompiers dont les corps avaient pu être retrouvés. C'était touchant de voir clergé, pompiers, garde nationale, foule immense rendre un dernier hommage à ces martyrs.

Digitized by Google

Depuis lors, chaque fois que le clairon a retenti, on a redouté quelque vaste malheur. On a cru même que le Grand-Théâtre était menacé par la malveillance et une vague inquiétude, que rien n'a justifié, n'a pas encore cessé de travailler les esprits.

Puis les deuils ont affligé nos familles les plus éminentes et les plus aimées. Le 28 mars, est décédé M. Victor de Cazenove, membre de la Commission administrative des prisons civiles de Lyon; le 8 avril, la science et l'industrie ont eu à regretter M. Jean-Baptiste Guimet, officier de la Légion d'honneur, ancien membre du Conseil municipal, ancien président de l'Académie, président de l'Ecole la Martinière, né le 30 juillet 1795, à Voiron, et célèbre par la révolution qu'il a opérée dans la fabrication des produits chimiques et surtout des bleus d'outre-mer. Le nom de M. Guimet était connu dans le monde entier et sa mort a été un événement pour l'industrie de toutes les nations.

Enfin, la magistrature a eu à regretter M. Edmond Morand de Jouffrey, d'une ancienne famille lyonnaise. Procureur de la république à Villefranche, juge à Lyon, M. Morand de Jouffrey avait continué les vieilles traditions d'honneur et d'intégrité qui depuis si longtemps faisaient honneur à son nom.

— Le dimanche 16, a eu lieu la bénédiction solennelle du T. R. P. dom Bernard Margerand, notre compatriote, second abbé de la Trappe de Notre-Dame-des-Dombes. Successeur de celui qui avait été dans le monde le marquis de la Douze et qui était mort à Châtillon-les-Dombes victime de son dévouement, dom Margerand soutiendra certainement la haute réputation du clergé lyonnais, et déjà il paraissait digne du parainage des évêques illustres qui l'entouraient, NN. SS. Ginoulhiac, archevêque de Lyon; Langalerie, évêque de Belley; Nogret, évêque de Saint-Claude, et Mermillod, évêque d'Hébron. Près du nouvel abbé, se pressaient, au milieu d'un clergé nombreux, le T. R P. abbé de la Trappe d'Aiguebelle et celui des Prémontrés.

Au dîner qui a suivi la cérémonie, ce n'est point Mgr Valentin-Smith, ainsi que l'a dit un journal, qui a pris la parole; mais M. Valentin Smith, conseiller honoraire à la Cour d'appel de Paris, un des savants les plus dignes et les plus vénérés de la magistrature française.

— La Compagnie Mangini a fait recevoir, le 15, le chemin de fer qu'elle vient de construire de Chalon à Lons-le-Saunier. Il sera livré au public le 30 avril. Les vagons ont toute l'élégance et le confortable de la ligne de Lyon à Bourg qui a valu tant de popularité et de sympathie à la Compagnie.

—Le bureau de la Société académique d'architecture est composé pour l'exercice 1871-1872 de MM. Louvier, président; Bresson, vice-président; Sainte-Marie Perrin, secrétaire; Bourbon, secrétaire-adjoint; Falcouz, trésorier; Monvenoux, archiviste.

— M. Danguin a décidément été agréé comme Directeur de nos théâtres. Son intelligence, son zèle et ses relations sauront, malgré les difficultés de la situation, lui faire conduire à bon port son navire et son équipage.

Un *erratum*. Ce n'est point du 6e arrondissement que M. le docteur Crestin est, en ce moment, le maire, c'est du 3e, et ce n'était point le vaillant colonel Denfert qui était à la tête des bataillons revenant de Belfort. Puisque nous faisons de l'histoire, du moins soyons exact. A. V.

Lyon, imp. d'Aimé VINGTRINIER, directeur-gérant.

Digitized by Google

URIAGE.

Il est une province, au « beau pays de France, »
Qui doit à notre Dieu large reconnaissance.
Elle est riche en beautés ; son ciel est doux et pur,
Et ses monts, — fiers seigneurs ! — vont en percer l'azur.
Dans ses vals gracieux, et parmi ses richesses,
Ses Thermes sont connus et tiennent leurs promesses.
C'est la Motte,— Allevard...— « J'en passe et des meilleurs..»
Il en surgit partout ; ici, là ; — puis ailleurs.
Celui-ci, dans un val, laisse arrêter sa course ;
L'autre, aux rives du Drac, a fait jaillir sa source ;
Puis, par l'art dirigé jusqu'au flanc du coteau,
Il offre ses bienfaits aux hôtes du château.

Entre eux, et touchant presque à Grenoble, la Reine,
Un, surtout, se distingue en grâce souveraine.
Il repose paisible, entouré de coteaux
Que tapisse un gazon aimé des blancs agneaux.
Un castel, dont les tours racontent le vieil âge,
Couronne ce beau val, qu'on appelle Uriage.
Le maître de ces lieux avec grâce boisés,
Descend des grands soldats qui furent les Croisés.
Mais il l'oublie, et veut être grand par lui-même ;
Grand d'aimable bonté, — la noblesse suprême.

Chaque saison le voit, soigneux pour les baigneurs,
Faire les changements, selon lui, les meilleurs.

Digitized by Google

Ici, c'est le bosquet ; — par là, — c'est la fontaine ;
Ailleurs, c'est le chemin qui traverse la plaine.
Mais lui suffirait-il de créer l'agrément ?
Le riche est-il donc seul à souffrir ? — Nullement ?
Et le comte, qui sait du pauvre la souffrance,
Veut aussi lui donner une part d'espérance.

Accourez donc ici, vous tous, dont la santé
Réclame les faveurs d'un pays enchanté.
Venez de l'Aquilon vers nos Thermes propices ;
Ils vous délivreront de tous vos maléfices.
Venez de l'Occident sous notre ciel si doux,
Ne fût-ce qu'un moment, en jouir avec nous.
Si vous aimez encor la musique et la danse,
Uriage se ploie à votre préférence ;
Il vous offre spectacle, et bal, et grand concert :
Et même, hélas ! aussi, le fatal tapis vert... !

La baigneuse partout est bien un peu coquette ;
Elle arbore, chez nous, sa plus fine toilette.
Venez ! et vous verrez ces gracieuses fleurs
Aux fleurettes mêler l'éclat de leurs couleurs.

Aimez-vous parcourir les vals et les collines ?
A tous les horizons, les montagnes voisines
Offriront à vos pas d'une course le but,
Et d'admiration vous leur paîrez tribut.
Là, — tout près d'Uriage, — est le parc Lesdiguières,
Il vous rappellera les qualités guerrières
De ce rude soldat, moins bon qu'il ne fut preux,
Qui, dans sa vie, a fait, croit-on, fort peu d'heureux,
Ailleurs, — du « chevalier sans peur et sans reproche, » —
C'est l'antique castel, assis sur une roche.
Entre tous, celui-là fut noble et valeureux ;
Il était doux et bon ; mais preux parmi les preux :

Digitized by Google

Laissons ces grands guerriers, et, devers Uriage,
Allons chercher des bois le pacifique ombrage.
Puis, nous pourrons monter vers Champrousse ou Prémol,
Et du condor alpin suivre presque le vol.
De toutes parts ici, les belles promenades
Ceignent notre Uriage, en charmantes Cyclades.

Le géologue, armé de son savant marteau,
Peut explorer, par là, nos rocs au blanc manteau ;
Ici, le botaniste a de larges cueillettes,
Et sa boîte s'emplit de nos fraîches fleurettes.
Le philologue aura l'Espagnol et l'Anglais ;
L'Italien parfois ; le Prussien.... jamais ! ! !

Troubadours, ménestrels, poètes du bel âge,
Venez tous ! accourez ! peuplez notre Uriage !
Vous trouverez ici beaux sujets de chansons,
Et, de vos luths aimés, l'air gardera les sons.
Venez tous, vous aussi, reporters et critiques ;
Taillez-vous, fine plume, et faites vos chroniques.
Si vous ne souffrez pas, tant mieux ! — Dans notre val,
Vous vous promènerez sur l'âne ou le cheval.
Vous serez accueillis par nos bonnes Naïades,
Et reçus, comme rois, au palais des Dryades.
Nos soirs ont fraîche brise, et nos jours, chauds soleils ;
Dans nos bois, les oiseaux chantent les doux réveils.
Nos vergers ont des fruits ; — nos prés ont des fleurettes ;
Nos coteaux sont peuplés de blanches maisonnettes. —

Quant à vous qui souffrez, Uriage a, pour vous,
Soulagement, au moins, — puis plaisirs purs et doux.

Aux Allemands, laissez les Thermes d'Allemagne ;
Ils ont fait, parmi nous, la célèbre campagne

Digitized by Google

Que vous savez, Français.... ! — D'eux, il faut prendre soin,
Et leur laisser les eaux dont ils ont grand besoin.
Irions-nous, — indiscrets, — prendre à Baden leur place,
Encombrer leurs hôtels, et les braver en face... ?
Ah ! soyons plus humains, et ne les privons pas
De leur propriété. — Ce serait peu le cas ;
N'ont-il pas respecté ce qui, naguère encore,
Etait nôtre et bien nôtre, et qui, chez eux, décore,
A nos larges dépens, — muséums et palais... ?
Nous leur devons beaucoup, — ne l'oublions jamais !
Et laissons aux Teutons les eaux de l'Allemagne ;
Ils l'ont bien mérité par leur belle campagne. —

Venez, vous qui souffrez ! — Vous qui ne souffrez pas,
Venez aussi ! — Vers nous, tous, dirigez vos pas ! !

Une DAUPHINOISE.

Grenoble, 10 *avril* 1871.

Digitized by Google

ÉTUDE HISTORIQUE

SUR

LE CANTON DE MORNANT

RHONE (*)

XXI. (**) ANTOINE CAMUS, BARON DE RIVERIE. GUERRES DE LA LIGUE. SIÉGE DE RIVERIE EN 1590. FRANÇOIS CAMUS (1570-1627). — Le nom des Camus apparaissant à plusieurs reprises au XVe siècle, dans les documents de nos archives municipales, nous avions pensé d'abord que la famille consulaire de ce nom pouvait être lyonnaise (1). Mais de nouvelles recherches nous ont prouvé qu'elle était bien originaire d'Auxonne (2). Etablis à Lyon, vers le milieu du XVe siècle, ses représentants furent revêtus, dès le commencement du siècle suivant, des premières fonctions municipales de notre cité. Elle fournit, en effet, trois conseillers de ville et un prévôt des marchands. Parvenus à la noblesse, les Camus contractèrent alliance avec les familles les plus

(*) Voir la précédente livraison.

(**) Le chapitre XXe de ce travail a été publié dans le tome II de la *Revue du Lyonnais*. (3e série), p. 226, et s.

(1) Notice sur Châtillon d'Azergues. (V. *Revue du Lyonnais*, 3e série, t. VIII, p. 152).

(2) *Archives de la Cour d'Appel. Insinuations*, vol. 122. Courtépée, *Description du Duché de Bourgogne*, II, p. 425. Manuscrits de Guichenon.

Digitized by Google

honorables. Fort nombreux, ils formèrent plus tard huit branches, dont l'une, celle des Pontcarré, s'établit à Paris et donna plusieurs magistrats au Parlement. C'est aussi à cette même famille qu'appartenait Jean-Pierre Camus, évêque de Belley, l'ami de saint François de Sales. Son premier auteur connu est Nicolas Camus, capitaine et maire perpétuel de la ville d'Auxonne; son fils Maurice, *alias* Geoffray, fut maître d'hôtel du duc de Lorraine, et son petit-fils Pernet Camus, aussi capitaine et maire perpétuel de la ville d'Auxonne.

Les manuscrits de Guichenon donnent à ces deux derniers la qualification *d'écuyers*. Mais ce titre, qui suppose, à cette époque, une noblesse ancienne, doit être écarté sans aucun doute. Car il est constant que Jean Camus, fils de Pernet, s'enrichit à Lyon dans le commerce de l'épicerie. Il fut ainsi l'un des marchands épiciers qui signèrent les ordonnances du grabeau ou du grabelage, le 3 avril 1519 (1). Nous le voyons aussi figurer, en 1521, au nombre des maîtres de métiers pour l'épicerie. Il fut échevin en 1523, 1524, 1534 et 1535, et devint secrétaire du roi en 1549. Telle fut l'origine de la noblesse de Jean Camus, qui employa sa grande fortune à l'acquisition des terres et seigneuries de Feugerolles, de Saint-Bonnet-le-Château, de Châtillon d'Azergues et de Bagnols.

Jean Camus, épousa le 17 janvier 1520, Antoinette de Vinols, fille d'Antoine de Vinols, seigneur d'Arginy et de V. Grolier. Son fils aîné Antoine Camus eût pu,

(1) Le grabeau était un droit qui se levait à la douane, au profit du Consulat, sur les drogues et épiceries, pour empêcher l'introduction des marchandises de mauvaise qualité et nuisibles à la santé publique.

Digitized by Google

comme ses frères Jean et Geoffray, qui devinrent conseillers du roi en son conseil privé, parvenir aux charges les plus élevées. Mais, dépourvu d'ambition, il préféra à l'éclat des grandeurs de la cour, le repos de la vie privée et l'exercice modeste des fonctions municipales (1).

Echevin en 1557 et 1558, il fut reçu trésorier de France en la généralité de Lyon, le 4 février 1568. En 1570, il acquit de Claude Laurencin la baronnie de Riverie. Deux ans plus tard (1572), le roi Charles IX l'autorisa par lettres-patentes à établir des fourches patibulaires à quatre piliers sur le territoire de sa seigneurie (2). Telle fut sans doute l'origine des potences qui subsistaient encore, en 1789, au sommet du monticule du *Peu*, près de Saint-Maurice.

Cette acquisition fut le prélude de beaucoup d'autres. Ainsi, le 21 août 1572, Antoine Camus acquit de l'abbaye d'Ainay la rente et la dîme de l'Aubépin, moyennant la somme de 600 livres. Le 23 juillet 1575, il se rendit aussi adjudicaire, au prix de 3,000 livres, des droits de justice de la seigneurie du Perron, vendus sur l'archevêque de Lyon, faute de paiement d'une taxe. Le 12 janvier 1579, le Chapitre de Saint-Just lui vendit encore, moyennant 300 livres tournois, une rente appelée de la Ronze, perçue à Saint-Symphorien-le-Château et ses environs. Enfin, le 23 février 1582, Antoine Camus acquit d'Alexandre Albissi d'Elbène le château et la seigneurie du Perron, pour la somme de 8,000 écus d'or au soleil et 150 écus d'or d'étrenne, représentant la valeur d'une chaîne d'or pour la dame de Cavalcanti, mère du vendeur (3).

(1) Rubys. *Hist. vérit. de Lyon*, p. 358.
(2) Archives du départ. du Rhône. C. 504, f° 141.
(3) *Archives histor. du Rhône*, II, 289. — Manuscrits personnels.

Digitized by Google

Nous arrivons aux guerres de religion dans nos contrées. Ces temps malheureux ont laissé un profond souvenir dans l'esprit de la population rurale, et la tradition s'est emparée de l'histoire de cette époque pour en faire des récits légendaires. Tel est notamment le passage du baron des Adrets sur le territoire de Riverie. Le chef calviniste eut pendant quelque temps son quartier général à Châtelus. Mais a-t-il, comme on l'assure, assiégé et pris Riverie ? Rien ne le prouve, et la tradition populaire lui a sans doute attribué, à cause de sa renommée sanglante, les actes accomplis plus tard par Mitte de Chevrières, baron de Saint-Chamond.

Un autre fait, sur lequel nous avons des données certaines, mérite à bien plus juste titre une mention. C'est le passage, sous les murs de Riverie, au commencement de décembre 1587, d'une partie des troupes protestantes battues à Auneau, par le duc de Guise, le 25 novembre précédent.

Cette petite troupe, composée de 300 religionnaires languedociens que commandait Châtillon, fils de l'amiral de Coligny, après avoir été abandonnée à la Clayette par les Suisses et les reîtres, avait voulu, de Saint-Laurent en Brionnais, gagner le Vivarais par la vallée de la Loire. Arrêté à Feurs par l'armée de Mandelot, gouverneur de Lyon, Châtillon s'était dirigé sur Duerne, où il passa la nuit du 7 au 8 décembre. Le lendemain, partis à l'aube du jour, les protestants vinrent passer à Riverie et gagnèrent de là le pont de Percey, au-dessous de Trèves. Mais pendant tout ce trajet, ils n'avaient pas cessé d'être poursuivis par les catholiques. Enfin, arrivées, à la tombée de la nuit, près de Métrieux, hameau de Chuyer, les deux troupes en vinrent aux mains, et les soldats inexpérimentés de Mandelot, mis

Digitized by Google

en pleine déroute, durent laisser Châtillon continuer sa retraite hardie vers le Vivarais (1).

Pendant ce temps là, Antoine Camus, baron de Riverie, était retenu par ses fonctions de président des trésoriers de France, à Lyon, où nous le voyons assister, le 11 août 1588, à une assemblée de conseillers de ville et de notables, tenue chez le gouverneur Mandelot, pour arriver aux moyens d'éviter à la ville de Lyon le passage annoncé des troupes que le roi envoyait dans le Dauphiné, sous les ordres de Mayenne (2).

Mais de plus graves événements se préparaient. Lyon se rallia à la Ligue, le 24 février 1589, et le même jour tous les citoyens distingués dont la fidélité au roi était connue furent jetés en prison ou reçurent l'ordre de quitter la ville.

Parmi ces derniers, se trouvaient Antoine Camus, baron de Riverie, et son gendre, Antoine Grolier, seigneur de Servières. Mais, ainsi que plusieurs autres personnages de son parti, Antoine Camus refusa de subir cet exil. Il fut alors traité en suspect et confiné dans sa maison. De plus, comme il fallait pourvoir aux frais de la guerre et payer de fortes subventions aux chefs du parti qui commandaient les armées en campagne, le Consulat, après s'être emparé de la douane, des aides et de la gabelle royale, imposa de fortes taxes à tous ceux qui ne s'étaient pas ralliés à la Ligue. On en vint même à confisquer et à vendre les biens des hérétiques et des politiques. Antoine Camus fut condamné ainsi à payer

(1) Voir pour de plus amples détails sur le combat de Métrieux, auquel les historiens du XVIe siècle donnèrent le nom de *Bataille de Virecul*, le travail que nous avons publié, en 1865, dans la *Revue du Lyonnais* (2e série, t. XXXI, p. 102).

(2) *Notes et documents* de M. Péricaud, ann. 1588.

Digitized by Google

une somme de plus de 4,000 écus. Mais il résista énergiquement à ces mesures violentes et arbitraires. C'est pourquoi le Consulat, dans une délibération tenue le 11 mai suivant, ordonna que le même soir il serait envoyé dix soldats pour garder la maison du trésorier Camus et que le lendemain, il lui serait enjoint de nouveau de payer sa taxe, faute de quoi il serait renfermé dans les prisons de l'archevêché.

Quelques jours après (17 mai), le Consulat modifiait ces conditions : la garnison mise dans sa maison serait levée et il pourrait se rendre à l'église, s'il consentait à payer 2,000 écus à valoir sur sa taxe totale. Mais ces concessions n'avancèrent rien, car, le 5 juin, le chevalier du guet reçut l'ordre de renforcer la garde mise au logis de M. le trésorier Camus, *et ce, pour certaines bonnes considérations*. Pourtant le Consulat ne fut pas contraint de recourir à la violence. Le 8 juin, M. François Scarron, seigneur de Serézin, secrétaire du roi, se rendit caution du baron de Riverie, dont la taxe fut réduite, sur la recommandation du duc de Nemours, à 4,000 écus, qu'il acquitta le 23 juillet suivant. Alors seulement ses cautions furent libérées et il obtint décharge du surplus; il put aussi demeurer et aller librement dans la ville; mais il lui fut interdit d'en sortir sans le consentement des échevins, à peine de 6,000 écus d'amende. Il réussit plus tard néanmoins à quitter Lyon (1).

Cependant le Lyonnais, le Forez et le Vivarais étaient livrés à toutes les horreurs de la guerre civile. A la tête des ligueurs se trouvaient le duc de Nemours, le marquis de Saint-Sorlin, son frère, Anne d'Urfé, le seigneur

(1) Thomas. *Mémoires de la Ligue*. — Péricaud. *Notes et documents*, ann. 1589. — *Mazures de l'Isle Barbe*, p. 41.

Digitized by Google

de Crémeaux et Mitte de Chevrières, baron de Saint-Chamond. De leur côté, les catholiques avaient pour chefs principaux : Saint-André, d'Ornano, Maugiron, Chaste, Guillaume de Gadagne, seigneur de Bouthéon et sénéchal de Lyon, Antoine d'Hostun, seigneur de la Beaume, son gendre, Bertrand d'Albon, seigneur de Saint-Forgeux, et Antoine de Bron, seigneur de la Liègue, devenu plus tard baron de Riverie.

Diverses alternatives signalèrent le commencement des opérations militaires dans le Forez et le Vivarais. La Ligue était loin de triompher partout. Il existait entre la ville de Lyon et la province, et surtout avec la noblesse, des divisions qui entravaient grandement ses progrès. Les gentilshommes du Lyonnais et du Forez, qui vivaient retirés dans leurs terres, montraient, sinon de l'hostilité, du moins une grande indifférence pour la cause de l'Union. Sur plusieurs points, notamment à Montrond, à Rochetaillée et à Cornillon, une résistance sérieuse fut organisée. Ces trois châteaux furent pris par les ligueurs (1589). Mais au commencement de l'année suivante les royalistes s'emparèrent à leur tour de Thizy, de Charlieu et du château de Boisy, près de Roanne (1).

Ces succès, qui furent suivis de plusieurs autres, émurent vivement la commune lyonnaise. Pendant que les mesures de rigueur contre les suspects suivaient leur cours, le Consulat pressait Chevrières, que le marquis de Saint-Sorlin, gouverneur de la province, avait nommé son lieutenant, et qui vivait retiré dans ses terres, de reprendre les hostilités. En même temps, il lui faisait remettre la somme de 1,000 écus pour la solde des troupes chargées de reprendre Charlieu, Thizy et les

(1) A. Bernard. *Les d'Urfé*, p. 267.

Digitized by Google

autres places tombées aux mains des partisans du roi. (9 mars 1590) (1). Deux jours après, Chevrières répondait, de Saint-Chamond au Consulat, qu'il veillait sur le pays environnant et qu'il avait fait prévenir les petits forts de se tenir sur leur garde. La ville de Saint-Etienne, ajoutait-il, lui avait fait dire qu'elle était disposée favorablement pour le parti de la Ligue. Quant à Riverie, dont la forte position inspirait quelque inquiétude au Consulat, il se préparait à se rendre du côté de ce bourg, *afin de pourvoir à la sûreté du lieu* (2).

Le Consulat, peu satisfait de ces promesses, voulut terrifier ses ennemis par des mesures énergiques, qui rappellent celles dont usa plus tard la Convention. Il députa auprès du marquis de Saint-Sorlin, dont le camp était à Grézieu, deux échevins, Prost et Charbonnier, auxquels furent donnés les instructions les plus sévères: à l'armée, ils devaient se tenir constamment auprès de la personne du marquis, avec la mission de faire démanteler Condrieu et ruiner Ampuis, qui appartenait aux Maugiron. Puis venant en Forez, ordre leur était donné de tenir la main à ce que Riverie fût aussi démantelé (18 avril 1590) (3).

Mais Chevrières ne pouvait à lui seul suffire aux opérations d'une guerre dont le théâtre était partout. Pendant qu'il combattait dans le Velay, où les ligueurs assiégeaient Espaly, les royalistes occupaient Vienne, Condrieu et Givors, et ces succès inquiétaient vivement les partisans de la Ligue, comme nous le voyons par une lettre du capitaine Barjac, qui commandait à Saint-

(1) Archives de la ville de Lyon, BB, 125, f° 36. — et 126, f° 3.

(2) Archives de la ville de Lyon, AA, 37, f° 225.

(3) Archives de la ville de Lyon, BB, 126, f° 106. — Péricaud. *Notes et documents*, ann. 1590.

Digitized by Google

Andéol, et dans laquelle il suppliait les consuls de Lyon de lui rembourser ses avances et de mettre garnison à Sainte-Croix et à Dargoire (20 juin 1590 (1).

A son retour du Velay, Chevrières était allé assiéger Thizy, dans le Beaujolais. Mais pendant que toutes les forces des ligueurs étaient occupées à ce siége, les royalistes de Vienne s'avancent dans le Lyonnais et s'emparent de Châteauneuf et de Riverie, où ils firent un certain nombre de prisonniers. Une forte garnison, composée de 200 cavaliers et de 400 arquebusiers, fut placée dans ce bourg sous le commandement d'Antoine d'Hostun seigneur de la Beaume. Et comme les royalistes avaient l'intention de s'y maintenir longtemps, afin d'empêcher la récolte des vins dans le Lyonnais, 200 maçons y furent amenés pour travailler aux fortifications de la place (juillet 1590) (2).

De là, les partisans du roi menaçaient Lyon et tenaient en échec les faibles garnisons que les Ligueurs avaient à Saint-Andéol et à Saint-Symphorien-le-Château. Suivant la coutume, chaque village fut mis à contribution, et tenu de fournir une taxe déterminée. Tout refus était menacé de pillage et d'incendie. Le bourg de Saint-Didier qui, suivant la tradition, était favorable au parti de la Ligue, subit ce dernier sort; il fut livré aux flammes, ainsi que plusieurs maisons des environs (3). Mais Mornant, qui avait été imposé pour 400 écus, après en avoir référé au capitaine Barjac, qui les engagea à résister, paraît avoir refusé impunément de satisfaire

(1) A. Bernard. *Les d'Urfé*. p. 283.

(2) Archives de la ville de Lyon. AA. 109, f°171.

(3) *Ib*. AA, 109, f° 182. — L'inscription d'une cloche à Saint-Didier rappelle encore le souvenir de cet incendie. (V. la notice sur Saint-Didier-sous-Riverie).

Digitized by Google

aux réquisitions des royalistes, sous le prétexte qu'il n'avait pas de consuls (1).

Le Consulat se hâta de donner avis à Chevrières de l'occupation de Riverie par les royalistes viennois, en l'invitant à venir chasser l'ennemi de cette place dès qu'il aurait mis fin au siége de Thizy (28 juillet 1590). Cette petite ville capitula le 1er août et dès le lendemain, le chef ligueur se mettait en marche pour obéir aux ordres du Consulat. Le 5 août, il se trouvait à Feurs avec toutes ses troupes; le 6, il arrivait à Chazelles et deux jours après sous les murs de Riverie. A l'approche des Ligueurs, la Beaume avait quitté la place avec une partie de ses forces, mais en promettant à la garnison de lui amener de prompts secours. L'annonce de la prochaine arrivée de ces renforts, jointe au bruit qui courait du retour de Lesdiguières dans le Dauphiné, faisait craindre à Chevrières d'être attaqué par des forces supérieures. Aussi pressa-t-il vivement le siége de la place, qu'il attaqua avec les deux canons et les deux couleuvrines qu'il avait ramenés de Thizy. De son côté, le Consulat s'empressa de lui envoyer une compagnie de soldats avec des munitions considérables (2). Il put ainsi, dès le 10 août, livrer un assaut, qui lui coûta des pertes sensibles, mais qui lui livra le bourg de Riverie. La garnison, qui ne comptait plus que 300 hommes, se réfugia dans le château contre lequel les assiégeants ouvrirent le feu de leur artillerie. La place était forte, mais, privés de canons, les assiégés ne pouvaient tenir longtemps devant les moyens

(1) *Les d'Urfé*, p. 285.

(2) Nous remarquons notamment un envoi de 3,500 livres de poudre et de 120 boulets pour couleuvrines, qui furent transportés par 10 mulets à Riverie. (Archives de la ville de Lyon, BB, 125, f° 161 et 162).

Digitized by Google

puissants d'attaque dont disposaient les ligueurs. Il suffit de quelques centaines de coups de canon pour les décider à l'évacuer (1), ce qu'ils firent pendant la nuit du samedi au dimanche, 12 août 1590, environ deux heures avant le jour. La tradition ajoute qu'ils enveloppèrent les pieds de leurs chevaux de morceaux d'étoffes, afin que le bruit de leur marche ne révélât point leur retraite à l'ennemi, et ce fut ainsi qu'ils purent gagner sans obstacles Châteauneuf, près de Rive-de-Gier (2).

Chevrières envoya à leur poursuite quelques cavaliers avec 200 arquebusiers qui firent mine d'investir la forteresse. Mais la garnison fit bonne contenance, et l'affaire se borna à quelques escarmouches sans résultat. Abandonné par une partie de ses soldats et menacé par une troupe de 600 hommes envoyés de Vienne au secours des royalistes, Chevrières n'osa entreprendre le siége de Châteauneuf et exposer son artillerie à tomber aux mains des ennemis; il rappela ses troupes et renvoya à Lyon, dès le 13 août, par la voie de Duerne et d'Iseron, les deux canons et les deux couleuvrines que lui réclamait le Consulat. Le lendemain, il se retirait lui-même à Saint-Chamond, pour se guérir d'une indisposition contractée dans le cours de la campagne (3).

Chevrières avait laissé Riverie sous la garde du capi-

(1) Une lettre du 14 août 1590 écrite par le Consulat à M. de Saint-Vidal, gouverneur du Velay, porte notamment : « Ledit lieu de Riverie « a été abandonné après deux ou trois cents coups de canon.... » (Archives de la ville de Lyon, AA, 109, f° 184). — Nous possédons plusieurs boulets retrouvés au pied des remparts du château. Dans le nombre se trouvent des boulets ramés.

(2) Archives de la ville de Lyon, AA, 37, f° 110, 245 et s.

(3) Archives de la ville de Lyon, AA, 37, f° 243.

Digitized by Google

taine Laforge (1), en attendant que le Consulat eût ordonné le démantèlement de la place, qu'il conseillait vivement. Cet ordre ne se fit pas attendre. Quelques mouvements de troupes royalistes ayant fait craindre aux ligueurs qu'elles n'eussent le projet d'occuper de nouveau Riverie, la commune lyonnaise enjoignit, le 17 août, au capitaine Laforge de requérir de suite des ouvriers avec tous les paysans des environs, pour travailler jour et nuit à la démolition des fortifications de ce bourg et de toutes les maisons qui pouvaient servir aux projets de l'ennemi. Ainsi fut détruit le vieux château de Riverie, bâti vers le XIe siècle par l'ancienne famille de Riverie, qui lui emprunta son nom. La journée du vendredi 24 août fut consacrée à sa démolition, et nous retrouvons encore dans les archives de la ville de Lyon, le mandat de paiement de la somme de 47 écus et 48 sous tournois que reçurent les maçons, terrassiers, charpentiers et autres ouvriers qui furent employés à ce travail (2).

Quelques restes de l'enceinte du bourg ont subsisté jusqu'à nos jours, comme pour nous apprendre combien

(1) François Clappot, dit le capitaine Laforge, était un de ces officiers mercenaires qui mettaient leur épée au service de quiconque pouvait les payer. Le 15 avril 1590, le Consulat le chargea de lui fournir une compagnie de 200 hommes, à laquelle on payait mensuellement une solde de 930 écus 40 sous tournois. Voici quelle était la composition de ce corps de troupes et les sommes touchées chaque mois par ceux qui le composaient : un capitaine qui recevait 50 écus; un lieutenant, 40 écus; un enseigne, 20 écus; deux sergents, chacun 10 écus; 4 caporaux, chacun 8 écus; un fourrier, 6 écus; un chirurgien (barbier), 4 écus 40 sols; 2 tambours, chacun 5 écus; un fifre, 4 écus; 20 cuirasses, 20 mousquetaires, 30 piquiers *corselets* et 116 arquebusiers qui touchaient aussi chacun 4 écus. (*Archives de la ville de Lyon*, BB, 125, f° 79, 89, 127 et 166).

(2) Archives de la ville de Lyon, AA, 109, BB. 125,

Digitized by Google

fut implacable la vengeance des ligueurs. Mais de l'antique demeure seigneuriale rien ne fut épargné ; aucun débris ne nous rappelle ce temps de splendeur, où le fier donjon annonçait au loin dans la plaine la puissance des seigneurs de Roussillon et des sires de Thoire-Villars. A peine retrouvons-nous dans les murailles du nouveau château, bâti pendant les dernières années du XVIe siècle, quelques-unes des meurtrières de la vieille forteresse féodale.

Chevrières se livra-t-il à des actes de violence contre les personnes, et le bourg de Riverie fut-il livré au pillage de ses soldats ? La tradition l'en accuse. S'il faut l'en croire, toute la population virile aurait été massacrée ; le sang aurait coulé jusqu'auprès de Saint-Didier, au lieu appelé Champ-Dolent (*campus dolens*, champ de douleur), et le nom de *rue Morte* rappellerait encore le lieu où furent inhumés les victimes des ligueurs. Les mœurs du temps et la haine implacable que se vouaient les deux partis tendraient à confirmer ces récits, que font encore les vieillards. Trois mois auparavant (3 mai 1590) les habitants de Charlieu avaient été ainsi tous massacrés par les ligueurs, lors de la prise de cette ville.

Quant à Riverie, si les nombreux documents, que nous possédons sur le siége de cette place, ne nous indiquent pas quel fut le sort de la population civile, nous voyons du moins que les instructions, données par le Consulat à Chevrières, lui prescrivaient de ne faire grâce à aucun des royalistes réfugiés dans le château ,après la prise du bourg, et cela, joint aux habitudes de l'époque, peut bien donner quelque consistance à la tradition locale (1).

(1) *Lettre du 11 août à Chevrières* : « Nous désirerions que, de tous les assiégés, il ne s'en puisse sauver ung.... »

Lettre du même jour à M. Gella : « Nous ne voudrions pas qu'on fît

Digitized by Google

Il est certain du moins que la dévastation fut complète. Tout semble avoir été détruit par les ligueurs. Aucun titre notarié ne porte une date antérieure; une ou deux maisons à peine remontent au-delà de cette époque, et nos archives municipales nous ont conservé seulement le nom des curés qui ont desservi la paroisse depuis 1593 (1).

Au mois de septembre de l'année suivante, nous trouvons Antoine Camus réfugié à Vienne, d'où il fit parvenir aux échevins lyonnais de vives plaintes au sujet des dommages que les troupes de la Ligue lui avaient fait subir. Peut-être s'agissait-il là du pillage et de la destruction de son château de Riverie. Mais le Consulat, dont la haine pour les partisans du roi était toujours ardente, lui répondait que s'il avait consenti à une trève, *c'était avec ceux du Dauphiné et non avec ses concitoyens réfugiés, qui étaient tenus pires ennemis que tous autres* (2).

Néanmoins, la fidélité d'Antoine Camus pour le roi Henri IV ne fut pas ébranlée par tous ces désastres. Il prit sans doute une part active à la guerre qui continua dans le Forez et le Lyonnais, car, vers la fin de 1593, il fut fait prisonnier par Honoré d'Urfé, qui s'é-

une telle composition que celle de Thizy, mais au contraire que pas ung des assiégés n'en portât nouvelles à Vienne, à quoi nous vous prions de tenir la main... » (Archives de la ville de Lyon, AA, 109, f° 181 et 182).

(1) Voici cette liste jusqu'en 1791 : — Bégule (....-1593), de Bégnière (1593-1637), Daurat (1637-1654), Baujolin (1654-1679), Antoine Bourg (1679-1702), Fourcade (1702-1711), Perussel (Pierre) (1711-1719), Perussel (Francois) (1719-1720), Charles Monod (1720-1733), J.-Jacques Mérault 1734-1770), Jacques Carre (1770-1778), Joseph Gabriel Carre (1778-1791).

(2) *Notes et documents*, Péricaud. — Clerjon, V. 389.

Digitized by Google

tait rallié au duc de Nemours. Mais il ne demeura pas longtemps captif. Au commencement de l'année 1594, Henri IV proposa lui-même aux échevins lyonnais l'échange du seigneur de Riverie contre deux nemouristes, Basoche et Fortunat, qui étaient alors détenus dans les prisons de la ville (1).

Mais à ce moment la conversion du roi avait entraîné la soumission de Lyon et mis un terme aux guerres de la Ligue. Les haines des partis étaient éteintes et la concorde réunissait amis et ennemis sous les mêmes drapeaux. Aussi quand, le 7 février 1594, d'Ornano fit son entrée solennelle à Lyon, dont il venait prendre possession au nom du roi, vit-on les anciens ligueurs les plus acharnés se mêler dans le cortége aux fidèles royalistes. Chevrières y figurait à côté du seigneur de la Beaume, qui commandait les royalistes viennois lors de l'occupation de Riverie, en 1590.

Le lendemain, 8 février, le Consulat rappelait tous les citoyens exilés en 1589, lors de la proclamation de la Sainte-Union. Antoine Camus, qui était de ce nombre, s'empressa, avec ses compagnons d'exil, de répondre à cet appel et de rentrer dans la cité, où tous reçurent un accueil empressé (2).

La Ligue finie, le calme renaissait en France et Sully s'efforçait d'assurer la prospérité du pays, en donnant un essor nouveau au commerce et à l'agriculture. En signe d'une ère nouvelle, des ormes ou des tilleuls, qui ont gardé le nom du célèbre ministre, furent plantés sur la place publique de tous les villages. Bien peu ont con-

(1) A. Bernard. *Les d'Urfé*, p. 359.

(2) Thomas. *Mémoire sur la Ligue*. — Péricaud. *Notes et documents*, ann. 1594.

Digitized by Google

servé leur orme séculaire jusqu'à nos jours. Celui de Riverie était superbe; il mesurait 6 mètres 50 centimètres de circonférence. Malheureusement, la construction d'une halle, démolie aujourd'hui, entraîna sa destruction, au commencement de ce siècle. Mais l'un des tilleuls de la terrasse du château remonte bien au règne de Henri IV.

Il ne fallait rien moins qu'un gouvernement aussi sage, pour faire oublier aux populations rurales les maux sans nombre qu'elles avaient subis pendant les guerres de religion. Pour échapper aux vexations des gens de guerre, les habitants des campagnes n'avaient souvent d'autres ressources que d'abandonner leurs chaumières pour se réfugier dans les bois. Vainement, pour prévenir une famine, les chefs des deux partis consentaient-ils des trêves dites *des laboureurs*; ces armistices n'étaient pas toujours respectés, et le pillage venait trop souvent disperser les valeurs amassées avec peine pendant quelques mois de pacification. Jamais la misère n'avait été plus grande dans nos campagnes, et c'est sans doute à cette cause qu'il faut attribuer le souvenir toujours vivace, quoique confus, que gardent de cette époque malheureuse nos populations rurales. La Révolution de 1789 aura seule le privilége de se graver aussi profondément dans leur mémoire.

Dans son testament, qui porte la date du 16 avril 1601, Antoine Camus élut sa sépulture à Saint-Paul, dans la chapelle qu'il avait acquise du sieur du Peyrat (1). C'est là qu'il fut inhumé avec grande pompe, le 23 août 1603. Le Consulat assista à ses obsèques, ainsi que les hôpitaux, auxquels il avait fait des legs importants. Déjà,

(1) *Arch. de la Cour d'appel. Insinuations*, vol. 122.

Digitized by Google

en 1570, il avait donné des sommes considérables pour la construction des boucheries de l'Hôpital (1).

Antoine Camus avait épousé en premières noces Anne Regnauld. Son épouse morte, il contracta un second mariage avec Jeanne de Neurèze, d'une famille d'Auvergne. Cette dernière ne lui donna pas de postérité. Mais de son premier mariage il eut huit enfants, dont cinq moururent en bas-âge. Les autres furent :

1° François Camus, qui suit ;

2° Marc-Antoine, seigneur du Perron, trésorier-général de France dans la généralité de Lyon, trois fois prévôt des marchands, en 1607, 1608 et 1609.

3° Marie Camus, mariée, en 1581, à Antoine Grolier, baron de Servières, ambassadeur en Allemagne et en Piémont, président des trésoriers de France à Lyon. Marie Camus se rendit célèbre pendant les troubles de la Ligue en facilitant, en 1589, l'évasion de son mari qui était détenu au château de Pierre-Scise (2).

François Camus, fils aîné d'Antoine, lui succéda dans la possession de la baronnie de Riverie et de la maison forte de Chavannes, près de Gvors, pendant que son frère Marc-Antoine devenait seigneur du Perron. Ce fut du temps de ce seigneur que furent créés, en 1613, par lettres patentes du roi Louis XIII, les foires et les marchés qui subsistent encore à Riverie (3).

En 1625, François Camus vendit à Antoine Arod, seigneur de Senevas, tous les droits de seigneurie et de

(1) Pernetti. *Lyonnais dignes de mémoire.* — *Notes et documents* de M. Péricaud.

(2) *Mss. de Guichenon.* vol. VIII. n° 33. — Vol. XXVI, n° 35, Thomas, *Mémoire sur la Ligue.*

(3) Archives du départ. du Rhône, C, 504, f° 141.

Digitized by Google

justice qui appartenaient aux barons de Riverie dans la paroisse de Saint-Romain-en-Jarez.

Cette aliénation, qui semble motivée par la situation gênée du seigneur de Riverie, n'était que le prélude d'une autre beaucoup plus importante. Le 21 octobre 1627, il échangea avec Antoine de Bron et son fils Claude-Charles de Bron, comtes de la Liègue, barons, de Bellegarde et seigneurs de la Bâtie-Chavagneux, la baronnie de Riverie contre la terre de la Bâtie.

Par cet acte d'échange, qui nous fournit des renseignements complets sur les fiefs et les rentes nobles, que les seigneurs de Riverie possédaient au commencement du XVIIe siècle, hors des limites de la seigneurie, François Camus céda aux comtes de la Liègue la baronnie et maison forte de Riverie, avec tous ses droits de haute, moyenne et basse justice dans l'étendue de cette baronnie et de la paroisse de l'Aubépin, ainsi que les rentes nobles de Lay, du prieuré de l'Aubépin, et tous les biens et droits quelconques dépendant de la terre de Riverie, sauf certaines réserves indiquées plus loin.

En retour, Antoine et Claude-Charles de Bron cédèrent au baron de Riverie leur terre et maison forte de la Bâtie, située dans la paroisse de Saint-Martin-en-Haut, avec tous les droits et domaines en dépendant, ainsi que les rentes nobles et droits de directe qu'ils possédaient dans les paroisses de Saint-Martin-en-Haut, Duerne, Larajasse, Aveise, La Chapelle, Saint-Étienne-de-Coise, Saint-Symphorien-le-Châtel, Chassagny, Saint-Andéol, Saint-Romain-en-Gier, Rontalon, Soucieux, Saint-Jean-de-Toulas, Dargoire et Tartaras. Ils s'engagèrent, en outre, à payer une soulte de 40,500 livres et 100 pistoles d'Espagne pour étrennes.

Cependant François Camus s'était réservé : 1° les droits

Digitized by Google

de justice qu'il avait sur les seigneuries de Larajasse et de la Fay ; 2° le fief qui lui était dû par le possesseur de cette dernière terre ; 3° divers droits de fief à Saint-Symphorien, que lui devait le seigneur de Coise ; 4° les droits de justice que possédait le seigneur de Riverie dans une partie de la paroisse de Saint-Martin-en-Haut ; 5° les droits de directe qui lui appartenaient aussi à Larajasse, Saint-Martin-en-Haut, Saint-Symphorien, Saint-Étienne-de-Coise, l'Aubépin, Saint-Héand, Saint-Genis-l'Argentière, Aveise, Duerne, La Chapelle, Dargoire, Tartaras et Saint-Jean-de-Toulas ; 6° la rente appelée de la Ronze ; 7° les domaines de la Gazillère et des Flaches, et 8° divers fonds sur le territoire de Pomey (1).

François Camus, dont la mort est antérieure à l'année 1634 (2), avait épousé Marie Polaillon, fille d'Alexandre Polaillon, échevin en 1577, 1586 et 1594, dont il eut de nombreux enfants. Retirés à la Bâtie, les Camus possédèrent cette terre pendant plusieurs générations. Elle était encore entre leurs mains en 1735.

A. VACHEZ.

(1) Acte aux minutes du notariat de Riverie (Fond Charézieu).
(2) Henrys, t. III, p. 440.

(*A continuer.*)

Digitized by Google

LES

CHASSEURS DE RENNES DE LA FRANCE CENTRALE

HISTOIRE MACONNAISE

INTRODUCTION

Un jour mon ami Alexandre T. se mit à sa table et écrivit.

Il écrivit longtemps, copia et recopia à la grande surprise des gens de sa maison, qui ne l'avaient jamais vu toucher une plume qu'en des circonstances aussi rares que solennelles, comme par exemple pour signer un bail avec un fermier.

Au bout de trois semaines, son œuvre était terminée. Il jugea que cela était bon, plia son manuscrit en quatre et calligraphia, après de nombreux essais préliminaires, la lettre que voici, adressée à l'illustre docteur Lehmwasser, de Berlin, un des princes de la science dont on déplore la perte récente :

Paris, 6 décembre 1869.

Cher Monsieur et illustre ami,

Permettez-moi de m'autoriser de la bienveillante sympathie que vous m'avez témoignée l'hiver dernier, pendant le séjour que nous fîmes ensemble à Nice, pour me rappeler à votre souvenir et soumettre à votre savante appréciation le manuscrit ci-joint. Il touche par plus d'un point aux magnifiques études qui ont illustré votre laborieuse carrière. Je ne pouvais donc choisir un meilleur juge que vous. J'ai hésité longtemps à vous entretenir de l'aventure, aussi bizarre qu'inexplicable, qui fait l'objet de mon mémoire. Ai-je rêvé? ai-je eu

Digitized by Google

quelque hallucination? cela est possible. Il est bien certain qu'un ébranlement anormal s'est produit dans mon cerveau. Mais enfin, il y a dans tout cela quelque chose de *réel*, puisque la science confirme, paraît-il, en plus d'un point, mes *visions*. J'ose donc espérer que vous ne me traiterez pas tout à fait de fou, comme l'ont fait mes meilleurs amis, et que vous voudrez bien accorder quelque attention à mon récit. Il n'est pas scientifique; vous savez que je n'ai reçu qu'une bien faible teinture d'érudition; mais il a, du moins, le mérite d'être sincère. Ne soyez point gêné d'ailleurs pour en faire le cas qu'il mérite et le jeter au feu si vous n'y voyez qu'une divagation maladive. Et, quoi qu'il advienne, veuillez m'excuser d'avoir absorbé une partie du temps précieux que vous consacrez au progrès des sciences humaines.

J'ai l'honneur d'être, monsieur et illustre ami, votre humble et dévoué serviteur.

ALEXANDRE T.

La réponse se fit attendre longtemps, très-longtemps. Enfin, au bout de six mois, mon ami reçut un beau matin une lettre portant le timbre de la confédération de l'Allemagne du Nord, qu'il ouvrit en tremblant d'émotion.

La voici :

Berlin, 20 mai 1870.

Cher Monsieur,

Merci de votre aimable souvenir et mille excuses de n'y avoir pas répondu plus tôt, étant fort occupé de la publication de mon livre, *l'Homme fossile*, qui va paraître enfin dans quelques jours. J'aurai, je pense, grand besoin d'aller de nouveau me reposer à Nice, l'hiver prochain, et j'espère avoir le plaisir de vous y retrouver.

Tout à vous,

LEHMWASSER.

P. S. J'ai à peine eu le temps de parcourir votre manuscrit. Ce que j'en ai lu m'a beaucoup diverti. Continuez à vous occuper de littérature, vous avez chance d'y réussir quelque jour.

Ce post-scriptum fut plus cruel cent fois, pour le malheureux T., qu'un coup d'épée en pleine poitrine. Il me cacha son dépit ; mais je n'eus pas de peine à le deviner.

Digitized by Google

Peu de temps après, l'*Homme fossile*, traduit dans toutes les langues, faisait son apparition sur toutes les tablettes de libraires. Alexandre T. voulut posséder l'œuvre capitale de son illustre ami, dont la presse entière retentissait. Il acheta le livre. Je n'oserais pas dire qu'il le lut, mais il le coupa et le parcourut.

Quelle fut sa surprise lorsqu'il découvrit que des chapitres entiers étaient empruntés à son manuscrit et traduits presque mot pour mot. Son premier sentiment fut une joie immodérée et il faillit écrire au savant de Berlin pour le remercier. Mais un examen plus attentif des chapitres en question lui fit remarquer que son nom n'était cité nulle part, ce qui changea bientôt sa joie en une impression pénible, presque douloureuse, qu'il vint me confier.

Il n'y avait pas à en douter, Lehmwasser s'était servi largement du manuscrit de mon ami, en avait tiré ses meilleurs arguments et ses révélations les plus surprenantes sur ces siècles lointains et oubliés qu'on appelle *préhistoriques*, parce qu'ils sont antérieurs aux traditions et à l'histoire européennes. Personne n'avait tracé encore un tableau aussi saisissant, aussi vivant du monde barbare des temps primitifs. Sans doute le génie de Lehmwasser était pour beaucoup dans ce succès, mais T. lui avait fourni le canevas sur lequel il avait brodé avec autant d'art que de science.

Alexandre me demanda conseil sur le parti à prendre, mais comme il ne voulait ni tapage ni scandale ; que d'ailleurs toutes réclamations eussent passé inaperçues, signées d'un nom inconnu, nous résolûmes qu'il n'y avait rien à faire. Mon excellent ami ne pouvait croire à une piraterie scientifique et repoussait tout soupçon à l'endroit du Dr Lehmwasser, dont il était prêt à garantir en-

Digitized by Google

vers et contre tous la parfaite bonne foi, mettant le silence dont il était victime au compte des distractions si ordinaires aux savants. Par un excès de délicatesse, il ne voulut même pas écrire au docteur, et l'affaire en resta là.

T. était de ceux qui sont toujours dupes.

Peu de temps après, les journaux nous apprirent la mort de Lehmwasser. Que Dieu ait son âme!

Alexandre le pleura et se félicita d'être resté son ami. Mais je crois qu'il ne se consola jamais de *l'oubli* du docteur à son égard. A partir de ce moment, il fut pris de spleen et sa santé s'altéra. Un matin il me fit appeler pour me déclarer qu'il allait mourir, ce qui, en effet, arriva huit jours après. Ce fut un brave et honnête garçon de moins sur terre!

Il me faisait son héritier et me chargeait de publier son manuscrit, y mettant pour condition expresse que je tairais son nom. C'est un devoir dont je m'acquitte aujourd'hui, et qui suffira à expliquer la courte introduction dont j'ai cru devoir faire précéder son livre.

Outre que cette publication réparera l'oubli commis à son préjudice, elle servira peut-être aussi à vulgariser des faits à l'ordre du jour de la science, et qui méritent, me semble-t-il, d'entrer dans la circulation.

Digitized by Google

I

Etes-vous chasseur, cher docteur? Je ne doute pas que vous n'ayez eu en vous le germe de cette passion, chercheur et fureteur comme je vous connais; mais l'amour de la science l'a probablement étouffé à sa naissance. Vous me dispenserez donc de vous dire par quelle suite de péripéties émouvantes je fus, il y a quelques jours, entraîné sur les pas d'un lapin, qui m'attira dans les rochers de Solutré. L'animal s'étant dérobé dans une crevasse, mon chien l'y suivit, et, pour attendre l'issue de cette expédition souterraine, je vins prendre gîte, à l'abri du soleil, dans une anfractuosité de la roche, précisément à l'entrée du terrier de maître Jeannot.

Solutré est un village des environs de Mâcon, un des plus riches de la basse Bourgogne, un des plus pittoresques de France, à quelques portées de fusil de la vieille maison où je suis né et où je mourrai, s'il plaît à Dieu. C'est là que se récolte le vin de Pouilly, ce topaze liquide que vous appréciez, je crois. Une petite vallée y conduit, sinueuse, étroite, montante, couverte de pampres sur ses deux flancs, et ombragée de noyers. La vallée se termine par un amphithéâtre que domine un énorme rocher aigu, tranchant, escarpé à pic, dressé comme un gigantesque monolithe. Quelques maisons, des cubes de pierres grises, une vieille église bénédictine, s'accrochent aux flancs du rocher, qui les protége du vent du nord. Il y a dans tout cela un grand charme de fraîcheur et de sauvagerie, de simplicité et de grandeur. Au fond de la vallée, c'est l'oubli du monde et le repos sous les saules verts; sur le

Digitized by Google

rocher, c'est le chaos de la nature tourmentée par les cataclysmes du vieux monde; c'est l'infini d'un horizon immense. Ici les collines, mâconnaises, brisées et soulevées comme des proues de navire ou comme les flots d'une mer pétrifiée; là bas les plaines bressannes, vertes, brumeuses, donnant l'illusion de l'Océan avec leurs grandes lignes d'horizon qui se perdent dans le ciel bleu; puis, émergeant çà et là, quelques pics neigeux des Alpes et la grande silhouette du Mont-Blanc. Plus près enfin, la Saône, un Nil français, qui chaque année verse avec ses limons la fécondité sur les vastes plaines où elle coule. Il y a de tout là dedans. Pour vous, géologue, il y aurait surtout une infinie variété de roches présentant leurs tranches comme les feuillets d'un livre entr'ouvert pour la plus grande commodité des lecteurs; et vous auriez la joie, en admirant les splendeurs de la nature contemporaine, de fouler aux pieds tout un vaste monde d'êtres morts et de dépouilles mille fois séculaires. Vous verriez nos enfants se rouler au soleil sur les plages desséchées des vieux océans, et faire leurs premiers jouets des coquilles pétrifiées des mers jurassiques. Quels contrastes! et quels horizons plus grands encore pour l'esprit que pour les yeux!

II

Les hasards de la chasse m'avaient donc amené ce jour-là au pied du rocher de Solutré. La fatigue et la chaleur donnaient un charme tout particulier à l'abri où je m'étais réfugié, et je m'y installai décidé à laisser passer les heures les plus chaudes. J'allumai ma pipe et je m'étendis tout du long sur le dos, la tête un peu relevée, pour voir du coin de l'œil la ligne brumeuse et bleuâtre

Digitized by Google

de l'horizon. Ce que je préfère dans la nature, ce sont les grands horizons. Ils ont pour moi l'attrait de l'inconnu; le charme de l'avenir. L'avenir est l'horizon de la vie !

Une chose me gênait dans ma quiétude contemplative; c'était une petite pierre blanche qui étincelait au soleil et détonait dans l'harmonie générale comme une note fausse dans une symphonie. Cette petite pierre aigre, criarde, pointue, attirait malgré moi mon regard et se trouvait invariablement, quoi que je fisse, sur la ligne parcourue par mon rayon visuel; je la supportai longtemps, la paresse et la nonchalance l'emportant sur la volonté. Mais à la fin l'impatience nerveuse atteignant à son comble, je me roulai péniblement vers elle, et je la saisis pour la jeter au loin sur les pentes du talus qui s'abaissait à mes pieds.

Cependant, retardant l'exécution de la sentence, je fis tourner l'importune dans mes doigts pour l'examiner avant de la lancer dans l'espace. C'était un fragment de silex, ou pierre à fusil, blanchi par le temps, lavé par les pluies, en forme de disque de la largeur d'une pièce de cent sous.

Cet examen, loin de calmer l'état nerveux où j'étais, ne fit que l'accroître et la torpeur que j'éprouvais augmenta si bien que mes yeux, comme rivés sur le disque blanc, ne purent s'en éloigner.

Que se passa-t-il alors en moi, je l'ignore; mais tout à coup, je me sentis saisi par un froid assez intense; la lumière baissa, le soleil se voila de nuages gris et sombres; il y avait de la neige par terre, et, chose étrange! j'eus peine à reconnaître où j'étais. Tout, excepté les profils et les grandes lignes du pays était changé. Plus de vignes, plus de saules, ni de prairies; des mousses, des lichens, une maigre végétation partout; des bouleaux et quelques sapins au fond de la vallée. La Saône coulait bien encore

Digitized by Google

à la même place ou à peu près, mais beaucoup plus large, comme si elle avait tout à coup inondé ses deux rives. Le village de Solutré avait disparu. Toute la contrée paraissait inhabitée, déserte, sombre et stérile.

Mais voici que portant mes yeux vers la base du rocher, j'aperçus le sol couvert de proéminences coniques, d'où s'échappait de la fumée et que je n'avais jamais remarquées sur ce point. On aurait dit des feux de charbonniers. J'en étais là de mon examen, quand l'un de ces monticules s'entr'ouvrant, j'en vis sortir quelque chose qui, de loin, me parut être un ours ou un homme; mais un homme vêtu de peaux de bêtes. D'autres le suivirent. C'étaient bien des hommes; ils parlaient et je distinguais le son de leurs voix. Quatre d'entre eux portaient un fardeau pesant; les autres s'avançaient en sautant et en gesticulant. Des femmes, que je reconnaissais au timbre de leurs voix, poussaient des cris aigus, et des enfants pleuraient. Ils se dirigeaient lentement de mon côté et se mirent à gravir le talus en haut duquel se trouvait l'anfractuosité de rocher où j'étais étendu immobile, sans pouvoir faire un mouvement et comme paralysé. A mesure qu'ils se rapprochaient, je distinguais mieux ces étranges personnages. Ils avaient tous des peaux de bêtes pour vêtements; leurs visages étaient peints en rouge ou en noir; de longs cheveux en désordre leur tombaient sur le front et les yeux, et des armes leur pendaient au côté; mais quelles armes! des arcs, des lances ou des massues de bois. Enfin, je pus voir que le fardeau porté par quatre hommes étaitun mort, vêtu comme les autres, tatoué en rouge, avec ses armes passées en sautoir. J'assistais à une cérémonie funéraire. On se dirigeait, il n'y avait pas à en douter, vers le point où j'étais étendu. En effet, au bout d'un instant, hommes, femmes et en-

Digitized by Google

fants, au nombre d'une vingtaine de personnes, arrivèrent auprès de moi et s'arrêtèrent sans paraître s'apercevoir de ma présence. On déposa le mort à mes côtés ; chacun des assistants jeta auprès de lui un quartier de viande, puis des pierres, des fragments de silex, des os et des cornes qui me parurent être des bois de cerf. La cérémonie se termina par une danse fantastique, une vraie danse d'ours accompagnée de cris effroyables qui auraient dû réveiller le mort. Je suivais tous ces incidents avec une curiosité voisine de la stupéfaction. Mais quel fut mon effroi quand je vis les hommes rouler vers l'abri que j'occupais, un énorme bloc de rocher, évidemment destiné à en fermer l'entrée. Incapable de faire un mouvement ou même de crier, j'allais être enterré vivant avec un cadavre inconnu, et dans des circonstances que ma faible raison était impuissante à expliquer. Je vis le rocher s'avancer lentement; bientôt il masqua complètement l'entrée de ma funèbre retraite et je me trouvai plongé dans l'obscurité la plus complète. Les gens s'éloignèrent et le silence se fit.

La terreur m'arracha un suprême effort et bien m'en prit.

Le jour revint : Les pampres se doraient au soleil au pied des rochers; les toits du village brillaient au-dessous de moi ; la campagne avait repris son aspect ordinaire; la Saône coulait limpide à travers ses vertes prairies et le Mont-Blanc étincelait à l'horizon comme un diamant dans le ciel bleu.

III

Mon rêve, je devrais dire mon cauchemar, était fini. Il ne me restait plus qu'une fatigue extrême et un ser-

Digitized by Google

rement de tête dans la région des yeux et des tempes. Je sifflai mon chien qui dormait à l'ombre d'un quartier de roche et nous redescendîmes le talus pierreux pour regagner notre logis.

Je ne sais quelle curiosité irréfléchie, me conduisit vers le point où j'avais cru voir, dans mon rêve, des huttes rassemblées. C'était un petit tertre situé à la base de la falaise rocheuse, aride, inculte, gazonné d'une herbe sèche et rare, abandonné à la vaine pâture. Une excavation artificielle qu'on y avait pratiquée, permettait d'étudier la composition du sous-sol. Des parois de la fosse sortaient de grands os; des charbons et des cendres formaient à deux ou trois pieds de profondeur une couche épaisse et noire, où l'on voyait blanchir des fragments de silex. Avec la pointe de mon couteau je dégageai quelques-uns de ces objets et je m'assurai que c'étaient là des débris accumulés par l'homme à une époque inconnue, probablement fort ancienne, et qui sait? contemporaine peut-être des étranges personnages qui m'étaient apparus pendant mon sommeil. Je fus tellement frappé de cette coïncidence que je remplis à tout hasard ma gibecière des objets que j'avais exhumés pour les soumettre à l'examen d'un médecin du voisinage, le Dr Ogier, un vieil ami de ma famille.

IV

Le Dr Ogier était un de ces savants laborieux autant qu'honnêtes et modestes qu'on rencontre parfois en province. C'est à l'étude de la géologie qu'il avait consacré tous ses loisirs. L'opiniâtreté dans le travail, plus encore qu'une grande portée d'intelligence, l'avait conduit à d'heureux résultats. Il avait publié à différentes époques

Digitized by Google

dans les bulletins de la Société Géologique des notes fort remarquées, et son *Introduction à l'étude des serpules* faisait autorité comme un livre classique et indispensable. Certes, les braves gens qui venaient le consulter pour des maux de dents ou des crampes d'estomac ne se doutaient point qu'ils eussent affaire à un homme aussi savant. Nul n'est prophète en son pays. Assez connu dans un certain monde scientifique, le docteur jouissait partout ailleurs de la plus complète obscurité et n'avait nul désir d'en sortir.

Le lendemain de ma découverte, j'allai donc frapper à sa porte, chargé de ma récolte archéologique.

V

Claudine, la vieille gouvernante du docteur, vint m'ouvrir.

— M. Alexandre! s'écria-t-elle, y a-t-il longtemps qu'on ne vous a pas vu, et comme vous arrivez à propos! Voilà huit jours que monsieur travaille du matin au soir; il se tue à la peine et quand je l'engage à se reposer, il me répond qu'il est en train de faire passer mon nom à la postérité. Voilà une bêtise! Est-ce la peine d'être si savant pour déraisonner de la sorte?

La vieille fille fut interrompue par l'arrivée de son maître, qui avait reconnu ma voix et venait à ma rencontre en grattant une pierre avec la pointe d'un burin.

— Docteur, je vous apporte mes trouvailles, lui dis-je en lui souhaitant le bonjour.

— Je doute, mon ami, qu'elles vaillent les miennes. Regardez cela et admirez.

Le docteur me présenta une magnifique pince d'écre-

Digitized by Google

visse fossile, à demi encastrée dans sa gangue calcaire et qu'il travaillait à nettoyer.

— Une pièce unique, continua-t-il, admirable de conservation et complètement inédite. Je viens d'en finir la description.

— Et peut-on vous demander de quel nom vous avez baptisé cette merveille ?

— *Glyphæa Claudiæ*, balbutia le vieux géologue en rougissant jusqu'au front et en baissant les yeux d'un air embarrassé.

J'avais l'explication de son trouble. Il lançait son écrevisse dans le monde sous le patronage de sa vieille gouvernante et lui avait donné le nom de Claudine pour faire passer ce nom à la postérité, suivant les expressions de la marraine.

— Il n'y a qu'un malheur, cher docteur, interrompis-je : C'est que votre écrevisse est décrite. C'est une variété du bathonien inférieur de la *Glyphæa Regleyana*, (Meyer).

Je me redressai fier de ma science; la veille un de mes amis, grand géologue, m'avait précisément envoyé une petite brochure où figurait dans une planche magistrale le fossile en question, qu'il était impossible de méconnaître.

J'étais cruel. Le pauvre docteur devint aussi pâle qu'il était rouge un instant avant.

— C'est bien possible, dit-il d'une voix sèche et brève ; et il jeta, au risque de le briser, son précieux échantillon dans un des tiroirs de sa collection.

Je feignis de ne pas remarquer son trouble, un peu embarrassé moi-même de deviner ce que l'excellent docteur voulait peut-être me cacher, et fâché, au demeurant d'avoir mis à mal sa candeur et sa bonhomie. Par con-

Digitized by Google

tenance je m'occupai à vider sur la table ce que renfermait mon sac.

Le docteur se promenait à grands pas d'un bout à l'autre de son cabinet.

— Voyons ces trouvailles, me dit-il, au bout d'un instant de silence.

A peine se fut-il approché de la table où j'avais étalé ma petite collection qu'il poussa un cri, le cri du cœur.

— Mais, c'est un trésor que vous avez là ! un trésor, que je poursuivais depuis quatre ans !

J'étais destiné ce jour-là à faire le désespoir de mon vieil ami. J'eus le courage de retourner le poignard dans la plaie et je lui donnai tous les détails concernant ma découverte.

Le docteur était en proie à une agitation extraordinaire.

— Tenez, s'écria-t-il, en examinant chaque pièce l'une après l'autre, voici toute une série de phalanges de rennes; une mâchoire et un fragment de corne du même animal ; puis une canine de grand tigre et des incisives d'ours ; une astragale d'aurochs ; des canons de cheval ; un os métatarsien d'un carnassier digittigrade, probablement d'un loup, car voici une dent de *canis* de grande taille; enfin vous avez aussi de l'éléphant, du mammouth, parbleu ! à en juger par ces lamelles dentaires, provenant d'une large molaire d'adulte, caractérisée par ses replis festonnés, minces, nombreux et serrés. Et ces silex ! des pièces magnifiques, hors ligne, d'une beauté extraordinaire ! Vous n'admirez pas ces beaux couteaux d'une régularité et d'une longueur merveilleuses ; ces grattoirs si bien façonnés et ces étonnantes pointes de flèches taillées avec un art que je n'ai vu surpasser nulle part !

Digitized by Google

Je fis signe que j'étais loin de partager l'enthousiasme du docteur.

— Profane! vous ne voyez donc pas que vous avez mis la main sur une station archéologique du plus haut intérêt et qu'il en peut sortir des merveilles pour la science de l'Homme! A en juger par la forme et par les types des silex, nous sommes là en plein âge quaternaire et à cette époque que M. Lartet a appelée le premier âge du Renne, déjà signalé par le savant professeur français à Laugerie-Haute, en Périgord et par M. Ed. Dupont, à Pont-à-Lesse, en Belgique. L'homme habitait alors le Mâconnais, sous un climat froid, presque glaciaire, en même temps que le renne, le mammouth, le tigre, l'ours, l'hyène, l'aurochs, etc...., tout un monde d'animaux éteints ou qui ne vivent plus maintenant que dans les régions polaires. Ces fragments de silex, que vous regardez d'un œil dédaigneux, étaient les seuls outils connus à cette époque primitive où l'on ignorait encore l'usage des métaux. Comprenez-vous maintenant quel intérêt s'attache à votre découverte?

— Vaguement, cher docteur.

— Mais enfin, avez-vous jamais entendu parler de ce monde mystérieux dont je vous fais saisir les traits principaux?

— Un peu depuis quelque temps. Mais j'avoue que les auteurs classiques qui m'ont instruit de nos origines nationales gardent le plus profond silence sur tout cela. Sans quelques articles de revue et surtout sans les conversations du savant Dr Lehmwaser, de Berlin, avec qui j'ai passé une saison à Nice, l'hiver dernier, je n'en saurais pas le premier mot.

— Eh bien! vous le voyez! vous avez là des matériaux

Digitized by Google

pour écrire un nouveau chapitre de l'histoire de France entièrement inédit.

— A merveille, cher docteur, mais où cela nous mène-t-il? Les Gaulois, nos seuls ancêtres connus jusqu'à ces derniers temps, étaient des barbares; avant ces barbares il y a eu des sauvages dont l'histoire ne parle pas; qu'importe après tout? Pourquoi soulever le manteau qui cache l'abjection de nos pères?

— Je vous attendais là. Vous raisonnez comme un enfant que vous êtes et que la vérité effraie. C'est précisément parce qu'il y a un manteau d'ignorance et de préjugés sur notre vieille histoire européenne, que je tiens à le soulever. Et dussions-nous en tirer les conséquences les plus imprévues et les plus pénibles pour notre amour-propre d'hommes civilisés, c'est un devoir d'accomplir notre tâche jusqu'au bout. Sur ces questions-là, voyez-vous, il faut laisser le sentiment à la porte de la raison et ne point tomber dans les délicates susceptibilités qui ne conviennent qu'à une vieille douairière. Soyez homme, Alexandre, et soyez de votre temps!

Il faut vous dire que le docteur, qui avait l'âme la plus sensible et la plus candide qui fût au monde, professait une horreur théorique du sentiment, qui, à mes yeux, n'était qu'un aveu de sa faiblesse native à cet endroit. Il se défiait de lui-même et se disait sceptique pour n'être pas trop crédule. Comme discipline morale, cette tendance avait sa raison d'être personnelle et son bon côté.

VI

Dans le fond, j'étais de son avis. La science peut légitimement prétendre à combler les lacunes de la tradition et de l'histoire. Rien n'est à dédaigner de ce que l'étude

Digitized by Google

nous révèle, et quelque embarassant que cela puisse être au premier abord, il faut en tenir compte.

En somme, ma découverte avait, paraît-il, de l'intérêt et venait confirmer d'autres trouvailles mises en lumière dans ces derniéres années par des hommes de génie et de talent, les Boucher de Perthes, les Lartet, etc., par vous enfin, cher et illustre ami. On n'en peut plus douter, l'homme est plus vieux qu'on ne pensait. Il a vécu en Europe à des époques mystérieuses qui précédèrent les horizons de l'histoire et fut le contemporain des grands animaux antédiluviens dont le souvenir s'est perdu depuis. Contrairement à l'opinion des chefs très-respectables d'ailleurs de la vieille école géologique et de l'immortel Cuvier en particulier, il fut le témoin des derniers grands changements survenus, soit dans les climats, soit dans la géographie de l'Europe. L'homme *fossile* n'est donc plus une chimère, depuis surtout que M. l'abbé Bourgeois nous a révélé l'homme tertiaire, l'homme *miocène*. Enfin, la première émotion causée par ces étonnants résultats est déjà calmée, et un savant prélat français, Mgr Meignan, évêque de Châlons-sur-Marne a, dans un livre récent, tenté de démontrer leur parfait accord avec les récits mosaïques.

Solutré venait de nous faire connaître quelques phases de cet antique passé. A ce compte, il valait la peine d'y apporter un examen sérieux.

Il fut donc convenu que je laisserais au Dr Ogier mes débris d'ossements pour les étudier. Il m'invita à revenir dans huit jours pour connaître le résultat de son travail, et nous fîmes le projet d'aller, s'il y avait lieu, explorer ensemble la localité.

Avant de le quitter, je lui racontai mon rêve.

Il m'écouta avec recueillement et me dit :

Digitized by Google

— Vous n'avez point seulement rêvé. Vous avez vu et votre vision vous servira.

Mais alors, docteur, comment expliquez-vous cela?

— C'est la chose du monde la plus simple. — Le docteur ne s'étonnait de rien. — En fixant vos regards sur un point brillant, vous vous êtes hypnothisé. L'hypnotisme est un phénomène nerveux encore mal connu, voisin du somnambulisme et du magnétisme. Que s'est-il passé en vous? Je l'ignore. Mais il n'est pas impossible que, dans certains cas, une surexcitation des fonctions vitales nous donne la faculté de percevoir ce qui nous échappe dans l'état normal. Le passé est lié au présent par une série non interrompue de transformations et de mouvements dérivant les uns des autres par voie de génération continue. Il ne me paraît donc pas impossible d'en remonter le courant. Comment? je ne sais. Mais le fait est que le passage n'est pas infranchissable et que vous l'avez trouvé sans vous en douter.

Je quittai le docteur en proie à une vive émotion et fort inquiet sur l'état de ma santé et de ma raison, quoiqu'il m'assurât que le phénomène dont j'avais été l'agent principal n'avait rien que de très-simple.

VII

Huit jours après, j'étais fidèle au rendez-vous.

Le docteur m'attendait.

— Votre trouvaille est beaucoup plus intéressante encore que je ne supposais, me dit-il. Tenez, voici un premier mémoire que j'ai rédigé depuis votre visite et qui fera sensation à la Société d'Ethnographie, je le garantis d'avance.

Il me tendit un volumineux cahier couvert de ces pe-

Digitized by Google

tites pattes de mouches drues et serrées qui constituent assez généralement l'écriture des savants.

— Qu'est-ce que cela? m'écriai-je en lisant le titre : *L'harmonie à l'époque quaternaire.* Je croyais, docteur, qu'en ces temps de misère, les hommes passaient leur vie à s'entre-dévorer; que, par conséquent, la discorde et non l'harmonie devait régner en souveraine.

—Vous n'y êtes pas! il s'agit de l'harmonie dans le sens musical du mot,

— Ah! bah! alors c'est un traité de la musique fossile que je tiens entre mes mains. Mais où diable avez-vous trouvé cela? Etait-ce par hasard écrit en caractères inconnus sur un de mes tibias de cheval?

— Si vous riez, rendez-moi mon manuscrit.

— Je serai sérieux.

Le docteur continua :

— En lavant les phalanges de rennes que vous m'avez apportées, je m'aperçus que plusieurs d'entre elles étaient percées d'un trou vers l'articulation métatarsienne. J'eus l'idée d'approcher le trou de mes lèvres, d'y souffler comme dans une flûte, et je découvris que le petit os rendait un son clair, net et perçant. Renouvelant l'expérience, je constatai que chaque phalange donnait une note différente, Alors, à force de tâtonnement, j'arrivai à classer mes sifflets par séries de quatre qui toutes formaient l'accord parfait.

— Merveilleux!

— C'est une trouvaille cela! hein! mais qui après tout n'a rien d'étonnant.

J'ouvris les yeux comme deux points d'interrogation.

— Et oui certainement. La Bible ne nous apprend-elle pas que, longtemps avant le déluge, un descendant de Caïn, Jubal, inventa la musique? Pourquoi alors n'aurait-

Digitized by Google

on pas connu l'accord parfait à l'âge du renne? Vous lirez mon mémoire. Vous verrez qu'il est irréfutable et solidement établi sur les preuves les plus lumineuses, avec douze figures à l'appui. Mais ne perdons pas notre temps; il nous faut aujourd'hui même aller explorer la localité qui vous a fourni ces précieuses reliques.

Le docteur passa son sac de géologue sur son épaule, une pioche et un marteau à sa ceinture et nous partîmes.

Adrien CRANILE,

A continuer.

Digitized by Google

LE

MAJOR GÉNÉRAL CLAUDE MARTIN

(DE LYON)

Les Anglais d'aujourd'hui nous donnent l'exemple de a justice et de l'impartialité éclairée par le temps, dans le soin scrupuleux qu'ils apportent à l'étude des faits et gestes des Français qui se sont illustrés dans les Indes. C'est ainsi que M. Cartwright publiait, il y a quelques années, dans une Revue trimestrielle de Londres, la meilleure des biographies qui aient été écrites de l'illustre et calomnié Dupleix (1). C'est ainsi encore que, plus récemment, le major Malleson, de l'armée du Bengale, publiait son beau volume *History of the French in India*, éloquent tribut payé au génie méconnu ou à la gloire oubliée des hardis pionniers, des patriotiques créateurs de l'éphémère puissance qu'exerça la France sur une vaste portion de cet immense Hindoustan, devenu depuis le plus beau fleuron de la couronne britannique.

Nos lecteurs se rappellent assurément les extraits (2) que nous avons donnés de cet ouvrage, si différent comme vues de la volumineuse et classique histoire de Robert Orme, nettement antipathique d'un bout à l'autre aux

(1) Nous avons reproduit ce travail dans la *Revue Britannique* en février 1863.

(2) Voir la *Revue Britannique* de juillet 1868.

Digitized by Google

aspirations françaises. La *Revue d'Edimbourg*, dont nous reproduisions les appréciations, ne craignait pas de dire du livre du major Malleson qu'il était le premier récit anglais fidèle de la lutte engagée par la Compagnie anglaise des Indes contre l'influence française, et en particulier contre Dupleix. « Les idées nouvelles qu'a avancées le major Malleson, ajoutait le critique écossais, sont appuyées de preuves tirées de documents négligés jusqu'ici, d'origine anglaise et française, mais pour la majeure partie provenant de cette dernière source. Pour la première fois, les archives de Pondichéry et les originaux de la correspondance officielle des commandants français ont été consultés au lieu de versions partiales d'hommes qui, directement intéressés dans le débat, n'ont pu, quelle que fût leur bonne foi, s'affranchir entièrement d'un esprit de parti qui avait son origine dans la rivalité la plus directe entre les officiers des deux nations... » Et plus loin : « Tandis que partout ailleurs la France de Louis XV présentait le spectacle uniforme d'une pitoyable incapacité, d'une honteuse décadence, elle possédait dans l'Inde un groupe isolé de fils aussi éminents, par leur héroïque courage au milieu de circonstances contraires, que tous ceux qu'elle eût jamais vu naître. Ces hommes distingués ont eu cependant la triste destinée d'être d'abord abandonnés par la mère-patrie et ensuite d'avoir leur mémoire même ternie, calomniée, jusqu'à ce qu'enfin un Anglo-Indien se soit rencontré pour élever à leur mérite méconnu ce monument littéraire que, chose étonnante et inexplicable, aucun Français ne s'est préoccupé de leur consacrer. Le livre du major Malleson est appelé à modifier radicalement quelques-uns des témoignages généralement accrédités en Angleterre.

Le personnage de François Martin, qui occupe une place

Digitized by Google

si éminente dans le récit du major Malleson, comme étant le véritable fondateur de la grandeur française en Asie, remet forcément en mémoire un autre Français de ce même nom de Martin, Claude Martin, de Lyon, qui, lui aussi, s'est illustré aux Indes; mais au service de la Compagnie Anglaise, dans une sphère d'activité différente, et qu'à cause de cela, sans doute, on ne rencontre pas dans l'ouvrage dont nous parlons.

Les premières biographies, d'ailleurs très-sommaires, de Claude Martin, le représentent comme un soldat d'aventure qui, dégoûté de la sévérité de Lally, déserta le drapeau français pour passer sous celui de nos ennemis, chez lesquels, plus tard, selon l'expression vulgaire, il réussit à faire son chemin. L'épithète de « transfuge » est dure assurément, pour ne pas dire plus ; était-elle méritée ? était-elle juste ? Là est la question. Quoi qu'il en soit, elle a été reproduite sans apparence de plus ample information dans les biographies subséquentes, se copiant entre elles à qui mieux mieux (il est si commode en pareil cas d'accepter les opinions toutes faites), et aucun historien ou biographe ne s'est depuis lors, que nous sachions, préoccupé d'élucider le fait.

Ayant eu l'occasion de visiter à Lyon l'établissement populaire d'instruction dû à la munificence du major général Claude Martin, et d'être mis au courant des établissements analogues que le même Claude Martin créa de ses deniers dans plusieurs villes de l'Inde, concurremment avec d'autres institutions charitables de diverse nature fondées au profit et de ses compatriotes et des populations au milieu desquelles il avait surtout vécu, nous nous sommes senti pris du désir de connaître mieux la vie de cet homme à la philanthropie intelligente, et dont tant d'œuvres généreuses témoignaient, quoi qu'on ait du

Digitized by Google

dire, d'une affection si réelle pour le pays où il était né.

Le livre de M. Malleson nous est aussi revenu en mémoire, et le soin pris par l'auteur de renommées françaises également attaquées nous a donné l'envie de rechercher sur quelles bases reposaient les dires des premiers biographes de l'illustre Lyonnais.

Nous allons essayer de dire ce que nous savons de la vie du major général Claude Martin ; nous nous féliciterions que nos recherches servissent à détruire des opinions erronées sur le caractère d'un homme dont le nom est encore vénéré dans l'Inde, et dont rien ne vient démontrer qu'il ait, à aucune phase de son étonnante carrière, démérité de la France, sa patrie.

Dupleix, malgré tout son génie et son patriotique désir de créer pour la France, dans les Indes, l'empire qu'y possèdent aujourd'hui les Anglais, avait en vain accompli des prodiges ; avec le fatal gouvernement de la mère-patrie, l'heure de la décadence avait partout sonné pour la France. Le rappel de l'illustre gouverneur, en 1753, fut bientôt suivi d'une paix honteuse qui annihilait pour toujours la puissance des Français sur le continent indien, car plus tard la malheureuse expédition de Lally, qui devait être dans ces contrées le dernier épisode de nos tentatives de conquête, fut loin d'avoir le caractère de grandeur qui avait signalé les entreprises de Dupleix et de Bussy.

Dans le cours de l'année 1752, qui précéda celle du rappel de Dupleix, acte si irréparablement funeste aux intérêts français, arrivait à Pondichéry, comme simple engagé volontaire, un jeune Lyonnais du nom de Claude Martin, celui-là même auquel étaient réservées dans la suite de si brillantes destinées. Claude Martin, que ses biographes font partir, les uns en 1756 avec Lally, les

Digitized by Google

autres en 1757, s'embarqua réellement le 18 septembre 1751, ainsi qu'il résulte des registres du ministère de la marine (1), où figure la date de son engagement et celle de son embarquement.

Cette première erreur, qu'il eût été si facile d'éviter, donne immédiatement à penser que si ces biographes ont été mal renseignés sur ce point très-simple, ils ont pu l'être aussi mal sur d'autres plus importants et plus graves ; c'est ce que nous chercherons plus loin à établir.

Claude Martin naquit à Lyon le 4 janvier 1735 (et non 1732); ses premières études se firent au collége de cette ville, où il montra des dispositions exceptionnelles pour les mathématiques et les sciences. A l'âge de seize ans, il songe à quitter la maison paternelle avec un de ses frères plus jeune que lui. Ce sont les Indes qu'ont rêvées les deux écoliers, et les voilà tous les deux contractant un engagement pour les possessions françaises de l'Hindoustan, car on y envoyait encore alors des troupes destinées à y relever notre fortune, dont la ruine était prochaine. Ce double coup de tête était peu du goût de leur famille : leur belle-mère, pleine pour eux de tendre sollicitude, en conçut un vif chagrin. La digne femme alla trouver l'officier chargé des enrôlements et, à force de prières, de supplications, elle obtint de lui que les deux engagements fussent rompus. Le plus jeune des frères se laissa fléchir et consentit à rester chez ses parents. Il n'en fut pas de même de l'aîné ; entraîné vers la carrière des armes par un penchant irrésistible, et plein d'ailleurs d'un ardent désir de visiter ces contrées lointaines que lui

(1) Archives du ministère de la marine et des colonies. Volume : Troupes, Recrues, Colonies, depuis le 2 mars 1751 jusqu'au 5 décembre 1751, folio 108.

Digitized by Google

avaient fait entrevoir les récits de son enfance, ses premières lectures et sa vive imagination, Claude demeura inébranlable dans sa résolution. On dut donc le laisser partir. Il s'embarqua à Lorient, sur le bâtiment *le Machault*, et arriva, comme nous l'avons dit, à Pondichéry dans l'année 1752.

En feuilletant attentivement le registre qui nous a donné le premier renseignement de la date exacte du départ de Martin pour les Indes, nous y avons trouvé relatée une revue des troupes de Pondichéry, passée le 30 décembre 1755; Claude Martin y figure en qualité de dragon, faisant partie des gardes de M. le gouverneur (1).

Sur ce même document se trouve mentionnée (2) une autre revue, qui eut lieu en l'année 1756, et, parmi les cavaliers d'Aumont de la garnison de Porto-Novo, nous voyons encore Claude Martin, de Lyon.

Des biographes, nous l'avons dit plus haut, ont accusé Claude Martin d'avoir déserté pendant le siége de Pondichéry; quant à la preuve du fait, ils ne s'en sont guère inquiétés. Or, à partir de cette année 1756, malgré les plus scrupuleuses recherches, nous n'avons pas trouvé le nom de Claude Martin porté sur les listes de déserteurs, que toutes cependant, et elles sont nombreuses, nous avons suivies avec le plus grand soin. Encore une fois, sur quoi donc a-t-on pu baser une accusation pareille? Un fait aussi grave pour la mémoire d'un homme ne saurait s'accepter légèrement, et l'équité voulait que l'on indiquât au moins la source à laquelle ce fait avait pu être puisé. Nous inclinons fortement à penser que dans cette circonstance Claude Martin a été la victime d'une con-

(1) Volume : Troupes, Recrues, colonies, etc., folio 44.
(2) Même volume, folio 65.

Digitized by Google

fusion commise entre lui et d'autres soldats du nom de Martin.

Le grand ouvrage de Robert Orme, *Histoire des actions militaires de la nation britannique dans l'Hindoustan, depuis l'année 1745 jusqu'en 1763* (*A History*, etc.), ouvrage publié à Londres en 1763 et 1776, et longtemps considéré comme la meilleure histoire de l'Inde au dix-huitième siècle, ne donne que la mention suivante ayant trait aux Martin, et elle vient à l'appui de notre supposition :

« Juin 1760. Cinquante des nouveaux déserteurs avaient été incorporés dans une compagnie appelée la « compagnie franche », sous le commandement de deux officiers francais du nom de Martin. De même que les volontaires français, on les destina aux services les plus fatigants et les plus dangereux, et on les employa alors pour la première fois. Ils marchèrent le 10 juin, accompagnés de 25 coffris, de 2 compagnies de cipayes, de 1,000 cavaliers noirs et de 1 canon en fonte avec 5 canonniers pour joindre Kistnarow à Villaporum, attendu qu'on supposait que les troupes du Mysore tentaient de se frayer un chemin par Erivadi.

..... « Les frères Martin arrivèrent à Villaporum le 11 et n'eurent aucune nouvelle de Kistnarow; le commandant de Djindji, pensant qu'il pouvait tenir tête à leur détachement, sortit des forts de la place avec cent Européens, quelques cipayes et de la cavalerie noire. Les Martin, ainsi que les déserteurs qu'ils commandaient, se conduisirent vaillamment sous leur nouveau drapeau et repoussèrent leurs compatriotes, qui agirent mollement. Quelques-uns des cipayes français furent tués, et 2 Européens, 1 topaze et 1 coffri furent faits prisonniers. »

Digitized by Google

Les frères Martin dont parle l'historien que nous citons, n'ont d'autre rapport avec celui qui nous occupe que la similitude de nom. Nous avons vu plus haut, en effet, que si Claude Martin et son frère contractèrent tous deux un engagement pour les Indes, le premier seul partit, le second ayant consenti, sur les instances de sa belle-mère, à rester à Lyon, ville où il était né et où il mourut.

L'excellente *Histoire des Français dans l'Inde*, de M. Malleson, dont nous avons parlé plus haut, amène le récit des événements jusqu'au dernier épisode de l'expédition de Lally et à la mort de ce vaillant chef. L'opinion de l'auteur mérite d'autant plus confiance que M. Malleson, aujourd'hui lieutenant-colonel au corps d'état-major de l'armée anglaise du Bengale, habite constamment le pays théâtre des faits dont il est juge. *Directement* consulté, ce consciencieux et savant historien écrit que la mémoire du major général Martin est vénérée de tous et que c'est après la reddition de Pondichéry qu'il a pris du service dans la Compagnie anglaise des Indes.

Un autre ouvrage, que doivent lire tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de l'Inde anglaise, l'*Histoire de l'armée du Bengale*, par le capitaine Broome (1), donne (p. 355) des détails sur Claude Martin, sur les premiers services rendus par lui à la Compagnie anglaise des Indes. L'auteur, consulté tout récemment, lui aussi, à Smila, sur le major général Martin, prend en main sa réputation et déclare professer pour lui la haute estime qu'il inspire à tous ceux qui l'ont connu dans ses actes et dans ses œuvres.

(1) Cet ouvrage a été publié en 1850 chez MM. Thacker et Cᵉ, à Calcutta, et chez MM. Smith aîné et Cᵉ, à Londres.

Digitized by Google

Nous ne pouvons nous dispenser de rappeler ici qu'à l'époque à laquelle nous nous reportons, l'avancement était à peu près impossible en France pour quiconque n'était pas d'origine noble. Malgré le courage, malgré le mérite, malgré le génie même, tout soldat roturier était infailliblement condamné à passer sa vie dans les grades inférieurs. Nous avons donc tout lieu de croire que Claude Martin, ayant contracté à seize ans un engagement pour un temps limité, comme ils se contractaient tous, une fois ce temps expiré, libre de ses actions, en présence de la désorganisation de notre puissance dans l'Inde et de l'impossibilité pour lui de se créer une position dans notre armée, se décida, sans forfaire à l'honneur, puisqu'il n'avait pas à combattre contre son pays, à prendre du service dans la Compagnie anglaise des Indes, laquelle, plus tard, apprécia si fort sa bravoure, son mérite d'administrateur et sa haute intelligence.

L'extérieur de Martin prévenait en sa faveur; il était grand, d'une tournure distinguée, avait le front très-découvert, les yeux pleins de finesse et de vivacité. Dès les premières années, il sait se faire aimer et estimer de ses chefs anglais par une conduite irréprochable, par son caractère à la fois ferme et bienveillant. On l'envoie dans le Bengale avec un corps de troupes dont on lui confie le commandement; le vaisseau échoue pendant la traversée; mais, grâce à son intrépidité, une partie de l'équipage est sauvé. A son retour à Calcutta, en récompense de ce fait et d'autres qui le signalent à l'attention, le conseil du Bengale lui accorde un guidon de cavalerie, puis peu de temps après une compagnie d'infanterie.

Dans la nouvelle position qui lui est faite, Martin montre qu'il n'a pas seulement toutes les qualités du soldat, qu'il n'est pas seulement capable de faire la guerre, d'y

Digitized by Google

déployer de la bravoure et du sang-froid : chargé par le conseil de Calcutta de lever la carte du nord du Bengale, il déploie dans l'accomplissement de cette tâche délicate une rare habileté comme ingénieur et comme topographe. Le succès avec lequel il s'était tiré de cette mission le fit choisir pour un travail analogue à exécuter dans les Etats du nabab d'Oude. Là encore l'officier français fit merveille, et ce voyage dans l'Oude devait être le jalon le plus important de sa brillante carrière.

Pendant le séjour de Claude Martin à Lucknow, le nabab Sujah-uh-Dowla conçut de lui une si haute idée, qu'il sollicita et obtint de la Compagnie de le garder à sa cour en qualité de surintendant de son arsenal. Le prince indien ne pouvait faire un choix plus heureux ; Martin joignait, en effet, à une aptitude merveilleuse à comprendre toute chose et à un goût spécial pour les sciences, un vrai génie d'organisateur et d'administrateur. Son infatigable activité lui permit de suffire à la fois aux fonctions dont il était chargé, à des études, à des recherches, à des applications scientifiques, à la création et à l'administration d'établissements industriels considérables qui devaient être pour ces contrées une source ignorée jusque-là de bien-être et de progrès par les relations quotidiennes qu'ils leur créaient avec le monde entier.

Octave SACHOT.

A continuer.

Digitized by Google

UN MARIAGE SOUS LES TROPIQUES

FIN (*).

Rodolphe rêvait donc, et, se laissant aller au courant de sa pensée, tantôt il oubliait presque son funeste mariage et reprenait une à une les illusions qui l'avaient précédé, tantôt, par un brusque retour, il songeait à l'adieu de sa mère, à cette dernière étreinte sur son sein palpitant et sentait revivre dans le souvenir de son regard illuminé par la tendresse, l'espoir déraciné de sa félicité conjugale. Par une intuition singulière il avait deviné sous la pression de son baiser, les efforts qu'allait tenter l'affection de cette noble femme, et la confiance en l'avenir lui était revenue colorée de tout le prisme de sa jeune imagination. Il voyait flotter l'image d'une Herminia transformée, parée de toutes les grâces qui lui manquaient et souriant à sa mère en lui présentant son enfant suspendu à son sein!

Il s'en fallait bien que sa femme se préoccupât des mêmes songes! Par suite de la contradiction perpétuelle qu'elle opposait aux désirs de sa famille, elle avait voulu que son matelas fût étendu sur le plancher, rejetant bien loin le lit qu'on lui avait offert. Sa chambre était l'image du désordre. Les malles, ouvertes, laissaient sortir le linge et les robes qui traînaient sur le carreau; les chaises étaient encombrées d'objets de toilette; les chaussures gisaient pêle-mêle avec les rubans, les savons, les peignes, les ustensiles les plus intimes. Accroupie au bord

(*) Voir les précédentes livraisons.

Digitized by Google

de sa couche, les cheveux non peignés, la robe dégrafée, les pieds posés sur son drap maculé, les coudes sur les genoux et les poings dans les yeux, ce qui, chez elle, était signe d'une préoccupation profonde, Herminia se réjouissait intérieurement du départ de son mari. Dans son idée, Rodolphe devait être l'esclave de ses moindres volontés, et, pour rien au monde, elle n'eût cédé au plus minime de ses désirs. Mais sa position changeait avec son absence; elle ne compromettait rien en paraissant se rendre quelquefois aux vœux de sa belle-mère, et cette condescendance lui semblait même une politique à suivre pour obtenir d'être amenée à Chirimayo, seul objet de ses espérances. Tout son bonheur à venir consistait en ce moment à regagner cette forteresse de ses mauvaises habitudes, et son esprit calculait le plan de conduite qui devait la faire triompher.

Que se passait-il dans l'âme de Wilhelmine pendant que celles de ses enfants suivaient un chemin si opposé? Il faudrait être mère, pour peindre dans leur vérité les sentiments qui oppressaient sa poitrine. A l'immense affection qu'elle portait à son fils, à l'invincible répulsion que lui inspirait Herminia et qu'elle ne dominait qu'à force de piété et d'amour pour Rodolphe, s'était jointe une sensation nouvelle d'une inouie vivacité et d'une douceur infinie. C'était comme la résurrection de sa jeunesse, parée de toutes ses ignorances délicieuses, de cette couronne d'illusions embaumées dont tous les boutons avaient magiquement refleuri. Le bonheur de Rodolphe était à jamais compromis, son cœur le lui avait prédit et sa raison le lui criait bien haut chaque jour; un crêpe épais voilait dans son âme tous les songes qu'elle avait conçus à son égard. Mais Herminia était enceinte! et cette seule pensée faisait vibrer sa parole et briller ses yeux d'un

Digitized by Google

doux éclat. La félicité foudroyée du père renaissait au pied du berceau de l'enfant : tout était perdu pour l'un, tout était possible pour l'autre; l'expérience des malheurs passés servirait de flambeau dans cette vie qui allait éclore et que son imagination, source inépuisable de tendresse, suivait déjà dans l'avenir avec des ravissements mystérieux. Sa vieillesse, cette glace des années qui laisse si souvent au cœur sa chaleur primitive, ne serait plus solitaire et désolée; Herminia n'était grosse que de quelques mois et souvent Wilhelmine, absorbée par son rêve, se retournait brusquement, croyant entendre les vagissements d'un nouveau-né, douce mélodie dont les notes résonnent délicieusement dans le cœur de toute femme qui a eu le bonheur d'être mère!

Oh! la vraie mère en ce moment n'était pas la femme insoucieuse de son précieux fardeau, qui repoussait tous les conseils qui auraient pu contrarier sa gourmandise ou sa paresse; la femme qui maudissait le fruit de son sein à chaque incommodité causée par son état et qui regrettait amèrement de s'être mariée parce qu'il lui faudrait subir les douleurs de l'enfantement! C'était bien plutôt cette noble et pieuse créature qui se prosternait chaque jour pour arracher au ciel et verser sur la tête de son petit-fils, les bénédictions qu'elle avait vainement implorées pour son fils; celle qui supputait la longueur possible de ses jours pour savoir de quelle durée pourrait être son dévouement; qui faisait enfin dans son cœur le difficile sacrifice de ses justes répugnances et qui reportait sur sa belle-fille un reflet de l'amour qu'elle aurait pour cet enfant dont les petites mains roses allaient rouvrir son Eden qu'elle avait cru fermé pour jamais!

Du jour où la grossesse d'Herminia fut déclarée, la jeune femme devint sacrée pour sa belle-mère. C'est avec

Digitized by Google

raison qu'elle se félicitait auprès d'Anita de la cessation des sermons, de la disparition des entraves dans lesquelles on avait cherché à redresser ses habitudes peu civilisées. Quand le comte, infiniment moins impressionnable, et qui, malgré son affection pour Rodolphe chérissait bien plus profondément sa femme, voulait faire quelque observation méritée.

— Y pensez-vous, Léonard! s'écriait Wilhelmine; mais vous connaissez l'irritabilité nerveuse d'Herminia. Mon ami, ce serait de la plus haute imprudence pour le petit!

Puis, elle se mettait à catéchiser sa belle-fille sur les soins que réclamait sa position, sur les précautions indispensables, sur le régime à observer ; on parlait layette, nourrice; on prévoyait le premier bégaiement, le premier pas; et le cœur de la pauvre comtesse se fondait en aspirations de tendresse, et de douces larmes perlaient à ses paupières pendant qu'Herminia riait sous cape et profitait de l'émotion de sa belle-mère pour n'écouter que son caprice.

Une chose étrange se passait pourtant presque chaque jour. Lorsque la nuit venait, Herminia semblait être envahie par une hallucination dont elle n'avait pas la conscience. Son visage s'empourprait, sa voix s'animait et la soirée s'écoulait en confidences où toute sa vie se trouvait retracée. Heureusement pour lui que Rodolphe était absent, car elle égrenait une à une les nombreuses intrigues où sa vanité plutôt que son cœur avait joué un rôle, et la conclusion perpétuelle était qu'elle n'avait pour son mari ni amour, ni respect. D'autres fois sa narration enveloppait son père et sa mère, et elle affirmait avec une naïve impudeur qu'elle n'avait jamais eu d'affection ni d'estime pour aucun d'eux. Mais ce qui révoltait le plus Mme de Czernyi c'était l'irréligiosité absolue de cette jeune

Digitized by Google

femme qui se vantait de n'avoir jamais fait qu'un amusement et une scandaleuse moquerie des choses les plus saintes et dont la coquetterie effrénée n'avait point respecté, dans ses tentatives, le seuil même du sanctuaire !

— Quelle corruption dans une âme si tendre ! s'écriait Wilhelmine, restée seule avec le comte. Mais l'as-tu entendue, Léonard? Ah ! mon ami, si ce n'était cet enfant qu'elle porte dans son sein, si notre devoir ne nous commandait de veiller sur cette précieuse espérance, il faudrait, dès demain, renvoyer cette vipère à son nid hideux! Que Dieu nous donne la force d'accomplir jusqu'au bout ce douloureux sacrifice et qu'il nous en récompense par le bonheur de ton petit-fils! de ton petit-fils! répétait-elle en appuyant sur ces mots avec une indicible câlinerie, car il lui semblait voir un petit ange blond lui sourire, et elle passait les bras au cou du comte en le regardant avec émotion, pendant que celui-ci souriait à son tour, heureux du bonheur anticipé de sa compagne chérie.

Cependant la surexcitation qui envahissait Herminia s'apaisait constamment avec le sommeil, et, le lendemain, pareille à ces somnambules qui ont ignoré ce qui s'est passé pendant l'action magnétique, elle niait énergiquement les paroles qu'elle avait tenues la veille, boudait et prenait de véritables rages contre elle-même quand elle ne pouvait plus se dissimuler la vérité de ses confessions. Elle mettait alors un art infini à donner un autre tour à la pensée de sa belle-mère, à faire naître le doute dans son esprit par d'autres confidences, étudiées cette fois, et qui devaient, par leur bonhomie et leur sincérité apparente, détruire l'effet des premières impressions.

Mais Wilhelmine était sur ses gardes. Elle se rappelait ce mot prononcé un soir par Herminia :

— Quand j'y ai intérêt ou que seulement cela m'amuse,

Digitized by Google

je puis tromper quelqu'un pendant le temps qu'il me plaît, me réservant l'heure où je jette loin de moi un jouet devenu insipide !

Et tout en feignant d'être convaincue, elle observait en silence et sentait chaque jour s'élever davantage cette barrière d'incompatibilité qui s'était dressée dans son âme Mais chaque jour aussi la grossesse d'Herminia se développait et les préoccupations de la pauvre comtesse pour l'enfant de son fils remplissaient si bien son cœur que nul autre sentiment n'y trouvait place. Herminia était devenue maîtresse absolue d'elle-même. Elle mangeait, dormait, parlait à sa guise et sans contrainte; sa paresse lui faisait porter des vêtements hideux de saleté, négliger sa personne au point d'être repoussante, on ne se permettait plus de la contrarier par une remontrance, un geste, un coup d'œil. Ses caprices étaient respectés quels qu'ils fussent, car, à tous, Wilhelmine répondait.

— Attendons qu'elle soit délivrée, mon ami. Qui sait le mal que pourrait causer au petit la moindre observation avec le caractère sulfureux de la mère !

Ce fut cette espérance intime, cette crainte incessante qui fit décider le retour à Chirimayo. Au moment de son départ, Rodolphe avait dit à sa mère :

— Ma force est à bout, pauvre mère ! Dieu m'a cruellement puni d'avoir tenté sa Providence. Mon cœur, mon esprit, mon énergie plient sous le poids du lien auquel j'ai rivé mon avenir. Pour moi l'épreuve est complète et, si j'étais libre, je rendrais à ses parents cette créature que rien ne peut émouvoir ! La vie est longue et le monde est grand. Je sens qu'ici le désespoir me gagne et que votre affection même est impuissante à m'en préserver. Mais je sais aussi que je vais être père, je sais que la mort seule peut rompre le nœud que j'ai formé et je connais les pieux

Digitized by Google

scrupules de votre âme de sainte. Pendant que je vais échapper par l'absence aux tortures quotidiennes qui m'étreignent ici, vous, ma mère adorée, continuez le sacrifice sublime qui seul peut me sauver. Sondez, fouillez l'abîme de cette poitrine où je n'ai pu trouver un sentiment honnête; voyez si la conversion est possible, si Dieu n'accordera pas un miracle à vos vertus! Quand vous aurez prononcé mon arrêt, je le subirai avec courage, je me réfugierai dans votre sein et Dieu me pardonnera.

Rodolphe, en embrassant sa mère, sentit renaître un vague espoir de changement dans le caractère de sa femme, mais Wilhelmine songeait bien plus à l'enfant dont les grâces pourraient peut-être un jour conjurer la fatalité de cette union!

On partit pour Chirimayo. Herminia rayonnait de joie, mais elle n'était ni plus gracieuse ni plus empressée. Son triomphe, car elle triomphait pleinement, ne se manifestait par aucune prévenance. Elle croyait avoir été la plus adroite et n'en savait gré à personne. Le voyage fut lent, pénible, désagréable pour M. et Mme de Czernyi qui craignaient à chaque instant un accident dans l'état de leur belle-fille. Le seul épisode qui signala la route serra douloureusement leur cœur.

On était dans la saison des pluies, et les voyageurs ne purent éviter un orage qui les mouilla jusqu'aux os. Arrivés au tambo, chacun s'empressa de changer de vêtements. Mais au lieu de se retirer dans son réduit, ne gardant que l'absolu nécessaire, la poitrine et les épaules nues, Herminia courut se sécher à la flamme du foyer où cuisinaient les arrieros et autres gens de bas étage.

— Mon Dieu, mon Dieu! s'écriait Wilhelmine, qui rendait par cette seule exclamation la répulsion profonde que lui causaient de pareilles mœurs.

Digitized by Google

Ce fut bien autre chose à Chirimayo !

Herminia avait reconquis son asile et ne se donna plus la peine de feindre. Comme pour prouver le cas qu'elle faisait de ce qu'elle appellait « les sermons » de la comtesse sur la modestie, tantôt elle se couchait sans s'inquiéter de l'assistance, se roulant indécemment dans sa couverture; tantôt, nue dans son bain, elle se faisait donner à boire par un jeune garçon à son service. A Salta, Wilhelmine lui parlait constamment du respect que les enfants doivent à leurs parents comme de la première vertu prescrite par Dieu même; à Chirimayo, Herminia jetait les assiettes à la tête de sa mère et commandait à son père comme à un laquais. On peut se figurer les égards qu'elle rendait au comte et à la comtesse. Au bout de très-peu de jours, le général reprit le chemin de la frontière sans attendre les couches de sa fille, qui mit au jour un gros garçon aux yeux bleus. Quant à Mme Fléming qui abhorrait les étrangers, elle avait, dès l'arrivée d'Herminia, fait cause commune avec elle, et leur temps se passait à inventer quelque avanie nouvelle pour M. et Mme de Czernyi. Leur plan devint si clair, leurs paroles si peu ménagées, que le comte n'y put plus tenir.

— Jusqu'à quand, dit-il un soir à Wilhelmine, devrons-nous souffrir cet enfer ? On veut garder Rodolphe et nous renvoyer, il n'y a pas à en douter. Herminia est rusée et j'ai senti dès le premier jour qu'elle avait jaugé son mari. La bonté native, la crédulité de notre fils font de lui une proie facile et, si nous l'abandonnons, la chaîne sera si lourde qu'il ne pourra la secouer que par un effort qui brisera tout sans retour. S'il devait être heureux par cet esclavage, je n'hésiterais pas à le lui laisser subir. Mais toi seule avais deviné l'avenir et je regarde comme folle toute tentative d'éveiller chez cette femme un bon senti-

Digitized by Google

ment. Herminia a des passions indomptables et, chez elle, l'orgueil occupe une telle place que tout amendement est impossible. Vois avec quelle ténacité elle persiste dans une pensée préconçue, avec quelle astuce elle en prépare le succès, quelle puissance d'inertie et quelle audace de moyens elle emploie tour à tour! Ne pouvant vaincre par de mauvais procédés directs la prévoyance qui nous fait rester auprès d'elle, elle cherche à nous dompter par des insultes détournées. Elle loge sous notre toit parce que c'est le domicile conjugal; mais elle se fait apporter, de chez sa mère, jusqu'à un bouillon, jusqu'à une bougie, afin que dans la ville on dise :

— Mon Dieu! que cette jeune femme est malheureuse! Les parents de son mari sont des tyrans qui lui refusent jusqu'à un verre d'eau !

Je t'assure que la patience m'échappe et que je ne respirerai à l'aise que lorsque nous aurons quitté ces furies !

— Tu as raison, mon bon Léonard, répondit la comtesse avec douceur; tu as cent fois raison. Chaque jour cette femme me perce le cœur par mille coups d'épingle dont elle ne se donne plus la peine de cacher le motif. Le sang empourpre mon front et je sens une indignation sourde me dévorer la poitrine. Si je supporte tant d'outrages, si j'apaise constamment la tempête prête à éclater, si je feins de ne pas comprendre les paroles venimeuses, les regards haineux, c'est qu'après le bonheur à jamais impossible par la femme, il reste à Rodolphe une espérance par son enfant! c'est qu'il est de notre devoir de ne pas abandonner cette créature innocente à l'éducation immonde qu'elle recevrait de sa mère. Ah ! tu dis qu'Herminia ruse avec nous ! Pas tant que tu crois, car, dans nos entretiens journaliers, elle ne manque jamais d'exprimer le désir qui la domine tout entière de rester

Digitized by Google

toute sa vie à Chirimayo avec son enfant! Quant à Rodolphe, peu lui importe.

— Mon fils, me disait-elle hier, n'a que faire d'un père. Quand le moment sera venu je n'aurai besoin de personne pour le faire élever en Europe. Rodolphe peut s'en aller quand il voudra.

— Et tu crois, repris-je, que Rodolphe consentira à un tel plan et que nous mêmes, nous consentirons à nous séparer ainsi de notre petit-fils?

— Votre petit-fils! s'écria-t-elle en saisissant le cher enfant avec un bond de sauvage: votre petit-fils! oh! je voudrais bien savoir de quel droit vous auriez une volonté à son égard! Allez donc! Il ne vous est rien, cet enfant!

Et d'un autre bond elle s'enfuit dans un coin de la chambre, où elle s'accroupit.

Quant à moi, Léonard, je pensai me trouver mal. La haine de cette femme s'était montrée si à découvert, sa résolution était si clairement exprimée de nous ravir cette pauvre créature qu'elle aime comme les animaux aiment leur progéniture, tous mes rêves de bonheur pour Rodolphe, toutes ces espérances si chèrement achetées étaient tellement menacés qu'un brouillard obscurcit ma vue. Je quittai brusquement Herminia pour rester maîtresse de moi-même, et les larmes seules m'ont un peu soulagée.

Mais, comme tu le dis, il faut que cela finisse. Non point, crois-moi, que mon cœur recule devant la douleur quotidienne de cette vie dont chaque minute est empoisonnée; je m'y résignerais avec joie si le bonheur de Rodolphe en était le prix! Mais à mesure que les jours s'écoulent Herminia laisse aller son masque et notre position devient plus critique. Je ne me lève jamais sans une appréhension indicible qui ne se dissipe qu'en voyant Her-

Digitized by Google

minia et son enfant, car je tremble chaque soir qu'elle ne s'évade pendant la nuit ! Nous avons éloigné Rodolphe pour une dernière épreuve ; elle est complète aujourd'hui et le père doit revenir pour essayer son autorité sur cette femme que rien n'a pu faire plier.

On écrivit à Rodolphe de se hâter. L'abîme qui s'était creusé entre sa femme et ses parents se faisait chaque jour plus visible et ne se couvrait à la surface que par la condescendance absolue du comte et de la comtesse. Herminia avait le flair du sauvage et, comme la grossesse n'était plus un prétexte à cette indulgence, elle soupçonna un piège et, sans se rendre un compte exact des intentions qui avaient amené ce changement, elle redoubla d'impertinence et chercha à déchirer le voile de ce calme qui l'irritait et l'effrayait à la fois. Son parti était pris et elle se sentait assez forte pour vaincre dans cette dernière lutte. Elle ne voulait de Rodolphe qu'autant qu'il s'humilierait, qu'il resterait à Chirimayo et que ses parents retourneraient en Hongrie. Dans le cas contraire elle était sûre de trouver une retraite où elle pourrait défier les recherches de son mari.

De leur côté, M. et Mme de Czernyi ne restaient pas inactifs. Ils espéraient que Rodolphe déciderait Herminia à le suivre, ou si par impossible elle s'y refusait obstinément, il ne pouvait entrer dans leur esprit qu'il laissât son enfant. Mais, ainsi que le disait Wilhelmine, le départ devait suivre instantanément le consentement, car le moindre choc entre les époux pouvait amener cette disparition qui causait sa terreur.

Or, étrangers au pays, mis en suspicion par les intrigues des Fléming, n'ayant pas un ami, pas un conseil, ils se sentaient arrêtés par une foule de difficultés presque insurmontables. Dans une région civilisée, où les commu-

Digitized by Google

nications sont faciles, rien de plus simple qu'une chaise de poste et des chevaux. Mais à Chirimayo, un voyage était une affaire dont les moindres détails rencontraient des obstacles dont on ne se doute pas en Europe.

Quand les bagages doivent cheminer à dos de mulet, on loue bêtes et conducteurs; c'est ainsi qu'ils étaient arrivés à Chirimayo, qu'ils étaient allés à Salta et en étaient revenus. Comment faire maintenant pour avoir les muletiers indispensables, sans que leur entrée en ville y causât une révolution de curiosité qui donnerait l'éveil à Herminia? Et, si on devait se passer de cet intermédiaire accoutumé, comment se procurer les animaux, les bâts, les selles, les vivres, les serviteurs, tout cet attirail qui rend les excursions si difficiles en Amérique?

Ce n'était pas tout. L'enfant était au sein, et Wilhelmine craignait qu'en agissant sur la nourrice, Herminia obtînt d'elle un refus de départ, qui rendrait tous leurs plans impossibles. Il ne fallait pas laisser ce prétexte à la femme de Rodolphe, et l'on dut chercher clandestinement une autre nourrice que l'appât d'une paie exorbitante déterminât non-seulement au voyage, mais encore au secret.

Ce ne fut pas facile. Enfin, il se présenta une femme de Salta qui désirait rentrer dans son pays, et qui se décida moyennant un gros gage. Mais huit jours ne s'étaient pas écoulés qu'elle reparut tout en larmes. Elle avait changé d'idées et ne voulait plus partir. Pressée vivement par Wilhelmine, elle se défendit longtemps sans rien avouer et finit par conter qu'Herminia avait tout découvert, et l'avait fait menacer de l'empoisonner si elle quittait Chirimayo.

— Et vous avez cru à de pareilles folies! s'écria le comte. Vous voyez bien, pauvre enfant, qu'on a voulu

Digitized by Google

vous épouvanter! on se sert de ces paroles pour terrifier les cœurs simples comme le vôtre. Allons, voyons! prenez courage et suivez-nous; soyez sûre que nous saurons vous préserver de toute atteinte coupable!

— Non, non, senor! reprit la nourrice. Vous êtes du dehors, et vous ne connaissez pas la Nina, ni sa mère! moi je vous dis que, si je ne renonce pas au voyage, je suis morte d'ici à quinze jours. Tout le monde tremble ici devant M. Fléming; demandez un peu comment a péri son père!

Et rien ne put ébranler sa détermination, ni diminuer l'effroi qui se peignait sur son visage.

Il fallut donc chercher ailleurs, redoubler de précautions, s'entourer d'un impénétrable mystère. Que d'angoisses traversaient l'âme de la pauvre Wilhelmine au milieu de tous ces préparatifs qu'une indiscrétion pouvait révéler, de toutes ces espérances suspendues à un cheveu! D'un moment à l'autre Rodolphe allait reparaître. Il devait proposer à sa femme de le suivre et, en cas de refus, s'emparer de son enfant et laisser Herminia à Chirimayo. Dans les deux hypothèses, tout devait être prêt pour le départ, et les jours fuyaient sans qu'on eût ni nourrice, ni chevaux. Enfin l'on découvrit l'un et l'autre, les arrangements furent pris, tout fut disposé, et Rodolphe était attendu avec anxiété, quand M. de Czernyi tomba tout à coup gravement malade. Il était au lit dans un état de souffrance inexprimable lorsque son fils arriva du Tacuman. La figure de Rodolphe était grave et le voyage n'avait point apporté à sa santé l'amélioration que ses parents avaient espérés. Il salua sa femme avec une dignité froide, embrassa son enfant, puis courut se jeter au pied du lit de son père, qui se souleva douloureusement pour le recevoir. On pressentait un grand malheur; un orage violent

Digitized by Google

grondait dans la poitrine de l'infortuné jeune homme, qui, muet, les yeux pleins de larmes, ne s'éloigna du comte que pour étreindre silencieusement sa mère contre sa poitrine Il la tint longuement ainsi, puis, quand les pleurs eurent permis de s'exhaler à cette détresse de l'âme si longtemps contenue, il tira d'un portefeuille quelques petits carrés de papier soigneusement pliés.

Herminia, blessée de la froideur de son mari, n'avait pas attendu cet instant pour quitter l'appartement.

— Mon Dieu, qu'y a-t-il donc! s'écria Wilhelmine en joignant les mains par un mouvement convulsif.

— Il y a, ma bonne mère. reprit Rodolphe d'une voix lente et sourde, que je suis plus malheureux que votre cœur n'a pu le deviner, car le mien est désormais sans espoir. J'avais emporté un buvard appartenant à Herminia. Fou que j'étais! Je me berçais encore de douces chimères ..... je croyais à un miracle possible! Pendant longtemps je me suis servi de ce petit meuble sans y rien découvrir, le regardant comme un souvenir de celle qui portait mon nom et qui allait me donner un enfant. Un jour je venais de recevoir une de vos lettres, mes larmes avaient coulé, car un profond découragement perçait sous la tendresse dont vous enveloppiez vos craintes, et je voyais bien que mon bon père jugeait l'épreuve finie. J'ouvris, pour y placer cette lettre, une des dernières feuilles du buvard et j'y vis un papier. C'était l'écriture d'Herminia. Une curiosité bien naturelle me saisit. Le papier n'était point scellé; il se trouvait dans un cahier ouvert et, d'ailleurs, ma position douloureuse m'autorisait à lire : je lus.

Oh! ma mère! mon cœur se serra dans une inexprimable angoisse. Je feuilletai vivement, et cinq autres carrés semblables au premier tombèrent sous ma main. Lisez

Digitized by Google

vous-même, car la force me manque pour vous dire ce qui y est contenu !

Et Rodolphe passa à Wilhelmine les papiers qu'il tenait entre ses doigts crispés.

C'étaient les confessions d'Herminia. Elle avait l'habitude de consigner ainsi le résultat de ses examens de conscience que, par un oubli inconcevable, elle n avait point détruits en sortant du tribunal de la pénitence.

Il y avait bien de quoi justifier la pâleur et le tremblement nerveux de Rodolphe. L'ivrognerie, la médisance, la calomnie, de honteuses révélations de libertinage, le mépris de la vieillesse, de ses parents, du divin sanctuaire, remplissaient ces pages intimes. Une seule ligne prise au hasard eût suffi, en Europe, pour mettre cette jeune fille au ban de l'honnêteté et de la considération.

— Pauvre enfant ! s'écria la comtesse en attirant Rodolphe sur son sein.

— Mon fils, ajouta le comte, après avoir lu à son tour, ta vie d'homme marié me semble tranchée par cette triste découverte. Mais ta vie de père ne fait que commencer. Tu te dois à ton fils, tu dois à Dieu de le retirer de cette atmosphère, tu dois à ta mère de ne pas laisser dans cette ordure une parcelle de son sang !

Du reste, peut-être cette circonstance même amènera-t-elle ce résultat. Herminia ne peut se douter que nous ayons plongé jusqu'au fond du bourbier de sa conscience. Tu emploieras le langage de la raison pour la déterminer à te suivre ; si elle y consent tu enfouiras dans les abîmes de ton cœur, l'arme qu'elle a mis dans ta main sans le savoir. La miséricorde divine est infinie, et sa Providence ne rend pas compte aux hommes des moyensdont elle se sert. Le passé de cette femme ne t'appartient pas : ses enseignements doivent seulement te donner une défiance que

Digitized by Google

tu es loin d'avoir eue jusqu'ici. Si Herminia te suit, si elle remplit ses devoirs d'épouse et de mère, — pense à Dieu, mon fils, bénis-le, et qu'un voile impénétrable étouffe cette odieuse lumière !

Mais si, comme je le crains, son orgueil est le plus fort, et qu'elle prétende se soustraire à l'obéissance qu'elle t'a jurée; si elle cherche, comme elle l'a dit maintes fois, à garder ici en esclave en te séparant à jamais de tes vieux parents..... Oh! alors! mon enfant, foudroie-la par ses propres aveux; reprends ton fils au nom de l'honneur, au nom de la morale, au nom de ces fangeuses révélations qui doivent la confondre !

On comprend facilement qu'une position aussi violente ne pût durer longtemps. Dès le lendemain, Rodolphe annonça à sa femme que leur départ pour l'Europe serait prochain, et il eut assez d'empire sur lui-même pour empreindre ses arguments de toute la douceur qui devait les faire accepter.

Mais Herminia était prête au combat. Le peu d'empressement de Rodolphe à son arrivée, sa longue conférence avec — les vieux, — tout lui avait révélé un danger. Elle signifia résolûment à son mari sa détermination de rester à Chirimayo.

— Mon père ne peut tarder à mourir, ajouta-t-elle cyniquement, et il est de mon intérêt de lui fermer les yeux. Ne vous inquiétez pas de votre manque de fortune personnelle : je saurai bien tirer de ma mère l'argent dont vous aurez besoin et vous n'aurez qu'à demander. Quant à notre enfant, il est trop jeune pour supporter les fatigues d'un pareil voyage, et ma tendresse me défend d'y consentir; si votre retour en Europe est indispensable, partez seul. Vous reviendrez dès que cela vous sera possible, et vous trouverez toujours votre couvert mis !

Digitized by Google

— Rodolphe est fou, vraiment, dit-elle en s'adressant à M. Fléming, qui entrait. Ne veut-il pas que je fasse mes paquets et que je vous quitte dans deux jours pour une promenade en Hongrie!

Mais Rodolphe n'écoutait plus. Cette révolte ouverte, cette lutte inattendue pour lui, malgré les instinuations de ses parents, ce ton d'orgueilleux sarcasme, cette aumône hautainement offerte confondaient sa pensée et la jetaient dans un trouble inexprimable. Sans rien répondre, il courut jusqu'au lit de son père et lui conta le mauvais succès de sa démarche.

— Je m'en étais douté, répartit le comte. Nous voilà forcés d'en venir aux moyens suprêmes : que Dieu nous soit en aide! Envoie-moi Herminia.

Celle-ci ne tarda à paraître, gardant sur sa figure cette expression d'ironie méprisante qui était son bouclier contre les avis de son beau-père.

— Herminia! fit le comte quand ils furent seuls, vous savez que nous devons partir dès que ma santé me permettra de me tenir à cheval ; je n'ai pas besoin d'ajouter que Rodolphe doit nous suivre : son avenir n'est point ici mais en Europe et comme vous connaissiez tous ces détails quand vous l'avez accepté pour époux, je ne doute pas que vous ne soyiez heureuse de remplir votre devoir en l'accompagnant.

— Mon devoir s'écria Herminia ; lisez l'Evangile, monsieur, vous y verrez que l'homme doit quitter son père et sa mère pour suivre sa femme.

— Les lois divines sont immuables, mais leur expression se modifie à mesure que les temps s'accomplissent, et les lois humaines, celles sur lesquelles toute société est fondée, ont surbordonné la volonté de la femme à celle du mari.

Digitized by Google

— En Europe..... c'est possible! mais à Chirimayo c'est autre chose; et je ne partirai pas.

— Herminia, vous avez la tête inflammable et vous vous laissez entraîner malgré vous. Heureusement que votre cœur est bon, et c'est à lui que je fais un tendre un suprême appel. Songez, mon enfant, quelle triste existence vous vous prépareriez en restant seule ici. Le mariage est comme un arbre dont la base est entourée d'épines, mais dont les hautes branches produisent un fruit savoureux. Il faut avoir le courage de souffrir les égratignures du tronc pour arriver à les cueillir. Croyez-moi! En faisant à Rodolphe le sacrifice de vos petits ressentiments, vous vous acquerrez des droits à son affection. Un long voyage établit une chaîne de souvenirs communs, il confond les dissentiments et amène, par l'intimité forcée de chaque instant, une confiance souvent bien difficile à naître quand elle est traversée par les mille incidents de la vie ordinaire. Vous vous sentirez toute régénérée en arrivant en Europe, et Dieu vous récompensera, par l'amour de votre mari, du dévouement que vous lui aurez montré. Si au contraire vous vous obstinez à rester ici, sans époux, sans enfant.....

— Sans enfant! interrompit Herminia en lançant sur le comte un regard où se peignait la colère et la haine; et qui me le prendra, mon enfant!

— Mais vous ne prétendez probablement pas que Rodolphe renonce à ses droits de père?

— Son père! c'est là son malheur... à mon enfant! mais me le prendre... essayez!

Et elle s'élança du côté de la porte.

— Arrêtez, Herminia! ajouta le comte d'une voix grave en cherchant à vaincre sa douleur pour se mettre sur son séant. Arrêtez!... Pour qu'une mère garde son enfant, il faut qu'elle soit digne de l'élever; il faut que la source

Digitized by Google

où ce jeune enfant puisera la sève de la vie soit pure... et elle ne l'est pas! Venez ici et lisez ce papier, vous répondrez ensuite

Dominée par l'accent de son beau-père, Herminia s'était arrêtée. Elle revint sur ses pas, prit la feuille et lut.

M. de Czernyi avait fixé un regard ardent sur la jeune femme. Dans cette scène dont il croyait connaître seul le dénoûment, il avait réservé cette preuve flagrante d'indignité comme un argument qui devait écraser son orgueil. Sa surprise fut donc extrême lorsque Herminia, dont le visage n'avait pas changé de couleur, lui dit avec un sourire ironique :

— Voici bien une copie ; pourquoi ne communiqueriez-vous pas l'original aux journaux pour divertir un peu leur politique ?

Et elle sortit en riant aux éclats, laissant le comte atterré !

Si pareille scène se fût passée en Europe, la jeune femme fût tombée à genoux, éperdue de confusion; sa mère, peut-être, l'eût châtiée d'une malédiction.

Il en fut tout autrement. Herminia rentra le front haut dans l'appartement où Rodolphe attendait l'issue de l'entretien avec une inexprimable angoisse. Elle tendit le papier à M. Fléming avec un dédain superbe et, d'un ton insultant, elle demanda à Rodolphe de quel droit il avait osé pénétrer un secret qui ne lui était pas confié.

— Montrez donc ce papier à un de vos amis, disait-elle d'un air méprisant. Tenez, voici le docteur Santiago : faites-lui voir ce qu'est votre femme et pourquoi vous voulez lui ôter son enfant.

Rodolphe n'avait qu'un parti à prendre, saisir son fils et s'enfuir avec lui, n'importe où; Wilhelmine priait, prosternée aux pieds du crucifix ; le comte était gisant avec

Digitized by Google

un redoublement de souffrances, et le pauvre jeune homme, seul au milieu d'un tourbillon de clameurs, d'injures, de grossières apostrophes, s'évertuait à convaincre Herminia, au nom de leur félicité future, perdant en paroles un temps précieux pour l'action. Le soir venu, l'orage parut se calmer. M. Fléming et sa fille s'approchèrent du lit de M. de Czernyi, comme touchés des prières de Rodolphe et promirent tout ce qu'on voulut. Seulement, comme Herminia se disait très-fatiguée des émotions de la journée, M. Fléming désira ne pas quitter sa fille pendant la nuit, et Rodolphe se réfugia auprès de la comtesse comme dans un abri naturel.

Le lendemain, Wilhelmine, tourmentée par un secret pressentiment, se leva avec l'aube. Elle sortit dans la cour où donnait la porte d'Herminia et fut surprise de la voir ouverte. Elle y courut, et poussa un cri perçant. La chambre était vide !

— Mon fils ! mon petit-fils ! s'écria la comtesse, et, sans attendre Rodolphe, elle vola chez les Fléming. Elle frappa vivement à la porte, fermée contre l'ordinaire ; un concert diabolique de rires moqueurs répondit seul à son appel.

Elle tomba évanouie, la main sur son cœur.

Quand on la releva, elle était morte.

Quelques jours plus tard, on vit sortir de Chirimayo une forte mule chargée d'un cercueil. Elle précédait une litière portée par quatre Indiens robustes et que suivait un jeune homme à cheval, perdu dans sa douleur. Toutes les recherches de Rodolphe avaient été vaines, et le comte avait eu hâte de fuir ce séjour odieux. Chacun se rangeait avec respect devant ce cortége funèbre, et bientôt la morte, le mourant et l'infortuné qui n'avait plus ni mère, ni femme, ni enfant disparurent dans la brume du soir.

F. CLAVAIROZ.

Digitized by Google

Lettre inédite de M. Pierre Revoil, ancien directeur de l'École des Beaux-Arts de Lyon, à M. Adolphe Teissonnier, à Lyon.

Servanne, 1er avril 1836.

Il y a longtemps, monsieur et cher ami, que nous n'avons eu de vos nouvelles; je viens vous en demander et vous donner des nôtres. Je vous prierai par la même occasion de vous enquérir de la santé d'un ami auquel j'ai écrit deux fois et qui ne m'a pas répondu. Mais avant d'entrer en matière à cet égard, je veux vous dire que nous sommes de retour ici depuis une huitaine de jours. J'ai rapporté mon tableau de *Charles-Quint à Saint-Just*, presque entièrement terminé : c'est, d'après l'opinion des connaisseurs d'Aix, un de mes meilleurs ouvrages, comme pensée et comme exécution. Maintenant je me dispose à mettre la dernière main à mon *éternel* tableau du *Rachat des esclaves*. Je compte, Dieu aidant, le finir cette année. Je me propose même de tracer et d'ébaucher en même temps, avant l'automne, un ouvrage de même grandeur que celui de *Charles-Quint*. Vous me demanderez peut-être, mon cher M. Teissonnier, pour qui je prends le soin de poursuivre de tels travaux? Je vous avoue que si j'étais garcon je serais fort embarrassé pour vous répondre, mais, époux et père, je répondrai que je travaille pour ma femme et mes enfants : ils tireront parti de mes ouvrages en temps opportun. Je peins bien aussi pour me distraire, et je peux vous assurer qu'étant armé de ma palette et de mes pinceaux, je parviens à vaincre l'ennui le plus complètement du monde, et c'est là un point essentiel pour se conserver en bon état. Ma femme n'a pas non plus le temps de s'ennuyer, la gestion de Servanne est une source d'occupations très-nombreuses. Nous songeons à l'entrée de Béni chez un des premiers banquiers de Nismes; il sera placé chez M. de Surville. Son oncle et sa tante Amédée Baragnon se chargent volontiers de l'héberger, et de veiller à ce qu'il ne s'écarte pas de la bonne voie. Les choses paraissent arrangées pour le mieux à cet égard. — Nous n'avons pas per

Digitized by Google

du de vue le but où vous tendez vous-même, monsieur et cher ami; nous sommes assurés que M. Chabert nous secondera très-bien dans la recherche de ce qui peut vous convenir. Un autre négociant de ses amis nous a promis de nous avertir dès qu'il y aura quelque chose qui puisse vous aller. Vous êtes de ces personnes pour lesquelles on est heureux de s'employer : il n'y a au bout du compte que des remercîments à recevoir si l'on a le bonheur de réussir. — Mon cher ami Doliano vient de me donner des nouvelles de *Henri, l'apprenti architecte*; il paraît qu'il est assez content des lignes de ce petit *Vitruve;* je n'ai pas besoin de vous dire à quel point je serais satisfait si cet enfant répondait à mes vues, en réalisant ce que j'espérais des efforts de son frère aîné. Encouragez-le bien quand vous le verrez, je vous prie, dites-lui que ses lettres sont toujours trop rares. Je pense qu'il ira lundi ou mardi rendre ses devoir à nos honorables amies Mmes Suchet et Mayeuvre : elles auront certainement du plaisir à le voir.

J'arrive à ma petite commission. Je vous serai très-redevable de prendre la peine de passer, quand vous en aurez le temps, à l'atelier de M. Legendre-Héral, statuaire, mon confrère à l'Académie de Lyon, et de lui demander s'il a reçu deux lettres que je lui ai adressées, la première au commencement de janvier et l'autre vers la fin du mois de mars. J'ai craint d'après son silence qu'il ne fût malade ou absent : je suis en peine de lui d'une part et de l'autre je désire savoir s'il a eu la bonté de songer au médaillon du roi René qu'il a promis de faire à Mme Revoil; offrez lui, je vous prie, mes compliments d'amitié, et prévenez-le que je suis à Servanne. Donnez lui s. v. p. mon adresse afin qu'il puisse m'avertir de l'achèvement dudit médaillon ; il n'y aurait qu'à le remettre, quand il sera terminé, à la diligence Galline, avec cette suscription *à M. P. Revoil, bureau restant, à Saint-Remi* (*Bouches-du-Rhône*). Excusez mon importunité, monsieur et bien cher ami. Recevez le témoignage de l'ttachement de toute la famille. C'est de tout mon cœur que je suis : Votre dévoué : P. Revoil.

Digitized by Google

NÉCROLOGIE

BAUMÈS (Pierre-Prosper-François)

Le samedi 18 mars ont eu lieu, à Lagnieu (Ain), les funérailles de M. le docteur Baumès, maire de cette ville. Quoique depuis quelques années l'ancien chirurgien-major de l'Antiquaille eût quitté Lyon, il n'avait pas cessé de vivre activement de notre vie scientifique, et nous pouvions toujours le considérer comme un des nôtres. Aussi cette perte aura-t-elle parmi nous un douloureux retentissement. Ses anciens élèves et ses confrères lui conservent la plus vive reconnaissance et la plus haute estime ; son nom est une de nos gloires médicales dont nous ayons le plus droit d'être fiers. La population toute entière et un grand nombre de notabilités du département étaient venues apporter à cet honnête homme le témoignage de leur profonde douleur.

M. le docteur Meyer s'est fait l'interprète des sentiments unanimes dans l'allocution suivante :

Messieurs,

Au milieu des grands désastres qui nous oppressent, il est encore des pertes qui deviennent pour certains pays une calamité publique : la mort du docteur Baumès est de ce nombre.

Travailleur infatigable, esprit indépendant, judicieux et énergique, M. Baumès, après une laborieuse carrière au service de la science et de l'humanité, est venu de bonne heure se dévouer aux habitants de son pays d'adoption. Ce dévouement ne connut de bornes que la limite de ses forces. Ses derniers moments nous furent exclusivement consacrés ; il voulut mourir en nous laissant un grand exemple et en servant le gouvernement qu'il avait rêvé.

Une plume plus autorisée fera la biographie du docteur Baumès. Je ne veux dire ici rapidement que quelques-uns des titres qu'il a à la gloire, au souvenir et à la reconnaissance de ses concitoyens.

Nommé chirurgien-major à l'hospice de l'Antiquaille, il illustra ce majorat, où un de nos compatriotes vient de s'illustrer à son tour. Il y puisa les éléments de nombreux ouvrages qu'il devait plus tard publier et qui firent sensation dans le monde savant : un traité des maladies de la peau, dont les trois premières leçons, traduites dans toutes les langues, sont devenues classiques; un traité des maladies vénériennes qui souleva une polémique ardente où s'engagea un des plus illustres professeurs de Paris.

Digitized by Google

Le temps et les progrès de la science ont donné raison au chirurgien lyonnais. Il apporta de Londres les premières notions de lithotritie, qu'il se hâta de professer et de pratiquer à Lyon. En même temps, quoique sollicité par une nombreuse clientèle, il devint l'un des fondateurs de l'hospice des vieillards de la Guillotière, dont il fut le médecin. Hier encore, cet homme infatigable lisait à Montpellier un éloge de Bordeu qui devait servir d'introduction à de nouveaux travaux, qu'il n'a interrompus que pour prendre en mains les lourdes et ingrates chaînes de l'administration de notre cité Ainsi, fatigant sa vie au travail de la science, au soin de ses malades, au soulagement des classes laborieuses et pauvres, il fut obligé de venir dans la retraite chercher le repos dont il avait besoin.

Mais le repos n'était pas possible à cette âme ardente ; nous l'avons vu prodiguant ses soins et ses lumières aux malades venus de tous côtés pour le consulter, donnant gratuitement ses salutaires conseils à tous ses compatriotes, suivant ses malades avec l'intérêt passionné du savant et de l'ami, publiant son *Traité des Diathèses*, réunissant les matériaux d'un autre ouvrage qui reste inachevé ; donnant enfin à ses concitoyens toute sa virile énergie, toute son impatience du bien, sans hésitation, sans mesurer si cet effort d'un vieillard ne précipiterait pas sa chute. Cet homme austère ne connut de joie que celle du devoir accompli, les satisfactions intimes et intelligentes d'un foyer privilégié et le légitime orgueil d'un fils qui honore aussi notre pays et dont le mérite vient d'être récompensé pour la seconde fois.

Le docteur Baumès est mort à la peine ; ce que nous pleurons en lui, ce n'est pas le savant, le médecin consciencieux et sagace, ce n'est pas l'administrateur habile et dévoué ; ce que nous pleurons, c'est l'homme, l'homme intègre qui nous eût régénérés, qui par son exemple eût appris aux jeunes générations ce patriotisme et cette énergie du bien que nous avons oubliés.

(*Salut public*, 21 mars 1871).

Né à Montpellier le 10 février 1791, Beaumès s'est éteint le 16 mars 1871.

On lui doit les ouvrages suivants, dont plusieurs ont droit aux bibliothèques des praticiens et des savants :

Traité des maladies venteuses (2e édition, 1837, in-8). Cet ouvrage traite du gaz dans les voies gastriques, de leurs effets et de leurs causes. *Aperçu médical des hôpitaux de Londres* (1835, in-8); les observations de l'auteur portent surtout sur les maladies vénériennes et les maladies de la peau. *Précis théorique et pratique sur les maladies vénériennes*. (1840, 2 parties, in-8). *Nouvelle dermatologie*. (1842, 2 vol. in-8), d'après une classification particulière à l'auteur. Enfin *Précis sur les Diathèses*. (Lyon, impr. Vingtrinier, 1853, in-8).

Digitized by Google

BENOIT PERRIN.

On se rappelle peut-être encore aujourd'hui avec quelle généreuse bienveillance M. Antoine Coste, le célèbre bibliophile, mettait sa riche bibliothèque lyonnaise à la disposition des érudits et des amateurs.

A l'époque où j'étais chargé de cette précieuse collection, un jeune homme vint timidement me demander un volume.

Je saisis le marchepied et le trainant non sans peine d'une pièce à une autre, je parvins à descendre d'un rayon élevé le volume demandé.

Le jeune homme se confondit en remercîments :

— Que de peine, Monsieur, et que je suis honteux !

— Mais, comment donc ? c'est mon devoir.

— C'est que.... je ne sais comment vous l'avouer... j'aurais besoin de prendre des notes.

— Voici une chaise, du papier, des plumes ; installez-vous.

— Merci, Monsieur ; quel bon accueil ; j'en suis confus ; d'autant plus que je ne suis qu'un simple ouvrier en soie.....

Et je vis une goutte de sueur qui perlait sur son front.

Je fus touché de sa modestie et de sa timidité, et redoublant mes frais de politesse, je crus comprendre bien vite au doux regard qu'il m'adressa que je venais de me faire un ami.

Il prit ses notes et s'enhardit jusqu'à me dire qu'il faisait des vers, qu'il charmait la monotonie de son état de tisseur en écrivant et il me lut quelques pièces que je trouvai naïves, gracieuses, charmantes et je lui donnai mes plus sincères encouragements.

Par une pudeur que je compris, il ne communiquait pas ses poésies aux journaux de Lyon ; il les adressait à l'*Etoile de Falaise* qui les accueillait avec faveur ; il est encore des provinces lointaines où un poète est pris tout à fait au sérieux.

Il revint plusieurs fois, il revint souvent, puis un beau jour il m'apporta un petit volume intitulé : *Temps perdu, essai poétique d'un Canut*, par Perrin fils aîné, tisseur à Lyon ; Falaise, Julien, 1853, in-12. J'ai conservé précieusement ce volume qui porte un hommage autographe de l'auteur.

Ces poésies douces et mélancoliques sont le reflet d'une vie obscure, placide, aimante. Benoit Perrin n'a point d'histoire à raconter ; aucun événement n'a troublé la tranquillité de ses jours. Né le 17 mars 1820, au milieu de ce quartier Saint-Paul qu'il n'a jamais quitté, il y a grandi en ouvrier ; vivant de la soierie, habitué à ce monde à part, il est devenu canut comme ses pères et a vieilli au milieu de ceux qu'il aimait, je dis plus, dont il était tendrement aimé.

Célèbre-t-on la fête d'un ami ? Perrin arrive avec un couplet. Une jeune fille se fait-elle religieuse ? il écrit au père désolé :

Un ange va quitter ton foyer tutélaire,
. . . . . .
De nos sentiers fangeux où toute âme succombe,
Elle fuit l'air impur et va, blanche colombe,
Dans la paix du couvent goûter des jours meilleurs.

Est-il obligé de quitter sa maison ? il lui adresse ces touchants adieux :

Ici je vins enfant ; j'y suis devenu père ;
C'est ici que j'ai vu deux sœurs avec un frère
Jeunes encor mourir pour s'envoler aux cieux.
Amour, joie, amitié, larmes, peine, souffrance,
Ont ici tour à tour tissé mon existence
Et chaque coin m'en parle en mots mystérieux.

Digitized by Google

Voit-il ses deux petites filles jouer au pied de son métier, il arrête sa navette et prend sa plume :

Doux fruit de mon amour, qu'au nid de ma misère
Dieu fit naître et grandir,
Venez, mes chers enfants, embrasser votre père
C'est l'aider à souffrir.
De mon ciel nébuleux tourmenté par l'orage
Vous êtes l'arc-en-ciel !
Ah ! ne vieillissez pas, car la vie, à votre âge,
N'est que rose et que miel !
Quand vos petites mains, caressantes, gentilles,
Passent dans mes cheveux
Je sens comme un zéphyr, ô mes charmantes filles,
Qui me rend tout joyeux.
Dans vos regards aimants, de l'onde de ma vie
Je vois couler les flots ;
Et dans vos doux baisers mon âme rajeunie
Boit l'oubli de ses maux.

Mais l'amour paternel n'est pas seul à faire vibrer ce cœur de poète. Comme il ajoute vite à l'adresse de la compagne de sa vie :

De votre bonne mère, ah ! vous êtes l'image,
Chérissez la toujours,
Et soyez toutes deux, quand la courbera l'âge,
L'appui de ses vieux jours !

N'est-on pas disposé à aimer cet humble poète qui, à l'opposé de nos hommes de lettres à la mode, consacre son talent à célébrer le foyer domestique, la famille, sa femme et ses enfants ?

Puis, il fait un retour sur lui-même, voit ce qui lui manque et ajoute avec une douce résignation :

Quand ma muse plaintive isolément murmure,
Comme un petit caillou qu'entraîne l'onde pure,
Comme un faible rameau sous l'orage plié,
Qu'importe que mon ciel se voile ou se colore ?
Comme elle je serai, quand reviendra l'aurore,
Un vain songe oublié.

A trente ans, ignorant, je ne veux rien apprendre ;
La manne du savoir sur moi ne peut descendre ;
L'air qu'on respire au ciel souffle-t-il ici-bas ?
Apprendre, il n'est plus temps... sous la voûte éternelle,
J'envie et suis des yeux la rapide hirondelle....
Son vol ne s'apprend pas !

Je suis la fleur cachée aux fentes solitaires ;
Je suis l'oiseau chantant sans savoir les mystères
Des notes sans écho que sa voix jette aux vents ;
La vague au bruit perdu, l'insecte qui, dans l'ombre,
Glisse en rendant sa route et moins triste et moins sombre
Par ses rayons mouvants.

Ainsi s'écoula cette vie, entre le bonheur de la famille, la poésie et le travail. Il est mort le 7 mai, à l'âge de 51 ans. Deux jours après, quelques amis l'accompagnaient à l'église de Saint-Paul, sa vieille paroisse, où prêcha Gerson l'humble et immortel chancelier qui faisait l'école en écrivant l'*Imitation*.

« Pauvre il est né, pauvre il est mort, m'écrit M. Simonet, greffier à la Cour, qui l'a connu ; insouciant pour lui-même, il était pour les autres d'une obligeance sans bornes, et dans sa modeste position, une petite clé de fée lui permettait de rendre bien des services. On le savait, et nombre de solliciteurs ne dédaignaient pas de le prendre pour intermédiaire. Quelques vers, un sonnet assuraient presque toujours le succès de ses démarches. Il n'en a jamais usé pour lui-même.... »

M. Simonet nous permettra de l'arrêter ici et de le contredire. Un

Digitized by Google

jour il s'est servi de sa clé de fée *pour lui-même*, pour son *avantage personnel*. Oh ! ce n'est pas un crime. Nous allons préciser. Peut-être trouvera-t-on des circonstances atténuantes.

C'était en 1860. Les *Sonnets humouristiques* de Joséphin Soulary venaient de paraître. L'éditeur lyonnais, Scheuring, avait donné à cette belle poésie une parure digne d'elle, il avait fait imprimer le volume chez Louis Perrin. Mais la monture avait augmenté le prix du diamant et toutes les bourses n'y pouvaient pas atteindre. Benoît écrivit à Soulary :

Poète, je voudrais vous lire, mais, hélas !
Point n'ai piastre ni sou pour avoir votre livre ;
J'en crève de dépit et je ne pourrai vivre
Tranquille de longtemps si je ne vous lis pas.

Or donc, pour me tirer de ce triste embarras,
Il me vient une idée.... oh ! je n'ose poursuivre,
Car vous allez penser que je parle en homme ivre....
Tant pis ! j'espère en vous et je franchis le pas.

Voudriez-vous bien, Monsieur, pour toute une semaine,
Me prêter vos sonnets ? n'en soyez point en peine,
J'en aurai, je vous jure, un soin particulier.

L'ami Fraisse m'en a fait goûter une grappe,
Mais, ivrogne altéré, qu'un petit coup attrape,
Je voudrais pouvoir mordre au raisin tout entier.

Il faudrait ne pas connaître le cœur de notre éminent poète pour demander la fin de cette histoire. Soulary s'empressa d'offrir le volume avec une dédicace et, don plus précieux, dont Benoît Perrin se montra reconnaissant et fier, il y ajouta son amitié.

La petite clé de fée avait encore cette fois largement servi.

Un autre jour, Mme Chevreau, dont nous nous garderons bien en ce temps-ci de louer le cœur, l'esprit et la bonté, gravit les degrés de la mansarde et vint, comme un ange du ciel, offrir un emploi au modeste canut. Perrin fut profondément touché ; homme de cœur lui même, il sut apprécier cette délicate démarche, mais il préféra son métier, sa navette, ses habitudes à la place qui devait assurer son sort. Il refusa.

Ajoutons, comme trait à son honneur, que, quoique ouvrier en soie, Perrin, chose bizarre, ne rêva jamais d'être député, préfet du Rhône, ou simplement maire de Lyon.

Aussi a-t-il fini comme il avait vécu, en poète. Quelques heures avant de mourir, serein, calme devant le moment suprême, il eut encore la force d'ajouter quelques mots à un autographe de Lamartine, et de l'offrir comme un hommage au prêtre qui le visitait :

« Voici, Monsieur l'abbé, lui dit-il en souriant, un souvenir du vieux poète que vous avez assisté à ses derniers moments. »

Même à l'époque où nous vivons, Benoît Perrin croyait à la religion et à la poésie.

AIMÉ VINGTRINIER.

CHRONIQUE LOCALE

Notre dernière Chronique laissait entrevoir l'espérance que l'ordre et la tranquillité se rétabliraient en France sans que l'émeute eût grondé à Lyon, sans que la guerre eût éclaté dans sa ville de prédilection.

Nous nous sommes trompé.

Lyon était trop bien préparé, Lyon est trop bien travaillé de longue

Digitized by Google

main par les sociétés secrètes et la presse rouge pour qu'il puisse échapper aux fléaux qu'on voudra périodiquement déchaîner contre lui. A chaque signal qui partira de Londres, de Berlin, ou simplement de Paris, Lyon prendra les armes et offrira des victimes en holocauste aux maîtres qui l'étreignent et le dominent.

Lyon sera toujours prêt à dire à la démagogie : *Morituri te salutant.*

Comment vit-on dans cette atmosphère plus redoutable que l'air de la Vera-Cruz ou de Siam ? comment ne fuit-on pas une contrée où règne le *vomito negro* et où les thugs vous coudoient ? comment le commerce, l'industrie, la propriété même ne s'éloignent-ils pas d'une cité où ils sont si fatalement menacés ? On y reste, on y vit, comme les habitants de Catane au pied de l'Etna, comme ceux de Portici au milieu des cendres d'Herculanum. On y a son cœur, ses souvenirs; qu'importe la mort ! et puis, qui sait ? on espère que le fléau sautera une génération et que s'il éclate il vous épargnera vous et les vôtres.

Le 27 avril, sur un ordre venu d'outre-mer, la Buire se mettait en grève.

Le 30, on faisait des élections et deux arrondissements donnaient la majorité à quelques hommes intelligents et courageux. Le soir, on se battait à la Guillotière. Le lendemain, sur la proposition du citoyen Despeignes, tous les conseillers municipaux donnaient leur démission, même les absents, et le dimanche suivant, les hommes d'ordre étant à la campagne, la liste conservatrice faisait naufrage, la bourgeoisie était évincée et le pouvoir retombait entre les mains des Barbecot et des Bouvatier.

Les Baudy, les Chepié, les Jacqui, dont les noms seront désormais célèbres, sont pourtant restés sur le carreau. Les ateliers de cordonnerie ont dû quitter l'Hôtel-de-Ville.

Depuis lors, on a désarmé les quatre bataillons de la Guillotière et, dans les régions travailleuses, on commence à reprendre courage et espoir.

— Le premier numéro du *Journal de Lyon* a paru le 15 mai.

— La mort qui avait frappé nos plus grandes, nos meilleures familles lyonnaises, ne s'est pas arrêtée Le 30 avril, un bibliophile connu de l'Europe savante, M. Nicolas Yemeniz, chevalier de la Légion d'honneur, consul de Turquie, membre de la Société des Bibliophiles français, succombait, à l'âge de 88 ans, après une carrière toute brillante d'honneur et de vertu.

On se souvient de cette bibliothèque, orgueil de notre ville, que M. Yemeniz avait créée avec tant d'intelligence et de soin. Les éditions rares, les manuscrits précieux, les reliures des maîtres faisaient de cette collection une des premières et des plus célèbres. On disait : *La Bibliothèque Yemeniz* avec le même respect que *Bibliothèque Châteaugiron*, *Rosny* ou *La Bédoyère ;* le catalogue, imprimé chez Louis Perrin, conserve seul le souvenir de ces richesses dispersées en 1866.

Le salon de M. Yemeniz était un des rares salons où l'on sût causer. C'était un honneur d'y être admis.

Aujourd'hui grandes maisons, grands caractères, tout disparaît, tout s'efface. Après tout, pourquoi regretter nos illustrations ?

Autrefois on confiait le sort de la cité aux lumières désintéressées des Terme, des Prunelle, des Lacroix-Laval, des Rambaud. Aujourd'hui on n'a plus besoin de grands citoyens. On voit qu'on peut parfaitement s'en passer.

A. V.

Lyon, imp. d'Aimé VINGTRINIER, directeur-gérant.

Digitized by Google

ALIX

COMTESSE DE DIE (Drôme).

Que je te chante aussi, noble *troubadourèsse !*
N'étais-tu pas l'orgueil de notre Dauphiné ?
Tes vers s'épanchaient-ils en longs flots de tendresse ?
Ah ! dans sa poétique ivresse,
Ton doux luth enchantait tout esprit raffiné.

Oui, ton âme était une lyre,
Une muse au divin sourire;
Apollon donne un pur délire
A tous les élus de son choix,
Et lorsque, dans un cœur de femme,
Il met une céleste flamme,
Le dieu des poètes réclame
Les vibrations de sa voix !

Et l'on chante ! l'on chante, ainsi que l'alouette
Dont le limpide accent retentit dans les cieux,
Ou comme le bouvreuil sous sa verte cachette;
Il nous donne un beau jour de fête,
En devenant l'amour du vallon gracieux.

Étais-tu radieuse et belle ?
Qui m'empêche de te voir telle ?

Digitized by Google

La gloire t'a faite immortelle,
Mieux encore que la beauté,
Et comme un doux écho sonore,
Ton nom brillant subsiste encore,
Et l'auréole qui le dore
Nous éblouit par sa clarté.

Dans ces temps d'autrefois, pleins de jeux poétiques,
Luttais-tu de génie avec les troubadours?
Pour prix recevais-tu des bouquets symboliques
Disant leurs délicats amours,
Leurs admirations devant durer toujours?

On a conservé souvenance
De ta *Tarasque* de Provence,
Légende où ton vers se balance
Dans un idiome enchanteur;
Suave et charmante musique,
A la fois naïve et magique,
Ainsi qu'un langage angélique,
Dont l'amour est le créateur.

Je te salue au nom de ta province aimée,
Comtesse, souris-moi d'un sourire de sœur!
Puisse mon chant, porté par la brise embaumée,
Te plaire, ô rose parfumée!
Daigne le recevoir avec grâce et douceur!

Adèle SOUCHIER.

Digitized by Google

ÉTUDE HISTORIQUE

SUR

LE CANTON DE MORNANT

RHONE (*)

—

XXII. Antoine de Bron, comte de la Liègue. Claude Charles de Bron. Balthazard Hérail de Pierrefort, comte de la Roche. (1627-1680.) — Antoine de Bron seigneur de la Liègue, Bellegarde, Saint-Romain, le Pinay et autres places, capitaine de cinquante hommes d'armes et chevalier de Saint-Michel, appartenait, du côté maternel, à la famille de ce nom qui avait donné plusieurs baillis à la seigneurie de Riverie. Cette ancienne maison, originaire du village de Bron, en Dauphiné (1), semble avoir porté d'abord le nom patronymique d'Isnard. Elle avait donné quatre chanoines-comtes à l'église de Lyon (2), un chanoine à l'église de Saint-Just (3), un religieux à l'abbaye de l'Ile-Barbe (4), un abbé à celle d'Ainay (5) et s'était élevée, grâce à d'illustres alliances, à un rang distingué parmi la noblesse de la province.

Le premier personnage connu de cette famille est

(*) Voir les précédentes livraisons.

(1) *Mazures de l'Isle-Barbe*, supplément. p. 7. — Guy-Allard.

(2) Isnard de Bron (1250-1299). — Hugues de Bron (1410-1429) — Antoine de Bron (1573). — Guillaume de Bron (1573).

(3) Jean de Bron (1307-1331).

(4) Hugues de Bron, cellérier de l'Ile-Barbe en 1383.

(5) Antoine de Bron, abbé d'Ainay (1409-1411).

Digitized by Google

Joachim de Bron, qui vivait en 1218. Sa descendance masculine s'éteignit avec Louis de Bron, bailli de Riverie et seigneur de Chassagny, qui vivait en 1471. N'ayant aucun enfant de sa femme, Isabeau de la Faye, ce dernier testa, en 1511, en faveur de Béatrix de Bron, sa sœur, femme de René de Rougemont, seigneur de la Liègue. Mais son testament imposait à ses neveux et à leurs descendants, l'obligation de substituer le nom et les armes des de Bron au nom des Rougemont et aux armes de la Liègue (1) :

LA LIÈGUE

Cette intention fut exécutée fidèlement par Guillaume de Rougemont, fils de René et de Béatrix de Bron, et père de René de Bron, seigneur de la Liègue, qui représenta la noblesse du Forez aux Etats-Généraux de 1560.

Plusieurs terriers du xve et du xvie siècles nous apprennent que cette famille, déjà possessionnée à Riverie en 1367, avait de nombreuses terres dans l'étendue de la seigneurie. Nous voyons aussi qu'à la fin du xvie siècle les seigneurs de Bron possédaient une maison à Riverie et avaient leur tombeau dans l'église du lieu. Et tel fut

(1) Guichenon. Mss. vol. 16, n°s 249 et 447. — Morel de Voleine. *Archevêques. de Lyon*, p. 95 et s.— Les de Bron portaient: *D'or à la fasce de gueules et un lion issant de sable en chef.* — Les de Bron-Rougemont portaient écartelé : *Aux 1er et 4e de la Liègue, aux 2e et 3e de Bron.*

Digitized by Google

sans doute le motif qui détermina Antoine de Bron, fils de René, à acquérir la baronnie de Riverie, en échange de la terre de la Bâtie.

Pendant les troubles de la Ligue, encore bien qu'Antoine de Bron figure au nombre des gentilshommes de la province attachés à la cause royaliste, il nous paraît avoir plutôt appartenu au tiers parti des *politiques*, timide et réservé, tant que le succès de la royauté fut douteux, et qui ne se prononça ouvertement en sa faveur, que le jour où son triomphe parut assuré. Le seigneur de la Liègue conserva en effet des rapports avec les deux partis extrêmes et réussit, à force d'habileté, à ne s'engager sans retour vis-à-vis d'aucun d'eux.

Telle est la seule interprétation possible de plusieurs documents contradictoires qui le concernent.

Ainsi nous le voyons, le 6 septembre 1589, représenter à Tournon le duc de Nemours, gouverneur du Lyonnais, Forez et Beaujolais et chef de la Ligue lyonnaise, pour la signature des articles d'une trève accordée entre ce dernier et le duc de Montmorency, gouverneur du Languedoc, et dans lesquels il était déclaré que le comte de la Liègue *traitait et procédait de l'autorité et commission de Monseigneur le duc de Nemours et en son absence, du marquis de Saint-Sorlin* (1).

Le 11 mars de l'année suivante, Chevrières écrivait, de Saint-Chamond, au Consulat qu'il s'efforçait de mettre la division parmi les royalistes et de gagner à la Ligue les personnages les plus considérés de ce parti, entre autres le seigneur de la Liègue, qui se trouvait alors auprès de lui à Saint-Chamond et qui l'avait instruit d'une partie de l'expédition tentée alors par les partisans du roi (2).

(1) Péricaud. *Notes et documents*, année 1589.

(2) Archives de la ville de Lyon, AA. 37, f° 225.—*Les d'Urfé*, p. 273

Digitized by Google

Mais Antoine de Bron ne se mit guère en peine de réaliser les promesses qu'il avait pu faire à Chevrières. Le Consulat en fut vivement irrité, comme nous le voyons dans les instructions données, le 18 avril suivant, aux échevins Prost et Charbonnier, qui étaient envoyés à l'armée du marquis de Saint-Sorlin. Il leur était ordonné, en effet, pour punir le seigneur de la Liègue *de son manque de foy et de parole, de tenir la main à ce que sa maison fût ruinée, afin de lui ôter sa retraite en ce gouvernement et de le renvoyer en Vicarais* (1).

Antoine de Bron paraît aussi avoir exercé une grande influence sur l'esprit des populations des environs de Riverie, et surtout des habitants de Mornant. Nous voyons, en effet, dans une lettre adressée, au mois d'août 1590, par le capitaine Barjac, au Consulat, que ce chef ligueur craignait que les habitants de Mornant, qui avaient été sommés de payer une contribution de guerre par les royalistes viennois, lors de l'occupation de Riverie, ne se laissassent entraîner par attachement pour le seigneur de la Liègue (2).

Tout cela n'empêcha pas néanmoins le Consulat de renouer plus tard des relations avec Antoine de Bron. Au mois de septembre 1593, le duc de Nemours, dont l'ambition était devenue suspecte aux Lyonnais, venait d'être renfermé à Pierre-Scise, et son frère, le marquis de Saint-Sorlin, irrité de cette mesure violente, avait tourné ses armes contre le Consulat et ravageait toute la province. Menacés à la fois par d'Ornano et Saint-Sorlin, les ligueurs lyonnais s'adressèrent aux principaux re-

(1) Archives de la ville de Lyon, BB. 12[illegible], f° 106. — Péricaud. *Notes et documents*, année 1590.

(2) *Les d'Urfé*, p. 286.

Digitized by Google

présentants de la noblesse, à Mitte de Chevrières, à Bertrand d'Albon, seigneur de Saint-Forgeux, et au comte de la Liègue. Le 20 septembre 1593, on leur écrivit ainsi pour les instruire des derniers événements de Lyon et réclamer leurs conseils et leur assistance, au milieu des graves difficultés dans lesquelles se trouvait alors la commune lyonnaise : « Ce sera, leur disaient les échevins, « un acte digne de vous et d'un bon voisin et ami tel que « nous vous avons toujours tenu. » Le Consulat terminait, en exhortant le comte de la Liègue et les autres seigneurs à réprimer l'audace des troupes du marquis de Saint-Sorlin et à mettre un terme à leurs déprédations, en les faisant charger par les populations rurales, au son du tocsin (1).

Par une lettre du 21 septembre suivant, datée de Riverie, Antoine de Bron s'empressa de répondre au Consulat que diverses causes l'avaient empêché d'aller se joindre à Chevrières, mais que si les membres de la commune lyonnaise lui en manifestaient le désir, il s'empresserait de se rendre auprès d'eux, et qu'en attendant il demeurait leur plus affectionné voisin pour leur rendre service (2).

Ce fut à l'aide de ces vagues promesses, que nous retrouvons aussi dans la réponse du seigneur de Saint-Forgeux, que le comte de la Liègue parvint à demeurer fidèle à la cause royale jusqu'au jour où Lyon reconnut l'autorité d'Henri IV. Cet événement, comme on l'a vu déjà, eut lieu le 7 février 1594, et ce même jour on vit Antoine de Bron, au nombre de ceux qui accompagnaient d'Ornano, dans son entrée solennelle à Lyon (3).

(1) Péricaud. *Notes et documents*, année 1593.
(2) Péricaud. *Notes et documents*, année 1593.
(3) Thomas. *Mémoires du temps de la Ligue.* —L'abbé Sudan. *Recher-*

Digitized by Google

Antoine de Bron, était fort âgé, lors de son acquisition de la baronnie de Riverie, en 1627. Car l'acte d'échange mentionne qu'il ne put signer *qu'avec grand peine à cause de son infirmité et tremblement de main.*

Il testa le 31 juillet 1628, au profit de son fils Claude-Charles de Bron. Dans son testament, il élit sa sépulture dans l'église de Riverie, au tombeau où sont enterrés ses prédécesseurs, sans aucune pompe. Il prescrit, en outre, diverses prières, pour le repos de son âme et de celle de sa chère femme, Claude de la Fay. Mais sa mort ne peut être antérieure à 1630, car le 1er février de cette même année, il ajouta un codicille à son testament (1).

Antoine de Bron avait épousé, en premières noces, Marguerité d'Urfé, fille de Jacques d'Urfé et de Renée de Savoie. Morte longtemps avant lui sans laisser d'enfants, elle fut inhumée dans l'église de Sainte-Claire de Montbrison, où son père avait sa sépulture (2).

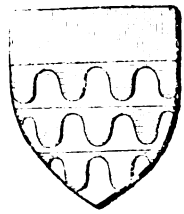

URFÉ

Le 7 juillet 1579, le comte de la Liègue contracta un second mariage, avec Claudine ou Claude de la Fay, dame de Saint-Romain, dont il eut :

1° Claude-Charles de Bron, comte de la Liègue, son héritier.

ches sur le retour de la ville de Lyon à la monarchie sous Henri IV.— Clerjon. *Hist. de Lyon*, V. L. 17.

(1) Actes aux minutes du notariat de Riverie. (Charésieu, notaire).

(2) *Les d'Urfé*, p. 65.

Digitized by Google

2° Louise de Bron, mariée le 17 juin 1598, à Jean de la Motte-Brion, seigneur de la Motte.

3° Eléonore de Bron.

4° Gabrielle, mariée à Gaspard de Pierrefort, comte de la Roue et, en secondes noces, à Antoine de Villaine, écuyer, seigneur de Ville-Sauvé.

5° Claudine, femme de Philibert d'Apchon, seigneur de Poncins.

Le testament d'Antoine de Bron renferme divers legs au profit de ces deux dernières et des enfants de Louise de Bron, prédécédée (1).

Claude-Charles de Bron, qui lui succéda dans la possession des seigneuries de la Liègue, de Bellegarde, de Riverie et autres terres, ajoutait habituellement à son titre de baron de Riverie celui de : *premier baron du Lyonnais.*

Déjà, le 27 mars 1628, il avait été l'un des députés choisis par la noblesse du Forez, pour la représenter à la conférence qui fut tenue, à cette époque, à Lyon, pour le gouvernement du Lyonnais, Forez et Beaujolais (2). Mais, d'après Guichenon, il jouit surtout d'une grande considération pendant l'épiscopat du cardinal Richelieu, archevêque de Lyon, à la personne duquel il s'attacha, et qu'il accompagna même à Rome, lors de l'élection du pape Innocent X (1655) (3).

Possesseur de la terre de l'Aubépin, Claude-Charles

(1) Actes du notariat de Riverie (Charésieu, notaire). — Henrys. II, p. 87.

(2) A. Bernard. *Hist. du Forez*, II, p. 273.

(3) Guichenon. Mss. vol. 24, n° 52. — Le portrait de Claude-Charles de Bron, gravé par Spirinx, fait partie de la collection Coste, n° 13,400. — V. aussi J. Delaroa. *Galerie de portraits foréziens*, p. 33.

Digitized by Google

de Bron avait voulu, quelques années auparavant, exiger dans ce lieu la taille seigneuriale dite *aux quatre cas*. Mais une sentence de la sénéchaussée de Lyon, du 30 mars 1636, confirmée par un arrêt du Parlement du 28 mars 1637, rejeta sa demande, en décidant qu'un droit semblable devait être établi par des terriers formels (1).

Un document de cette époque nous donne les limites précises de la justice de Riverie du côté de Mornant. Ces limites étaient indiquées par une grosse pierre ronde placée au milieu du ruisseau de Corsonnat, au-dessous du chemin de la Fillonière à Mornant (2). Une crue très-forte du ruisseau ayant entraîné cette pierre, qui était énorme, à douze pas au-dessous de sa situation primitive, ce déplacement fut constaté officiellement dans un procès-verbal dressé, après l'audition de plusieurs témoins, par les officiers de Dargoire et Châteauneuf, qui se transportèrent sur les lieux, le 17 février 1659.

Mais il parait que ces formalités furent insuffisantes, car, le 16 février 1671, les mêmes officiers de Châteauneuf durent encore se rendre à Corsonnat. De nouvelles enquêtes eurent lieu, et l'on fixa définitivement les limites des trois juridictions de Riverie, de Châteauneuf-Dargoire et de Mornant. Il fut ainsi nettement établi que le ressort de la justice de Riverie était séparé de celle de Dargoire et Châteauneuf par le chemin de Mornant à la Fillonière, et de la juridiction de Mornant par le ruisseau de Corsonnat (3).

(1) *Œuvres d'Henrys*, II, p. 86.

(2) Cette pierre est encore célèbre dans le pays sous le nom de *Pierre de Corsonnat*.

(3) Archives du Rhône. *Esther*, f° 186 et 190.

Digitized by Google

En nous apprenant de quelle manière on procédait autrefois aux délimitations des justices seigneuriales, ces deux documents, nous montrent aussi que les limites de nos communes actuelles sont presque partout celles de nos anciennes paroisses.

Claude-Charles de Bron, comte de la Liègue et baron de Riverie, avait épousé, le 25 février 1612, Marthe d'Hostun, fille d'Antoine d'Hostun, seigneur de la Beaume, Saint-Nazaire et Royans et sénéchal de Lyon, l'ancien chef des royalistes viennois qui s'emparèrent de Riverie en 1590. Mais sa femme ne lui donna pas d'enfants. Le regret de voir son nom s'éteindre avec lui le rendit peu soucieux de conserver le patrimoine que lui avaient laissé ses pères. Il en dissipa la plus grande partie, en menant une vie de grand seigneur. Déjà, en 1635, l'Aubépin avait été démembré de la baronnie de Riverie (1). Le 30 juillet 1666, Claude-Charles de Bron vendit encore, à Etienne Ballarin de Foudras, seigneur de Rontalon, tous les droits de cens, servis et autres qu'il possédait à Rontalon, pour la somme de 1615 livres (2). Aussi à sa mort, arrivée le 6 août 1673, ne laissa-t-il qu'une succession fort embarassée à son héritier, Balthazard Hérail de Pierrefort, comte de la Roue, fils de Gaspard de la Roue et de sa sœur Gabrielle de Bron.

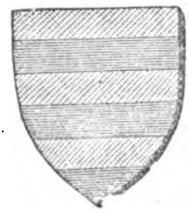

LA ROUE

(1) Fiefs du Forez. V° l'*Aubépin*.

(2) Actes du notariat de Riverie (Delespinasse, notaire).

Digitized by Google

Les seigneurs de la Roue appartenaient à une famille d'Auvergne qui remontait au commencement du XIIIe siècle. Son premier représentant connu vivait, en effet, en l'année 1200, et Philibert de la Roue, son fils, en 1250. Après la mort de Charles et de Jacques de la Roue, frères, décédés sans postérité, le premier en 1554 et le second en 1557, les biens de cette famille passèrent à leur sœur, Jeanne de la Roue, mariée à René Hérail de Pierrefort (1543). Les descendants de cette dernière conservèrent néanmoins le nom de la Roue, en l'ajoutant à leur nom patronymique. Son fils, Marc-Hérail de Pierrefort, qui épousa Suzanne de Chalancon, fille de Claude, seigneur de Rochebaron, fut père de Gaspard, lequel eut pour fils Balthazard-Hérail de Pierrefort, comte de la Roue, vicomte de Montpeloux, baron d'Usson et autres lieux, que l'héritage de son oncle Claude-Charles de Bron faisait comte de la Liègue, seigneur de Bellegarde et baron de Riverie (1),

Mais quand il s'agit de l'hommage dû pour cette dernière seigneurie, les comtes de Lyon et les trésoriers de France au nom du roi, prétendirent à la fois au droit de suzeraineté. En présence de ce conflit, Balthazard ne se hâta point de remplir ses devoirs de vassal, si bien qu'une saisie fut faite de ses teres. Le Chapitre se désista sans doute de ses prétentions, car nous voyons le comte de la Roue faire foi et hommage à Lyon, le 17 mars 1677, à MM. les trésoriers de France, pour la seigneurie de Riverie, en sa qualité d'héritier de Claude-Charles de Bron (2).

L'hommage rendu, la saisie féodale fut levée; mais Balthazard de Pierrefort retomba sous le coup des pour-

(1) Manuscrits de Guichenon, XVI, n° 226. —Henrys. III, 416 et s.
(2) Archives du Rhône, C. 397 et 619.

Digitized by Google

suites des créanciers de la succession de son oncle, qu'il n'avait acceptée prudemment que sous bénéfice d'inventaire. La vente des terres de la Liègue, de Bellegarde, de Riverie et d'une maison que les seigneurs de la Liègue possédaient à Lyon, près du pont de bois sur la Saône (1), fut ordonnée, à la requête de Marthe de la Beaume d'Hostun, veuve de Claude-Charles de Bron, qui réclamait le paiement de ses reprises matrimoniales fixées à la somme de 103,300 livres, dans une transaction passée le 27 septembre 1673, avec le comte de la Roue. Ce fut ainsi qu'une sentence de la sénéchaussée de Lyon, du 16 mars 1680, adjugea Bellegarde et la Liègue à Pierre de Vinols, seigneur de la Tourrette, au prix de 83,049 livres, et la terre et seigneurie de Riverie aux frères Jean et François Bénéon, seigneurs de Châtelus et de Saint-Denis-sur-Coise, pour la somme de 174,110 livres (2).

Dépossédé de Riverie et de Bellegarde, Balthazard de Pierrefort se retira dans ses terres de la Roue, de Montpeloux et de la Chaux, dont nous lui voyons rendre hommage en 1684 (3).

XXIII. Les Bénéon et les Grimod Bénéon. M. et Madame de Montherot. — Les Bénéon étaient originaires de Saint-Symphorien-le-Château. C'est dans cette petite ville qu'étaient nés Jean et François Bénéon, tous deux fils de Thomas Bénéon et d'Antoinette Lagier. Venu en 1617, à Lyon, où il exerça la profession de marchand passementier, Jean acquit une fortune considérable

(1) Ce pont était situé à la place du pont actuel de Tilsitt.

(2) Sentence de la Sénéchaussée de Lyon, communiquée par M. Ranvier de Bellegarde, ancien juge au tribunal civil de Lyon.

(3) Noms féodaux. V° *Pierrefort*.

Digitized by Google

et se fit inscrire sur le registre des dénombrements, le 16 juillet 1630. Son honorabilité le fit nommer échevin en 1677 et 1679; le 23 décembre 1677, il obtint un certificat d'échevinage, afin de pouvoir jouir du privilége de la noblesse. Son frère, François, qualifié de bourgeois de Lyon, ne se fit inscrire que le 16 novembre 1669, en déclarant qu'il avait toujours habité cette ville. Il fut aussi échevin en 1681 et 1682 et requit, comme son frère, un certificat d'échevinage, le 22 décembre 1682 (1).

Déjà, le 3 août 1673, ils avaient acquis conjointement du comte de Brèves, seigneur de Saint-Bonnet les Oules, et de la dame de Bartholy, son épouse, la terre de Châtelus, qui comprenait aussi celle de Saint-Denis-sur-Coise, dont ils rendirent hommage, le 21 mars 1674 (2). Le 16 mars 1680, ils se rendirent aussi, comme nous l'avons vu, acquéreurs de la baronnie de Riverie, dont ils rendirent hommage à Lyon, le 20 janvier 1681 (3).

Jean et François Bénéon paraissent avoir fait leur principale résidence au château de Riverie. Aussi firent-ils des additions et des réparations notables à cette de-

(1) V. de Valous. *Origines des familles consulaires.* — Archives de la ville de Lyon (Registres des nommées).

(2) Fiefs du Forez. V° *Châtelus.* — Noms féodaux.

(3) Nous ignorons si Jean Bénéon, seigneur de Riverie, était le même que Jean Bénéon, receveur de la ville en 1669 et 1673. Mais il appartenait sans doute à la même famille, car ce dernier portait : *D'azur à la fasce d'argent, sommé d'un soleil d'or, soutenu de deux étoiles de même, à un croissant d'argent abaissé en pointe.* Or ces armes paraissent avoir été à l'origine celles de Bénéon. Mais arrivés à l'échevinage, ils en adoptèrent d'autres, qu'on retrouve à Riverie, à la façade de l'église et dans une salle du château : *D'azur à la fasce d'argent, accompagné de trois étoiles d'or, deux en chef et une en pointe.* François brisait d'une bordure engrêlée d'or. (Notes communiquées par M. Révérend du Mesnil. — *Armorial du Lyonnais.* — Menestrier. *Eloge historique*, etc.

Digitized by Google

meure seigneuriale, comme nous l'indique la date de 1681, que nous avons retrouvée, dans l'enduit de la voûte de la tour orientale. Reconstruit, au plus tard, pendant les premières années du XVIIe siècle, le château de Riverie se compose d'un vaste corps de bâtiment, flanqué de deux ailes en retour d'équerre, terminées chacune par une tour carrée, que surmontait encore, à la fin du siècle dernier, un comble aigu qui donnait de loin une certaine élégance à cette lourde construction, où l'on ne retrouve ni la sévérité imposante des châteaux des temps féodaux, ni le style gracieux de ceux de la Renaissance.

Devenus riches et possesseurs de plusieurs terres seigneuriales, les Bénéon n'oublièrent pas le pays qui les avait vu naître. Depuis l'année 1670, les habitants de Saint-Symphorien avaient confié à quatre prêtres sociétaires dudit lieu, le collége établi, comme on l'a vu, en 1561, dans la maison donnée par Isabeau d'Harcourt, dame de Villars. Le 1er juillet 1678, Jean et François Bénéon créèrent une cinquième place de régent dans ce collége, en fondant une pension annuelle 200 livres pour le titulaire, dont ils se réservèrent la nomination. En 1682, Jean Bénéon donna aussi à l'hôpital du même lieu une somme de 2000 francs (1).

Jean et François Bénéon paraissent avoir vécu dans le célibat ; ils ne laissèrent du moins aucune postérité. Jean, qui survécut à son frère, mourut vers 1688, en instituant pour héritier universel son neveu Jean-Claude Grimod, fils de sa sœur et de Benoît Grimod.

Ce dernier, qualifié de *praticien* sur les registres des dénombrements, était déjà établi à Lyon, dès l'année

(1) Archives du département du Rhône, D. 354. — Cochard. *Notice sur Saint-Symphorien-le-Château.*

Digitized by Google

1646 et se fit inscrire à l'Hôtel-de-Ville le 12 mai 1650. Mais il était né à Givors, où cette famille apparaît dès la fin du XVIe siècle (1). Mais nous ignorons si elle avait quelque lien avec la famille du même nom qui avait donné déjà deux conseillers de ville : Jacques Grimod ou Grimault en 1569, et François Grimod en 1608 et 1609.

De son mariage avec N. Bénéon, Benoît Grimod eut deux fils :

1° Jean-Claude Grimod, tige des seigneurs de Riverie et de Châtelus.

2° Antoine Grimod, avocat en parlement, directeur-général des fermes unies de France, au grand bureau des douanes de Lyon, dont le fils Gaspard fut l'auteur de la branche des Grimod de la Reynière, qui adoptèrent les armes suivantes :

Jean-Claude Grimod, neveu et héritier de Jean Bénéon, ajouta à son nom celui des Bénéon et le transmit à ses

(1) Les registres des insinuations, aux archives de la Cour d'appel de Lyon, renferment ainsi, sous la date de 1587, le testament de Benoît Grimod, marchand de Givors (vol. 89). — Antoine Grimod, avocat en parlement, directeur général des fermes unies de France au grand bureau des douanes de Lyon, déclara aussi être né à Givors quand il se fit inscrire à l'Hôtel-de-Ville de Lyon, le 14 juin 1689 (Archives du Rhône, C, 145).

Digitized by Google

descendants avec les armes de cette famille, en exécution des dernières volontés de son oncle. Il rendit hommage des terres et seigneuries de Riverie et de Châtelus le 21 août 1688. Mais il n'en rapporta le dénombrement que le 1er septembre 1692. Le 5 mars 1689, il fut reçu secrétaire du roi.

Ce fut à cette époque que l'église de Riverie fut reconstruite, en partie, telle qu'elle est aujourd'hui. Jusqu'alors, son entrée, précédée d'un porche, se trouvait placée du côté occidental ; le monument, à l'exception du chœur qui était voûté, n'avait qu'un simple lambris et la tour du clocher, située à gauche de l'ancien chœur, occupait l'emplacement de la montée du clocher actuel.

Mais cette église se trouvait en fort mauvais état; le clocher et le mur latéral du côté du nord surtout menaçaient ruine. Sa restauration fut décidée à l'occasion d'une mission prêchée à Riverie, en 1692, par le P. Blanc, supérieur de la maison des Lazaristes de Lyon. Mais les ressources des habitants étaient minimes, car la récolte de l'année avait été emportée par la grêle. On ne put recueillir que 641 livres et 7 sous, en y comprenant un don de 100 livres fait par le Chapitre de Saint-Paul de Lyon. Pour épargner à la population des contributions onéreuses, Jean-Claude Grimod Bénéon se chargea de pourvoir au surplus des dépenses, moyennant la cession qui lui fut faite par les habitants, le 9 octobre 1692, d'un pré situé à Chavassieu et d'une rente de 6 livres au capital de 120 livres, le tout affecté au luminaire de la paroisse (1).

Ce fut ainsi que cette église subit une transformation complète. La façade fut transportée du côté de l'orient et ornée de deux colonnes d'ordre toscan ; la sacristie occupa la place de l'ancien porche; l'église fut agrandie,

(1) Acte reçu Me Gayte, notaire royal à Riverie.

Digitized by Google

du côté du nord, sur une largeur de deux mètres cinquante centimètres; l'unique nef avec ses six chapelles furent entièrement voûtées, et l'on éleva un nouveau clocher au-dessus de l'entrée actuelle, qui occupe une partie de l'ancien chœur.

Tous ces travaux furent exécutés dans le courant de l'année suivante, comme le rappelle encore la date de 1693, gravée sur la façade au-dessous des armes des Bénéon.

Le 24 juillet 1696, Jean-Claude Grimod Bénéon acquitta la somme de 2,000 francs donnée par son oncle Jean Bénéon à l'hôpital de Saint-Symphorien. Quelques années auparavant, il avait aussi nommé pour cinquième régent du collége de cette ville son parent Jean Payre. Devenu curé de la Chapelle en 1692, ce dernier se substitua son frère, Claude Payre, alors vicaire, puis, en 1702, curé de Saint-Symphorien, qui fut confirmé dans cet emploi de cinquième régent par Jean-Claude Grimod Bénéon, le 17 novembre de la même année.

Enfin, par un traité qui porte la date de 1699, nous voyons le baron de Riverie céder au Chapitre de Saint-Paul, la dîme de Saint-Apollinaire, paroisse de Larajasse et celle de Soleymieu, paroisse de Saint-Didier (1).

Jean-Claude Grimod Bénéon, mort à Lyon le 24 avril 1713, à l'âge de 71 ans, fut inhumé dans l'église de Saint-Martin d'Ainay (2).

Il avait épousé Françoise Jacquier, fille de Jacques Jacquier, secrétaire du roi, baron de Cornillon et de Saint-Just-en-Velay.

(1) Archives du département du Rhône, D, 354. — Cochard. *Notice sur Saint-Symphorien-le-Château.* — *Inventaire des titres du Chapitre de Saint-Paul*, f° 69.

(2) Registres d'Ainay (Archives du Rhône).

Digitized by Google

Les Jacquier, famille du tabellionage de Saint-Etienne, étaient déjà en possession de Saint-Just-en-Velay, lorsqu'ils acquirent Cornillon du duc de Gadagne, fils du marquis de Nerestang. Jacques Jacquier qui fit cette acquisition, laissa à son décès, arrivé en 1793, quatre filles et un fils. Ce dernier, nommé Jean-Jacques Jacquier, mourut sans postérité, en instituant pour son héritière sa plus jeune sœur Françoise, déjà veuve de Jean Claude Grimod (27 juin 171..)

Cette dernière se retira alors à Cornillon, où elle fit sa résidence jusqu'à sa mort. Les dernières années de sa vie furent exclusivement consacrées aux bonnes œuvres et au soulagement des malheureux. Aussi son souvenir est-il demeuré vivant dans la mémoire de la population de Cornillon. Son portrait, qui existe encore dans une des salles du vieux château, nous dit aussi tout ce que cette femme renfermait dans son âme de douleur et de sentiments élevés (1).

De son union avec Jean-Claude Grimod Bénéon, elle laissa :

1° Jean-Etienne Grimod Bénéon de Châtelus, seigneur de Cornillon, maréchal des camps et armées du roi, et commandant pour Sa Majesté dans la ville de Briançon et le Briançonnais, qui servit avec distinction sous les ordres du maréchal de Saxe ;

2° Jean-Jacques, seigneur de Riverie ;

3° Marguerite, mariée à Jean-Baptiste Dilbert, écuyer et conseiller du roi, receveur des tailles à Saint-Etienne, puis prévôt des galères à Marseille.

4° N. Grimod Bénéon, marié à Clément Panette, conseiller au parlement de Dombes.

Le premier document que nous trouvons sous le nom

(1) La Tour-Varan. *Chroniques des châteaux*, I. 187.

Digitized by Google

de Jean-Jacques Grimod Bénéon, baron de Riverie, est un acte d'échange, portant la date du 9 décembre 1614, par lequel il cède à M. de Murard, prieur et seigneur de Mornant et à messire Jean-Baptiste Jamen, prêtre et procureur de la maison et séminaire de Saint-Lazare, diverses rentes nobles qu'il avait à Mornant et notamment une rente de 30 sous pour droit de garde sur cette ville, en échange d'autres rentes de même nature, que le prieuré de Mornant possédait à Saint-Maurice et ses environs. Le 11 novembre 1716, un autre acte d'échange de servis eut encore lieu entre les mêmes parties et fut suivi d'une décharge réciproque des terriers, le 11 janvier 1717 (1).

Quelques années plus tard (1724), Jean-Jacques Grimod Bénéon demanda au roi Louis XV des lettres de confirmation de l'érection de la terre de Riverie en baronnie. Ce titre de baronnie résultait d'un grand nombre de documents dont le plus ancien remontait à 1441. Mais les lettres primitives d'érection avaient été perdues, et il importait de prévenir les difficultés que pouvait faire naitre le défaut de représentation du titre original. Cette faveur lui fut accordée par des lettres patentes du mois de février 1724, enregistrées en parlement, le 11 janvier 1725, et au bureau des trésoriers de France, à Lyon, le 24 novembre 1727. Le titre de baronnie donné à la seigneurie de Riverie fut ainsi confirmé et au besoin créé. Le seigneur de Riverie reçut expressément le droit de porter, lui et ses descendants mâles, le titre de baron de Riverie et de jouir des mêmes priviléges et prérogatives que les anciens barons. Toutefois, à défaut de descendance mâle, la terre de Riverie devait reprendre le titre et l'état qui lui appartenaient avant son érection en baronnie (2).

(1) Archives du Rhône, H, f° 207.
(2) Archives du Rhône, C, 501, f° 141.

Digitized by Google

L'année suivante, le 10 juillet 1728, Jean-Jacques Grimod Bénéon rendit hommage au roi pour la baronnie de Riverie. Cet hommage fut renouvelé encore, le 22 mars 1741 (1).

Jusqu'au commencement du XVIIIe siècle, la cure de Riverie occupait un bâtiment situé auprès de l'église, dont il n'était séparé que par le cimetière. Mais par son testament, en date du 30 mars 1712, une dame Catherine Buirin, veuve du sieur Michel Chavassieu, fit don du presbytère actuel, en imposant au curé l'obligation de fournir une chambre à un vicaire, pour l'entretien duquel elle légua son domaine de Grange-Veillon. Déjà son mari avait fait don, pour cet objet, d'une rente de 15 bichets de blé (environ 5 hectolitres), affectée sur son domaine appelé de la Barre.

Vers 1731, un procès s'engagea, au sujet de l'exécution de ce legs, entre le curé M. Monod et les habitants de Riverie.

Ce différend, qui fut tranché en faveur de ces derniers par une sentence de la sénéchaussée de Lyon, du 15 septembre 1731, confirmée par un arrêt du Parlement du 15 janvier 1734, entraîna le changement du curé. Mais le nouveau titulaire, M. Mérault, s'empressa de transiger avec les habitants, le 31 décembre 1734. Il s'engagea à fournir le logement du vicaire et à lui payer la somme annuelle de 150 livres ; de son côté, le baron de Riverie, renonça, pour favoriser cet accord, à tous ses droits de service et de milods sur le domaine de Grange-Veillon, tant que les revenus seraient affectés à l'entretien d'un vicaire (2).

(1) Archives du Rhône, C, 397.
(2) Notariat de Riverie. Fonds Duguet.

Digitized by Google

Quelques années plus tard, fut fondé à Riverie l'établissement actuel des sœurs de Saint-Joseph. Au commencement de l'année 1744, quatre pieuses filles : Anne André, Jeanne Ploivy, Françoise Joly et Marie Fournier, s'étant réunies dans le but de former une communauté de religieuses, pour l'instruction des pauvres filles et le soulagement des malades, M. Mérault, curé, et les principaux habitants de Riverie appuyèrent leur demande auprès de Monseigneur de Tencin, archevêque de Lyon, pour obtenir l'approbation du prélat. Une ordonnance archiépiscopale du 14 avril 1744 autorisa, en effet, cette congrégation, qui fut définitivement installée, le 22 juin suivant, dans l'ancienne maison de M. Courbon, notaire à Riverie, au commencement du XVIIIe siècle (1).

L'établissement prospéra. En 1760, les religieuses, déjà au nombre de 10, tenaient un certain nombre de pensionnaires. Dispersées pendant les derniers jours de la Terreur, elles ne furent point dépouillées de leurs biens. Longtemps communauté libre, l'institution s'est rattachée depuis 50 ans environ, à la maison de Saint-Joseph de Lyon; aujourd'hui elle jouit d'une certaine aisance et se trouve dans un état de prospérité remarquable. Mais en changeant de main, la communauté n'a pas dévié du but que se proposaient ses fondatrices ; c'est toujours au soulagement des malheureux, à l'assistance des malades et à l'instruction des jeunes filles que se consacrent les religieuses de Saint-Joseph, avec un zèle et un dévouement qui leur ont valu, à toute époque, l'affection de la population entière.

C'est aussi à cette époque que remonte le plus ancien souvenir d'une fondation faite précédemment au profit des pauvres de Riverie. Le 27 novembre 1753, Gabriel-

(1) Archives municipales.

Digitized by Google

François Chapuis, seigneur de la Fay et de Vaudragon, fit donation au sieur Etienne Fléchet, marchand, demeurant à la Faverge, d'un domaine situé au Mauparel, paroisse de Larajasse, à la charge de payer aux pauvres de Riverie et de Saint-Didier la rente annuelle et foncière de 50 bichets de seigle, mesure de Riverie (près de 17 hectolitres), imposée déjà auparavant sur ce domaine et que le donateur ou ses fermiers avaient toujours fidèlement acquittée (1).

Sur cette quantité, 20 bichets (près de 7 hectolitres), étaient attribués aux pauvres de Riverie, pour lesquels elle forma toujours une précieuse ressource. Cette fondation a été rachetée, en 1866, moyennant la somme de 1550 fr. qui a été employée en achat de rentes sur l'Etat, au profit du bureau de bienfaisance de la commune de Riverie.

Le 15 novembre 1754, Jean-Jacques Grimod-Bénéon acquit de Charles Bourg la terre de la Faverge, à Larajasse, composée d'une maison forte et d'un domaine de 110 bicherées. Ce fief sans justice avait été acquis en 1605 par Floris Mazery, écuyer. Pierre Mazery, son fils, capitaine au régiment de Liancourt, en était possesseur en 1666 et le laissa en mourant, à sa sœur Claudine Mazery, qui épousa, en 1679, Jacques Bourg, avocat en parlement et échevin de Lyon en 1712 et 1713. Ce dernier en rendit hommage le 21 mars 1681 et le transmit à son fils Antoine Bourg, aussi avocat en parlement et père de Charles Bourg, duquel Jean-Jacques Grimod-Bénéon acquit la Faverge, dont il rendit hommage le 5 septembre 1760 (2).

(1) Acte reçu Blanchon, notaire à Saint-Symphorien.
(2) Archives du Rhône, C, 397 et 619.

Digitized by Google

Jean-Jacques Grimod Bénéon, demeuré célibataire, mourut en 1761, en instituant pour héritier universel son neveu, François-Jean-Jacques Grimod Bénéon, fils de Jean-Etienne Grimod Bénéon, seigneur de Châtelus et de Cornillon et de Jeanne-Claudine de Beaulieu de Thivas, qui réunit ainsi entre ses mains toutes les terres possédées par son aïeul, Jean-Claude Grimod, à l'exception toutefois de celle de Châtelus, déjà possédée, en 1753, par les Guillet de Chavannes, qui prirent depuis lors le nom de leur nouvelle seigneurie.

François-Jean-Jacques Grimod Bénéon qui avait, comme son père, embrassé la carrière des armes, était chevalier de Saint-Louis, capitaine au régiment d'Aquitaine-infanterie, lieutenant des maréchaux de France et juge du point d'honneur entre gentilshommes dans la ville et le ressort de la sénéchaussée de Lyon. Il rendit hommage au roi pour le fief de la Faverge, le 15 février 1764, et fournit le dénombrement de cette terre, le 14 mai 1767 (1). Mais il ne tarda guère à aliéner les seigneuries de Saint-Just-en-Velay et de Cornillon.

Il vendit la première, avec une partie de celle de Cornillon, le 15 février 1775, à Jean-Baptiste Michel, comte de Charpin, seigneur de Feugerolles, au prix de 60,000 livres, et, en outre, à la charge d'une pension obituaire de 250 livres, due à l'abbaye de Saint-Pierre de Lyon, et d'une distribution annuelle de seigle, pour une valeur de 87 livres, aux pauvres des paroisses de Saint-Just, Firminy et Saint-Ferréol, pendant les mois de janvier et de février (2).

Quand à la baronnie de Cornillon, pour le ressort de

(1) Archives du département du Rhône, C, 257.

(2) Acte reçu Me Couhert, notaire à Riverie. — Fiefs du Forez. — La Tour-Varan. *Chroniques des châteaux*, I, 453.

Digitized by Google

laquelle, François - Jean - Jacques Grimod Bénéon fit rendre en 1765, un règlement de police, en 29 articles, critiqués avec trop peu d'impartialité par M. Latour-Varan (1), elle fut vendue seulement en 1788, à M. Clément Palle du Chambon, industriel qui avait acquis une fortune honorable dans la fonderie de la Bargette (2).

Quelques années auparavant, le 21 août 1780, était né à Riverie Jean-Marie Achard-James, mort président de chambre à la Cour d'appel de Lyon, le 11 décembre 1818. Il était le troisième fils de Jean-François Achard, notaire royal à Riverie, puis receveur des consignations au pays de Forez, à Montbrison. Après avoir fait avec succès ses études à l'école centrale du département du Rhône, Jean-Marie Achard-James fut reçu avocat, puis nommé conseiller-auditeur à la Cour d'appel de Lyon, le 2 avril 1811. La même année, il fut chargé de l'organisation judiciaire dans le département du Simplon. Nommé conseiller à la Cour d'appel en 1815, il devint l'un de ses présidents de chambre en 1831. Les devoirs du magistat ne détournèrent point Achard-James des œuvres de bienfaisance ni des travaux littéraires, auxquels il consacra les loisirs de sa vie entière. Il était à la fois administrateur de l'Antiquaille et du Mont-de-Piété et membre de l'Académie de Lyon et de la Société littéraire, dont il fut l'un des fondateurs. Outre un grand nombre d'ouvrages manuscrits, parmi lesquels nous remarquons un *Voyage dans le Valais et les pays environnants*, on a de lui ; 1° *Instruction aux maires du département du Simplon pour la tenue des actes de l'état civil*; 2° *Histoire de l'Antiquaille ; 3° Laurent ou les prisonniers*, ouvrage qui obtint la mention

(1) *Chroniques des châteaux*. I, p. 189 et s.
(2) La Tour-Varan. *Chroniques des châteaux*, I, p. 196.

Digitized by Google

honorable dans le concours ouvert aux écrits qui offriraient aux prisonniers la lecture la plus utile; 4° *Compte-rendu des travaux de l'Académie de Lyon pendant le second semestre de* 1824, et plusieurs autres ouvrages.

Bien qu'il eût quitté fort jeune Riverie, Achard-James n'avait point oublié le lieu de sa naissance ; il lui porta toujours un vif intérêt et ce fut grâce à son crédit que cette commune dut, en 1843, de voir rapprocher de ses murs le chemin de grande communication de Givors à Chazelles. Aussi le sentiment de la reconnaissance est-il venu faire revivre, dans la mémoire de la génération actuelle, le souvenir d'un homme dont l'illustration honore à bon droit l'humble village.

Jusqu'à la fin du siècle dernier, le cimetière de Riverie était situé, comme dans toutes les paroisses, dans le voisinage immédiat de l'église, du côté du midi. Mais ce cimetière était humide, mal clos, et d'une étendue insuffisante. Il était donc indispensable de le transporter ailleurs. En échange de son emplacement, qui lui fut cédé, le baron de Riverie fit don à la paroisse d'une parcelle de terrain, situé au lieu de Mont-Musard, qu'il fit clore à ses frais, pour l'établissement du nouveau cimetière dont l'inauguration eut lieu le 20 novembre 1785 (1).

François-Jean-Jacques Grimod Bénéon fut le dernier baron de Riverie. Il fit partie, en cette qualité, des représentants de la noblesse qui assistèrent aux assemblées générales des trois ordres, tenues à Lyon en mars et avril 1789, pour l'élection des députés aux Etats-Généraux. A cette même assemblée figurait, dans l'ordre du clergé, M. Joseph-Gabriel Carre, curé de la paroisse de Riverie. Le tiers-état du même lieu était représenté par

(1) Archives municipales.

Digitized by Google

Pierre-Louis Coûhert et Jean-Marie Couchoud, notaires royaux (1).

Mais ce fut en vain que, dans ces réunions électorales, les trois ordres donnèrent, d'un commun accord, un large essor à la liberté. La révolution dévia bientôt de son but, en entrant dans la voie des proscriptions et de la tyrannie. Après avoir émigré en Suisse, en 1791, François-Jean-Jacques Grimod Bénéon était rentré en France, quand il mourut à Lyon, le 6 avril 1792, à l'âge de cinquante-huit ans. Il fut inhumé dans le cimetière de la paroisse d'Ainay, où sa famille avait sa sépulture. Le 10 décembre 1761, il avait épousé, dans l'église d'Ainay, Marie-Laurence Dugas, fille de Louis Dugas de Bois-Saint-Just, et de Marie-Louise-Joseph-Laurent, dont il eut trois enfants:

1° Claudine-Jeanne-Louise-Etiennette-Françoise, née le 10 septembre 1762, mariée le 20 février 1783, à Pierre de Montherot de Béligneux, conseiller au parlement de Bourgogne et père de Jean-Baptiste-François-Marie de Montherot, membre de l'Académie de Lyon, mort le 12 juillet 1869.

MONTHEROT

2° Jacques-Louis-Claude, né le 6 avril 1764 et mort le 3 septembre suivant.

3° Claudine-Françoise, mariée le 14 août 1792, à Gas-

(1) Procès-verbaux des séances des assemblées générales des trois ordres, tenues à Lyon, en mars et avril 1789.

Digitized by Google

pard-Marie du Boys, conseiller au parlement de Grenoble, mort en 1860, président honoraire de la Cour d'appel de la même ville, et père de M. Albert du Boys, ancien magistrat, si honorablement connu par ses travaux littéraires et surtout par son importante *Histoire du droit criminel.*

Quoique dans la plupart des localités, où avaient existé des seigneurs et des priviléges, le mouvement révolutionnaire ait été plus violent qu'ailleurs, Riverie échappa heureusement à ces excès déplorables qui nuisent toujours à la cause politique qu'ils ont en vue de servir. Sauf pour leurs droits de chasse, dont ils se montrèrent toujours jaloux, les barons de Riverie n'avaient exercé dans leurs domaines qu'une autorité paternelle et pleine de douceur. Aussi n'eut-on à regretter que la destruction de l'étang poissonneux de la seigneurie et celle des titres féodaux renfermés dans une salle voûtée du château, et encore ne fut-ce que le fait de quelques individus, que désavoua la conscience publique. Le château et son mobilier furent respectés ; bien plus , les domaines de l'ancien baron de Riverie ne furent point vendus comme biens nationaux, tandis que les fonds appartenant à la cure et le presbytère lui-même subirent ce sort. Il est vrai, que ce dernier fut restitué généreusement, plus tard, par ceux des habitants qui s'en étaient rendus acquéreurs, pour le conserver à la commune.

Après le siége de Lyon, quand cette ville reçut le nom de *Commune-Affranchie*, Riverie vit aussi son nom, qui rappelait des souvenirs de la féodalité, changé en celui de *Beaurepaire*. A la même époque, ce village fournit aussi sa part de victimes aux vengeances révolutionnaires. Deux de ses enfants, les frères Jacques et Jacques-François Dussurgey, l'un notaire et l'autre avoué à Lyon,

Digitized by Google

furent mis à mort dans cette ville, ainsi qu'un notaire de Riverie, Jean-Marie Couchoud, natif de Saint-Chamond (1). Mais les religieuses de Saint-Joseph, jetées en prison, furent sauvées par l'arrivée du 9 thermidor.

Les idées révolutionnaires avaient pénétré sans doute dans l'esprit de la population, qui accepta franchement d'abord les prêtres assermentés. Mais quand les passions politiques furent calmées, il se fit une réaction générale. Les prêtres réfractaires, qui célébraient la messe, pendant la nuit, dans quelques maisons particulières, reprirent aussi une grande influence sur les esprits, et provoquèrent une manifestation contre le curé constitutionnel de Riverie, qui fut chassé le 20 floréal an x (10 mai 1802), par le maire et les habitants, au moment où il officiait à l'église, dont la porte fut fermée par l'autorité municipale (2).

M. et Madame de Montherot avaient émigré en Suisse, dès l'année 1791. Mais, Madame de Montherot rentra en France, l'année suivante, au moment de la mort de son père. Si elle s'exila de nouveau, ce ne fut pas pour longtemps; car, dans le courant de l'année 1796, nous la voyons en possession de la terre de Riverie, dont elle avait confié la gestion au sieur Didier Delaremanichère, son homme d'affaires. Monsieur de Montherot était aussi revenu en France dès qu'il y eut sécurité pour la noblesse; il habitait ainsi à Paris, rue du Mail, quand il mourut, le 28 février 1798, âgé seulement de quarante-un ans (3).

(1) Liste générale des contre-révolutionnaires mis à mort à Commune-Affranchie. — *A Commune-affranchie.* Destefanis, an II.

(2) Lettre de Blanchard, chef de la 12e légion de la gendarmerie nationale au citoyen Najac, préfet du Rhône (Bibliothèque Coste, 17,588).

(3) Révérend du Mesnil. *F. de Montherot et sa famille.* (Revue du Lyonnais, 3e série, t, VIII, 236.)

Digitized by Google

Devenue veuve, Madame de Montherot ne tarda guère à aliéner la terre de Riverie. Dès l'année 1802, elle fit procéder à la vente du château et des divers domaines dépendant de l'ancienne seigneurie. Tout fut morcelé, et c'est ainsi que le château lui-même appartient aujourd'hui à sept propriétaires.

Plus tard, Madame de Montherot se souvint du lieu habité longtemps par sa famille et du respect que les habitants avaient eu pour les propriétés de son père. Déjà, à la fin du XVIIe siècle, les Bénéon, ses ancêtres, avaient fondé une école de garçons à Riverie. Madame de Montherot voulut concourir à cette œuvre de bienfaisance et assurer son avenir. Le 4 mars 1825, elle donna à la commune une somme de 2,000 fr. dont les intérêts devaient servir à l'entretien de cette école. Une ordonnance royale du 10 mars suivant autorisa la municipalité à accepter cette donation, dont le capital a été placé en rentes sur l'Etat.

Une autre donation, en date du même jour, vint accroître les ressources des pauvres de Riverie. François-Jean-Jacques Grimod de Bénéon, père de Madame de Montherot, avait été chargé, par un sieur Victor Tournier, d'assurer aux pauvres du mandement de la baronnie de Riverie, une somme de 4,800 livres, dont les intérêts devaient servir au soulagement des pauvres malades des paroisses de Riverie, Saint-Didier, Sainte-Catherine, Saint-André-la-Côte, Chaussan et Saint-Sorlin, qui formaient autrefois l'ancienne baronnie de Riverie. Mais les événements politiques et la mort du dernier baron de Riverie, avaient retardé l'exécution de cette œuvre de bienfaisance. Quand Madame de Montherot en fut instruite, elle s'empressa d'accomplir les intentions du sieur Tournier, en s'y associant elle-même. Le 4 mars 1825, elle fit ainsi donation

Digitized by Google

de la somme de 5,000 francs aux pauvres malades de ces six commmunes, entre lesquelles elle fut répartie, par fractions égales, pour être employée également, suivant une ordonnance royale, du 8 juin 1825, en achat de rentes sur l'Etat, dont les arrérages sont appliqués annuellement au soulagement des malheureux (1).

C'est par ce double acte de bienfaisance que se clôt l'histoire de Riverie et de ses anciens seigneurs. Pour achever la première partie de cette étude, il ne nous reste plus qu'à rappeler les faits historiques relatifs aux communes comprises dans le ressort de l'ancienne baronnie.

A. VACHEZ.

(1) Actes reçus Me Farine, notaire à Lyon.

(*A continuer.*)

Digitized by Google

LA TESSONNE

Las des travaux arides de l'hiver, des jaunes paperasses, *des noms de lieux* et des noms plus affreux encore des hauts et puissants seigneurs de la politique, nous regardions impatient nos montagnes blanches de frimas; le temps des courses et des découvertes n'était point venu; plutôt boucler le sac et les guêtres et saisir la carabine du franc-tireur! Dans ces campagnes où nous cherchons les voies romaines, dans ces camps retranchés dont les *aggers* retiennent notre pioche de fouilleur, l'ennemi pouvait arriver! Les antiques refuges, les *oppida* étaient prêts à nous recevoir.

> Alors il fallut fuir; vers nos cimes ardues
> Par les noirs défilés, par les bois défendues,
> On courut; on refit le chemin des aïeux,
> Emmenant les troupeaux, les meubles précieux.
> Ainsi qu'aux anciens jours la race émigrait toute (1).

L'alerte fut cependant de courte durée; mais déjà le Morvan et Beuvray, la *Bibracte* gauloise qui bornent au nord l'horizon des Ségusiaves voyaient à leurs pieds les hordes barbares.

Au logis, pour oublier le présent et l'avenir désolés, en vain nous nous étions plongé dans le passé et remontions le cours des âges. Hélas! de temps à autre de pauvres gens de la ville, des *cotonaires* venaient frapper à

(1) V. De Laprade, *Pernette*.

Digitized by Google

l'huis; leurs vêtements lacérés et fouettés de givre et de bise s'estompaient en noir sur la neige. Puis nos pensées suivaient les soldats, les enfants du pays, les amis gelés sur les champs de bataille!... O science, archéologie, qu'on dit si consolantes, nous avons douté de vous!....

C'est médire : Un travail douloureux s'est opéré; nous avons voulu revoir nos anciens camps; nous avons étudié les armes antiques, débris des tueries qui ont ensanglanté jadis la contrée, depuis les hachettes de pierre, les casse-têtes préhistoriques, les épées de bronze et de fer gauloises et romaines, les lances, les *pilum*, les plombs de fronde du champ de Mayeuvre, où périrent les derniers *Ambluareti* jusqu'aux scramasaxes, éperons, étriers, angons mérovingiens et burgondes du Champ du Massacre (1) à la Madeleine; depuis les débris de la bataille des Egaux, au temps des invasions anglaises, des Écorcheurs, des Tard-Venus, jusqu'aux fourreaux de dague du combat de l'Espinasse, aux boulets du siége de Charles VII et des guerres de la Ligue, aux mors des chevaux des reîtres allemands du prince de Condé dans les guerres de la minorité de Louis XIV, rançonnant la ville de Saint-Haon-le-Châtel (2).

Mais, en étudiant ces postes fortifiés et ces anciennes lignes de défense, qui, remarquons-le bien, se dresseraient aujourd'hui les mêmes contre l'invasion germaine, comme le barbare suivrait les mêmes routes, nous avons retrouvé les souvenirs historiques qui s'y rattachent, si touffus d'intérêt, si divers, riants ou tristes, pieux ou terribles, qu'il a fallu oublier le temps présent, et l'archéologie a repris ses droits de grande consolatrice.

(1) V. Notice sur la montagne et la chapelle de la Madeleine. Revue forésienne 1868.

(2) Titre et Bibliotheca auctoris.

Digitized by Google

C'est aux sources de la Tessonne dernier affluent de la rive gauche de la Loire au nord du Forez. Si des plaines de Roanne on veut monter à ces hauteurs si peu connues du voyageur, bien qu'elles soient entre Loire et Allier, à quelques heures de Vichy, il faut suivre la route de Renaison à la Croix-du-Seul, tracée en corniche à travers les précipices d'une vallée rocheuse. Ou mieux encore, il faut à pied visiter les vieux remparts de Saint-Haon, et parcourir à travers landes et bois, camps et tumulus, le *chemin des soldats*, cette ancienne voie gauloise qui conduisait de Rodumna à Vicus aquæ calidæ et à Gergovia, chez les Arvernes. A la Croix-du-Seul, étroit défilé entre l'ancien Châtelus, où nous découvrons, au bord de la fontaine sacrée de Sainte-Luce, des hachettes de pierre, des disques de silex (pierres de foudre, disent les paysans), et les rochers de Beccajat, jaillissent sous bois plusieurs sources de notre Tessonant.

Nous sommes ici en plein pays celtique ; toutes ces montagnes ont conservé un aspect et des noms primitifs; les sommets ont été occupés par des forts ; les vallons recèlent des refuges souterrains. *Nant* est le suffixe celtique qui signifie rivière, le Tessonant coule à la Loire, comme le Tégnetenant, son affluent, qui descend de la montagne de *Pierrefitte*; le ruisselet de Douanant tombe dans la rivière de Barbenant, qui baigne Arfouilles, l'antique Ariolica de la carte de Peutinger; le premier bourg dont le clocher pointe dans la vallée est Saint-Bonnet-des-*Cars*, encore un terme celtique, qui signifie lieu haut et fortifié ; *Sanctus Bonitus* de *Caris*, *Carris*, de *Quadrellis*, Saint-Bonnet-des-Carres, comme l'écrivent toutes les anciennes chartes, et non parce qu'il était possédé par quatre seigneurs, au dire des almanachs ; nous verrons au reste ces forteresses celtiques, le car de

Digitized by Google

Rade, le car de Gênetu. Nous voici au pied de la roche Corbonnière et au fond de la Malegoutte, hantée par les fées et le *Marmouton*, esprit malin sous la figure d'un bélier noir qui bêle à minuit dans les solitudes; les feux follets crépitent *sur la narce* (1) du Vernay, où la pioche découvre le jour de belles haches de pierre polie; au loin les monts ignés de l'Auvergne découpent leurs vives arêtes dentelées. Le darrot du gouffre, ou saut du Barbenant, gronde derrière les grands Faux; les libres Ségusiaves, les Ambluarètes forcent le sanglier, qui laissera les croissants d'ivoire de ses défenses dans les tourbières des Biefs.

Faites passer au milieu de ce paysage gaulois, la route romaine qui, montant de Roanne a reçu à la Croix-du-Seul *la chaussière du pavé*, embranchement qu'à travers la plaine et le vieux Médiolanum (actuellement le village d'Amions), Forum Segusiavorum nous envoie en longue ligne de crête sur les monts de la Madeleine, limites des Arvernes. Puis la voie descend dans leur ancien diocèse; le chemin des Soldats traverse le village le Vergier, où de nombreuses substructions annoncent le voisinage de la station d'*Ariolica* (Arfeuilles).

Aux Biefs même, l'époque romaine a laissé des vestiges. Mais dès les premiers siècles le moyen âge s'est empressé d'y établir une prévôté et un monastère. Les sources de la Tensonges, (c'est ainsi que la conquête franco-burgonde modifia le nom du Tessonnant ou du latin Tessonna) virent s'élever un prieuré de l'ordre de Cluny sous l'invocation de saint Jacques. Alors Cluny tient toutes nos montagnes et les transforme; la ma-

(1) Narce, *Nars*, celtique, tourbière. — Darrot, chute d'eau. Gras, dictionnaire du patois forésien. — Faux ; hêtres ou fayards.

Digitized by Google

gnifique église romane de Châtel s'élève (castrum in montanis), avec la Celle de Saint-Clément-ès-monts; Arfoglia a sa manse de Cluny, Ambierle sa grande abbaye; le roc du Mussy (Mussiacum) a son prieuré, son pèlerinage de Saint-Nicolas, dont le nom a prévalu pour la paroisse, comme nous verrons; il relève de Marcigny, l'abbaye clunisienne de femmes. Sous cette influence les bois sont défrichés, les marais desséchés; de grands travaux d'aqueducs à pierre sèche, des barrages, des moulins se retrouvent aux Biefs, au bas du Verray; de grandes constructions maintenant enfouies dans la terre de bruyère, les tombeaux des moines creusent le sol; les villages grossissent autour du couvent (1). A quelle époque le vieux prieuré des Biefs a-t-il disparu? Est-ce la manse d'Arfeuilles ou bien Ambierle qui en a recueilli le bénéfice?

En 1077, donation est faite à la bienheureuse Marie, à *Saint-Nicolas* et aux chanoines vivant en commun en l'église d'Auvergne, par Asseline d'*Ol Bis*, à son retour d'un pèlerinage à Saint-Nicolas-de-Bar, d'une chapelle qu'il se propose de faire élever, d'une maison attenante et de 480 sols de forte monnaie. Ce donateur pèlerin, seigneur d'Ol Bis, institua probablement un pèlerinage semblable au roc de Mussy et lui donna le nom de Saint-Nicolas, qui est devenu celui de la paroisse (2) de Saint-Nicolas-des-Biefs. Le pèlerinage de Mussy est désert;

(1) Le territoire appartient aux communes de Saint-Nicolas, Arfeuilles, Saint-Bonnet; trois hameaux forment la réunion: Les Biefs, Maridet et Tachon.

(2) Charte à la bibliothèque de Clermont-Ferrand, arm. 18, sac. A, cote XIV. Fondation de la chapelle Saint-Nicolas. Titres de Forez, Arch. nationales, aveux et dénombrements, 1334. Guillaume de Montmorle, Saint-Nicolas del Bey.

Digitized by Google

la bourgade du vieux Saint-Nicolas est détruite depuis plusieurs siècles, on l'a rebâtie plus bas sur le versant occidental du plateau de la Verrie (1).

Le prieuré des Biefs n'a gardé qu'un clocher fort rustique, sans architecture, et une cloche sur laquelle se lisent les noms de familles encore subsistantes dans le pays. On la sonne trois fois du jour; lorsqu'un habitant trépasse et enfin en temps d'orage, sitôt que la tempête se lève au souffle de l'Aurisse la cloche des Biefs tinte; la cloche antique de Rade, suspendue dans la tour du hameau voisin de Séroux, lui répond; et l'harmonieuse *campane* des ruines de Montmorillon mêle ses vibrations au fracas de la foudre et au bruit des torrents.

Il y a quelques années, les habitants des villages épars dans les vallées avaient émis le désir de se voir réunis en paroisse; déjà le village des Périchon d'Arfeuilles avait bâti une chapelle; des difficultés s'élevèrent entre les diocèses de Moulins et de Lyon, dont les limites se rencontrent aux Biefs même, et il faut beaucoup de religion aux montagnards, séparés de tous côtés par deux heures de chemin de leurs clochers.

Au point de vue des antiquités féodales, les seigneurs de Montmorillon dominent la contrée, leurs possessions s'étendent au loin dans le Forez, jusqu'à Baignaux, au bord de la Loire, non loin de l'embouchure de la Tessonne; ils sont bienfaiteurs de l'abbaye de la Bénissons-Dieu. Ils signent comme témoins l'acte d'affranchissement de la commune de Saint-Haon-le-Châtel et gouvernent l'antique prévôté de Saint-Jacques-des-Biefs. C'est dans cette famille D'Isserpens et des Montmorillon, chevaliers bannerets, que s'est sans doute

(1) D'anciennes verreries détruites et dont on conserve de curieux spéciments.

Digitized by Google

fondue celle d'Ol Bis ou *Albis*. En 1268, Hugues d'Albis vend à Pierre de Saligny des cens et terres dont celui-ci fait hommage à Renaud, comte de Forez. Peut-être aussi, faut-il voir dans cette famille d'Albi ces fameux vicomtes de Mâcon et de Forez qui, du IXe au XIIe siècles, furent largement possessionnés dans ces contrées, notamment à Ambierle? Artaud III, Albus ou le Blanc fut fils d'Artaud II et arrière petit-fils d'Artaud dit de Néronde, qui le premier transmit à sa race le nom d'*Albus* (1040). Cet Artaud III persécuta d'abord les gens d'église et notamment l'ordre de Cluny, ravageant comme un loup le jour et la nuit les terres des religieux. Il s'amenda sur la fin de ses jours et, par acte authentique donné à Ambierle, le 1er septembre 1180, il céda à l'abbé Thiébault la garde du lieu, tout son fief, et une foule d'autres droits dans les environs; Archimbaud son frère cadet figurait dans l'obituaire d'Ambierle, et ses neveux Rainaud et Hulric, en octobre 1220, cédèrent *spontanément* après mainte querelle, au comte de Forez, tout ce qu'ils possédaient encore au de là de la Loire, et spécialement Crozet et le pays d'alentour (1).

Mais déjà notre jolie rivière de Tessonne précipite son cours formé de cent ruisselets, la fontaine de Malvernay, la Goutte-Piccard ou Py-car; elle baigne au bois Tercier (Terse, Tersy) des souterrains refuges. Ces demeures troglodytes remontant à l'époque antéhistorique sont nombreuses dans la montagne (2); elles commencent

(1) Essai historique sur les vicomtes de Lyon, de Vienne et de Mâcon par A. Bernard. Revue forésienne 1867, septembre et octobre. — V. Huillard-Breholles. Inventaire des titres de la maison de Bourbon.

(2) Il y en a plusieurs aux Buttes de Buffinant, au Bois-Joli, à Ambierle, à Arfeuilles, etc.; le mot patois *butte* signifie enfoncement, cavité.

Digitized by Google

par une ouverture assez basse, allongée en corridor, puis se coudent brusquement, sans être bien profondes; on y trouve des instruments de pierre, des torques de bronze ornées de stries, de zigzags, de facettes, curieux produits d'une orfévrerie primitive; enfin de nombreux débris de vases d'une terre grossière, pierreuse, toute charbonnée.

Les refuges sont-ils contemporains des *cars*? ces forteresses dont nous avons dit un mot, et dont on compte quatre ou cinq, le car de Gênetu, le car de Rade, les communes de Vacherères, etc.? Toutes sont situées sur des rochers presque isolés de toutes parts, en vue les unes des autres; leur contour suit la conformation du sommet. Vacherères occupe un rectangle d'environ quatre-vingt toises de six pieds de roy de côté. La montagne de Genêtu a son sommet pour ainsi dire encastré entre quatre grandes murailles, dont l'une, coupée par le chemin des Biefs à la Pacaudière ou à Crozet par la croix du Pommier-Chemin, présente une épaisseur de deux mètres cinquante centimètres, en grosses pierres sans ciment ni liaison; il faudrait une étude prolongée de ces restes, que nous n'avons pas faite encore, pour décrire ces curieuses, et presque uniques, fortifications celtiques. Aussi ne souriez pas si le montagnard, vous avisant penché sur les bruyères, vous raconte que là, fut la *ville de Genêtu*, à *la loge brûlée;* là fut le château de Rade; qu'on y a trouvé maintesfois des armes, des poteries. D'anciens plans que nous avons pu consulter indiquent précisément des vestiges de maisons nombreuses, des masures, des fontaines. Tous ces débris sont échelonnés le long des chemins des villages de Chassenay, de Marmain (1) jusqu'à Rade. Ce nom de Rade appartient à

(1) V. sur la signification du mot Marmain, Marmagne, Marmanica

Digitized by Google

un car isolé au-dessus du hameau de Souchon et à un autre groupe de maisons dans la vallée auprès du pont de Rade; c'est le *coin*, le *quartier* de Ratdu (de Rade), des anciennes chartes, qui en parlent souvent.

Du haut de ces cars la vue domine au loin les plaines du Bourbonnais, toutes les anciennes frontières des Arvernes et des Eduens, le cours de la Loire et celui de l'Allier, et n'a d'autres bornes à l'horizon que le Beuvray, *Bibracte*, à quatre journées de marche militaire, avec possibilité de signaux par le feu. On dirait que ces anciens camps, qui sans doute ont plusieurs fois été témoins des luttes fratricides des Arvernes et des clients et alliés des Eduens, Ambluarètes et Ségusiaves, on dirait que ces anciens postes ont été réoccupés lors de l'invasion des barbares; sur un sommet de la paroisse d'Arfeuilles, très-proche de là est le *Rez-des-Ecoliers*, enceinte arrondie qui rappelle les *scholarii* (1), troupes mercenaires des derniers Romains opposées aux invasions du ve siècle. Au village de Chassenay, près de la fontaine, on remarque une ancienne chaussée, débris de la voie romaine qui mettait en communication tous ces postes d'un côté avec la montagne *Sain-Car* d'Arfeuilles, de l'autre avec Saint-Martin-d'Estreaux (de Strata) ou bien Crozet et Toursie, où l'*Etrée* et le *Pavé* de la Rue-Bolon sous le campement de Laras, rappellent son trajet (2).

Le moyen âge nous donne dans cette région montagneuse maintes querelles; les limites du Bourbonais et

Essai sur le système défensif romain dans le pays des Eduens, par M. Buillot, président de la société Eduenne.

(1) V. aussi pour le mot Scolarii. Procès-verbal des limites du Forez à Arfeuille, 1671 mss. in f^o. Bibliothèque Coste.

(2) Matrice cadastrale de la Pacaudière.

Digitized by Google

de Forez dans la paroisse d'Arfeuilles n'ont jamais été fixées qu'aux prix de longues procédures (1). De bonne heure les comtes de Forez acquirent de ce côté l'ancienne prévôté de Rade, berceau de la prévôté et de la châtellenie de Crozet; grand nombre de petits fiefs en relevaient: Griffier, les Grimauds, la Vollière, la Fayolle, Mauverney, Vallères, et parmi ces seigneuries la plus importante était celle de Châtelux avec Château-Morand, mais qui s'éloignent de la vallée de la Tessonne.

Quant à la seigneurie de Saint-Bonnet proprement dite, on en connaît plusieurs titulaires, et dans toutes ces chartes il faut lire *Caris*, *Carris*, *Carres*, *Cars* (2). De 1293 à 1334 leur nom patronymique est de Vêtes. En 1410 Guillaume de Saint-Bonnet-des-Carres (alias des Barres, du nom d'une de ses possessions à Saint-Haon), fils et héritier de Girard, fait l'aveu de sa seigneurie des bords de la Tensonge à Anne Dauphine, comtesse de Forez; en 1449, Jean de Saint-Bonnet du *Puy de Rome*, la vend moyennant 500 écus d'or à messire Philibert de l'Espinasse. De 1544 en 1597, elle était possédée, avec la terre de Saint-Rirand, par Jean Damas de Saint-Bonnet, qui l'aliéna en faveur de Geoffroy du Mayne, baron de l'Espinasse, par moitié; aliénée de nouveau, elle fut rétrocédée en 1607 au profit de Guillaume du Mayne, prieur d'Ambierle. L'autre, moitié possédée par Avrillon, écuyer, sieur de Saint-Bonnet-des-Carres, du chef de sa femme Catherine de Changy et seigneur de Saint-Gérand-le-Puy, fut vendue à messire Antoine du Mayne, et dès lors cette seigneurie suivit le

(1) Bibliothèque Coste et Essai d'une bibliothèque forésienne, par la Tour-Varan, 29.

(2) On lit aussi Kadrellis, Saint-Bonnet-des-Carreaux. 1337. — Radda, aveux de Geoffroy, Milemont.

Digitized by Google

sort de celles de l'Espinasse, Saint-Rirand et Changy unies entre elles (1). A la révolution, suivant l'almanach du Lyonnais, le village et le territoire de Saint-Bonnet dépendait de quatre seigneurs : le duc d'Harcourt, le marquis de Vichy, le marquis de Lévis-Mirepoix et le prieur d'Ambierle ; mais nous avons vu que le nom de Cars a une toute autre origine.

Le bourg, perché sur un mamelon et couronné par son clocher à flèche, domine la vallée et se détache sur les flancs arides du roc de Mont-Meugne, auquel le temps, les terreaux de bruyères et les lichens colorés en sombre donnent une teinte noire comme un cône volcanique. Le paysage est sévère, au fond les hautes crêtes de Beccajat et la roche Corbonière, couvertes de forêts, au nord s'ouvre une gorge dans la direction de Saint-Martin-d'Estreaux, au midi les collines rocailleuses d'Ambierle et leurs chemins montueux, au levant, en bas de la vallée, le vieux village de Pont-de-Mayn et les toits rouges à tuiles creuses perdus parmi les aulnes et les frênes, puis au loin, les plaines, les grands étangs mornes, à l'horizon, les sommets azurés de Turvéon et Dun et Dunet qui s'avancent en plein pays de Bourgogne.

Sur les hauteurs qui encaissent le lit de la Tessonne du côté d'Ambierle passait jadis la limite du diocèse de Clermont, et sur cette limite extrême s'élevait un petit manoir dont les vestiges informes, murs écroulés et fossés comblés, se dessinent aujourd'hui à peine parmi les ronces, *Chante-Milan*, ou Chanteliman, vieux fief qui relevait de Changy. Là naquit au xve siècle, une sainte, la bienheureuse Philippa. Sans doute

(1) Papiers de la seigneurie de Changy, à la bibliothèque du château et nombreuses chartes des aveux et dénombrements du Forez. — Huillard-Bréholles.

Digitized by Google

les bonnes gens d'Ambierle l'ignorent ; sait-on qu'il y ait eu un château dans cet endroit abandonné, dont le nom est resté attaché pourtant à quelques habitants?

Le bon La Mure, historien du Forez possédait le portrait de la bien heureuse (1), l'histoire des religieux d'Auvergne en fait aussi mention (2). Mais c'est dans les antiquités de la ville de Vienne qu'il faut rechercher quelques détails sur sa vie, son tombeau et ses miracles. La bienheureuse Philippe de Champteliman (*sic*) nacquit à Changy dans le Forez; elle embrassa de bonne heure la vie religieuse dans un couvent de Clermont (elle était née dans ce diocèse). Elle se distingua par sa haute pieté et sa vertu. Elle servit de *demoiselle* à Anne de Norry, sœur de l'archevêque de Vienne Jean de Norry, et mourut le 15 du mois d'octobre de l'an 1451. Elle fut enterrée dans la cathédrale de Vienne devant la chapelle de Notre-Dame ou de Rossillon; un autel orné de figures sculptées et une inscription placée à main droite portait sans doute son épitaphe; le tombeau était sous une grande pierre de taille en ovale et défendue autrefois par une grille de fer. « Mais, dit Chorier (3) le narrateur, les rebelles du « siècle passé (les Huguenots) arrachèrent cette grille, « ovrirent le tombeau de cette sainte fille et dissipè- « rent ses cendres et ses os, ayant déclaré la guerre « aux morts pour avoir prétexte de la faire aux vivants. « Néanmoins cette pierre fut remise sur sa tombe (et il « serait encore si on ne l'en eût éloignée depuis quelques « années seulement). Entre les miracles qu'on lui attri-

(1) Cabinet d'étude et de piété. Lamure et Chorier écrivent Chanteliman.

(2) Dom. Branche. Les Saints d'Auvergne.

(3) Chorier. Recherches sur les antiquités de la ville de Vienne. (Chapelle de Notre Dame.)

Digitized by Google

« bue, seize morts ressuscités et la vue donnée à deux « aveugles montrent assez combien ses vertus l'ont « rendue agréable à Dieu et puissante dans le ciel. « Aussi Vienne eut recours à ses prières l'an 1629, « pour arrêter les progrès de la peste qui le désolait, et « son intercession lui ayant été favorable, l'autel qui « est devant cette chapelle lui fut érigé. »

Je ne sais rien de pittoresque en suivant, le cours des rivières, comme l'endroit où rétriécssant leurs parois rocheuses les vallons semblent vouloir renfermer dans la montagne l'eau qui gémit et s'échappe en écume; toujours quelque éboulement ancien, quelque entassement de granit s'y dresse comme une barrière; blocs immenses, rongés, polis, creusés par l'effort incessant de l'eau vive; larges surfaces presque géométriques où se jouent les fortes ombres et les rayons lumineux; grottes humides, ponts de pierre moussue; le ruisseau gronde, jaillit, s'irrise, se précipite, pour le plus grand plaisir des yeux et pour la plus grande harmonie. Tel est le Gourd d'Enfer sur la Tessonne, au moment où elle sort de son lit montagnard pour aller, jolie marquise, dormir dans le parc tranquille de Changy. Quelle somptueuse entrée à ce parc que le Gourd Enfer! Quelle mise en scène pour les chefs-d'œuvre des arts et les merveilleux produits de la nature que récèle le manoir.

Vraiment quand au bruit du torrent, on grimpe sur le roc du Châtelard, on oublie ce nom qui rappelle encore les cars guerriers, on entre dans le chalet, un chalet véritable en bois, qui couronne à travers les pins le ro-

(1) Gilbert Léviste, écuyer, seigneur de Saint-Bonnet-des-Quarts, 1518. Nous n'avons pas la prétention de donner une nomenclature complète des seigneurs de Saint-Bonnet, ni de déterminer la part qu'ils avaient à la seigneurie.

Digitized by Google

cher du Gourd d'Enfer; le sculpteur a taillé les meubles, ciselé les boiseries, le faiencier a garni les rayons de Nevers, de Moutiers, de Rouen au vif émail; un coucou de bois chante l'heure; le ruisseau jase, les oiseaux piaillent, et l'œil, dans un demi-sommeil, se perd dans un lointain féerique. Mais qui me réveille soudain? Quel bruit sinistre? Ce n'est pas le moulin, dont la roue grondante se fâche avec l'écluse, roulements, grincements, sifflements et fumée! La voie ferrée passe là-bas comme un contraste avec tant de tranquillité.

Frédéric Noélas.

(*A continuer*).

Digitized by Google

LES

CHASSEURS DE RENNES DE LA FRANCE CENTRALE

HISTOIRE MACONNAISE *

—

VIII

Nos fouilles confirmèrent mon récit, et nous reconnûmes que les débris de la station s'étendaient sur une surface immense, que par conséquent elle avait une importance capitale. Le docteur exultait.

Mais la fatigue eut bientôt raison de notre ardeur et de notre bonne volonté. Peu habitués à manier la pioche, nous fûmes obligés de remettre la suite au lendemain.

Je proposai à mon savant ami d'aller prendre un peu de repos dans la cavité où la semaine précédente j'avais eu mon étrange vision. Elle méritait d'ailleurs une exploration spéciale, car nous y rencontrâmes, sous une petite épaisseur de terrain d'éboulement, les débris fort endommagés d'un squelette humain mêlé à des silex taillés et à des ossements d'animaux. Non loin de là était encore le bloc de rocher qui avait dû servir à fermer la sépulture, et je retrouvai sur le sol la petite pierre blanche, le disque de silex, dont j'ai parlé précédemment.

Le docteur me proposa de renouveler l'expérience

(*) Voir la précédente livraison.

Digitized by Google

d'hypnothisation et j'acceptai bien volontiers dans l'intérêt de la science, malgré la fatigue qui devait en résulter pour moi, à la condition que le docteur me tiendrait compagnie et la tenterait sur lui-même.

Ce qui fut dit fut fait, et l'expérience réussit à merveille. M'étant couché à terre, dans la même position que la première fois, je saisis le disque d'une main et l'approchant de mes yeux, à la distance d'environ dix centimètres, je fixai mes regards sur le point le plus lumineux de l'une de ses faces. Au bout de dix minutes, j'étais endormi, ou plutôt assoupi, dans l'impossibilité de faire un mouvement, mais ayant pleine conscience de ce qui se passait. Je vis distinctement le docteur se pencher sur moi, étudier les battements de mon cœur et de ma poitrine, me plier les membres l'un après l'autre, et prendre des notes. Il m'entr'ouvrit les paupières, me souffla doucement sur les yeux et je faillis revenir à mon état normal. Mais l'hypnothisation persista après un tressaillement insignifiant. Enfin il tira de sa trousse une lancette et me fit une piqûre au bras. Une goutte de sang perla sans que j'éprouvasse aucune sensation douloureuse. La physionomie du docteur s'épanouissait de satisfaction.

Alors il prit à son tour le disque de pierre, se coucha à mes côtés et s'hypnothisa bel et bien. Nous étions au 10 septembre 1869; le soleil marquait environ 4 heures du soir; le ciel était pur et la chaleur tempérée par un vent du nord assez vif.

IX

Ici, cher et illustre ami, commence véritablement mon récit, et je dois, avant d'aller plus loin, vous affirmer, sur mon honneur, que tout ce que je vais écrire est d'une

Digitized by Google

exactitude scrupuleuse. Bien persuadé de l'importance scientifique des étonnantes révélations que j'ai à vous faire, je me reprocherais, comme une inqualifiable trahison, la moindre atteinte à la vérité.

X

Nous étions depuis un quart d'heure étendus côte à côte, le docteur et moi, comme deux momies égyptiennes dans leur hypogée, lorsqu'un changement se fit, le même que j'avais observé déjà précédemment.

Le ciel se couvrit de nuages : le soleil s'assombrit et le paysage se transforma dans ses détails sans perdre ses grandes lignes et ses reliefs, Le village moderne avait disparu ; à nos pieds fumaient les huttes dont j'ai parlé.

— Descendons ! dit le docteur.

Il se leva et je le suivis ; toutes nos entraves avaient disparu comme par enchantement. Le docteur marchait devant moi et se dirigeait vers les huttes.

J'avais mon fusil à l'épaule, vingt cartouches dans ma gibecière, dont dix chargées à balle ; je ne craignais donc rien quel que fût l'accueil qu'on nous préparât. J'espérais d'ailleurs que nous pourrions, comme précédemment, voir sans être vus par suite de je ne sais quel phénomène inexpliqué, mais réel pourtant, puisque je l'avais éprouvé.

Il n'en fut rien cependant.

Au bruit que nous fîmes en descendant le talus situé à la base du rocher et dont les pierres roulaient sous nos pas, quelques individus sortirent des huttes et en appelèrent d'autres. La foule grossit en un clin d'œil, et, sans donner d'ailleurs aucun signe d'hostilité, on parut nous attendre.

Digitized by Google

Comme je m'arrêtai pour examiner les hôtes aux mains desquels nous allions nous livrer à l'aventure :

— Ne craignez rien, dit le docteur ; ce sont de braves gens. Et il continua sa marche, beaucoup plus préoccupé d'assujettir son pied et de ne pas rouler, que de l'entrevue qui se préparait. Il paraissait être en plein pays de connaissance. Je le regardais avec admiration.

En approchant des huttes, il se mit à courir vers le groupe qui nous observait et agita son chapeau en l'air. Moins pressé que lui d'arriver, je le suivais à distance. La foule restait immobile et silencieuse. Mais au moment où l'excellent docteur, arrivant à portée de la voix, leur souhaita le bonjour en faisant une magnifique révérence, un immense éclat de rire l'accueillit, et la confusion commença. Mon compagnon fut entouré et je le perdis de vue au milieu d'un tohu-bohu et d'un brouhaha indescriptibles.

On me fit un accueil moins chaleureux. Le docteur avait tous les succès et je n'en étais nullement jaloux. Je parvins à grand'peine à le rejoindre. Il gesticulait comme un possédé pour reprendre ses lunettes qu'on lui avait enlevées et qu'on examinait avec les marques du plus profond étonnement. Sa pioche et son marteau avaient disparu de sa ceinture et pas un des boutons de son habit ne demeurait à sa place. On eût dit un yacht désemparé par un coup de mer et roulé par les lames.

— Docteur ! m'écriai-je, cher docteur ! vous allez vous faire dévorer.

— Ne craignez rien ; ces gens-là ne sont point anthropophages, et le premier moment de curiosité passé, nous serons tranquilles. Surtout veillez sur votre fusil et qu'il ne fasse point de sottises ; nous serions perdus.

La recommandation était inutile. Mon fusil venait de

Digitized by Google

m'être enlevé si adroitement que je ne m'en étais point aperçu.

Le docteur disait vrai. Au bout d'un instant la foule s'écarta et nous laissa passer.

Mon compagnon continuait à marcher devant moi d'un petit pas rapide et je le suivais aveuglément, n'ayant aucune raison pour ne pas m'abandonner les yeux fermés à son expérience et à son sang-froid. Nous n'avions pas fait trente pas que nous nous trouvâmes nez à nez avec un grand garçon, bâti en Hercule, qui nous barra le chemin et de chaque main nous saisit l'un et l'autre en pleine poitrine. Je sentis à son étreinte de fer que toute résistance était inutile et je m'abandonnai à mon sort.

Il nous poussa rudement en dehors du village et, appelant à lui quelques hommes, nous fit garrotter et lier dos à dos à un tronc de sapin brisé, fiché en terre comme un pieu.

Pendant toute cette opération j'eus les yeux sur le docteur. Il ne parlait pas; mais son visage était calme et serein, ce qui me donna courage. On eût dit qu'il jouait un rôle de comédie, sans aucune inquiétude sur l'heureux dénouement de l'intrigue.

Puis les hommes se retirèrent et nous restâmes seuls.

Nous étions, comme je l'ai dit, liés dos à dos, sans nous voir par conséquent, et ne pouvant communiquer que par la parole.

— Pensez-vous, docteur, que cette petite fête doive durer longtemps, insinuai-je timidement ?

— Je l'ignore absolument, mon cher ami, mais que vous importe ?

— Comment que m'importe ? le dites-vous sérieusement et ne songez-vous pas qu'à l'heure qu'il est votre vieille Claudine arrose éperduement son poulet sur la

Digitized by Google

broche pour l'empêcher de brûler et s'impatiente de notre retard ? Je vous avoue que la faim me déchire et que j'ai des trous dans l'estomac.

— Ah ! voilà bien les Français ! les hommes du pot-au-feu ! Nous n'aimons les voyages qu'en imagination, et nous ne demandons, aussitôt partis, qu'à nous faire repatrier.

— Mais enfin, docteur, où sommes-nous ?

— A l'Age du Renne, parbleu !

— Et qu'y sommes-nous venus faire ?

— Etudier, mon ami ; mais je vois avec peine que vous n'êtes pas du bois dont on fait les martyrs de la science.

Malgré la tristesse de la position, je ne pus retenir un éclat de rire. Cette idée que, parti le matin de chez moi, j'allais recevoir, avant le coucher du soleil, les honneurs du martyre, me paraissait plus grotesque que navrante.

— Commençons nos observations, me dit le docteur, au bout d'un instant de recueillement. Que voyez-vous de votre côté ?

— Hélas ! une vieille hutte ruinée, et pas autre chose, et vous ?

— Les imbéciles m'ont tourné le nez contre un bloc de rocher qui me vient au-dessus des yeux et m'intercepte la vue. Cependant tout n'est pas perdu, car voici à mes pieds une plante fort curieuse qui, si je ne me trompe, est la *cladonia rangiferina*, un lichen des contrées septentrionales dont se nourrit presque exclusivement le renne. Vous devez en avoir devant vous et je vous conseille de profiter de l'occasion pour l'examiner. C'est une grande mousse jaunâtre et frisée comme un cœur de salade.

Digitized by Google

XII

Etudier à Solutré, en pleine France, sous le 46° de latitude, les plantes du Groënland, ne me paraissait pas, quoi que je pusse faire pour m'élever à la hauteur de la situation, une chose naturelle et facile à comprendre.

— Rien de plus simple cependant, s'écria le docteur. Les astronomes prétendent que la précession des équinoxes, combinée avec d'autres causes, comme par exemple les variations de l'orbite de la terre et de l'obliquité de l'écliptique, amène à la surface du globe des révolutions périodiques de climat et de température qui reviennent régulièrement tous les 10,000 ans ou à peu près, suivant que la terre est plus ou moins rapprochée du soleil, et que les glaces s'accumulent à l'un ou à l'autre pôle. L'an 1248 de notre ère, l'hémisphère boréal avait atteint son maximum de température. Si l'on remonte au-delà dans le passé, on entre dans une période décroissante, et le maximum de froid a dû se produire vers l'an 9250 avant Jésus-Christ, après quoi s'ouvre de nouveau une phase de réchauffement jusqu'en l'an 19750 avant Jésus-Christ, époque à laquelle les conditions climatologiques de notre hémisphère devaient être les mêmes qu'en 1248. C'est donc entre l'an 19750 avant J.-C. et l'an 9000 avant notre ère, que serait survenue, selon toute probabilité, l'invasion de l'Europe par les plantes et les animaux du nord qui disparurent ensuite ou remontèrent vers le pôle avec le retour de la chaleur.

— D'où vous concluez, cher docteur, que les scènes auxquelles nous avons l'étrange faveur d'assister aujourd'hui, se passent dix à quinze mille ans avant J.-C. ?

— Eh ! mon Dieu, oui !

Digitized by Google

—Mais alors que faites-vous de la chronologie biblique?

— Mon cher ami, il n'y a pas, en réalité, de chronologie biblique, pour les temps antérieurs à Abraham. Les computations vulgairement répandues et qui attribuent à la création de l'homme une antiquité approximative de 6,000 ans, sont de simples hypothèses des commentateurs. D'ailleurs les systèmes chronologiques sont fort nombreux ; on en compte plus de 150, également autorisés et qui diffèrent entre eux de plus de mille ans, ce qui prouve bien qu'ils n'ont pas une base bien solide. J'aime autant en croire les astronomes et les géologues, qui ont au moins le mérite de s'accorder dans leurs conclusions pour vieillir l'homme considérablement.

— Il me semble que vous faites bon marché des commentateurs et qu'hypothèses pour hypothèses, les premières ont au moins pour elles l'autorité et la consécration du temps.

— Ne parlons pas d'autorité en matière de science ; c'est un principe ruineux et je ne reconnais que l'autorité des faits. Quand un fait a parlé, je me tais. D'ailleurs sachez pour votre tranquillité que l'Église n'a jamais tranché ces questions dogmatiquement et laisse à leur endroit la plus grande liberté. N'est-il pas admis aujourd'hui, par les esprits les plus orthodoxes, que les jours de la création sont des périodes très-longues et indéterminées ? Pourquoi donc imposer d'étroites limites aux origines de l'humanité ? Et remarquez bien que la véracité de la Bible n'est point du tout attaquée par les théories nouvelles. C'est une simple question d'interprétation sur laquelle les chronologistes devront tôt ou tard s'entendre avec les savants. Cette conciliation est, d'ailleurs, toute préparée par des écrits comme ceux de Mgr Meignan.

Digitized by Google

Je commençais à m'endormir, torturé par la faim et par la science risquée de mon compagnon de captivité, lorsque je fus éveillé tout à coup par des cris horribles, mais grêles et sourds, dont je sentais toutes les vibrations me retentir dans le dos. Cela devait sortir du gosier du docteur et d'une poitrine plus souvent comprimée sur le bord d'une table que dilatée au grand air. Je crus à un événement tragique ; mais il n'en était rien heureusement. Le docteur s'ennuyait de la solitude et désirait entrer en relation avec les indigènes. Ne sachant dans quelle langue les interpeller, il avait recours à des onomatopées.

Après plusieurs appels réitérés, quelques hommes arrivèrent et avec eux celui qui nous avait fait garrotter.

— Pourquoi cries-tu et que veux-tu ? demanda-t-il dans une langue qu'à ma grande surprise nous comprenions l'un et l'autre; une langue étrange, bizarre, cependant, composée de monosyllables et d'une pauvreté fort embarrassante pour des gens comme nous.

— Y a-t-il un chef ici ? dit le docteur.

— Non, il est parti.

— Où est-il ?

— Dans la lune.

— Tu veux dire qu'il est mort ?

— Non. Il n'y a que les rennes, les chevaux ou les hyènes qui meurent. Les grands chefs et les bons chasseurs ne meurent pas, ils partent.

— Etrange ! s'écria le docteur. Cette croyance à l'immortalité est une production et un besoin universels du cerveau de l'homme !

Le docteur expliquait tout par des productions et des besoins. Le moment n'étant pas opportun pour une discussion métaphysique, je dus laisser passer cette ré-

Digitized by Google

flexion peu orthodoxe. Il continua son interrogatoire.

— Alors il n'y a personne qui commande aux guerriers ?

— Si, il y a quelqu'un.

— Qui cela ?

— I-ka-eh.

— Qui est I-ka-eh ?

— La fille du chef qui est parti.

— Et toi, comment t'appelles-tu ?

— Patte-de-Tigre.

Il était, ma foi, bien nommé ; j'avais encore sur la poitrine la marque de ses dix doigts.

—Eh bien ! Patte-de-Tigre, conduis-nous vers I-ka-eh ; nous avons à lui parler.

Aussitôt, on nous délia et Patte-de-Tigre, nous saisissant par le dos, nous poussa devant lui, accompagnés d'une foule de curieux.

XIII

Nous traversâmes ainsi la plus grande partie du village, ou plutôt du campement. Il se composait d'une centaine de huttes dispersées çà et là sur le talus, à la base du rocher. Ces huttes, ovales ou circulaires, étaient, pour la plupart, à demi creusées dans le sol et recouvertes de branches arc-boutées, supportant des peaux de rennes cousues ensemble. Les peaux n'atteignaient point tout à fait le sommet, et laissaient un espace libre par où s'échappait la fumée d'un foyer central. Quelques-unes de ces cabanes étaient simplement établies sur le sol et maintenues à la base par du gazon ou des blocs de pierres brutes. Une des parois était mobile et se relevait sur des perches de bois, formant ainsi une porte battante, qu'il

Digitized by Google

était facile d'ouvrir le jour et de clore la nuit. Dix personnes y pouvaient tenir à l'aise, en sorte que j'estimai à mille ou quinze cents âmes la population de la tribu. Les femmes et les enfants nous regardaient passer.

Nous cheminâmes péniblement sur un sol fangeux, noirci, encombré de dépouilles d'animaux, d'ossements brisés, et nous arrivâmes à la partie supérieure du talus, au pied de la falaise rocheuse, devant une hutte plus grande et plus ornée que les autres. Des figures d'animaux étaient peintes en rouge, en jaune et en noir sur les peaux de rennes. On y reconnaissait facilement un ours au front bombé, un tigre, des bœufs aux longues cornes, à l'œil sauvage, des bisons velus; sur la porte, un éléphant à longs poils, la crinière hérissée, menaçait les passants de ses défenses et de sa trompe.

Nous entrâmes, ou plutôt nous sautâmes l'un après l'autre. Le sol de la hutte était en contre-bas d'un mètre environ. Au milieu, sur des pierres plates, fumaient des tisons à demi-consumés ; on apercevait çà et là des peaux de bêtes, des lances, des armes de formes variées suspendues aux parois de la hutte. Des dalles et des quartiers de roche brute étaient rangés circulairement tout autour. Au moment où nous pénétrions dans ce réduit, un renne privé se leva effrayé et s'élança dehors. Dans un des coins, une masse sombre qu'on pouvait reconnaître pour une forme humaine à travers les fourrures qui l'enveloppaient complètement, était étendue les pieds dirigés vers les tisons.

C'était I-ka-eh.

Nous nous approchâmes. Le docteur lui souhaita toutes sortes de prospérités en manière de bienvenue. Sans changer de position, sans chercher à nous voir, elle fit entendre un petit grognement de déplaisir

Digitized by Google

Cependant le docteur ne se déconcerta point et s'avançait pour soulever les fourrures qui la couvraient, lorsqu'un pied se dégageant inopinément des vètements de la fille du chef décrivit une courbe rapide dans l'espace, vint frapper le malheureux docteur en pleine poitrine et l'envoya rouler à l'autre bout de la hutte. Un éclat de rire, jeune et vibrant, accompagna sa chute malencontreuse.

Ce procédé, si peu conforme au cérémonial des cours, me fit perdre malgré moi toute ma gravité, quoique j'eusse au demeurant peu de joie dans l'âme. L'hilarité fit le tour de l'assemblée et Patte-de-Tigre nous montra une double rangée de dents blanches comme de l'ivoire.

L'audience était levée.

Patte-de-Tigre nous prit dans ses bras, nous mit dehors et nous poussa devant lui d'un pas rapide.

XIV

On nous lia, comme précédemment, à notre tronc d'arbre, et l'on nous abandonna à notre solitude et à nos réflexions.

Le docteur chantait à demi-voix. Je dois lui rendre cette justice qu'il chantait faux : c'était la première fois, d'ailleurs, que je l'entendais se livrer à des tentatives musicales. Il méditait probablement sur l'harmonie à l'Age du Renne. Mais je trouvais le moment mal choisi.

Des enfants survinrent et se groupèrent devant mon compagnon, que j'entendis bientôt s'abandonner à tous les excès d'une vive impatience. Les enfants, — cet âge est sans pitié, — séduits par l'attrait de ses lunettes, se faisaient un jeu d'avancer les doigts jusqu'aux verres comme pour les plonger dans ses yeux et se pâmaient de rire à chaque grimace du patient.

Digitized by Google

— Quand la nuit viendra, disait cette jeunesse folâtre, les bêtes les mangeront.

La vérité sort, dit-on, de la bouche des enfants. Je craignais que nous ne fussions destinés à vérifier une fois de plus l'exactitude du proverbe.

Patte-de-Tigre vint mettre fin à ce supplice.

— Qu'est-ce que cela, me demanda-t-il en me présentant mon fusil ?

— Une arme pour la chasse.

— Comment t'en sers-tu ?

— Fais-nous délier et tu le verras.

On nous rendit la liberté. Je fis poser à cinquante pas une tête d'aurochs qu'on venait de dépécer, et je lui envoyai une balle eu plein front entre les deux cornes.

Il est inutile de vous dire la surprise causée par la détonation. Elle ne fut pas de longue durée. Patte-de-Tigre examina le coup, prit son arc, pesa minutieusement dans la main chacune des flèches qu'il portait en un paquet passé en sautoir, en choisit une, et visa. La corde se détendit, la flèche siffla et alla se ficher en terre, après avoir fait un tour sur elle-même, à deux mètres au-dessus du but.

— Manqué ! m'écriai-je.

Patte-de-Tigre sourit, me prit par le bras, et sans rien dire me conduisit vers notre cible improvisée.

Une petite pointe de silex finement taillée était fichée dans le trou de ma balle. La hampe s'en était détaché par l'effet du contre coup. J'étais battu.

Faisant alors reporter la tête d'aurochs à cent cinquante pas plus loin, je brisai d'un second coup l'extrémité de l'une des cornes. Patte-de-Tigre renonça à la lutte. La distance dépassait la portée de son arc.

Nous profitâmes de ce petit succès pour demander

Digitized by Google

qu'au lieu de nous remettre au piquet on nous donnât la liberté d'abord, puis une hutte pour la nuit et de quoi manger, assurant que nous étions animés des intentions les plus pacifiques et des sentiments les plus bienveillants pour les gens de la tribu ; que d'ailleurs nous pensions nous remettre en route le lendemain.

— Eh bien, me dit Patte-de-Tigre, si tu as faim, vas à la montagne. Tu y trouveras des tigres et tu les tueras. Avec un œil comme le tien on ne doit rien craindre.

Il y avait du dépit dans le son de sa voix.

Le docteur, qui ne se souciait pas d'aller chasser le tigre au clair de lune, jugea prudent d'intervenir.

— Tes paroles sont pleines de trahison et de méchanceté, dit-il; penses-tu que les grands chefs qui sont dans la lune aient jamais reçu un étranger inoffensif comme un loup affamé ?

Patte-de-Tigre, qui affectait évidemment de prendre dans la tribu les attitudes d'un chef respectable, nous conduisit à sa hutte, alluma du feu et nous distribua de la viande que nous fîmes griller. C'était un excellent quartier de renne. La chair de renne rappelle un peu le goût du foie de veau, relevé par un appétissant parfum de venaison. Le festin terminé, notre hôte se coucha et s'endormit. Nous suivîmes son exemple un instant après. Plus d'une fois pendant la nuit, je fus éveillé par les cris des bêtes fauves qui rôdaient autour du village, et je pensai au sort horrible qui nous attendait si nous fussions restés attachés au tronc de sapin.

Adrien CRANILE.

A continuer.

Digitized by Google

LE

MAJOR GÉNÉRAL CLAUDE MARTIN

(DE LYON) (*)

On comprendra facilement que la confiance que Martin avait inspirée tout d'abord au nadab ne fit que grandir lorsque celui-ci put apprécier qu'était l'homme en qui il la plaçait. Intelligent lui-même et désireux de voir se propager dans son royaume la civilisation et les idées européennes, Sujah-uh-Dowla associa Martin à tous les actes de son gouvernement, le chargeant même de contracter des emprunts. L'étude approfondie des besoins du pays, une aptitude en quelque sorte innée pour les transactions politiques et commerciales rendirent extrêmement fructueuses les négociations entamées par le nouveau favori, et bientôt aucune affaire importante ne put plus se faire sans sa participation. Martin était devenu de tous points indispensable, et le nabab, pour le récompenser de son zèle et de son dévouement, le combla de ses faveurs, faveurs marquées au cachet d'une munificence tout orientale et qui ne doivent pas se calculer sur celles dont les souverains européens peuvent disposer de nos jours.

Pour donner une idée du rôle de Martin dans les Indes et des services importants qu'il rendit au nabab, il n'est pas hors de propos de citer ici un passage de l'*Histoire*

(*) Voir la précédente livraison.

Digitized by Google

de la conquête et de la fondation de l'empire anglais dans l'Inde, par M. le baron Barchou de Penhoën (1) (t. IV, p. 291):

..... « Nous avons déjà dit, écrit M. de Penhoën, les commencements et la nature du pouvoir du Sundiah; ajoutons qu'il tirait une grande force de la manière dont son armée était commandée et disciplinée. L'influence politique jadis possédée par la France dans l'Inde, au temps de Dupleix et de Bussy, était détruite; mais il restait dans la presqu'île un grand nombre de Français dont la plupart passèrent au service des princes indigènes. Dénués de tout appui extérieur, sans aucune ressource que leur épée, mais braves, hardis, entendant la guerre, d'humeur joyeuse et de mœurs faciles, ces aventuriers se rendirent sur plusieurs points utiles, indispensables à ceux qui les employèrent. Dans sa souplesse, le caractère français se prêtait merveilleusement à ce rôle, qui n'aurait point aussi bien convenu aux Anglais. On en voyait à la fois chez Tippoo, chez le nizam, chez les princes mahrattes; après avoir mis ces princes en état de combattre, ils n'avaient cessé de les encourager, de les soutenir dans la lutte. Quelques-uns de ces hardis compagnons avaient parfois suffi à tenir en échec toute la puissance britannique. C'était Lally, neveu de l'infortuné général de ce nom; de Boigne, Perron, Raymond, d'autres encore. Ils étaient, en un mot, chez tous ces princes, ce que fut de nos jours le général Allard auprès de Runjeet-Singh. »

Martin n'est point cité parmi ces Français d'humeur aventureuse dont parle M. Barchou de Penhoën. Attaché à la Compagnie anglaise des Indes, il avait, lui, à

(1) Nous devons aux soins obligeants de M. Mignet la communication de plusieurs ouvrages de la bibliothèque Mazarine.

Digitized by Google

combattre Tippoo et les princes mahrattes, aidés dans leurs préparatifs de guerre et leurs expéditions par les Français que cite cet auteur et qui tous, comme Martin, animés du légitime désir de se créer une position, quittaient la France pour aller dans ces contrées lointaines former les armées des princes indigènes et mettre au service de ceux-ci leur intelligence et leur épée. Ajoutons, pour être simplement juste envers Martin, que combattre les troupes des princes indigènes, qu'elles fussent commandées ou non par des Français, ce n'était point porter les armes contre la France, dont le gouvernement n'avait rien à voir dans les démêlés et les luttes de la Compagnie anglaise avec les Hindous.

La générosité de Martin était proverbiale; sa droiture lui faisait traiter tous ceux qui l'approchaient, ses serviteurs, ses esclaves, avec une justice et une bonté dont l'exemple, mieux que toutes les théories humanitaires, devait apporter chez ces populations de mœurs si différentes des nôtres la civilisation dans ce qu'elle a de plus utile et de plus noble. Il aimait et cultivait la physique expérimentale, et l'on raconte à ce sujet qu'il répéta en présence du nabab les expériences aérostatiques de Montgolfier. Le prince, enchanté de ces merveilles, lui ordonna de construire pour une nouvelle épreuve un ballon dont la nacelle contiendrait vingt personnes. Si désireux qu'il pût être de plaire à son royal protecteur, Martin lui fit sentir le danger d'une telle ascension pour ceux qui seraient ainsi emportés dans les airs. « Qu'est-ce que vingt hommes de plus ou de moins? répondit le nabab; qu'une pareille misère ne vous arrête pas. » Cette « misère » cependant fut justement ce qui l'arrêta. Martin, qui savait apprécier ce que vaut la vie des hommes et qui avait l'amour de son semblable, qu'il fût esclave ou libre, éluda

Digitized by Google

l'ordre du despote asiatique, et l'expérience n'eut pas lieu.

Martin sut mettre à profit pour lui-même—on ne saurait, que nous sachions, lui en faire un reproche — le crédit que lui donnaient sa haute position et l'influence qu'il avait acquise, pour créer des manufactures d'indigo et des usines destinées à la fabrication des poudres. Si les bienfaits du prince et une sage économie dans les émoluments de son grade furent le premier élément de sa fortune, ces établissements industriels, grâce à une surveillance intelligente et active, grâce à un ordre sévère dans leur administration, lui donnèrent des bénéfices considérables, et c'est ainsi qu'il constitua la plus grande partie de cette opulence dont il devait faire en mourant un si noble usage.

La confiance qu'il inspirait était telle que les riches indigènes, pendant les moments de troubles qui désolaient ces contrées, accouraient déposer chez lui leurs trésors et les confiaient à sa garde, moyennant une rétribution de 12 pour 100. Les auteurs qui, à l'occasion de ces dépôts, ont accusé Martin d'avoir acquis sa fortune d'une manière usuraire, ont montré une ignorance absolue des principes les plus élémentaires du droit. On ne saurait voir dans l'acte dont nous parlons autre chose qu'un dépôt salarié ne pouvant jamais constituer une opération usuraire, laquelle n'a lieu que pour des prêts d'argent à intérêt plus élevé que le taux autorisé par la loi. On confiait à Martin des trésors, et, en raison des dangers qu'il courait lui-même pour ce dépôt au milieu des troubles du pays, en raison de ses soins et des dépenses qu'il faisait pour conserver dans son château fort ces biens à leurs légitimes propriétaires, on lui donnait, paraît-il, 12 pour 100. Rien de plus avouable qu'une opération de cette na-

Digitized by Google

ture. Nul n'était obligé de lui confier ses richesses; on trouvait avantage à ce que, moyennant cette rétribution, il les sauvegardât, et le contrat de dépôt se formait entre le major général Martin et les riches particuliers qui croyaient en son honneur.

Nous n'avons pas besoin d'insister davantage sur un point aussi clair; mais même en dehors de tout dépôt et de toute rétribution pour ce fait, Martin eût-il prêté de l'argent à 12, à 18, à 20 pour 100, il n'y aurait pas eu usure de sa part. Il ne peut y avoir de prêt usuraire que dans les pays où il existe une limitation du taux de l'intérêt fixée par une loi, comme il en est actuellement en France, d'après l'article 1907 de notre Code civil, complété par la loi du 3 septembre 1807 (1). Mais dans les pays où une loi analogue limitant le taux de l'intérêt n'existe pas, il n'y a pas d'usure. L'Inde est dans ce cas. Cela est si vrai, que Martin avait des fonds dans la Compagnie anglaise des Indes qui lui donnaient un intérêt de 8 et de 12 pour 100. Aussi recommande-t-il dans son testament que certaines sommes, dont la rente doit être affectée au service de pensions faites par lui ou à des institutions de bienfaisance, soient placées dans la Compagnie anglaise, « qui, prend-il soin de le mentionner, tout en offrant toutes les garanties de sécurité désirables, donne cet intérêt de 8 et de 12 pour 100. »

Nous avons tenu d'ailleurs à ne rapporter aucun fait sans nous être assuré de sa parfaite exactitude. Puisant aux sources les plus sûres et ne négligeant aucun moyen

(1) Des jurisconsultes éminents sont d'avis de supprimer dans nos lois cette limitation du taux de l'intérêt; l'argent serait alors assimilé à une marchandise pour laquelle rien ne limite le taux auquel elle peut être vendue.

Digitized by Google

de nous éclairer, nous nous sommes adressé, par l'intermédiaire d'un ami, à M. Malleson, l'historien si recommandable que nous avons déjà cité. Les renseignements qui nous sont transmis des Indes sont catégoriques; M. Malleson nous communique un passage extrait du volume II de l'*East India military Calendar*:

« Le degré extraordinaire de faveur et de crédit que Martin acquit ainsi dans les Etats du nabab, y est-il dit, amena toutes les classes de la société à mettre en lui une confiance si aveugle, que, en temps de troubles publics, on accourait à lui de tous les coins pour lui confier des valeurs mobilières, qu'il se chargeait de défendre et de restituer à réquisition du propriétaire, à condition de recevoir 12 pour 100 de leur entière valeur. »

Voici, en outre, la lettre textuelle de M. Malleson qui renferme cette citation:

« Vous me demandez, monsieur, s'il est vrai que le major général Martin ne restituait à leurs propriétaires les bijoux, l'argent et les objets précieux qui lui avaient été confiés par les habitants du pays dans les moments de troubles qu'en se faisant payer, pour prix du dépôt confié à sa garde, des sommes considérables? Je puis affirmer que le major général Martin n'a rien fait qui doive faire rougir ses descendants. La citation de l'ouvrage *the East India military Calendar* que vous trouverez dans ma lettre, donne les renseignements les plus vrais à ce sujet. Avant de déposer leurs biens dans les mains de M. Martin, les habitants du pays, en raison de la confiance qu'ils ont mise en lui, « ont offert » de lui payer 12 pour 100 de leur valeur s'il prenait la peine de les garder pour eux. M. Martin a accepté cette offre. Eu égard aux circonstances d'une époque si troublée et si éloignée aussi, bien qu'aux coutumes du pays, on ne peut attacher aucun blâme

Digitized by Google

à une telle action. Il est certain que l'auteur anglais du livre, en la rapportant, n'a pas censuré la somme dont M. Martin bénéficiait. Il va sans dire que cette action n'a pas été une infraction aux lois; au contraire, elle a été bien reconnue par le roi d'Oude (où M. Martin demeurait alors) et sanctionnée par les coutumes du pays. Il n'y avait dans le royaume aucune loi limitant le taux de l'intérêt, et il est bien certain que les gens riches du pays n'auraient pas voulu demander moins de 20 ou de 25 pour 100 pour un tel service. C'est en raison du haut caractère de M. Martin, de la confiance que les habitants ont mise en lui et de sa modération qu'il a joui des avantages qui auraient été certainement refusés à un homme moins estimé. »

Le roi d'Oude, ainsi que le dit M. Malleson, reconnaissait comme licites les dépôts dont nous parlons, et s'il y avait eu dans ce fait quelque chose de blâmable à reprocher au dépositaire, les faveurs du nabab lui auraient été évidemment retirées; or, dans cette terre classique des intrigues jalouses, il les conserva jusqu'à la fin de sa vie, avec la confiance et l'estime de tous.

Martin, devenu possesseur d'une grande fortune, l'employait à faire du bien autour de lui et en France, où, pendant la révolution, il envoya de fréquents secours à ses parents. Façonné au faste de l'Orient, il voulut avoir une demeure digne de sa haute position et qui lui permît de satisfaire ses goûts pour les expériences scientifiques, expériences dans lesquelles il cherchait toujours une application utile pour les arts ou pour l'industrie.

Le palais qu'il se fit construire sur les bords de la rivière Guwnter, à Lucknow, près du parc d'artillerie, dont il avait la direction, existe encore aujourd'hui. C'est un édifice aux proportions grandioses et originales.

Digitized by Google

Lui-même en fut l'architecte. Chaque étage a une élévation proportionnée à la crue progressive des eaux de la rivière ; et afin d'échapper aux chaleurs accablantes du Bengale, si funestes surtout aux Occidentaux, il habitait successivement l'appartement souterrain au niveau des eaux les plus basses, le rez-de-chaussée, le premier, le deuxième et le troisième étage. Il jouissait ainsi en toute saison d'une température à peu près égale.

Amateur des beaux-arts, Martin orna cette demeure de tableaux, de gravures, de statues et d'autres objets précieux qu'il se faisait envoyer d'Europe. Au quatrième étage, il avait un magnifique muséum d'histoire naturelle contenant les collections les plus rares. L'édifice est surmonté d'un observatoire qu'il avait rempli d'instruments servant à ses expériences astronomiques. Ce palais, comme toutes les autres constructions qu'il fit élever dans les Indes, est décoré de lions de pierre, emblème de la ville où il était né, qui attestent combien il tenait à affirmer son origine française.

Outre son palais de Lucknow, Martin possédait encore sur les bords du Gange, à 10 lieues de cette ville, une maison de campagne qu'il appela « Constantia-house » ; le parc avait 3 lieues de tour, et l'habitation était un château fort pouvant résister, dit-on, à toutes les armées asiatiques. C'est là probablement que les habitants du pays déposaient leurs trésors.

En 1781, Martin obtint, par rang d'ancienneté, le grade de lieutenant-colonel ; pendant la guerre contre le sultan Tipoo-Sahib, il fut fait colonel, et, en 1796, sa nomination au grade de major général fut une juste récompense des services rendus par lui à la Compagnie des Indes. Toutefois, malgré la haute position à laquelle il était parvenu, Martin, nous nous plaisons à le constater

Digitized by Google

de nouveau, n'oublia jamais son pays d'origine. Lorsqu'il eut obtenu ce grade élevé dans l'armée de l' « honorable Compagnie », on le sollicita de se faire naturaliser Anglais en lui promettant en échange des avantages considérables : « Je suis né Français, avait-il coutume de répondre, et c'est Français que je veux mourir. » Eh bien! nous le demandons, si Martin avait eu à se reprocher une désertion, eût-elle eu même pour excuse la rigueur draconienne quasi-féroce de la discipline de Lally, aurait-il manifesté des sentiments pareils? Si cet homme, doué de la finesse et de la pénétration qu'on lui reconnait, eût été le transfuge qu'on s'est plu gratuitement à dire, il ne pouvait raisonnablement pas supposer que l'acte blâmable qu'il aurait eu à se reprocher fût ignoré de ses compatriotes, et la plus simple logique en pareil cas lui eût conseillé d'accepter les offres qui lui étaient faites, de consommer le sacrifice (qui n'en eût plus été un), de renoncer tout à fait à sa patrie et d'aller, désormais bien et dûment sujet anglais, recevoir en Angleterre les hommages décernés à son grade et dus peut-être à son rare mérite. Non, si Claude Martin tient tant à sa qualité de Français, c'est qu'il a la conscience que la France n'aura qu'à s'enorgueillir en lui de l'élévation de l'un de ses enfants. Il veut la revoir, cette France toujours présente à sa pensée; il fait jusqu'à la fin de sa vie le projet d'y retourner jouir, en repos et béni de tous, d'une fortune acquise par le travail et par la constance, *labore et constantiâ;* car telle est la devise qu'il a choisie, devise qui honore l'homme en même temps qu'elle est une noble revendication des voies suivies dans sa carrière.

Un fait d'ailleurs que l'expérience démontre toujours vrai, c'est qu'une nation étrangère peut bien utiliser les services d'un homme qui s'est déshonoré dans son pro-

Digitized by Google

pre pays ; mais il reste sur le compte de cet homme une tache dont il ne peut se laver même aux yeux de ceux qui en profitent. Outre le témoignage des écrivains que nous avons cités, nous avons celui de M. John Stuart-Mill, l'éminent économiste anglais, fils de l'historien des *Indes britanniques*, qui fut longtemps lui-même un des principaux fonctionnaires de la Compagnie des Indes. « La mémoire du major général Martin, dit M. Stuart-Mill dans une lettre de fraîche date que nous avons sous les yeux, est regardée avec grand respect dans l'Inde... » Nous avons aussi les rapports de nombreux voyageurs, savants, missionnaires, industriels, qui, tous, après avoir visité les établissements créés dans ce pays par Martin, font un égal éloge de l'homme et de ses fondations.

Martin ne jouit que pendant quatre années du haut grade qu'il avait conquis ; il mourut le 13 septembre 1800, à l'âge de soixante-cinq ans, de la maladie de la pierre. Son esprit inventif lui avait fait imaginer un instrument qui, dans son état rudimentaire, n'en est pas moins le type d'où sont sortis plus tard les instruments pefectionnés de la lithotritie ; on le conserve à Londres dans un des musées de chirurgie.

Claude Martin devait revivre par les nobles conceptions que lui avaient dictées son esprit et son cœur. Il en ordonna la réalisation dans un testament qui suffirait à lui seul pour illustrer sa mémoire, tant il y montre de philosophie et de grandeur d'âme, tant les bienfaits qu'il répand doivent être une source intellectuelle et matérielle de bien-être pour les générations qui sont appelées à y prendre part. Ce testament, dont il a été imprimé une traduction, assez mauvaise d'ailleurs, en regard du texte anglais, forme tout un volume. Il est daté du 1er janvier 1800. Martin, au moment de cet acte suprême, dans un

Digitized by Google

élan d'une foi sincère et vive, remercie la Providence de tout le bien qu'il en a reçu pendant sa vie.

La première disposition du testateur est le don de la liberté fait par lui à tous ses esclaves ; puis, s'occupant de la distribution de ses biens, « que j'ai acquis, dit-il, avec honneur et réputation pour moi-même » (1), il en attribue des parts proportionnelles à tous ses parents, et, généreux autant que bon pour ceux qui l'entourent, il leur lègue des pensions. Dans un langage empreint d'une noble simplicité, il déclare qu'il n'a jamais eu à cœur d'augmenter sa fortune que poussé par l'ambition de faire du bien aux autres; et ce mobile est justifié par tous les actes de sa vie. Partisan déclaré de la diffusion des lumières, il veillait à ce que tous ses serviteurs, comme aussi tous les gens que sa charité lui faisait recueillir, reçussent les bienfaits de l'instruction. Dans sa prévoyante sollicitude, Claude Martin prend soin de mettre les uns et les autres à l'abri du besoin par des pensions viagères et de les garantir des imprudences que leur inexpérience en affaires pourrait leur faire commettre ; en outre, sous l'empire de cette même pensée, il fait plus loin des recommandations à ses exécuteurs testamentaires pour qu'ils les préservent de toutes les influences qui pourraient leur être funestes. Ses serviteurs qui l'ont suivi à la guerre contre Tipoo-Sahib et qui dans tous les périls ne l'ont jamais quitté, reçoivent de lui des témoignages généreux de sa reconnaissance.

Claude Martin fait suivre ces divers paragraphes de son testament de considération d'un ordre très-élevé sur la morale et sur les principes fondamentaux des diverses religions; puis, cédant à ses inspirations philanthropiques, il lègue aux villes de Calcutta, de Lucknow et de

(1) Page 9 du testament.

Digitized by Google

Chandernagor des sommes considérables dont les intérêts devront servir à distribuer chaque jour, à la même heure et à perpétuité, de l'argent et des vivres aux pauvres qui viendront solliciter ces secours. Afin que rien ne vienne paralyser ou diminuer l'étendue du bienfait, il fait une pension à celui qui sera chargé chaque jour de cette distribution d'aumônes.

Il crée aussi des maisons d'asile pour les étrangers et, comprenant toute la rigueur de la loi sur la contrainte par corps en matière civile et commerciale, il consacre des sommes considérables à la délivrance des pauvres prisonniers pour dettes dans les villes de Lyon, de Calcutta et de Lucknow; il ajoute: « même pour petites dettes, » car il n'est pas dans sa pensée de venir en aide à quelques grands spéculateurs ruinés par des entreprises téméraires: il ne songe qu'au travailleur honnête et obscur que l'adversité a frappé et qu'il veut relever par ses dons.

Nous arrivons à la disposition capitale du testament, celle qui ordonne la fondation d'écoles qui devront s'appeler « la Martinière », en souvenir de leur fondateur, et qui seront créées à Lyon, à Calcutta et à Lucknow. Martin, ayant eu à compléter seul une éducation laissée inachevée par suite de son départ pour les Indes à un âge où les études sont le plus profitables, vit quelles difficultés doit vaincre celui qui est obligé d'apprendre sans le secours de maîtres. Comprenant aussi le malheur des enfants du peuple que l'indigence de leur famille voue à l'ignorance et condamne ainsi toute leur vie à de grossiers travaux manuels, alors que leur intelligence cultivée et instruite eût pu les rendre aptes à des professions plus profitables à eux-mêmes et à la société, il conçoit l'idée de fonder des écoles gratuites où les enfants pau-

Digitized by Google

vres recevront une éducation qui leur permettra de devenir, dans des villes commerçantes, des négociants importants, des chefs d'industries considérables.

De notre temps, où les idées de progrès tendent à faire répandre sur tous les bienfaits de l'instruction, on ne peut qu'honorer la mémoire de celui qui, prévoyant les aspirations auxquelles notre époque a donné l'essor, eut, au dix-huitième siècle, la pensée d'instruire le peuple en créant pour lui des écoles dont le modèle nous est aujourd'hui emprunté de toute part.

Martin n'entend pas que son legs profite aux garçons seuls ; comprenant qu'un jour viendrait où la femme revendiquerait ses droits à l'émancipation, et convaincu qu'un travail suffisamment rémunérateur pour la mettre en état de se suffire à elle-même pourrait seul lui procurer cette émancipation, il dispose que les filles recevront, elles aussi, une éducation gratuite. Jusqu'à ce jour, à Lyon, les garçons seulement ont été appelés à bénéficier de l'institution de la Martinière ; mais les renseignements qui nous sont transmis sur ce point nous donnent tout lieu de croire que bientôt la volonté du testateur recevra sa pleine exécution. Ce ne sera pas assurément le côté le moins utile de ce legs. En présence des grèves et des agitations ouvrières que nous avons à subir et qui semblent passer peu à peu à l'état chronique, ne voit-on pas, en effet, que la femme suffisamment instruite pourra remplir des emplois aujourd'hui confiés à des hommes et dont le salaire ne paraît pas suffisant à ceux-ci ?

Nous désirons vivement pour Lyon que l'institution de la Martinière reçoive ce complément si utile. L'élément moralisateur qui devra en résulter pour les filles les garantira de dangers auxquels il ne leur est que trop souvent impossible d'échapper avec les gains de moins

Digitized by Google

en moins élevés et aujourd'hui absolument illusoires des travaux d'aiguille.

M. le baron Charles Dupin, dans son ouvrage publié par ordre de l'empereur sur l'Exposition universelle de 1851 et intitulé *Travaux de la commission française sur l'industrie des nations*, parle avec conviction des écoles fondées par le major général Martin, et c'est dans les termes suivants qu'il s'exprime sur celle de Lyon : « C'est, dit-il, l'école excellente et vraiment populaire que la reconnaissance publique a nommée « la Martinière » afin de faire aimer et de perpétuer le nom du bienfaiteur (1). »

Les fruits recueillis par l'école de Lyon sont immenses en effet; elle a compté certaines années jusqu'à neuf cents élèves, enfants du peuple, qui sont venus y apprendre gratuitement la grammaire, l'histoire et la géographie, l'arithmétique, l'algèbre, la géométrie, la physique, la chimie, la mécanique, le dessin, etc.

Le mode d'enseignement tout à fait spécial à cet établissement et justement nommé « l'enseignement en action » repose en général sur un ingénieux système d'application immédiate pour l'élève des principes qui lui sont enseignés. L'élève n'est point assujetti à écouter une leçon dans un recueillement pénible pour son âge Dans ses études comme dans ses jeux, il ne reste jamais immobile; à chaque démonstration du maître, il trace lui-même un dessin, il fait un calcul appliqué, une expérience de physique ou une manipulation chimique. Cette méthode a un double avantage : celui de rendre l'étude des sciences facile pour les intelligences les moins bien douées en diminuant la force d'attention nécessaire pour conce-

(1) Tome I, p. 123.

Digitized by Google

voir une longue série d'idées abstraites, et celui plus grand encore de laisser un souvenir plus vivace des connaissances qu'elle a procurées. C'est par excellence la mise en pratique du vieux précepte d'Horace :

> Segnius irritant animos demissa per aurem
> Quam quæ sunt oculis subjecta fidelibus.

Les instruments de géométrie, les substances chimiques, les appareils qui servent à démontrer les principes de la mécanique et de la physique passent dans les mains des élèves ; et les instruments, les substances, les appareils sont en quantité suffisante pour que chacun d'eux puisse, au même moment, exécuter ce que le maître enseigne.

Cette école, destinée à former, non pas des savants, mais des artisans habiles, en même temps qu'elle développe par l'étude l'intelligence des élèves, les habitue et les façonne au maniement des outils, qui, plus tard, seront de puissants moyens de production dans leurs mains devenues plus robustes. Quelques élèves de la Martinière, n'ayant pas suivi les carrières industrielles auxquelles cet établissement les avait préparés, sont entrés à l'Ecole polytechnique ; d'autres, qui ont quitté l'institution populaire pour le lycée, ont eu presque tous un avantage marqué sur leurs nouveaux camarades dans les mathématiques et dans les sciences.

De tous les éloges qu'une fondation devenue si féconde en bons résultats a fait décerner à la mémoire de Claude Martin, il n'en est pas de plus mérités que ceux que contient la lettre inspirée au tribun Carret, du Rhône, par la lecture du testament, qui devait doter Lyon d'une de ses plus belles institutions. Cette lettre est extraite du *Bulletin de Lyon* (1er prairial an XI) ; elle est adressée au rédacteur du *Moniteur* et datée de Paris, du 6 floréal an XI

Digitized by Google

La voici; si elle n'est pas d'un style irréprochable, elle porte du moins l'empreinte de la sincérité dans les sentiments qu'elle énonce :

Citoyen rédacteur,

Il est des exemples qui ne doivent être perdus ni pour la société générale, ni pour le pays surtout qu'ils intéressent particulièrement.

Tel est celui que vient de donner récemment le major général Martin, mort, il y a deux ans, gouverneur de Calcutta.

Né à Lyon en 1735 de parents honnêtes, mais peu fortunés et chargés d'enfants, il s'engagea fort jeune encore et passa avec son régiment aux grandes Indes. On ignore quels motifs le déterminèrent alors à quitter le service de la France pour entrer à celui de la Compagnie anglaise. Il se distingua bientôt et parvint de grade en grade au poste honorable qu'il a rempli jusqu'à la fin de ses jours avec l'estime et la considération générales.

Sa patrie et ses concitoyens ne s'éloignèrent jamais un moment de sa pensée; la différence du climat, celle du sort brillant dont il jouissait, comparé à celui que l'ordre naturel des choses lui destinait en France, rien n'a pu éteindre en lui ce sentiment pur et sacré du pays, sentiment cher et naturel à tous les hommes, mais qui, prenant nécessairement le caractère des différents peuples, est plus actif, plus ardent peut-être chez les Français que chez aucune autre nation.

Le major général Martin avait constamment mis au nombre de ses jouissances les plus chères, l'espoir d'en témoigner un jour sa reconnaissance à la ville de Lyon pour les soins qu'elle est dans l'habitude de prodiguer à la jeunesse, pour les ressources qu'elle lui offre dans les établissements fondés par les citoyens riches et destinés à l'instruction de ceux qui le sont moins. La reconnaissance est un sentiment inné au cœur des Lyonnais ; la bienfaisance est habituelle dans cette cité industrieuse, et le major général Martin a suivi naturellement l'irrésistible impulsion des exemples de générosité dont il a été souvent le témoin.

Le testament du major général Martin est une preuve nouvelle que ce sentiment l'animait. Non-seulement il y parle avec l'attendrissement de la reconnaissance des lieux

Digitized by Google

qui l'ont vu naître; mais, voulant donner à la ville de Lyon en particulier un témoignage à jamais subsistant de son attachement pour elle, il lui lègue (art. 25 du testament) une somme de 250,000 *sicka rupees*, à peu près 1,500,000 francs, pour celle des institutions qui paraîtra la plus conforme au bien public. Il semble désirer cependant qu'elle soit consacrée à l'instruction d'un certain nombre d'enfants des deux sexes, dont il veut encourager le zèle et récompenser la vertu; mais il s'en rapporte sur le tout à la prudence des magistrats et se borne à indiquer son vœu sans en faire nulle part une loi.

Il lègue encore une autre somme dont l'intérêt annuel, surveillé par les magistrats, sera employé à la délivrance d'un certain nombre de prisonniers pour dettes.

Il lègue à chacun de ses frères et sœurs, et à d'autres parents, des sommes considérables, et cependant proportionnées au degré de parenté.

Ce qui distingue surtout le testament, c'est l'esprit de candeur et la probité franche qui l'ont dicté d'un bout à l'autre. Il faudrait le lire en entier pour voir jusqu'où s'étend sa bienveillance pour tout ce qui l'environne, avec quelle sollicitude il prévient et détruit d'avance tout ce qui pourrait entraver la marche de ses bienfaits, après avoir pris toutes les précautions possibles pour l'assurer à jamais. Et tout cela sans faste et sans vaine ostentation. S'il veut que le nom du donateur paraisse quelque part, qu'il soit même gravé sur la pierre ou sur le marbre, c'est afin, dit-il, que dans le cas d'une négligence coupable de la part de ses exécuteurs ou substituts, un monument public soit toujours prêt à avertir les magistrats de leur devoir et la conscience des comptables de leur dette. Ce n'est pas là sans doute chercher à étendre son ambition et son pouvoir au-delà de la tombe ; c'est assurer l'empire de la bienfaisance et donner à son action la plus sainte et la meilleure des garanties.

J'ai cru ces détails intéressants sous plus d'un rapport pour mes concitoyens, et je vous prie, citoyen rédacteur, de vouloir bien leur donner la publicité convenable.

J'ai l'honneur de vous saluer.

CARRET (du Rhône), tribun.

A la date du 12 floréal an XI, Bonaparte, alors premier consul, rendit un arrêté pour ordonner l'exécution, aux frais de la cité, d'une statue et d'un tableau destinés

Digitized by Google

à représenter le major général Martin. Aux termes du même arrêté, l'institution de la Martinière devait s'élever sur la place Saint-Saturnin, « pour exécuter complètement, dit le premier consul, la dernière volonté du testateur et afin que sa mémoire soit honorée aux mêmes lieux où l'on bénit son enfance. »

Le premier consul rendait ainsi un public hommage aux vues philanthropiques de cet homme de bien. Il avait compris que les actes de libéralité de Martin ne pouvaient pas être envisagés comme ceux d'un donateur vulgaire que l'orgueil pousse à laisser de grosses sommes d'argent au pays qui l'a vu naître, mais bien comme l'œuvre réfléchie d'un esprit généreux dont les conceptions libérales sont un élément de moralisation autant que de bien-être pour les populations appelées à jouir du bienfait.

A ce titre, comme les législateurs, les guerriers, les écrivains, les artistes, comme tous les hommes de génie qui ont eu sur les destinées de leur pays la plus utile des influences, il a droit à la part la plus large et la plus légitime dans notre sympathie, dans notre admiration même, celui qui, sûr de la loyauté de sa vie, prit soin d'écrire lui-même dans son testament l'épitaphe de son tombeau :

ICI REPOSE LE MAJOR GÉNÉRAL CLAUDE MARTIN,
VENU AUX INDES SIMPLE SOLDAT.

Octave SACHOT.

Digitized by Google

CONSEIL MUNICIPAL DE LYON

ISSU DU SUFFRAGE UNIVERSEL EN SEPTEMBRE 1870.

BACOT, avocat, place Saint-Jean, 1.
BARBECOT, vins au détail, rue Madame, 164.
BARODET, marchand et directr d'une Cie d'assurances, r. de la Barre, 5.
BAUDY, cordonnier, rue Madame, 162.
BENOIT, papetier, rue Saint-Côme, 5.
BLANC, pharmacien, rue Tholozan, 7.
BOUCHU, employé à la Compagnie l'Abeille, cours de Brosses, 1.
BOUFFIER, négociant, rue Lafond, 16.
BOUVATIER, menuisier, rue des Trois-Pierres, 78.
BOUVET, comptable, rue de la Bourse, 51.
BRIALOU, tisseur, rue Masséna, 11
CAILLAU-CHOUARD, avocat, rue de l'Hôtel-de-Ville, 56.
CASTANIER, mécanicien, rue de Condé, 33.
CHAVANNES, médecin, rue Lanterne, 1.
CHAVANT, relieur, rue Sainte-Catherine, 15.
CHAVEROT, peintre et plâtrier, rue Mercière, 82.
CHEPIÉ, tisseur, rue Sainte-Blandine, 5.
COLOMB, mécanicien, passage Primat, 10.
CONDAMIN, tisseur, rue Lebrun, 7.
COTTIN, menuisier, rue Saint-Georges, 41.
CRESTIN, médecin, Grande-Rue-de-la-Guillotière, 113.
DEGOULET, teneur de livres, rue du Griffon, 8.
DESPEIGNES, employé, rue du Pont-de-la-Gare, 20.
DOUCET, professeur, rue Vaubecour, 13.
DUCARRE, négociant, quai d'Orléans, 11.
DURAND, officier de santé, rue Neuve, 30.
FEBVRE, chaudronnier, rue de la Claire, 18.
FERROUILLAT, avocat, place Bellecour, 18.
FERTORET, propriétaire, rue de Noailles, 12.
GAILLETON, médecin, rue de l'Hôtel-de-Ville, 76.
HÉNON, médecin, cours Morand, 56.
HIVERT, menuisier, rue de la Thibaudière, 51.
JACQUI, comptable, rue des Anges, 1.
JOSSERAND, scierie, rue de Bourgogne, 13.
LE ROYER, avocat, rue Jean-de-Tournes, 6.
MAYNARD, teneur de livres, cours des Chartreux, 29.
MICHAUD, tisseur, rue du Mail, 28.
NIFFNEKER, teneur de livres, rue Duquesne, 1,
OUTHIER, menuisier, rue Sainte-Hélène, 53.
PASCOT, tisseur, quai de Pierre-Scize, 60.
PERRET, tisseur, rue Madame, 168.
PINET, épicier, rue Rabelais, 21.
REY, imprimeur, rue Saint-Côme, 2.
REYNIER, négociant, rue Saint-Joseph, 8.

Digitized by Google

RUFFIN, marchand de vin, grande place de la Croix-Rousse, 3.
SOUBRAT, parapluies, place des Tapis, 6.
VAILLE, cordonnier, rue Pailleron, 15.
VALLIER, homme de lettres. rue Jean-de-Tournes, 6.
VELAY, mécanicien, rue Villeroi, 77.
VEYRAT, marchand de charbons, rue de Vauban, 19.

Maire : Hé n.

Adjoints :

Chepié, Condamin, Chavanne, Durand, Chaverot, Barodet.

Officiers de l'État civil :

1er *arrond*t : Chavant, Blanc.
2e — Castanier, Bouvet.
3e — Crestin, Barbecot.
4e — Michaud, Ruffin.
5e — Bacot, Josserand.
6e — Fertoret, Bouffier.

Secrétaires du Conseil :

Maynard, Despeignes, Vallier.

Secrétariat général.

1re division.

Finances : Condamin.

2e division.

Sciences, Lettres, Beaux-Arts et Instruction : Chavanne.

3e division.

Voirie : Chaverot.

4e division.

Police : Durand, Chepié.

5e division.

Garde nationale, Garde urbaine, Sapeurs-Pompiers : Barodet.

Commission des Chantiers.

Pascot, Brialou, Bouvatier.

Commissions.

Intérêts publics :

Bacot, Baudy, Caillau-Chouard, Chavanne, Chavant, Chepié, Ducarre, Durand, Gailleton, Michaud, Pascot, Perret, Rey. Vaille.

Finances :

Blanc, Bouvet, Condamin, Degoulet, Despeignes, Josserand, Le Royer, Maynard, Niffneker, Pinet, Reynier, Ruffin, Soubrat, Vallier.

Défense :

Barbecot, Barodet, Benoît, Bouchu, Bouffier, Bouvatier, Brialou, Castanier, Chaverot, Colomb, Cottin, Crestin, Doucet, Ferrouillat, Febvre, Fertoret, Hénon, Hivert, Jacqui, Outhier, Velay, Veyrat.

Nous donnerons prochainement le conseil municipal de 1871.

A. V.

Digitized by Google

LE CONSEIL MUNICIPAL DE LYON

ET L'IMPRIMEUR LOUIS PERRIN.

Nous enregistrons avec empressement l'arrêté suivant du Conseil municipal de Lyon. Il fait pendant à celui qui accordait un terrain à perpétuité à notre peintre Thierriat.

« CONSEIL MUNICIPAL DE LYON.

PRÉSIDENCE DU CITOYEN HÉNON, MAIRE.

Séance du 23 mai.

La séance est ouverte à huit heures un quart.

Le citoyen Gailleton lit le rapport suivant sur une demande de concession gratuite au cimetière de Loyasse, faite par la veuve Perrin :

M. Perrin était un imprimeur distingué; il a fait faire à l'imprimerie de sérieux progrès et plusieurs de ses livres sont de véritables chefs-d'œuvre.

La capitale, si jalouse de sa supériorité artistique, a reconnu la valeur de notre concitoyen, et plusieurs ouvrages de luxe, édités à Paris, ont été confiés aux presses de Perrin, hommage mérité rendu à l'artiste.

Mais Perrin est mort sans avoir trouvé la fortune, et sa veuve vous demande aujourd'hui une concession de terrain à Loyasse.

L'administration, après enquête, est d'avis d'accorder la concession; la commission vous propose d'adopter les conclusions de l'administration.

Le citoyen Bessières appuie la proposition et expose que le citoyen Perrin est une des gloires de Lyon; qu'il est bon d'encourager les hommes qui font le sacrifice de la fortune pour faire le bien et rechercher les progrès de l'art.

Le citoyen Durand appuie les conclusions de la commission.

Digitized by Google

C'est une récompense que la cité doit à un de ses illustres enfants.

Le citoyen Grinand appuie également.

La proposition étant mise aux voix et adoptée, le Conseil prend la délibération suivante :

Le Conseil municipal,

Vu la demande formée par Mme Perrin, veuve de M. Louis Perrin, imprimeur, à l'effet d'obtenir, pour son mari, une concession perpétuelle de terrain au cimetière de Loyasse :

Vu le rapport du citoyen maire ;

Ouï le rapport de la commission des intérêts publics ;

Considérant que M. Louis Perrin a particulièrement bien mérité de Lyon, sa ville natale, par les services de toutes sortes qu'il lui a rendus et par le perfectionnement auquel il a élevé l'art de l'imprimerie ;

Considérant que la ville de Lyon, qui a déjà donné un témoignage particulier d'intérêt à la mémoire de M. Louis Perrin, en plaçant son buste au musée, a le devoir de compléter ce témoignage en assurant un asile à ses cendres ;

Délibère :

Une concession perpétuelle de terrain au cimetière de Loyasse est accordée gratuitement par la ville pour la sépulture de M. Louis Perrin. . . . . »

Le Conseil municipal de Lyon aura trop de comptes à régler avec l'histoire, il aura trop à souffrir des accusations qui vont se déchaîner contre lui, pour que nous ne soyons pas charmé de mettre un bon point à son avoir.

A. V.

Digitized by Google

Lettre inédite

DE M. LE BARON DE L'HORME (BARTHÉLEMY-FLEURI),

Ancien procureur général à la Cour royale de Lyon, député du Rhône en 1822 premier président de la Cour royale de Caen, né le 24 août 1760, mort à Ormes, près de Tournus, au commencement de 1834.

à M. A. V., de Lyon, constructeur de la rue de la Préfecture.

CAEN, le 28 mai 1830.

COUR ROYALE DE CAEN.

Je vous ai voué trop d'attachement, Monsieur, et je prends trop de part à la réussite de votre utile entreprise pour ne pas vous assurer du plaisir que m'a causé votre lettre du 5 de ce mois. Il est très-bien que le sacrifice que vous demandiez à la ville ait été consenti par elle, et que le Conseil général, dont je reconnais le bon esprit, ajoute une deuxième subvention à celle qu'il avait faite (1). On a, là-dessus, à Lyon, des idées plus justes et des vues plus étendues que dans d'autres pays de ma connaissance, où le génie de la spéculation n'a jamais pénétré. Un pays ne prend point d'accroissement quand ceux qui l'administrent ne savent que fermer la main sans l'ouvrir à propos. — Les eaux dormantes d'un lac servent à peu de chose : c'est en se répandant à propos qu'elles vont fertiliser les campagnes. Tout ce qui s'est fait à Lyon depuis quinze ans vient à l'appui de cette vérité et démontre les avantages de son application.

Pendant que vous bâtissez de belles maisons, on brûle ici nos chaumières. Le peuple est si absurde dans ses croyances, qu'il impute les incendies au gouvernement ; bientôt on nous dira que ce sont les percepteurs qui mettent le feu pour accélérer la rentrée des contributions. — Je m'attends à tout en ce genre. On sera plus sage là-dessus dans nos provinces méridionales. Au fond de ces préliminaires est le dessein de réarmer les gardes nationales et de se rendre les maîtres du pays.

Quand vous aurez l'occasion de voir M. le comte de Brosses, veuillez me rappeler à son souvenir.

Je vous renouvelle bien sincèrement, Monsieur, ma parfaite considération et mon attachement.

DE L'HORME.

(1) La non exécution, par l'administration de juillet, des engagements pris sous la Restauration, a contribué à la non réussite de l'entreprise. Des révélations très-curieuses à ce sujet seront probablement faites un jour. A. V.

Digitized by Google

CHRONIQUE LOCALE

— Il faut que la malade soit robuste.

Entourée de Prussiens et de Communards, ayant à son chevet les médecins les plus ineptes, bourrée des remèdes les plus extravagants, brûlée vive et déjà pleurée comme morte, elle se relève, secoue médecins et conseillers, traîtres et impuissants, voleurs et incendiaires, et, raidissant son bras, montre au monde étonné qu'elle peut encore se faire respecter de ses ennemis du dedans et du dehors, des démagogues et des conquérants, des Guillaume, des Rochefort et des Courbet, des Moltke, des Delescluze et des Assy, des utopistes, des haineux et des pétroleurs.

C'est un miracle, c'est merveilleux, mais c'est ainsi.

Dieu la garde et la rende aussi sage qu'elle est vaillante et forte.

La leçon a été rude, qu'elle en profite, et que bientôt elle reprenne la place qu'elle occupait jadis au grand festin des Nations.

La France tranquille, Lyon n'a aucune raison de s'agiter, aussi voyons-nous les esprits se calmer petit à petit, les journaux tomber peu à peu, les affaires reprendre, l'argent reparaître et la confiance revenir avec le bon sens disparu depuis si longtemps.

Seulement, toute maladie comme toute faute se paye, et c'est là ce qui nous cause un peu d'ennui.

Nous avons tari la source de nos finances, tué le commerce, effrayé le capital et dépensé royalement. Nous avons fait des fortifications sous lesquelles nous devions nous ensevelir, payé un superbe Etat-major, armé une garde nationale magnifique, joué au soldat jusqu'aux coups exclusivement, encombré nos églises de provisions de bouche, organisé un enseignement pas clérical, mais cher, brocanté d'ici et de là, spéculé sur ceci sur cela, fait de petits voyages à Versailles et à Paris, mis en application nos petites théories d'estaminet, nos systèmes de brasseries, notre politique de club et rien n'a réussi.

Les plus savants faiseurs de carambolage y ont perdu leur latin.

C'était joli autour d'une table ; grâce à la réaction, sans doute, le tour a été manqué.

Resterait bien la ressource du pétrole dans les caves, mais les bourgeois trouvent le moyen trop radical ; beaucoup même ont bouché leurs soupiraux.

Puis voici une garnison de 50,000 hommes qui nous arrive et cela ne laisse pas que d'être gênant.

Puis encore, autre malheur, les boutiquiers changent d'allures ; ils s'obstinent à vouloir vendre et gagner, les femmes s'en mêlent ; on

Digitized by Google

préfère le travail aux utopies; d'après certains, on ne se croirait plus en république.

Le Conseil municipal, composé de fortes têtes, se voit entre la banqueroute et le rétablissement des octrois, c'est dur.

Quelques-uns voudraient s'en aller et beaucoup d'administrés le leur conseillent.

Il paraît que la chose leur répugne grandement.

Autre chagrin, le public de la Croix-Rousse et de la Guillotière n'est plus admis aux séances; on ne sait plus si le mandat impératif est respecté. La place de conseiller municipal devient pleine d'amertume.

Troisième chagrin, il n'y a plus de jetons de présence.

Enfin, quatrième qui n'est peut-être pas le dernier chagrin, les journaux traitent ces messieurs élus par le suffrage universel absolument comme s'ils étaient de droit divin et les raillent comme de simples gentilshommes ou de malotrus bourgeois. Il y a plus d'une goutte de fiel et d'absinthe au fond de la coupe municipale.

Ici la ligne de démarcation entre l'histoire et la politique devient tellement étroite et pâle, que les yeux les plus clairvoyants l'aperçoivent à peine et qu'on ne sait jamais au juste si on est en deçà ou au-delà.

— Le ministère parle de nouveaux impôts. Il est question d'un droit de 20 % sur les soieries. Le commerce de Lyon s'en émeut et cherche à se soustraire à ce fardeau trop pesant pour lui.

— On sait que Lyon sollicite la Faculté de Médecine jadis établie à Strasbourg.

Nancy offre cinq millions pour l'obtenir ; mais Nancy est riche. Puis ici nous avons d'autres préoccupations, à quoi bon une Faculté ?

Bref, la mairie n'ayant pas fait de bien vives démarches, l'Académie des sciences, belles-lettres et arts s'est mise en avant, et, faisant ce que l'autre ne faisait pas, a envoyé une députation composée de MM. Heinrich, Théodore Perrin et Alphonse Gilardin, afin de peser sur les indécisions du pouvoir. Sachons lui gré de faire acte de zèle et d'affection pour la cité. Cela lui sera compté.

— Le département du Rhône a deux députés à nommer. Les noms les plus honorables sont présentés par les conservateurs. On cite : M. Louis Guérin, président de la Chambre de commerce, M. Pariset, juge au Tribunal de commerce, M. de Rochefontaine, conseiller à la Cour, M. Lançon, avocat, MM. Chabrières, Guinon, Tavernier, Peut, Valentin, Etienne Blanc, Bouvet. Un groupe nombreux d'électeurs se réunit pour nommer des gens honnêtes et capables sans se préoccu-

Digitized by Google

per de la nuance du drapeau. Cela est sage, mais la discipline de la démocratie, l'obéissance aveugle aux chefs feront un terrible contre-poids au patriotisme et à la raison,

—C'est le vénérable abbé Coudour, curé de l'Immaculée-Conception, qui remplacera M. Chabert à la cure de Notre-Dame-de-Saint-Vincent. On sait qu'à Lyon, où le clergé se distingue d'une manière si puissante par le savoir et la vertu, M. Coudour tient un des premiers rangs Son successeur aura la double et lourde charge de le faire oublier dans un quartier pauvre, et de poursuivre l'achèvement de la belle et vaste église œuvre de prédilection de l'architecte Bossan.

— Cette année, par exception et par mesure de prudence, les processions de la Fête-Dieu n'ont pas eu lieu à Lyon.

A ce sujet, le *Guignol illustré* qui a l'art de développer, et de faire accepter les meilleures et les plus sérieuses vérités sous une forme badine, donne un dialogue piquant sous le titre de : *Liberté des cultes.*

« *Guignol.* Dis donc, Gnafron, toi qu'esse dans les libres-penseurs, pourquoi donc qu'on ne laisse pas faire les processions c'te année ? c'était bien canant.

« *Gnafron.* Te comprends donc pas que c'est pour faire bisquer les négociants. Les processions ça fait vendre, ça fait aller le commerce, y se seriont un peu remontés, au lieur que comme ça, ça leur passe devant le nez. Attrape »

— Dans sa séance du 6 juin, le Conseil municipal de Lyon a daigné accepter pour nos Musées le don fait par M. Martin-Daussigny d'une toile dont il est l'auteur et représentant : *Sainte-Elisabeth de Hongrie faisant la charité aux malheureux.*

Malgré les protestations du citoyen Grinand qui voyait un piége dans cet hommage et malgré les hésitations de quelques membres, la majorité a passé outre et le tableau ornera la salle des peintres lyonnais où il rappellera le talent et la générosité du donateur.

— Tout fait espérer que nous allons revoir des hommes sérieux à la tête de l'Administration. Déjà M. Sauzey, ancien conseiller de Préfecture, violemment destitué à l'époque où on mettait les magistrats en prison, a été remis avec empressement à la tête de son service, à la grande satisfaction de ceux qui aiment à voir aux affaires des hommes probes et intelligents.

— Un de nos peintres les plus distingués, M. Louis Guy, vient d'être nommé professeur à l'école des Beaux-arts, en remplacement de M. Guichard que l'état de sa santé éloigne de l'enseignement.

—Le Grand-Théâtre a trouvé dans *Mignon* un riche filon d'or. Chaque

Digitized by Google

fois que Mme Galli-Marié est sur l'affiche, la salle est pleine comme aux plus beaux jours.

—L'exposition n'a pas eu lieu cette année et les préoccupations anti-artistiques ont été aussi violentes que possible. L'art cependant n'est pas mort et on en voit chaque jour des manifestations. Les vitrines de Dusserre offrent en ce moment une élégante et douce Madone dont le divin enfant repose sur le tronc d'un palmier. Cette statue, demi-grandeur, révèle du sentiment, du goût, une habileté réelle, enfin une pensée chez son jeune auteur. M. Fabisch fils, que le nom de son père n'écrase pas et qui nous promet à son tour un artiste dans toute la ferme et fière acception du mot.

Une très-belle toile de M. Lortet, une *Vue des Alpes suisses*. a aussi le privilége d'attirer les regards ; jamais l'artiste n'a été mieux inspiré.

— La Société littéraire de Lyon a, dans sa séance du 14 de ce mois, admis, à l'unanimité, M. E. Révérend du Mesnil, déjà membre de plusieurs sociétés savantes.

Ce jeune auteur met en ce moment la dernière main à son *Armorial historique de Bresse, Bugey, Dombes, Pays de Gex et Valromey*, dont la publication est fort attendue des lecteurs.

— Avez-vous lu les trois *lettres aux Moutons de Panurge*? L'auteur n'aurait pas eu besoin de signer.

A l'enveloppe, au cachet, au style, il était impossible de ne pas reconnaître l'écrivain le plus original de notre ville. Comme le lion. M. de Gravillon a un ongle dont il marque tous ses produits.

— Après une carrière aussi honorable que longue. M. Milliet-Bottier, de Bourg, quitte le journalisme et l'imprimerie. Le *Journal de l'Ain* passe, ainsi que l'ancienne imprimerie Bottier, entre les mains de M. Comte-Milliet.

— On lit dans le *Journal de Villefranche :*

« M. Valentin-Smith vient d'être nommé maire de la ville de Trévoux. M. Smith est un des meilleurs historiens du département de l'Ain. Ses recherches scientifiques sur l'histoire des Dombes et sur l'archéologie détaillée de ce département sont des plus intéressantes. Il est fâcheux que M. Valentin-Smith ne livre pas à l'impression des travaux historiques qui intéressent beaucoup nos localités par les détails, et prouvent les minutieuses recherches de l'auteur. »

La *Revue* s'est réjouie plus que personne de la nomination d'un de ses collaborateurs les plus anciens et les plus aimés, tout en craignant vivement que les soucis administratifs ne nuisent fortement à ces études qui avaient fait un si brillant renom à l'archéologue bressan. A. V.

Lyon, imp. d'Aimé VINGTRINIER, directeur-gérant.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES DU XIe VOLUME

(Troisième série.)

Histoire du Lyonnais.

A. Vachez. — Le canton de Mornant..... 15,117,197,277,355
De Valous. — Origine de l'indie. de la soie en France. 108,256
P. Saint-Olive. — Une visite au théâtre romain des Minimes.. 160
Dr Noelas. — La Tessonne 384
X. — Le Conseil municipal de Lyon en 1870..... 430
A. V. — Le Conseil municipal de Lyon et l'imprimeur Louis Perrin..... 432
A. V. — Chronique locale..... 110,192,271,351,434

Littérature.

Dr Monin. — Patois lyonnais..... 50,221
Clavairoz. — Un mariage sous les tropiques..... 60,180,236
A. de Gravillon. — Hugo et Vaquerie..... 171
Adrien Cranile. — Les chasseurs de rennes..... 296,389

Nécrologie.

A. Vingtrinier. — Louis Carrey.....106
Hodieu. — Le barrreau lyonnais devant l'ennemi..... 103
Fabisch. — Caruelle d'Aligny..... 190
A. Vingtrinier. — L'abbé Chabert..... 269
Octave Sachot. — Le major général Martin..... 315,412
Meyer. — Docteur Baumès..... 347
A. Vingtrinier. — Benoît Perrin..... 349

Bibliographie.

Dr Monin. — Souvenirs du mont Pilat, par Mulsant..... 91
Péan. — Autour de Lyon, par Raverat..... 147
De Viry. — Vues et sites pittoresques de Roanne, par

Digitized by Google

Noirot 260
A. V. Les invasions germaniques en France, par Heinrich 263
P. Saint-Olive. Satires de Perse traduites en vers français par le docteur Gérard 265

Beaux-Arts.

Pierre Revoil. Lettre inédite 345

Poésie.

Une Dauphinoise. A la Revue du Lyonnais 5
Aglaée Gardaz. Beau pays des chimères 7
Adèle Souchier. Margot de Laye 10
De Vauzelles. Il Pensiero 114
Une Dauphinoise. Expilly et le Tasse 114
Adèle Souchier. Marguerite de Bressieu 193
De Vauzelles. A Mlle A. P 196
Léon Gontier. Le manteau du pauvre 195
Une Dauphinoise. Uriage 273
Adèle Souchier. Alix, comtesse de Die 353

FIN DE LA TABLE DU XIe VOLUME.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google